DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE – Nº 12446 – 6 F   Fondateur : Hubert Beuve-Méry   Directeur : André Fontaine   – DIMANCHE 3-LUNDI 4 FÉVRIER 1985

Crise «froide» entre Paris et New-Delhi

C'est une crise jusqu'à présent *« contrôlée »* qui se déroule entre Paris et New-Delhi, estiment les responsables de la politique extérieure française après la décision, annoncée vendredi soir 1er février, de promouvoir M. Serge Boidevaix, ambassadeur en Inde, au poste de secrétaire général adjoint du Quai d'Orsay.

Cette décision illustre la volonté de deux pays de ne pas laisser dégénérer en polémique la crise *« à froid »* qui les oppose les à propos de l'affaire d'espionnage qui a déjà entraîné le rappel en France du colonel Bolley, attaché militaire adjoint. Les autorités indiennes, qui l'avaient exigé, se sont gardées de demander publiquement le rappel de M. Boidevaix.

M. Boidevaix devrait rester encore plusieurs semaines à New-Delhi jusqu'à ce que les autorités indiennes donnent leur agrément à la nomination de son successeur, qui a déjà été désigné. Ainsi Paris espère-t-il *« sauver non seulement la face mais le maximum »* dans les relations franco-indiennes et éviter toute *« humiliation »* publique. Telle est la signification du communiqué quelque peu surréaliste publié vendredi en fin d'après-midi par le Quai d'Orsay, plusieurs heures après qu'on eut annoncé de source indienne le prochain retour de M. Boidevaix en France.

Ce texte affirme : *« Le Gouvernement français a décidé, le 30 janvier, de nommer M. Serge Boidevaix, ministre plénipotentiaire, secrétaire général adjoint du ministère des relations extérieures à compter du 1er juin 1985, date à laquelle M. Jacques Martin a demandé à bénéficier du congé spécial.*

» Selon les procédures habituelles, le gouvernement français a demandé au gouvernement indien l'agrément d'un nouvel ambassadeur en remplacement de M. Serge Boidevaix ».

On ne considère pas encore, à Paris, que la crise est surmontée. De nombreuses possibilités de « dérapage » demeurent du fait, notamment, de l'existence d'un « clan anti-français » – ou prosoviétique – à New-Delhi. C'est ce clan, pense-t-on, qui a réussi jusqu'à présent à « canaliser » vers la France l'affaire d'espionnage découverte récemment ; or il semble bien que les services français n'aient pas été les seuls impliqués, loin de là.

Cette crise, ajoute-t-on, devrait permettre de se faire une meilleure idée des intentions et de la résolutions de M. Rajiv Gandhi. Si le nouveau premier ministre de l'Inde réussit à « contrôler » la crise, sans mettre Paris dans une situation impossible, cela voudra dire qu'il est parvenu à déjouer un scénario dont le but était de discréditer la France, en particulier, et l'Occident, en général. Une issue inverse indiquerait, en revanche, que le successeur d'Indira Gandhi n'a pas la volonté ou les moyens d'imposer sa politique.

J. A.

(Lire nos informations page 3.)

M. Mitterrand en campagne

A Rennes, le chef de l'Etat a lancé un appel au rassemblement républicain

Dix mille militants socialistes mobilisés par le PS, à la demande de l'Elysée, et rassemblés au palais des sports de Rennes, *comme au beau temps* de la campagne présidentielle de 1981 : c'était *tout vu*, M. Mitterrand allait prononcer, vendredi 1er février, un discours « socialo-socialiste », première étape d'une entreprise de reconquête de la gauche électorale en perdition.

A 20 heures, le pronostic change. Ce meeting sera résolument « républicain », pour le rassemblement d'une France éparpillée. Le décor est tel qu'on ne peut s'y tromper : le chef de l'Etat dans un halo de lumière, derrière un pupitre planté devant une immense tenture qui annonce la couleur. Bleu, blanc et rouge, frappée aux trois principes de la République : « Liberté, égalité, fraternité. »

A 20 h 02, retour au « socialo-socialisme » : *« On est la France qui gagne »*. *« François, compte sur nous »*, proclament deux banderoles en fond de salle. Message reçu : *« Ils sont nombreux en France ceux qui ne lâchent pas pied. Ceux-là auront le courage qu'il faudra (...) Ces compagnons, ces amis fidèles qui, dans les temps difficiles, ont toujours été présents, non pas pour moi mais pour défendre avec moi ce qui est notre projet en même temps que notre idéal. »*

A 20 h 04, la seconde hypothèse reprend le dessus, définitivement. Ce sera « républicain » ; les socialistes, ceux qui ne le sont pas et ceux qui sont résolument *« contre »*, sont *« capables de se rassembler »* par-delà les *« divisions, contestations, querelles, diatribes, polémiques et disputes »*. M. Mitterrand s'en tiendra là, pendant une heure quarante d'un discours sur l' *« état de la France »* qu'il concluera sur un nouvel appel à l' *« unité »* autour de l' *« admirable visage de la patrie »*.

M. Mitterrand a fait son choix : il montrera la *« bonne direction »*, le moment venu, comme il l'a dit le 16 janvier à Antenne 2.

JEAN-YVES LHOMEAU.

(Lire la suite page 8.)



DANS L'OPPOSITION

Deux contre un

« J'ai deux anciens premiers ministres : le premier m'a poignardé ; le second a piétiné mon cadavre. Mais il est vrai que je devais quelque chose au premier, alors que le second me doit tout. » Cette confidence que l'un de ses proches prête à M. Giscard d'Estaing résume à la fois les sentiments de l'ancien chef de l'Etat sur un passé récent, et sa stratégie pour le proche avenir. Celle-ci est *simple : deux contre* un ! C'est, à l'évidence, l'axe Giscard-Chirac qui domine l'opposition.

La clôture, dimanche, par M. Giscard d'Estaing, des travaux du très chiraquien Club 89 devrait l'illustrer avec éclat. Plus discrètement, mais tout aussi efficacement, les deux hommes s'étaient concertés avant la prestation télévisée de M. Chirac, au début de la semaine. M. Barre, lui, *reste seul* à bord de l'*Impavide*, ce bateau dessiné pour lui par Faizant, lorsque l'actuel député du Rhône régnait à Matignon.

Officiellement, deux thèmes – l'union, la cohabitation – constituent le corps du délit. M. Barre n'adhère pas à la forme d'union qui lui est proposée et ne reconnaît aucune prééminence à ceux – MM. Giscard d'Estaing et Chirac – qui aspirent à la diriger. Ceux-là considèrent en outre, à l'inverse de M. Barre, que des élections législatives ne peuvent défaire une élection présidentielle. Le chef de l'Etat, fut-il socialiste, peut donc, selon eux (et selon la Constitution), rester en place après une victoire de l'opposition en 1986.

En fait d'union, celle-ci existe sur la proposition suivante : MM. Giscard d'Estaing et Chirac cherchent à isoler M. Barre, lequel entend bien se différencier des deux autres.

J.-M. COLOMBANI.

(Lire la suite page 9.)

RFA : la troisième génération terroriste

Après l'assassinat d'Ernst Zimmermann les autorités apparaissent désarmées devant la nouvelle offensive de la Fraction armée rouge

De notre correspondant

Bonn. – L'assassinat, le vendredi 1er février dans la banlieue munichoise, de l'industriel Ernst Zimmermann correspond à une nouvelle phase de la dernière offensive de la Fraction armée rouge en Allemagne fédérale, montre combien les responsables de la lutte antiterroriste, malgré les moyens dont ils disposent et les fichiers qu'ils ont constitués, restent désarmés. Depuis le mois de juillet dernier, ils connaissaient pourtant les intentions de la RAF. Par le plus grand des hasards, la police était tombée, à Francfort, sur les plans de l'opération. A l'occasion de l'arrestation de cinq suspects, on avait en effet découvert dans un appartement, non seulement un appel à la reprise du combat, mais également les plans d'installations militaires de l'OTAN et de la Bundeswehr, ainsi qu'une liste de plusieurs centaines de personnalités. Parmi celles-ci figurait le nom de M. Zimmermann, qui ne paraît cependant pas avoir été considéré comme l'un des plus menacés.

Début décembre, les terroristes emprisonnés, au nombre d'une trentaine, auxquel sont venus s'associer quelques sympathisants, ont déclenché une grève de la faim générale, sous prétexte de revendiquer le statut de prisonnier politique. Ce n'est pas la première grève de la faim des détenus de la RAF ; mais celle-ci s'accompagne cette fois d'une mobilisation de toutes les réserves de l'organisation.

Des attentats à l'explosif, des incendies criminels éclatent aux quatre coins de la République fédérale, contre des installations militaires, des usines, des symboles de la présence alliée en RFA. Ils sont attribués, non plus au noyau dur de l'organisation, mais à sa mouvance directe, dont les militants, estimés à environ deux cents, sont *difficilement repérables*. Malgré quelques arrestations et la *mort accidentelle* d'un des poseurs de bombes à Stuttgart, la police assiste, impuissante, à la mise en œuvre du plan prévu.

HENRI DE BRESSON.

(Lire la suite page 7.)

L'hérésie des grands emprunts d'Etat

Les appels systématiques à l'épargne pour financer le déficit budgétaire sont-ils vraiment de bonne politique ?

Le gouvernement français a lancé, vendredi 1er février, le premier emprunt de l'année 1985, d'un montant de 15 milliards de francs répartis en deux tranches, l'une d'une durée de sept ans, à taux fixe (11 %), l'autre d'une durée de douze ans, à taux révisable *(voir page 19)*. Cette émission survient à un moment de grande incertitude sur l'évolution des taux en Europe à la suite du relèvement, jeudi, *par l'institut* d'émission allemand (Bundesbank), de son taux pour les avances sur titres (taux Lombard) et de l'attaque sur la livre sterling qui a obligé les autorités britanniques à remonter brutalement le coût du crédit.

C'est peut-être dans le domaine réputé hautement technique de la gestion des finances publiques et des opérations du Trésor que les mythes ont la vie la plus dure, et partant, les effets les plus néfastes, quoique rarement rapportés à leur cause. Le *problème est encore compliqué* par le fait qu'il s'agit d'une matière où la gauche au pouvoir cherche spontanément ses modèles dans la droite, mais où les représentants de cette dernière les plus réputés pour leur bonne gestion sont loin de n'avoir légué que de bonnes habitudes.

La récente publication des statistiques relatives à l'activité, l'an dernier, du marché obligataire semble confirmer à la fois l'essor continu de l'épargne à *long terme* et la part plus importante prise par cette dernière dans le financement du déficit budgétaire. C'est 250 milliards de francs, ou peut s'en faut, qui auront été drainés par ce biais l'année passée, contre un volume total d'émissions égal à 198 milliards de francs en 1983, soit une progression d'une cinquantaine de milliards. En 1979, ce dernier *chiffre formait* les *quatre* cinquièmes de la valeur de toutes les obligations *émises pendant l'année* entière. C'est dire avec quelle *rapidité ce marché s'est développé*.

De cette collecte, le Trésor aura pris largement sa part. Le montant total des emprunts d'Etat se sera élevé en 1984 à 85 milliards (contre *51 milliards en 1983*). *Voilà une* somme qui représente presque la moitié de ce qu'on appelle le « besoin de financement des administrations publiques », soit, pour simplifier, le déficit cumulé de l'Etat (144 milliards), des collectivités locales, de la Sécurité sociale, et des grandes entreprises nationales du secteur dit « non concurrentiel » (EDF, chemins de fer, etc.).

Parmi les mesures les plus importantes *qu'il* avait, selon lui, prises pour assainir la situation économique et *financière* du pays, M. Raymond Barre citait, en toute première place, *outre une politique* budgétaire restrictive, le fait que le déficit, contenu *« dans des limites modestes »*, avait été financé *« par un appel accru à des ressources d'épargne longue »*.

PAUL FABRA.

(Lire la suite page 17.)

Dates

RENDEZ-VOUS

Dimanche 3 février. – *Washington :* visite de M. Roland Dumas, ministre des relations extérieures.
Pérou : séjour du pape Jean-Paul II (jusqu'au 5).

Lundi 4 février. – *Bonn :* visite de M. Laurent Fabius.
Paris : visite du président camerounais, M. Paul Biya.

Mardi 5 février. – *Genève :* rencontre des chefs des diplomaties espagnole et britannique, MM. Moran et Howe, sur Gibraltar.
Pologne : reprise du procès de Torun.

Vendredi 8 février. – *Corée du Sud :* Retour de M. Kim Dae-Jung, dirigeant de l'opposition.
Philippines : reprise du procès du général Ver.
Paris : visite du président de la Confédération helvétique.

Dimanche 10 février. – *Etats-Unis :* visite du roi Fahd d'Arabie saoudite.

SPORTS

Dimanche 3 février. – Championnats du monde de ski alpin à Bormio (jusqu'au 10) ; réunion internationale de natation à Boulogne-Billancourt.

Lundi 4 février. – Championnats d'Europe de patinage artistique à Göteborg (jusqu'au 9) ; tournoi de tennis de Delray Beach (jusqu'au 17).

Samedi 9 février. – Coupe de France de football (trente-deuxièmes de finale) ; cross-country de *l'Équipe* au Tremblay ; challenge Monal à l'épée (stade Courbertin) ; Salon autos et motos de course (porte de Versailles, jusqu'au 17).

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 500.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	644 F	915 F	1 150 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	674 F	1 309 F	1 913 F	2 480 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE/LUXEMBOURG/PAYS-BAS	386 F	734 F	1 050 F	1 330 F
II. – SUISSE, TUNISIE	491 F	944 F	1 365 F	1 750 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 6 dr. ; Tunisie, 650 m. ; Allemagne, 2,60 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 35 fr. ; Canada, 1,60 $; Côte-d'Ivoire, 450 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 150 pes. ; E.-U., 1,10 $; G.-B., 65 p. ; Grèce, 75 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 2 000 L. ; Liban, 475 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 35 f. ; Norvège, 10 kr. ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,70 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

IL Y A QUARANTE ANS, YALTA

Comment fut amputée l'Europe

Depuis le Nouvel An de 1945, tous les corps de métiers trimaient, sous bonne garde, pour rendre Livadia présentable. Avant de lâcher pied, la Wehrmacht avait mis à sac cette coquette station balnéaire au sud de Yalta : les villas, les jardins descendant vers la plage de sable fin, surtout le palais pseudo-Renaissance bâti pour Nicolas II, reconverti en sanatorium par la direction des syndicats, et où les trois Superpuissants devaient tenir conseil.

Roosevelt et *Churchill*, accueillis par Molotov, atterrirent à Saki, près d'Eupatoria, le lieu de débarquement des forces franco-anglaises en 1854. Roosevelt – il allait mourir deux mois plus tard – était si épuisé que la séquence le montrant descendant d'avion sera coupée dans le film projeté en URSS ; et il restait encore quelque 80 kilomètres à rouler parmi les nids-de-poule comblés à la va-vite. Staline abhorrait les transports aériens. Il quitta son train spécial au terminus et, après une quarantaine de kilomètres, en virages à donner le tournis, rejoignit ses invités comme ils commençaient à attendre.

Le lendemain, 4 février, par temps de saison, ensoleillé mais frais – des plaques de neige marbraient les montagnes alentour, – s'ouvrit la conférence dite de Yalta, *que l'histoire officielle, en* URSS, continue d'appeler « de Crimée ». Elle allait durer une semaine tout juste. Le communiqué final, rédigé en style chaleureux, comportait six points : Conditions imposées à l'Allemagne ; Nouvelle organisation internationale (la future ONU) ; Déclaration sur l'Europe libérée ; Cas de la Pologne ; Conférences de coordination (création du conseil des ministres des affaires étrangères) ; Situation de la Yougoslavie. On s'était, en somme, mis d'accord sur les lendemains de la victoire.

Staline en bonne posture

Encore fallait-il la remporter. Moins d'un mois plus tôt, Churchill avait lancé à Staline un SOS quelque peu affolé. Le commandement allié, câblait-il, le 6 janvier, se trouve dans une *« situation critique »*. Face aux contre-attaques allemandes des Ardennes à l'Alsace, Eisenhower risque de devoir *« prendre à tout instant des décisions graves »*. Le message se terminait par : *« Pouvons-nous compter sur une grande offensive russe ?... A mon avis, le temps presse. »*

Le destinataire avait promis. Et tenu parole. Le 12 janvier, il avait relancé l'armée rouge à l'assaut. Les conditions étaient exécrables : les tempêtes de neige clouaient l'aviation au sol. Mais les divisions de la Wehrmacht rameutées d'ouest en est, la Prusse envahie, la Pologne ratissée d'outre en outre, l'Oder atteint, la route de Vienne ouverte, Budapest sur le point de succomber, trois semaines de coûteuses percées, mettaient Staline en posture confortable pour discuter.

« Vu la situation militaire, écrira Stettinius, alors secrétaire d'État, *il n'était pas question de ce que les États-Unis et la Grande-Bretagne pourraient permettre aux Russes..., mais de ce que ces deux pays pourraient leur faire admettre. »* Or Staline, si parfois il se fâcha (mais il commandait ses colères et ne s'y abandonnait pas), s'abstint de tenir la dragée haute à ses interlocuteurs. Tout à l'inverse, il leur laissa l'impression d'*avoir concédé plus qu'il* n'obtint. Et le même Stettinius n'hésite pas à qualifier Yalta de *« triomphe diplomatique »* pour Washington et pour Londres.

De fait, Staline avait consenti que toutes les Républiques de l'URSS ne fussent pas représentées à l'ONU, mais seulement la Biélorussie et l'Ukraine. Surenchérir, pour se donner les gants de céder, se pratique depuis que les marchés existent. Il s'était résigné à admettre que la France reçût une zone d'occupation en Allemagne. Outre que son opposition rassurait les deux autres au sujet de son traité avec de Gaulle, il est certain qu'il ne pardonnait pas aux Français le désastre de 1940, qui avait accéléré l'invasion de l'URSS par Hitler son allié.

Il avait accepté des élections libres dans tous les pays occupés par ses armées. Non seulement *il* n'avait pas insisté pour le transfert immédiat à la Pologne des terres allemandes qu'elle aurait prétendument possédées au Moyen Age (*« A ce compte,* avait objecté Roosevelt, *les Anglais seraient en droit de réclamer les Etats-Unis »*), mais il était tombé d'accord pour qu'une réunion à trois – Molotov, l'ambassadeur américain Harriman et l'ambassadeur britannique Clark-Kerr, – *« réorganisât »* le gouvernement de Varsovie, trop ouvertement communiste. Surtout, il s'était engagé, après marchandage, à entrer en guerre contre le Japon trois mois après la capitulation de l'Allemagne. Et Roosevelt comme Churchill tenaient particulièrement à cette clause, pour l'instant secrète, estimant – la bombe atomique existait alors en épures seulement – que, sans l'*intervention* russe, le conflit du Pacifique risquait de se prolonger.



ROUIL.

Le mythe du « partage »

Plus tard, on accusera Roosevelt, miné par la maladie et aveuglé par le *« charme »* de Staline, de lui avoir en échange concédé le partage de notre continent en deux blocs, situation dont il faudrait sortir pour retrouver le fameux équilibre européen (jadis source de tant de guerres, à commencer par celle de Trente Ans). Comme beaucoup d'idées reçues, celle-ci n'est pas innocente : depuis des décennies, elle sert à excuser toutes les reculades de l'Occident devant Moscou. Mais, s'il est humain de se chercher des alibis dans l'histoire, encore conviendrait-il de ne pas lui infliger d'entorses trop cruelles.

Tout d'abord, « blocs » est un pluriel fautif. On ne le répétera jamais trop : il n'existe qu'un seul bloc, le bloc soviétique, cimenté par la discipline communiste et appartenant à l'ensemble euro-asiatique dominé par l'URSS. Aussi n'existe-t-il qu'une Europe, l'Europe jusqu'à l'Elbe, l'Europe à construire.

Quant au partage prétendument convenu à Yalta, aujourd'hui que les souvenirs de témoins, l'accès aux documents d'archives et les travaux d'érudits ont rendu les délibérations de la Conférence de Crimée aussi transparentes que celles du Congrès de Vienne, on peut seulement s'étonner que la version mythique continue de trouver audience.

Confier à la conférence internationale de San-Francisco le soin d'entériner la charte des Nations unies, imposer aux grandes puissances la règle de l'unanimité pour les décisions du Conseil de sécurité, coiffer par un organisme de contrôle les zones d'occupation en Allemagne, s'entendre pour que l'URSS participe à la victoire sur le Japon, ouvrir de commun accord le gouvernement polonais à des ministres démocrates, laisser au suffrage universel le choix du régime à instaurer dans les pays libérés, tout l'édifice diplomatique construit à Yalta témoigne au contraire d'un ferme propos de préserver, dans la paix future, la solidarité du temps de guerre. Loin qu'il ait été question de créer des chasses gardées, on s'est efforcé d'écarter toute menace de division entre l'Est et l'Ouest.

Mais Staline n'en a été nullement dérangé. La règle d'unanimité au Conseil de sécurité pouvait et allait devenir un droit de veto fort pratique (1). En pourboire pour son aide dans la guerre du Pacifique, il s'était fait promettre les territoires perdus par Nicolas II à la suite de la guerre russo-japonaise de 1904. On lui avait reconnu – sauf restriction mentale pour les pays baltes – les possessions acquises grâce à son pacte avec Hitler. Et, s'il avait souscrit à la Résolution finale proclamant que *« nos gouvernements ont assumé un devoir sacré envers nos peuples (...) en poursuivant et en élargissant notre coopération »*, il avait, de ce devoir comme de cet élargissement une conception très personnelle.

Savoir lire une carte

Sans être *« le plus grand génie militaire de tous les temps »* qu'on encensa de son vivant, Staline (à l'encontre de ce que racontera Khrouchtchev) savait lire une carte, évaluer les rapports de forces entre effectifs engagés, et tirer les conclusions politiques des opérations en cours. Dès 1943, la victoire de Koursk – le vrai tournant de la guerre – et l'ajournement du second front – qui va obliger la troupe à se battre chèrement – lui ouvrent une perspective : pousser le plus avant possible en Europe ; non plus seulement reconquérir, mais conquérir (2).

Au moment de Yalta, l'URSS a huit groupes d'armées engagés dans la bataille d'Allemagne, et Eisenhower trois seulement. Les Anglo-Américains, à peine remis de l'alerte de l'hiver, n'ont pas encore sauté le Rhin ; les avant-gardes russes sont à moins de 100 kilomètres de Berlin. A la différence de ce qui s'était passé lors du pacte germano-soviétique, Staline n'a aucun besoin de lotissement par contrat.

L'armée rouge occupe à peu près toute l'Europe orientale, mord sur l'Europe centrale, avance en Allemagne, et la suite des opérations assure des percées encore plus profondes. Ce sont des conditions suffisantes. Le reste ira de soi. Le reste, c'est-à-dire la vassalisation des pays où, en fin de partie, se trouvera cette armée. Même des élections libres ne seront pas une gêne : en bonne doctrine léniniste, le parti constitue l'avant-garde des masses ; point n'est donc besoin qu'il obtienne la majorité pour les convertir au communisme.

L'Europe réduite à un moignon n'a pas été une décision de Yalta, mais le résultat politique d'une situation militaire : les Alliés occidentaux avaient débarqué trop tard. Et ce retard ne pouvait plus être rattrapé. Par suite notamment du désaccord entre deux stratégies : l'une, économe du sang de la troupe ; l'autre, à qui l'état des esprits et des mœurs permettait de ne pas prendre les pertes en compte.

C'est d'ailleurs pourquoi, en URSS, l'opinion viscérale, celle qui n'a pas besoin de la propagande pour aller dans le sens de la propagande, a toujours, sauf une minorité infime, soutenu les gouvernants dans la répression des sursauts d'indépendance qui secouent, de temps à autre, les protectorats européens : le peuple russe tient la sujétion des pays appelés frères pour le prix du sang versé par la Russie.

L'unanimité – probablement sincère, – qui s'est faite à Yalta sur des problèmes estimés essentiels, recouvrait en fait des projets parfaitement antagonistes. Pour les Occidentaux, conscients que l'ennemi commun était l'unique ciment d'une coalition qui menaçait de voler en éclats avec la victoire, les accords conclus pouvaient empêcher, au moins éloigner la rupture. Pour Staline, sûr que le temps jouait en sa faveur (d'où l'attachement aux *« décisions de Crimée »*, qu'il opposera aux arguties gaulliennes concernant la compatibilité de Yalta avec le traité franco-soviétique), ces accords ne faisaient pas obstacle à ses plans de conquête. Et il allait en administrer la preuve.

Moins de quinze jours après le communiqué final, Vychinski s'envolait pour Bucarest. Des manifestations d'un remarquable synchronisme venaient d'éclater dans plusieurs villes de Roumanie : les travailleurs exigeaient de leur roi le renvoi de son président du conseil. Moscou s'était certes engagé à la non-ingérence ; encore convenait-il d'expliquer au jeune souverain ce que voulait son peuple. Vychinski avait l'expérience de ce genre de mission : en juin 1940, c'est lui qui avait présidé au *« rattachement volontaire »* de la Lettonie. En un tournemain, Michel Ier se vit doté d'un gouvernement de *« concentration des forces démocratiques »* avec quatre ministres communistes.

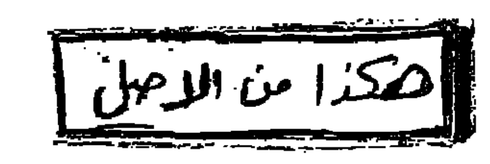
Peu après, Staline faisait arrêter en Pologne, sous prétexte de terrorisme, les chefs de la résistance à l'occupation nazie. Benes allait bientôt confier à son ambassadeur à Moscou la présidence d'un cabinet de « Front national », dont sept portefeuilles étaient détenus par le Parti communiste tchécoslovaque. En Bulgarie, le « Front de la patrie » fusillait consciencieusement les anciens régents, ministres, généraux et autres mauvais sujets du tsar Siméon afin d'inculquer de sages principes à ce monarque de huit ans, provisoirement laissé sur le trône de ses ancêtres.

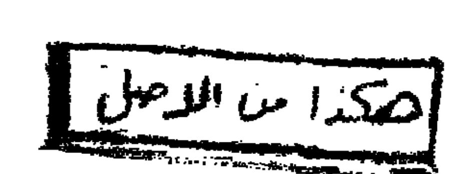
Les accords de Yalta n'avaient rien stipulé concernant la construction du « camp socialiste ».

JEAN CATHALA.

(1) Initialement le droit de veto ne pouvait être invoqué par une puissance impliquée dans un conflit. Très rapidement cependant cette règle tomba en désuétude (NDLR).

(2) Voir l'article de Jean Laloy : « Aux origines de la division de l'Europe » (*Revue des études slaves*, liv. 3, 1982), ainsi que, du même auteur : « La légende de Yalta » (*Projet*, nº 163, mars 1982).





Étranger

La visite de Jean-Paul II au Pérou

Jean-Paul II, qui a visité vendredi 1er février un bidonville peuplé d'un demi-million de personnes à Guayaquil, le port équatorien de la côte Pacifique, est arrivé dans la soirée à Lima, capitale du Pérou, première escale d'une visite qui doit durer cinq jours. Dans son premier discours, Jean-Paul II a nettement mis en garde les prêtres contre les « risques » de la théologie de la libération, dont les principaux responsables sont péruviens. « Non aux idéologies qui passent », a déclaré le pape devant une foule énorme rassemblée sur la place d'Armes, devant le palais présidentiel. Jean-Paul II devait se rendre le samedi 2 février à Arequipa, dans le Sud, où les syndicats pro-communistes ont décrété une grève générale afin de protester contre les hausses de prix. Dimanche 3, le pape est attendu à Ayacucho, dans les Andes, le fief du mouvement insurrectionnel armé Sentier lumineux. Jean-Paul II ne restera qu'une heure dans cette cité et ne quittera pas l'aéroport.

« Non aux idéologies qui passent »
a déclaré le pape à Lima

De notre correspondante

Lima. – Quelques heures seulement après son arrivée au Pérou, Jean-Paul II élève une mise en garde contre les risques de la théologie de la libération, soulignant la menace de division qu'elle fait peser sur l'Eglise et appelant les religieux à retrouver leur « identité ».

Au Pérou se posent de manière plus dramatique qu'ailleurs les problèmes que le pape a déjà rencontrés au Venezuela et en Equateur (crise des valeurs de la famille, et pauvreté). En outre, il y a la violence terroriste. Au Pérou, le pape sera confronté à la réalité sociale dans laquelle est née, au début des années 70, la théologie de la libération qui est, aux yeux du Vatican, une grave déviation doctrinale, et dont les implications sont un défi à son autorité.

Au milieu d'un service d'ordre imposant, Jean-Paul II a prononcé devant les prêtres et les religieuses rassemblés aux côtés d'une foule immense sur la place d'armes un discours argumenté sur la théologie de la libération.

Ayant souligné que l'unité de l'Eglise se fait dans chaque diocèse autour de son évêque, « *pasteur légitime* » qui est comme la branche d'un tronc uni au « *pasteur universel, évêque de Rome et successeur de Pierre* », Jean-Paul II a déclaré : « *Ne permettez aucune tentative de sécularisation de votre vie religieuse, ni aucune implication de celle-ci dans des projets socio-politiques qui doivent lui rester étrangers. Et n'oubliez pas non plus de témoigner de l'actualité du projet intégralement chrétien dans la société et le monde d'aujourd'hui.* »

« *Aussi*, a poursuivi le pape, *vous devez éviter ce qui pourrait faire penser qu'il existe dans l'Eglise une double hiérarchie et un double magistère. (...) Ne soyez jamais le véhicule d'incertitude, mais de la certitude de la foi. Transmettez sans cesse la vérité que proclame l'Evangile. Non aux idéologies qui passent.* » Jean-Paul II a conclu son message en invitant à « *travailler sans trêve à la promotion de l'homme et à sa libération du péché et de l'injustice* », mais aussi à suivre « *les orientations justes données par vos évêques dans leur récent document sur la théologie de la libération* ».

Une référence au document dans lequel l'épiscopat péruvien a confirmé « *sa pleine et unanime adhésion* » au texte de la Congrégation pour la doctrine de la foi consacré à la théologie de la libération.

C'est la première fois depuis le début de ce voyage que Jean-Paul II traite de manière aussi explicite de la théologie de la libération. Dans son avion, répondant à des questions des journalistes qui l'accompagnent, il avait déclaré : « *La théologie de la libération est un concept qui n'intéresse que peu de gens. Je vais en Amérique latine avant tout pour parler aux hommes.* » A Cuenca, en Equateur, ville universitaire de profonde tradition catholique, Jean-Paul II n'avait fait aucune allusion dans son homélie au débat qui secoue le monde chrétien et dont certains membres sont partisans des thèses de « l'Eglise des pauvres ».

Au Pérou, son message a un sens précis : dans le contexte actuel, l'Eglise doit éviter même « *ce qui pourrait faire penser* » qu'il existe une double hiérarchie ecclésiastique. La référence qu'a faite Jean-Paul II au document des évêques péruviens – jugé à Rome avec une certaine méfiance malgré l'adhésion qu'il exprime aux thèses du Vatican car il souligne aussi certains aspects positifs de la théologie de la libération – est tempérée par le ton ferme de son discours. « *Le peuple de Dieu* » ne doit pas « *perdre son identité ni subordonner l'Evangile à des catégories politiques ou sociologiques. C'est la responsabilité de tous et d'abord des prêtres de veiller à ce que l'Eglise ne perde pas son visage authentique* ».

NICOLE BONNET.

Ayacucho, « le coin des morts »...

Le crucifix côtoie la faucille et le marteau sur la pierre tombale peinte en rouge d'Edith Lagos, « commandante » d'un front de guérilla du Sentier lumineux, tuée par la police il y a deux ans. Elle n'avait pas encore vingt ans...

Les militants du Sentier lumineux ne sont pas orthodoxes. Leur marxisme est plaqué sur leur foi et sur leurs traditions. Leur leader, le « camarade Gonzalo », a « interprété » l'enseignement de Mao tout comme le « douloureux Seigneur Jésus-Christ » coexiste avec les divinités indiennes qui règnent sur les Andes, qui hantent les montagnes et les fleuves.

Chaque fête populaire est une manifestation de syncrétisme. Pour les semailles, la saison des pluies ou le déblayage des canaux d'irrigation, les indigènes marient croyances magiques et religieuses. Personne ne s'étonne, à Ayacucho, lorsque les célèbres danseurs de cisailles invoquent le « *taytallay juanikillo* », (le diable, mon père), avant de se lancer dans leurs pirouettes acrobatiques, dédiées à Notre-Dame des Neiges ou à Jésus de Nazareth.

La célébration de la semaine sainte, à Ayacucho, la « ville des églises » (trente-huit pour cinquante mille habitants), c'est dix jours de ferveur religieuse pendant lesquels les Indiens revivent le drame de la Passion, priant en quechua ou observant un silence de mort au passage du Saint-Sépulcre, une bougie entre leurs mains jointes. Certains pénitents escortent même la Vierge des douleurs, des aiguilles de cactus plantées dans la chair. Mais entre deux processions, ils reviennent aux transactions commerciales, copieusement arrosées d'eau-de-vie. Superstitieux, les Indiens supplient des saints vêtus de brocart et couronnés de diamants et se prosternent devant des autels d'or et d'argent.

Le département d'Ayacucho est une des régions les plus misérables du Pérou. Dans les campagnes, où vivent les deux tiers de la population, on se nourrit de patates et de riz. La moyenne de vie n'est que de quarante-cinq ans, inférieure même à celle du Bangladesh. Le taux de mortalité infantile est de cent quatre-vingt-dix-sept pour mille. Deux personnes sur trois sont analphabètes...

Quatre ans de guérilla

Le clergé, de loin le plus conservateur du pays, a toujours prêché la résignation. Et les habitants ont vécu à genoux, endormant leurs souffrances à coups de prières, d'alcool ou en chantant les complaintes qui parlent toujours d'abandon ou de départ.

Quatre ans de guérilla, de terrorisme..., une réplique plus que musclée des forces de l'ordre depuis janvier 1983 : Ayacucho mérite plus que jamais son nom, quechua, qui signifie « le coin des morts ». Six mille morts ; un millier de « détenus-disparus ». A côté du cimetière où sont enterrées Edith Lagos et des dizaines de victimes plus anonymes, l'orphelinat abrite huit cents enfants sans famille. Mais Jean-Paul II ne connaîtra ni le cimetière, ni l'orphelinat, ni même la ville des trente-huit églises.

Cent cinquante soldats sont déjà sur place en renfort à l'aéroport d'Ayacucho pour assurer sa sécurité, sur la piste même d'où il prononcera son homélie. Le premier ministre, M. Luis Percovich, a annoncé que l'état d'urgence et les mesures d'exception ne seront pas levés à l'occasion de la visite d'une heure du souverain pontife : « *Bien au contraire, il faut redoubler de vigilance* », a-t-il dit.

Il est pourtant peu probable que les guérilleros aient l'intention de s'attaquer à Jean-Paul II. Ne sont-ils pas chrétiens ? L'évêque d'Ayacucho, Mgr Richter Prada, a déclaré l'année dernière : « *Ceux qui arpentent les crêtes, dans les ténèbres, n'ont jamais engagé une action contre l'Eglise. Ils luttent contre des siècles d'injustice et contre l'abandon du gouvernement central.* »

N. B.

● PRÉCISION. – Une erreur matérielle a dénaturé le sens de l'article sur le Pérou (*le Monde* du 2 février). Il fallait lire : « *Les Etats-Unis envisagent de doubler leur assistance militaire pour moderniser l'équipement des forces de l'ordre engagées dans une lutte impitoyable contre les guérilleros, particulièrement déterminés, du Sentier lumineux. Mais le Pérou a bien davantage besoin d'une aide économique et surtout de la compréhension internationale pour le rééchelonnement de sa lourde dette extérieure* » (13 milliards de dollars).

Guatemala

● *Le gouvernement invite Amnesty International.* – Le gouvernement guatémaltèque a invité l'organisation humanitaire Amnesty International à venir enquêter sur la situation des droits de l'homme au Guatemala, a indiqué vendredi 1er février le ministre des affaires étrangères, M. Fernando Andrade. Amnesty International a fait état à plusieurs reprises de violations des droits de l'homme dans ce pays. Ces accusations ont été rejetées par les régimes militaires qui se sont succédé au Guatemala, dont celui du général Oscar Mejia, au pouvoir depuis août 1983. De source gouvernementale, on estime que des progrès ont été réalisés dans ce domaine et qu'il est « *très important* » qu'une délégation d'Amnesty soit autorisée à enquêter sur place. – (*AFP.*)

MALGRÉ SON SOUCI DE MÉNAGER PARIS

New-Delhi a voulu faire preuve de fermeté

De notre correspondant

New-Delhi. – Le gouvernement indien est formel : on ne badine pas avec la dignité nationale. Tel est en substance le sens qu'il faut donner à cette étrange affaire : vendredi après-midi 1er février, un porte-parole du gouvernement indien a annoncé le départ de l'ambassadeur de France en poste (nos dernières éditions du 2 février), alors que tard dans la soirée, à l'ambassade, on prétendait toujours tout ignorer de la chose. Pourtant, si on se refuse au moindre commentaire à la mission française à Delhi, du côté indien on prend des gants.

Le laconique commentaire officiel parle, en effet, uniquement du « *withdrawal* » (retrait) de M. Serge Boidevaix, ambassadeur de France, à la suite d'un entretien de l'ambassadeur indien en poste à Paris, M. Narendra Singh, et du ministre des relations extérieures, M. Roland Dumas. Le mot « *rappel* » n'est pas employé. De même, à aucun moment n'a-t-on officiellement fait un rapprochement direct entre ce « *retrait* » anticipé de M. Boidevaix et l'affaire d'espionnage qui, le 20 janvier, a provoqué le rappel exigé par l'Inde de l'attaché militaire adjoint de la mission française, le colonel Alain Bolley.

Le choix des termes employés – « *rappel* » français et « *retrait* » indien, – ainsi que la promotion impromptue de M. Boidevaix à un poste important au Quai d'Orsay, ne trompent cependant personne. On pense, en effet, ici que si l'Inde entend faire preuve de fermeté dans cette affaire, le gouvernement de M. Rajiv Gandhi ne souhaite pas malgré tout une trop grave détérioration des relations avec la France. D'où le souci de ménager Paris tout en faisant bien sentir à qui de droit que l'Inde n'acceptera jamais la répétition d'un pareil scandale, où l'on aurait vu des dizaines de kilos de documents passer des tiroirs secrets du premier ministre aux mains des services secrets français (voire de la CIA, du KGB, etc., selon la volée d'hypothèses émises au lendemain du départ du colonel Alain Bolley), en transitant par les photocopieuses à une roupie la feuille au marché du coin.

Aux yeux de la presse indienne, il ne fait guère de doute que le « *retrait* » officiel de l'ambassadeur français fait suite à une requête du gouvernement indien, non satisfait du simple rappel du colonel Bolley face aux chefs d'accusation qui auraient été dressés contre lui. Ainsi M. Boidevaix a-t-il été appelé à prendre sur lui la responsabilité morale de l'affaire afin d'apaiser New-Delhi. Selon certains journaux, la présence à New-Delhi de l'attaché militaire français, le colonel Jean-Michel Milliot, aurait aussi été remise en question.

L'attitude officielle adoptée par le gouvernement tout au long de cette affaire où la France est en cause contraste singulièrement avec le traitement réservé en pareilles circonstances à d'autres « *puissances occidentales* » qui, pour une raison ou une autre, ont eu le malheur de froisser la susceptibilité indienne. On se rappelle qu'il a suffi que la BBC ou que l'ambassadeur américain aient prononcé quelques mot de travers pour que les ambassades des *deux pays soient assillies par un flot* continu de manifestations, conséquence plus ou moins spontanée de l'outrage officiel. Ainsi, la Grande-Bretagne a-t-elle pâti des représailles économiques, prises au temps du premier ministre Indira Gandhi, pour « *punir* » Londres de son manque de « *compréhension* » sur l'affaire des extrémistes sikhs résidant en Angleterre et dont l'Inde réclame l'extradition. Cette « *mauvaise volonté* » britannique a coûté à la Grande-Bretagne le report de la visite du ministre anglais de la défense, Sir Michaël Heseltine.

Les retombées commerciales

En attendant, les spéculations vont bon train sur les retombées commerciales de l'affaire Bolley. La réserve apparente du gouvernement indien est généralement perçue comme un signe favorable pour la France, qui négocie actuellement plusieurs contrats d'armement d'importance majeure.

Si, chez les concurrents de la France, on se refuse à toute manifestation de satisfaction sur « *l'embarras de Paris* », on est loin de rester inactif. Le principal responsable britannique des ventes en matière de défense, Sir James Blythe, vient en effet d'arriver à New-Delhi dans l'espoir de consolider la position britannique.

Si les relations franco-indiennes traversent bien en ce moment une période difficile, on saura d'ici quelques semaines si l'affaire Bolley a fait capoter le travail de rapprochement entre les deux pays, entrepris au lendemain de l'entrée en fonctions de M. François Mitterrand. Normalement, le choix d'un nouvel ambassadeur à New-Delhi devrait être connu d'ici un mois. De source indienne officieuse, on indique qu'au-delà de ce délai il serait effectivement possible de parler d'une dégradation réelle. En outre, on attend de voir si M. Rajiv Gandhi, comme prévu, ira à Paris en juin pour assister à l'inauguration du Festival de l'Inde (en 1984, Indira Gandhi s'était elle-même déplacée pour ouvrir le Festival de l'Inde à Londres). De source officielle, on se borne à dire que ce voyage en France « *n'a jamais été formellement annoncé* ».

(*Intérim.*)

M. BOIDEVAIX EST NOMMÉ SECRÉTAIRE GÉNÉRAL ADJOINT DU QUAI D'ORSAY

Le porte-parole du ministère des relations extérieures a annoncé simultanément, vendredi soir 1er février, le prochain retour à Paris de M. Serge Boidevaix, ambassadeur de France en Inde, et sa nomination au poste de secrétaire général adjoint du Quai d'Orsay, en remplacement de M. Jacques Martin, qui bénéficie d'un congé spécial.

[Né le 15 août 1928, à Aurillac (*Cantal*), *M. Serge Boidevaix* est sorti en 1953 de l'Ecole nationale d'administration. Il a été successivement en poste à l'administration centrale, puis, notamment, à Washington et à Bonn. De 1969 à 1973, il est conseiller technique au cabinet de M. Michel Debré, ministre d'État chargé de la défense nationale. D'avril 1973 à mai 1974, il est directeur adjoint, puis directeur, du cabinet de M. Michel Jobert, ministre des affaires étrangères. Il est ensuite, de mai 1974 à août 1976, conseiller pour les affaires internationales de M. Jacques Chirac, premier ministre.

Nommé ambassadeur à Varsovie en 1977, il revient à Paris en 1980 comme directeur d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient. Il avait pris ses fonctions à New-Delhi au mois de décembre 1982.]

Étranger

Cambodge

Tension croissante à la frontière thaïlandaise où les Vietnamiens attaquent les positions des Khmers rouges

Bangkok *(AFP, Reuter)*. – Les forces vietnamiennes au Cambodge ont attaqué, le vendredi 1er février, des positions du maquis khmer rouge dans la région de sa base principale, près de la frontière thaïlandaise, indique-t-on de source officielle à Bangkok. Des combats s'y déroulent depuis mardi. Ils ont fait quarante et un morts et quatre-vingt-deux blessés dans les rangs des maquisards.

Un responsable du commandement suprême des forces armées thaïlandaises, qui a requis l'anonymat, a indiqué qu'une trentaine d'obus tirés par l'artillerie vietnamienne ont explosé en territoire thaïlandais, vendredi, au sud de la ville frontière thaïlandaise d'Aranyaprathet, sans faire de victime.

Sur le plan diplomatique, le chef de file de la résistance cambodgienne, le prince Norodom Sihanouk, a rejeté comme « peu utiles » des propositions vietnamiennes de solution pour la crise cambodgienne que le secrétaire général de l'ONU, M. Perez de Cuellar, lui avaient transmises le jeudi 31 janvier à Bangkok.

Le Vietnam a offert à Pékin d'engager des *« négociations secrètes sur les relations bilatérales »* pouvant inclure la question cambodgienne, a précisé le prince Sihanouk. *« La Chine,* a-t-il ajouté, *a répondu qu'elle exigerait une proclamation de retrait immédiat des Vietnamiens du Cambodge avant toute conversation. »*

Liban

Douze personnes ont été tuées par l'explosion d'une voiture piégée à Tripoli

Une cinquantaine de blessés

Douze personnes ont été tuées et une cinquantaine blessées par l'explosion d'une voiture piégée, vendredi 1er février, devant la mosquée de l'imam Ali à Tripoli, chef-lieu du nord du Liban (nos dernières éditions du 2 février). Plusieurs chrétiens figurent parmi les victimes.

Une Mercedes en stationnement, contenant environ 60 kilos de TNT, selon les estimations de la police, a explosé, à midi, à 30 mètres de la mosquée où plus de soixante-dix fidèles étaient rassemblés pour la grande prière hebdomadaire. L'explosion a provoqué une brèche dans le mur de l'édifice et la plupart des personnes tuées ou blessées ont été des passants, selon les services de sécurité.

La mosquée, située au rez-de-chaussée d'un immeuble d'habitation, dépend du mouvement d'unification islamique Al Tawhid que dirige le cheikh Saïd Chaabane. Ce dernier a mis en cause *« les juifs et leurs disciples phalangistes* (qui) *ont appris à tuer, depuis les massacres de Sabra et de Chatila et les attentats à la bombe de Beyrouth-Ouest »*.

Cet attentat survient près d'un mois après le déploiement de l'armée libanaise, à Tripoli, et le retrait des milices sunnites et alaouites de la ville, à la suite d'un accord conclu entre les deux factions rivales à Damas, en octobre dernier, sous l'égide des dirigeants de Damas. La tension était demeurée vive dans la ville et quelques heures avant l'explosion un affrontement, dans le port, entre l'armée et les miliciens de Tawhid avait fait un mort dans les rangs de ces derniers. En représailles, les miliciens islamiques avaient tiré sur une voiture de police et isolé le port en érigeant des barricades à ses principaux accès. Dix soldats, cinq employés des douanes et deux policiers y avaient été retenus pendant deux heures. – *(Reuter, AFP.)*

Washington : la garde montante

La victoire des pragmatiques

De notre correspondant

Washington. – L'apparence, d'un mandat de M. Reagan à l'autre, est à la continuité, mais tout ou presque dessine en fait un changement dont les contours sont encore incertains.

A entendre, il y a deux semaines, le quarantième président des Etats-Unis entonner, lors de sa seconde prestation de serment, son hymne familier à la paix par la force et à la grandeur américaine, on aurait pu se croire quatre ans en arrière. A ne voir, aux grands postes de commande, que des figures connues, on pourrait se dire que, si les hommes sont les mêmes, la politique le sera aussi. A constater surtout l'anémie profonde du Parti démocrate, on pourrait enfin conclure que rien n'oblige à changer de cap ce président auquel le *speaker* (démocrate) de la Chambre des représentants déclarait récemment n'avoir *« jamais, en cinquante ans de vie publique, vu d'homme plus populaire »* que lui.

Mercredi dernier pourtant, lorsque Mme Jeane Kirkpatrick a annoncé, sortant du bureau présidentiel, qu'elle quittait son poste d'ambassadeur aux Nations unies et ne prenait pas d'autres fonctions officielles, une période s'est décidément achevée. Espéré par les uns et craint par les autres, ce départ symbolise et scelle en effet la lente montée en puissance, au sein du premier cercle des collaborateurs de M. Reagan, d'un courant dont le solide conservatisme est largement coupé de pragmatisme et pour lequel elle était une bête noire.

La sérénité de M. Shultz

Un homme incarne aujourd'hui ce courant : le secrétaire d'Etat, M. Georges Shultz. Aussi incroyablement soporifique en public que drôle et fin en privé, cet ancien patron de Bechtel Corporation, puissante firme de travaux publics traitant d'égal à égal avec de nombreux gouvernements, a commencé sa carrière de chef de la diplomatie américaine en présidant au retentissant échec que les Etats-Unis ont essuyé au Liban, en 1983, devant la petite Syrie. D'autres n'auraient pas survécu à un tel fiasco, mais M. Shultz avait pour lui une inébranlable et placide sérénité et le fait, surtout, que M. Reagan ne voulait pas, en procédant à un remaniement, avouer une défaite à la veille de la campagne présidentielle. Le secrétaire d'Etat bénéficiait d'un sursis d'un an. Il a brillamment su mettre le à profit en se faisant avec succès l'artisan d'une reprise du dialogue avec Moscou que, sondage après sondage, les électeurs souhaitaient massivement. Les difficiles contacts discrets qui avaient conduit à l'entretien de septembre dernier entre MM. Reagan et Gromyko, c'est lui. Les négociations de coulisse qui ont conduit à la rencontre de Genève, c'est encore lui.

L'ambigu compromis qui a permis à cette rencontre de déboucher sur l'annonce de la reprise prochaine des pourparlers sur le contrôle des armements, c'est toujours lui, complètement lui, car, si ce républicain de toujours ne place aucun espoir de lendemains qui chantent dans le dialogue avec l'URSS, il croit en revanche que les Etats-Unis ne peuvent pas se contenter de « contenir » l'autre grande puissance et de l'ignorer. Elle existe et pèse dans le monde (M. Shultz en a fait l'expérience au Proche-Orient). Il faut donc parler avec elle, sans craindre – contrairement aux néo-conservateurs qui donnaient le ton au début du premier mandat – que le dialogue ne confère au Kremlin une trop grande respectabilité dans les opinions occidentales et qu'il ne puisse les utiliser ainsi à imposer ses conditions.

Dans l'équipe dirigeante, M. Shultz a un ami personnel : M. Donald Regan. Le nouveau secrétaire général de la Maison blanche aime moins encore moins les déclarations publiques que le secrétaire d'Etat, il fut encore un plus grand patron (à Wall Street) et a, effet de l'âge et cheveux gris, un peu la même allure que lui.

De prudents gestionnaires

M. Regan enfin a un autre ami au sommet de l'Etat : M. James Baker, qui le remplace au Trésor.

Aucun de ces trois hommes n'est nouveau, mais ils tiennent à eux trois – diplomatie, secrétariat général et finances – les plus importantes commandes. Ils n'ont surtout plus personne en face d'eux qui « fasse le poids », hormis le seul Caspar Weinberger, le secrétaire à la défense, nettement plus « dur » que M. Shultz sur les relations avec l'URSS et, paradoxalement, beaucoup plus réticent que lui sur l'emploi de la force militaire, aussi bien au Liban et à la Grenade que contre le terrorisme.

S'il n'y a pas de nouveaux arrivants de marque, les départs ont en effet totalement dispersé le groupe des tout premiers « hommes de M. Reagan ». M. Edwin Meese, conseiller sortant de la Maison Blanche, devrait devenir attorney general (ministre de la justice) sitôt qu'il aura réussi à convaincre le Sénat de son sens – très contesté – de la moralité attendue d'un serviteur de l'Etat.

M. Michael Deaver, ancien secrétaire général adjoint de la présidence et intiume de M. et Mme Reagan, va rejoindre une grande société de relations publiques, domaine dans lequel il a fait ses preuves en façonnant l'image télévisée du président. MM. William Smith, ancien attorney general, et William Clark, qui était secrétaire à l'intérieur après avoir été conseiller pour les affaires de sécurité nationale, retournent à leurs affaires en Californie.

Tous voulaient voir des horizons nouveaux (c'était aussi le cas de M. Baker) ou en revoir d'anciens, certains n'entendaient plus se contenter de leur salaire de fonctionnaire et aucun n'a été pressé de partir. Il n'y a pas eu, chez M. Reagan, décision délibérée de faire place nette, mais le fait est là : l'équipe des outsiders, celle que le président avait amenée avec lui à la Maison Blanche pour y lancer la « révolution » (conservatrice), est partie. *De facto* en tout cas, cela marque un retour à des normes plus classiques, et, si l'équipage d'hier peut, après tout, considérer que la révolution est faite, elle n'en abandonne pas moins son sort à de prudents gestionnaires qui ne font, il est vrai, qu'anticiper la fin certaine de l'épopée en 1988 – demain.

Démocrate, mais de ces démocrates plus fermement hostiles au communisme que tous les républicains réunis, Mme Kirkpatrick incarnait le dernier espoir des conservateurs de se faire directement entendre du président. Elle avait, pour une promotion, le triple atout d'être femme, démocrate et admirée de M. Reagan pour son intelligence incontestable et son succès reconnu à son poste de l'ONU. Elle s'est ardemment battue, poussant la superbe jusqu'à décommander, en novembre dernier, un rendez-vous avec le président parce qu'il avait déclaré n'avoir rien à lui proposer *« qui soit digne d'elle »*.



PLANTU.

Toute l'aile conservatrice des républicains s'est mobilisée en sa faveur en organisant, par éditorialistes amis interposés, une véritable campagne de presse en faveur de sa nomination à un poste de responsabilité de politique étrangère.

La défaite de Mme Kirkpatrick

Rien n'y a fait : aussi ample que leurs vains efforts, la défaite des conservateurs n'a d'égale que la victoire des pragmatiques. Quand Mme Kirkpatrick a pénétré, mercredi 30 janvier, dans le bureau ovale, elle savait que le tir de barrage de MM. Shultz, Baker et Regan avait été efficace et que le président ne lui proposerait pas de poste où elle eût pu vraiment peser et qu'elle eût donc pu accepter. Sans lui laisser le temps de lui faire une offre qu'elle aurait eu à refuser, elle lui a confirmé sa volonté de quitter l'ONU et lui a déclaré que tout le monde n'adhérait pas autour de lui à la politique étrangère sur laquelle il a deux fois fait campagne.

Extrêmement souriante, elle a ensuite lu aux journalistes un communiqué disant qu'elle pourra *« mieux servir le président et nos objectifs communs pour les États-Unis en retournant à la rédaction de livres et à l'enseignement »* (à l'université Georgetown, où elle est professeur de sciences politiques). *« Je pourrai m'exprimer plus clairement dans la vie privée »*, a-t-elle ajouté, annonçant ainsi, implicitement, qu'elle passait à l'opposition – non pas à M. Reagan, mais au cours nouveau.

Officiellement, les Etats-Unis n'entendent concéder aux Soviétiques, au cours des négociations sur le contrôle des armements, aucune limitation de leur programme de recherches sur la défense spatiale anti-missiles. C'est la position en faveur de laquelle M. Reagan a fermement tranché, et c'est donc celle que défendent unanimement tous ses collaborateurs, tant M. Shultz que M. Weinberger. Le fait est pourtant que le communiqué soviéto-américain signé à Genève par le secrétaire d'Etat fait état d'un accord à trouver sur les armes spatiales et les armes atomiques dans leur « interrelation ».

Cela signifie qu'il y a un lien entre les progrès sur les différents types d'armes, et, comme les dirigeants soviétiques répètent à chaque occasion qu'ils veulent obtenir l'abandon par les Etats-Unis de leur initiative de défense stratégique, cela signifie également que Washington n'a d'ores et déjà plus le choix qu'entre des concessions en ce domaine et un blocage des négociations dont l'URSS pourrait tirer le meilleur profit politique et diplomatique.

Fronde au Sénat

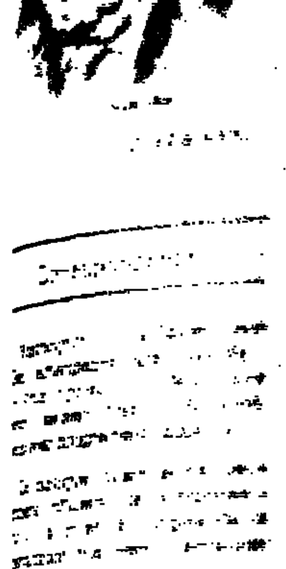
Ce que M. Reagan se résoudra à préférer au bout du compte n'est pas dit, mais la dynamique engagée pousse vers le premier terme de l'alternative. Il n'est de même toujours pas question d'augmenter les impôts pour réduire le déficit budgétaire, mais, dès lors que priorité est enfin donnée à cette nécessité et que les parlementaires vont, durant les mois à venir, batailler entre eux et avec la Maison Blanche sur les dépenses à « couper » ou à ne pas « couper », tout poussera, si ce n'est cette année, du moins la prochaine, à un relèvement de la fiscalité.

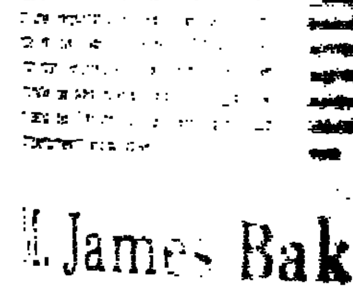
Malgré l'appui total apporté par le président à M. Weinberger, qui n'accepte qu'une modération symbolique de son budget, la progression du budget militaire – objectif sacro-saint du reaganisme – se trouve dès maintenant en butte à de dures attaques, non pas tant des démocrates, bien trop occupés par leur crise interne, que des dirigeants de la majorité républicaine du Sénat.

Son nouveau chef, M. Robert Dole, dont les ambitions présidentielles pour 1988 ne sont pas mystérieuses, polémique ouvertement à ce sujet avec M. Reagan. Les nouveaux présidents de commission mis en place après l'élection de novembre ne sont pas en reste de manifestations d'indépendance, et une fronde s'esquisse ainsi au Sénat alors que le mandat présidentiel s'ouvre à peine.

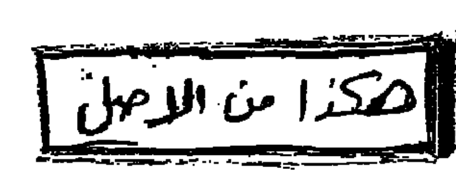
La raison en est aussi simple que profonde : si M. Reagan n'a plus rien ni à craindre ni à attendre des électeurs, ses amis politiques, en revanche, ne pensent qu'à eux. Vingt-deux sièges républicains seront en jeu dans les élections sénatoriales de 1986, et *« j'espère,* disait récemment un sénateur républicain, *que Caspar Weinberger et Ronald Reagan comprennent que nous avons besoin de leur aide »*.

BERNARD GUETTA.









Jamais président des Etats-Unis ne fut aussi populaire.
Le sacre de Ronald II n'exigeait donc pas qu'on bouleversât la cour.
A Washington, garde montante et garde descendante se ressemblent beaucoup.
Certains ont échangé leurs postes, d'autres,
comme Jane Kirkpatrick – idole des conservateurs et « figure » de l'ONU, –
ont quitté l'équipe.
La « famille » des Californiens qui entoure « son Ron »
s'est peu à peu – très peu – ouverte à des « étrangers ».
Et le secrétaire d'Etat, M. Shultz, a tout loisir
de reprendre ce dialogue avec Moscou qui rassure tant l'électeur.

M. Donald Regan, très loyal chef d'état-major

SZLAKMANN.

Correspondance

Washington. – *« Baker, bon Dieu, échangeons nos boulots... – Vous rigolez ? – Non, vos emm... seraient finis. – Au fond, vous avez bougrement raison. »*

Ce dialogue direct entre deux anciens officiers de « marines » fut, il y a un an, à l'origine de la permutation que vient d'entériner le président Reagan.

Les milieux politiques en ont été surpris. Que James Baker, qui espérait depuis longtemps devenir ministre, ait accepté d'être secrétaire au Trésor (ministre des finances), c'était prévisible. Mais pourquoi Donald (« Don ») Regan a-t-il préféré abandonner un poste ministériel important pour devenir – ce n'est pas vraiment une promotion – secrétaire général de la Maison Blanche ? Sans doute parce que ce nouvel emploi répond mieux à ses capacités, à la nature profonde d'un homme énergique, voire autoritaire, habitué à donner des ordres, d'abord dans l'armée, puis à Wall Street, enfin dans son département ministériel, où il s'est fait une réputation de perfectionniste et de petit tyran. Mais un tyran non dépourvu de charme. De l'Irlande de ses ancêtres, il a gardé un sens de l'humour atténuant un tempérament *irascible*.

« Pendant la guerre, j'ai eu neuf cents hommes sous mes ordres. Je suis prêt pour le combat de Washington », a dit Don Regan en prenant son poste. Et soulevant une batte de base-ball, un cadeau de ses collaborateurs, il avait ajouté : *« Je vais m'en servir pour exécuter le programme présidentiel. »*.

Don Regan saura-t-il dans ses nouvelles fonctions jouer à la fois du « gros bâton et de la diplomatie ? » Beaucoup doutent qu'il ait la souplesse, le doigté nécessaires *pour pratiquer la conciliation et* préparer les inévitables compromis avec un Congrès réticent. *« Politiquement, je suis un novice »*, a-t-il reconnu, tout en affirmant : *« J'ai déjà beaucoup appris. Comment aurais-je pu obtenir ce poste si je ne connaissais pas la « musique politique » ?* En fait, il a toujours cultivé l'amitié de gens puissants, comme James Baker, le secrétaire d'Etat Shultz et, bien entendu, le président Reagan, dont il est très proche. Après tout, tous deux sont de souche irlandaise et des « enfants de la balle » arrivés à la force du poignet aux plus hautes fonctions.

Des origines modestes

A la différence de James Baker, fils d'une riche famille patricienne du Texas, Don Regan s'est fait lui-même. D'origine modeste (son père était employé des chemins de fer à Boston), il travaille dur pour entrer à Harvard. Il n'y brille pas particulièrement et abandonne l'université pour s'engager dans les « marines ». Il participe aux combats du Pacifique et, à vingt-sept ans, il est lieutenant-colonel. Abandonnant la carrière militaire, il entre comme stagiaire dans la grande maison de courtage Merrill Lynch pour en devenir un des associés à trente-six ans. Son ambition est manifeste et parfois agressive : *« Le plus effronté petit salaud que j'aie jamais rencontré »*, déclara un jour à son propos un de ses collègues. Donald Regan, qui mesure 1,82 m, protesta : *« Je ne suis pas petit... »* Au cours des années, il diversifie les activités de l'entreprise pour en faire une sorte de « supermarché » financier. Puis il se lance dans de grandes opérations d'investissement bancaire avec une détermination qui surprend ses concurrents.

Il est l'homme de Wall Stret par excellence. Ses amis disent qu'il incline à assimiler la Maison Blanche à une grande société dont le président Reagan est le PDG, les membres du cabinet les vice-présidents, et lui-même le fondé de pouvoir chargé d'exécuter les décisions du conseil d'administration. Mais il voit déjà plus loin. La désagrégation de la troïka de la Maison Blanche (Baker, Deaver, Meese) lui offre, en effet, la possibilité de devenir pour ainsi dire un premier ministre.

Au lieu d'une direction collégiale, souvent paralysée par des dissensions internes, il dirigera tout seul, en patron incontesté, la machinerie de l'exécutif, s'entourant de collaborateurs disciplinés dont il exige un loyalisme aussi grand que le sien envers le président Reagan.

Les détracteurs ne manquent pas, qui le considèrent comme incompétent en politique. *« Il n'a pas la moindre idée de ce qu'il fait »*, a dit un fonctionnaire de la Maison Blanche. Mais surtout, ses *critiques lui reprochent d'être un* homme-lige, un béni-oui-oui qui suivra fidèlement les directives du président, quitte à lui cacher certaines vérités désagréables. *« Il a toujours exécuté la politique économique en vogue à un certain moment »*, a dit un membre du Congrès.

En tout cas, oscillant entre les rodomontades et une foi aveugle envers son chef, il a été pendant quatre ans un combattant dévoué au service du président pour *défendre sa politique économique*, *s'en prenant à la Banque fédérale* de réserves et au comité des conseillers économiques du président. Sa crédibilité, ébranlée en 1981-1982, alors que la récession démentait ses appréciations optimistes sur un retour à la prospérité et sur *« le plus grand rétablissement économique de l'histoire »*, fut rétablie avec le succès des « reaganomics ».

Autoritaire et optimiste

Son loyalisme envers le président repose sur de solides affinités. Les deux hommes ont le même optimisme, le même credo politique et économique, et surtout le même dédain des économistes *professionnels*, surtout des Cassandre, dont les prévisions catastrophiques ont été démenties. Martin Feldstein, alors chef des *conseillers économiques du président*, ayant élaboré un rapport très pessimiste sur les effets du déficit budgétaire, Don Regan déclara aux sénateurs : *« Vous pouvez mettre ce document au panier. »* Donald Regan ne croit pas au lien entre le déficit et les taux d'intérêt.

« Manager » efficace, gestionnaire musclé, il va diriger la Maison Blanche avec autorité et presque *manu militari*, éliminant les intrus et les fâcheux des allées du pouvoir, bien décidé également à arrêter le flot des indiscrétions, des fuites affectant le travail de l'exécutif.

Dans la lutte de tendance, au sein de l'administration, il se rangera, disent les observateurs, du côté des « modérés », notamment de M. Shultz, son vieil ami, qui a renforcé sa position.

Sûr de lui, Don Regan ne semble avoir aucun doute sur ses qualités : *« J'étais probablement aussi bien qualifié que n'importe qui pour ce poste »*, a-t-il dit à propos de sa nomination à la Maison Blanche. Il ne participe pas au « circuit social », préférant les réunions intimes avec des couples amis comme les Shultz ou les Casey, lui est directeur de la CIA. Et bien entendu les Reagan, avec lesquels il aime échanger les histoires salées et des « limericks », ces petits poèmes humoristiques de quelques vers.

HENRI PIERRE.

M. James Baker, le Texan chez des Californiens



VIOLETTE LE QUÉRÉ.

Un Texan solitaire au milieu d'une armée de Californiens : James Baker ou plutôt Jim, comme il aime bien se faire appeler, représente un cas singulier dans l'entourage de M. Ronald Reagan. D'abord, parce que, à la différence d'autres conseillers passés ou présents du président, tels Edwin Meese ou Michael Deaver, il ne fait pas vraiment partie de la famille. Il ne peut pas, lui, faire remonter ses aux années heureuses où Ronnie gouvernait l'Etat de Californie depuis le Capitole de Sacramento. M. James Baker ne *s'est rallié à M. Ronald Reagan* que six mois à peine avant l'élection de ce dernier à la présidence, en 1980.

Pis : avant de miser sur le bon cheval, l'homme qui prend ces jours-ci la direction du département du Trésor avait mis, par deux fois, ses compétences au service de rivaux de l'actuel président.

En 1976, le talent d'organisateur de Jim Baker permit à M. Gerald Ford de triompher au cours des primaires d'un certain Ronald Reagan et d'enlever l'investiture du Parti républicain. Ford fut finalement battu par M. Jimmy Carter dans la course à la présidence, mais seulement d'une courte tête, alors qu'au départ il figurait loin derrière son adversaire dans les sondages. Le mérite de cette quasi victoire, chacun s'accorde à le reconnaître, revient incontestablement à Jim Barker, qui s'acquit à cette occasion une réputation de redoutable stratège électoral.

Un ami du franc-parler

Quatre ans plus tard, il essayait de rééditer sa performance à la tête de l'équipe électorale de M. George Bush, un vieil ami, pour lequel il avait déjà travaillé dix ans plus tôt au Texas. La partie, cette fois, était trop inégale face à un Ronald Reagan lancé dans une irrésistible ascension. Bush, sur les conseils de Baker, eut la sagesse de se retirer suffisamment tôt de la compétition et ni l'un ni l'autre *n'eut à le regretter. Bush se vit offrir* par Reagan la vice-présidence, tandis que Baker, contre toute attente – et au grand dam des conservateurs, – était appelé dans le cercle étroit des conseillers de la Maison Blanche.

Car – autre particularité du personnage – si Jim Baker a été depuis quatre ans d'une grande loyauté envers son président, il n'en a pas pour autant épousé toute les causes. Ainsi n'a-t-il pas caché qu'à son avis M. Ronald Reagan aurait dû se séparer de son secrétaire au travail, M. Raymond Donovan, lorsque celui-ci fut suspecté dès la fin de 1981 de pratiques illicites dans des contrats de construction. *« Donovan,* devait confier tout de go Baker à un journaliste en janvier 1983, *n'aurait pas dû rester à son poste. »*

Ce vœu devait mettre presque deux ans à se réaliser : à la veille de l'élection présidentielle de novembre 1984, Donovan, inculpé, était finalement suspendu de ses fonctions.

Sur le fond, James Baker partage cependant, malgré certaines différences dans le détail, les ambitions reaganiennes : avec son patron, il a prôné naguère l'idée que l'Amérique devait renverser le cours de son économie et triompher de la crise ; puis proclamé urgent que le *« respect »* dû aux Etats-Unis dans le monde fût restauré. A cette fin, ils doivent renforcer leur capacité de défense, – même s'il a fini par trouver les prétentions budgétaires du Pentagone excessives – et avoir une politique étrangère *« crédible et cohérente »*.

L'estime générale

A sa manière, cet ancien avocat d'affaires né en 1930 d'une famille aisée d'hommes de loi de Houston – la firme Baker and Botts, fondée par son arrière-grand-père, – incarne une certaine Amérique profonde. Comme M. Ronald Reagan, l'ancien secrétaire général de la Maison Blanche adore la country music, affectionne de chiquer du tabac et chausse volontiers, dans ses moments de loisir, des bottes de cow-boy. Autant de signes distinctifs du Texan véritable, ce que confirment son accent traînant et sa carrure de solide gaillard.

Rien ou presque ne prédisposait Baker à occuper les fonctions de secrétaire au Trésor, certainement pas en tout cas ses études classiques à Princeton, puis de droit à l'université du Texas à Austin. A ceci près que chacun, à commencer par son prédécesseur, M. Donald Regan, s'accorde à reconnaître que sans sa maîtrise des mécanismes du Congrès et son art de la conciliation, le programme de restrictions budgétaires décidé par M. Reagan dans la première année de son mandat aurait eu beaucoup plus de mal à passer.

Le nouveau patron des finances américaines n'aura pas trop de toutes ces qualités dans ses nouvelles fonctions pour s'attaquer au problème lancinant du déficit budgétaire (actuellement de l'ordre de 200 milliards de dollars) et faire voter par le Congrès une réforme fiscale qui risque de remettre en cause bien des situations acquises. Pour réussir dans cette mission, M. James Baker compte sur son expérience des mécanismes législatifs et sur l'*estime générale* qu'il a conquise depuis son arrivée à Washington. C'est à l'unanimité que le Sénat, pourtant souvent tatillon, a donné son aval à sa nomination.

MANUEL LUCBERT.

Autriche

LES SUITES DE L'AFFAIRE REDER

La motion de censure contre le gouvernement de M. Sinowatz a été rejetée

Vienne *(AFP, AP, Reuter)*. – Le Parlement autrichien a rejeté, le vendredi 1er février, par quatre-vingt-dix-huit voix contre quatre-vingts, une motion de censure qui avait été déposée par le Parti populiste contre le gouvernement du chancelier social-démocrate Fred Sinowatz et de la droite libérale de M. Norbert Steger. L'opposition entendait sanctionner l'attitude du ministre de la défense, M. Friedhelm Frischenschlager qui, le 24 janvier, était allé accueillir à l'aérodrome de Graz, en Styrie, le criminel de guerre nazi Walter Reder, qui venait d'être libéré par l'Italie après trente-cinq ans de détention pour sa responsabilité dans le massacre de mille huit cents personnes à Marzabotto.

M. Sinowatz a fait valoir, dans sa déclaration précédant le vote, que Walter Reder avait, en réalité, été remis au chef de la police styrienne, comme en faisait foi un document signé à cette occasion avec les responsables italiens du transfert. Le chancelier a encore indiqué que c'était bien au ministère de la défense de se charger ensuite du transfert du criminel dans une caserne, où il devait demeurer, coupé du monde extérieur, jusqu'à la fin de sa peine, dans six mois, selon le souhait des autorités italiennes. Mais le ministre de la défense a commis *« une grave erreur politique »* en se chargeant lui-même de l'accueil et du transfert de W. Reder ; M. Frischenschlager ayant présenté des excuses publiques, que le chef du gouvernement a considérées comme *« honnêtes et sincères »*, le chancelier a estimé qu'il n'avait pas à exiger la démission d'un homme dont l'attitude a pourtant provoqué l'indignation en Autriche et à l'étranger.

Le Parti libéral avait fait savoir par la voix de son leader, M. Steger, vice-chancelier et ministre du commerce, qu'il mettrait fin à la coalition gouvernementale si le ministre de la défense était contraint à la démission ; il avait simplement concédé que M. Frischenschlager avait commis *« une erreur d'appréciation »*.

République sud-africaine

SEPT ANS APRÈS LA MORT DU DIRIGEANT NOIR

La justice ordonne une enquête sur le comportement de deux médecins dans l'« affaire Biko »

De notre correspondant

Johannesburg. – La Cour suprême de Pretoria a ordonné, mercredi 30 janvier, au conseil médical et dentaire d'Afrique du Sud (SAMOC) d'ouvrir une enquête sur la conduite de deux médecins qui étaient chargés de soigner en prison le dirigeant du mouvement de la conscience noire, Steve Biko. Figure devenue depuis légendaire, le « martyr de la cause noire », ancien président d'une organisation d'étudiants, est mort dans sa cellule de la prison de Pretoria à l'âge de trente ans, le 12 septembre 1977, dans des conditions qui n'ont jamais été éclaircies, des suites d'un traumatisme crânien. Les enquêteurs chargés de son interrogatoire avaient affirmé, à l'époque, que sa tête avait heurté malencontreusement un mur lors d'une bagarre dans les locaux de la police.

L'enquête n'avait pas permis d'établir de responsabilités et la justice avait clos le dossier, estimant qu'elle ne pouvait incriminer personne.

Cette affaire, qui avait provoqué une intense émotion, est donc à nouveau sur la sellette plus de sept ans après. Cependant, il ne s'agit pas aujourd'hui de déterminer l'origine exacte des blessures, mais de savoir pourquoi deux médecins appelés à son chevet ont failli à leur tâche d'assistance. Ces médecins, les docteurs Ivor Lang et Benjamin Tucker, sont accusés d'avoir eu un comportement *« incorrect et scandaleux »* en faisant preuve de *« manquement au devoir, de négligence et de grave incompétence »*. Ils avaient simplement rédigé un certificat médical déclarant que l'état de santé de Steve Biko était normal.

Six médecins avaient donc, en novembre dernier, demandé à la Cour que le SAMDC, l'équivalent du conseil de l'ordre en France, d'ouvrir une enquête sur l'attitude de leurs confrères dont *« la conduite a sali la profession médicale »*, enquête que le SAMDC avait toujours refusée malgré les recommandations du magistrat chargé de l'information. La Cour a estimé que, de prime abord, la conduite de ces deux médecins avaient bien été *« incorrecte et scandaleuse »*.

M. B.-R.

Zaïre

M. Mokolo Wa Mpombo est nommé ministre des affaires étrangères

Le chef de l'Etat zaïrois, le maréchal Mobutu, a procédé, vendredi 1er février, à un large remaniement de son gouvernement. Il a confirmé qu'il entendait maintenir sa politique de rigueur économique et financière en reconduisant dans ses fonctions le premier ministre, M. Kengo Wa Dondo, considéré comme le principal artisan de cette politique.

Ce remaniement, qui fait entrer neuf nouveaux ministres au gouvernement, consacre une série de mouvements de personnels de l'Etat (diplomatie, armée, régions, organes dirigeants du parti) aboutissant à une concentration accrue des pouvoirs. Ainsi, outre le portefeuille de la défense et de la sécurité du territoire qu'il détenait déjà, le président Mobutu prend personnellement en main celui de la justice.

Le chef de l'Etat a nommé un de ses proches, M. Mokolo Wa Mpombo, ministre des affaires étrangères, en remplacement de M. Umba Di Lutete, qui quitte le gouvernement. M. Wa Mpombo était, jusqu'à présent, chef des services de sécurité et conseiller diplomatique et politique du président.

D'autre part, le ministre de l'information, M. Sakombi Inongo, quitte le gouvernement et est remplacé par un journaliste, M. Ramazani Baya, ancien directeur général de l'agence Zaïre-Presse. – *(AFP, Reuter.)*

TOGO

Les dieux sont à la mer

L'Afrique traverse une mauvaise passe. A la sécheresse, à la désertification et aux famines qui affligent le Sahel, voici que s'ajoute une calamité « non naturelle », affectant cette fois les côtiers. Un barrage moderne présente certes d'immenses avantages mais, dans la région du golfe du Bénin, il peut faire fâcheusement reculer la côte. Hommes et dieux sont à la mer...

De notre envoyé spécial

Lomé. – En l'espace de deux ans, tout a changé. Ici, le bitume est en dentelle et la chaussée déjà à moitié grignotée par la mer. Pourtant, il s'agit déjà de la « deuxième côtière », la première ayant été engloutie sous les flots. Là, la route est carrément coupée, et les vagues commencent à lécher les pieds de cocotiers qui ne tarderont pas à être à leur tour emportés. Ailleurs, des maisons ont été balayées par le courant et des murs en ciment se distinguent encore entre deux vagues. A Aného, vieille ville côtière du Togo, frontalière du Bénin, il a fallu murer l'entrée principale de l'église du foyer Pierre-et-Paul, qui date de 1926. Située juste à côté, la « case » du chef est, elle aussi, pratiquement condamnée. Les dieux sont à la mer, car la côte a reculé, parfois de plus de 200 mètres...

Le rapport de l'université de Lomé, en date du 20 novembre 1984, est formel. *« La cause directe du recul de la côte,* y lit-on, *est la construction du barrage d'Akossombo qui retient la quasi-totalité des sables transportés par la Volta. La côte du golfe du Guinée, depuis l'estuaire de la Volta jusqu'au Bénin, constitue un ensemble en déséquilibre depuis l'arrêt de la fourniture de sédiments par ce fleuve à l'issue de la mise en service du barrage. L'implantation du port de Lomé a amplifié un recul qui se serait produit de toute façon, mais à plus long terme et de façon beaucoup moins brutale ».*

Avant la construction du barrage d'Akossombo, au Ghana, les millions de mètres cubes d'alluvions déversés à la mer étaient entraînés vers l'est par un courant longeant le littoral et déposés sur les côtes du Togo et du Bénin. Celles-ci ne « bougeaient » pas car, en quelque sorte, le courant déposait des alluvions réparatrices. *« Il s'agissait d'un géosystème stable »,* explique Georges Rossi, un universitaire français chargé, avec ses collègues togolais, du projet *« érosion côtière ». « Lorsque le barrage,* poursuit-il, *a été mis en route, en 1962-1963, les alluvions sablonneuses ont été bloquées, la dérive littorale a été brutalement sous-saturée et la côte a commencé à reculer au niveau du delta de la Volta. A l'est de l'estuaire, la ville de Keta est partie à la mer ».*

Un péril majeur

Située à quelques dizaines de kilomètres plus à l'est, la côte togolaise n'a pas bougé au début, car ce que le courant « grattait » plus à l'ouest compensait le manque d'alluvions sablonneuses. Elle a commencé à se déformer en 1965-1966, au moment même où, du côté togolais de la frontière avec le Ghana, était construite la digue, longue de 120 mètres, du port de Lomé. A l'ouest de celle-ci, ce que le courant a « gratté » s'entasse aujourd'hui, formant une gigantesque plage face à l'hôtel Sarakawa, le plus bel établissement de Lomé. A l'est, devant l'hôtel Tropicana, situé en deçà du port, le recul est d'une centaine de mètres, mordant presque sur la piscine qui se trouvait, à l'origine, au centre d'un jardin. A l'est du port, le recul a été de 135 mètres entre 1968 et 1975. A Kpémé, à peu près à mi-chemin entre Lomé et Aného, donc au milieu d'une côte togolaise d'à peine 60 kilomètres de long, le recul a été de 130 mètres.

Pour l'économie togolaise, ce qui pourrait n'être qu'une impressionnante curiosité prend la forme d'une catastrophe. Des villages de pêcheurs ont été condamnés, et, quoi qu'il advienne, d'autres le seront. Le recul de la côte menace une lagune et, surtout, un peu en retrait, le lac Togo, étendues d'eau douce poissonneuses et les adductions d'eau installées pour les riverains. Plus grave encore, le phénomène menace de déchausser le fameux wharf qui prolonge, dans la mer, l'usine de phosphates du Togo. Il a été construit en 1956-1957, sur des pieux qui s'enfoncent, de 15 mètres, sous la mer. La partie la plus avancée est donc solide. Mais celle qui était autrefois sur terre, et se retrouve aujourd'hui à cheval sur la mer, ne repose que sur de simples piliers dotés de semelles de béton installées sur le sable. C'est cette partie qui risque rapidement de s'effondrer sous l'effet de l'avancée de flots.

Pour le Togo, le déchaussement du wharf constituerait un désastre économique car les ventes de phosphates représentent le tiers de son produit intérieur brut. *« On en est au point où l'économie du pays repose sur une exportation dépendant d'une jetée menacée de déchaussement »,* dit un expert en quête de formule. C'est pourquoi, lorsque l'ampleur du phénomène s'est révélée au printemps 1984, à l'occasion de quelques tempêtes, les Togolais ont mis les bouchées doubles pour tenter d'y trouver des remèdes. Il fallait, à tout prix, endiguer l'érosion côtière avant que le pire se produise. Georges Rossi et son équipe se sont mis au travail, en relation avec le Laboratoire central d'hydraulique de France.

L'alerte a été donnée dès juillet 1984. La modification de la côte a fait apparaître, en certains endroits, un *beach-rock*, sorte de barrière sédimentaire de 4 à 6 mètres de profondeur et de 30 à 50 mètres de largeur, assez solide donc pour enrayer l'érosion quand cette digue naturelle se retrouve à fleur d'eau. C'est le cas, aujourd'hui, face au Tropicana, où une petite lagune s'est formée. Les touristes y font trempette, à l'abri des vagues et de courants dangereux. Mais cette barrière interdit toute pêche, car les embarcations ne peuvent pas la franchir. De toute façon, les filets des pêcheurs s'y déchireraient.


FRANCHINI.

Un casse-tête technique

Des études ont permis de refaire l'ensemble du tracé du *beach-rock*. Malheureusement celui-ci disparaît à la hauteur du wharf. Après avoir remblayé la côte à plusieurs reprises à cet endroit, il va falloir rapidement, à titre de précaution, construire un petit mur de béton armé pour protéger les semelles les plus menacées. Entre-temps, le FAC – Fonds d'aide et de coopération français – finance une étude, entreprise par le Laboratoire central d'hydraulique, qui permettra de définir l'implantation d'ouvrages de protection les plus appropriés dans cette zone et dans celle de la ville d'Aného.

Car, à Aného, le tracé du *beach-rock* coupe la ville en deux, sous la lagune franchie par un pont, celui sur lequel passe la « troisième côtière », route internationale toute nouvelle qui longe le golfe du Bénin. Le pont se situe actuellement à 80 mètres seulement de la mer. Dans cette zone, le *beach-rock* se trouve trop à l'intérieur des terres pour pouvoir jouer le rôle de barrière ou servir de point d'appui à des ouvrages de protection.

Sauver le wharf

Que faire pour conjurer la catastrophe sans se lancer dans des travaux qui coûteraient des milliards de francs ? Ou encore pour éviter que la côte béninoise ne souffre à son tour des effets de la construction d'ouvrages qui ne stabiliseraient que la partie togolaise de la côte ? Car, au-delà d'Aného, une maigre bande côtière, qui appartient au Bénin, serait menacée de disparition en cas d'avancée – d'une centaine de mètres – des flots, et le tracé frontalier serait radicalement modifié sur quelques dizaines de kilomètres...

Face à ce casse-tête, les ingénieurs français et togolais semblent envisager la construction d'épis s'enfonçant dans la mer, d'une longueur de 30 à 70 mètres selon les besoins. De savants calculs permettront, en les disposant de façon appropriée, de rétablir un certain équilibre, ce qui ne sera pas aisé. *« Face à la ville de Lomé,* précise à ce propos le rapport de l'université, *risque de se développer une instabilité difficilement acceptable compte tenu des enjeux économiques et sociaux. Dans ces conditions, il faudra, dans un premier temps, préciser la nature et le caractère immédiat ou non du danger du recul. Les résultats de ce premier travail permettront de juger de la nécessité et de l'urgence de l'implantation d'ouvrages. »*

Avec ses « épis courts », la côte togolaise changera rapidement de physionomie. Mais le problème de l'érosion côtière ne sera pas pour autant réglé. Dans un premier temps, les Togolais veulent sauver leur wharf, protéger le patrimoine culturel d'Aného, empêcher l'effondrement de la route internationale et éviter des modifications trop sensibles du genre de vie des populations riveraines. Mais, dans un deuxième temps, il faudra mettre en place un système de surveillance continue de l'évolution du littoral. Hélas ! les ingénieurs du barrage d'Akossombo, qui ont réalisé un remarquable ouvrage, n'avaient pas prévu que, un quart de siècle plus tard, les rivages du golfe du Bénin en seraient radicalement transformés. Et que, pour éviter l'irréparable, il faudrait investir des sommes peut-être aussi élevées que celles consacrées à leur chef-d'œuvre.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

ESPAGNE

Don Diamantino, curé à gages

Dans cette Eglise d'Espagne qui fut un peu trop triomphante sous le franquisme, il ne fait pas bon être prêtre engagé à gauche. Pourtant, l'épiscopat – instruit par l'histoire –, supporte tant bien que mal qu'en Andalousie un curé témoigne de l'Evangile en partageant la vie et les pauvres gages de ses paroissiens, ouvriers agricoles. Et même en dirigeant leur syndicat...

De notre correspondant

Séville. – Prêtre et dirigeant d'un syndicat d'extrême gauche, ouvrier agricole et vendangeur à ses heures, Diamantino Garcia possède assurément un bien curieux *curriculum vitae*. Mais comment assurer son sacerdoce sans paradoxe ni contradictions dans un endroit comme Los Corrales, un bourg de 3 800 habitants de la province de Séville, l'un de ces coins d'Andalousie, plus nombreux qu'on ne le pense, où le problème de la terre se pose encore en des termes qui évoquent le dix-neuvième siècle ?

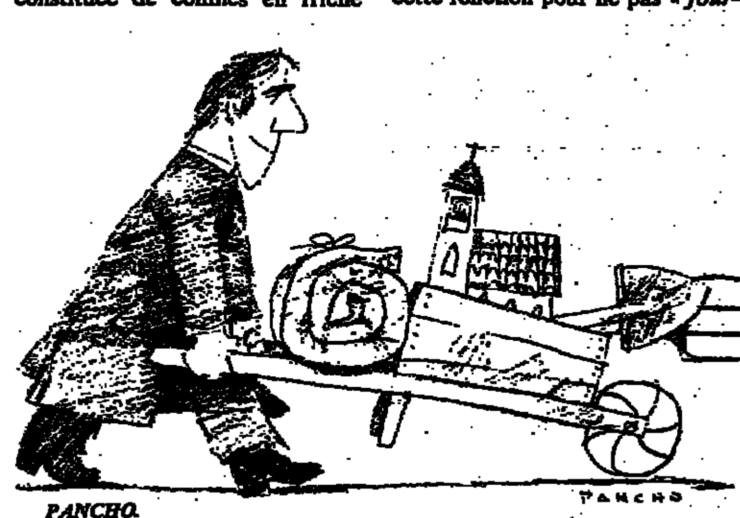
Cela fait seize années qu'il est là, dans ce village où, rappelle-t-il, *« les curés restaient tout au plus deux ou trois ans, et où personne ne voulait venir ».* Quand il y est arrivé, jeune prêtre de vingt-cinq ans, frais émoulu du séminaire, il n'a pas tardé à comprendre pourquoi. *« Lorsqu'à travers la vitre de la maison paroissiale j'ai vu les paysans du village qui entassaient sur leurs chariots les matelas, les couvertures, les boîtes de conserve et la cage du canari, je me suis dit : mais qu'est-ce que je fais là ? »,* raconte-t-il.

Il allait rapidement revenir de sa surprise : *« Un paysan m'a affirmé : ici, nous voyageons sans cesse d'un endroit à l'autre pour trouver du travail. Seuls les inutiles restent au village : les vieillards, les petits enfants, les invalides, le curé... »* Soucieux de ne plus figurer dans cette liste peu glorieuse, Diamantino renonça à sa paie d'ecclésiastique, chargea lui aussi son matelas, et partit avec les autres sur les routes.

« Que pouvais-je faire d'autre ? s'interroge-t-il, *allumer des cierges et chanter des cantiques pour les quatres vieilles restées au village ? Devenir un fonctionnaire de la liturgie dans une église vide ? Le Christ s'est fait chair pour souffrir avec les hommes, et la seule manière de suivre son exemple à Los Corrales, c'était de devenir paysan sans terre parmi les paysans, migrant parmi les migrants. »*

C'est pourquoi, depuis seize ans, Diamantino Garcia *« fait la route »* avec ses paroissiens, en suivant, comme 95 % des chefs de famille du village, le même immuable itinéraire de la misère. *« De décembre à mars, nous participons au ramassage des olives à Jaen,* explique-t-il, *en avril, nous sommes au chômage. En mai, nous nous rendons dans le nord de l'Espagne pour la récolte des asperges. En juillet et août, c'est à nouveau le chômage. En septembre, nous partons pour le sud de la France pour participer à la vendange. Quelques-uns d'entre nous cueillent le coton dans la vallée du Guadalquivir. Partout où il est possible de gagner de quoi survivre, les paysans de ce village sont prêts à partir. Ce qui n'empêche pas que 10 % d'entre eux, aujourd'hui, connaissent véritablement la faim. »*

S'ils s'en vont chercher le pain quotidien aux quatre coins de l'Espagne, c'est que les paysans de Los Corrales savent qu'ils ne le trouveront pas chez eux. Ici, la terre est pauvre et son rendement est faible. De plus, une grande partie des terres des environs est constituée de collines en friche que les propriétaires ont érigées en terrain de chasse, en se refusant à tout reboisement.


PANCHO.

« Doublement haï »

« Lorsqu'on entend les hommes politiques de Madrid affirmer que la réforme agraire n'est plus une nécessité en Andalousie, on se demande s'ils sont déjà venus à Los Corrales », se lamente Don Diamantino. Neuf mois par an, le village est pratiquement vide, avec ses paysans sur les routes, voyageant comme les escargots, la maison sur le dos.

Partageant la vie des paysans sans terre d'une des régions les plus déshéritées d'Espagne, Diamantino Garcia n'allait pas tarder à partager leurs luttes. Il fut l'un des fondateurs du SOC, le Syndicat des ouvriers agricoles, et en exerça durant deux ans la présidence, qu'il a abandonnée il y a quelques mois.

Il reconnaît qu'il a renoncé à cette fonction pour ne pas *« fournir d'armes »* à ses adversaires, qui l'accusent de *« politiser l'Eglise »*. Car la trajectoire de Diamantino, faut-il le dire, est loin de ne susciter que des adhésions dans ce pays où la hiérarchie catholique fut longtemps l'une des plus conservatrices du monde. Pour beaucoup, il n'est qu'une brebis galeuse qui incite les paysans à la discorde et à la rébellion. *« Comme prêtre et comme syndicaliste paysan, je suis doublement haï par les propriétaires terriens »,* affirme-t-il.

Au sein même de l'Eglise, sa position est incommode. Il fait partie d'un groupe appelé « Mission du Sud », de quelque trois cents prêtres et religieux qui tentent comme lui d'assumer l'*« engagement envers les pauvres »* dans les coins les plus reculés d'Andalousie et d'Estrémadure. La hiérarchie épiscopale, dans l'ensemble, n'est pas toujours prête à accepter les conséquences de cette *« inquiétude sociale »*.

« Comment voulez-vous qu'une Eglise-institution qui a été aussi scandaleusement mariée avec le franquisme et qui a vécu des prébendes du régime accepte facilement l'engagement envers les pauvres ? s'exclame Don Diamantino, qui a son franc-parler. *Au début, j'avais presque honte de dire aux paysans avec qui je travaillais que j'étais curé, car je savais que, pour eux, l'image de l'Eglise a été associée trop longtemps à celle des forces les plus réactionnaires de ce pays. »*

« Jésus était un pauvre »

C'est d'ailleurs pour cela que le curé de Los Corrales, à l'entendre, a décidé de revêtir la soutane ! *« Je me suis fait prêtre parce que je voulais démontrer que l'Eglise pouvait jouer un rôle différent, parce que je voulais dénoncer de l'intérieur une institution qui semble avoir oublié que Jésus de Nazareth, lui aussi, était un pauvre. »*

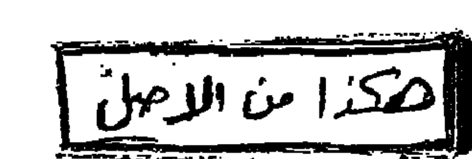
L'archevêque de Séville, avec qui il a eu *« quelques discussions »*, l'a finalement laissé agir, sans lui opposer de barrières, reconnaît-il : *« La hiérarchie supporte les prêtres engagés, mais sans plus. Elle ne nous stimule pas, car elle nous trouve incommodes : nous allons à contre-courant. »*

A-t-il déjà songé, dans ces conditions, à se défroquer, à renoncer ainsi à la dernière spécificité qui le distingue encore de ces paysans sans terre avec lesquels il prétend se confondre ? Diamantino Garcia reconnaît qu'il y a parfois pensé : lui et les cinq autres prêtres « engagés » qui travaillent dans le même district se réunissent annuellement pour s'interroger sur l'utilité de poursuivre la lutte « de l'intérieur », malgré l'inertie d'une institution ecclésiastique qui leur semble parfois monolithique. Mais ils savent qu'en abandonnant le giron de l'Eglise ils feraient le jeu de leurs adversaires, que ces derniers pourraient enfin, comme le dit Diamantino, *« dormir tranquilles »*.

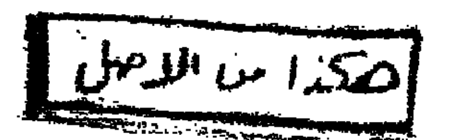
« Les secteurs ecclésiastiques conservateurs n'attendent qu'une chose : que nous désertions », souligne-t-il, en rappelant : *« Après le concile Vatican II, au début des années 70, alors que le mouvement d'opposition au franquisme se développait, un courant rénovateur s'était déjà fait jour au sein de l'Eglise espagnole. Mais l'opposition, non seulement du régime, mais aussi de la hiérarchie catholique elle-même, a été trop forte, et beaucoup de curés ont abandonné le sacerdoce : les meilleurs sont partis, ceux qui avaient créé une Eglise de base face à l'Eglise-institution. »*

Cette « erreur », Diamantino Garcia n'entend apparemment pas la répéter. D'autant que son sacerdoce, il a le sentiment de le vivre plus pleinement que tout autre. *« C'est lorsque je sue en coupant le raisin ou en récoltant les asperges avec les paysans de Los Corrales que je me sens le plus curé,* s'exclame-t-il. *Pourquoi voudriez-vous alors que je cesse de l'être ? »*

THIERRY MALINIAK.







Le terrorisme en Europe

Au Portugal

M. Mario Soares estime que les attentats commis par les FP 25 s'inscrivent « dans une stratégie internationale »

Les Forces populaires du 25 avril (FP 25), une organisation portugaise d'extrême gauche déjà responsable de nombreux attentats terroristes, ont revendiqué vendredi 1er février la destruction de plusieurs véhicules appartenant à des ressortissants ouest-allemands employés de l'OTAN, à Beja, au sud de Lisbonne (*le Monde* du 2 février). Les FP 25 exigent, dans un communiqué, « *la fermeture de la base militaire de Beja, le démantèlement de tous les équipements et le départ de tous les techniciens militaires* ».

Les autorités portugaises sont très préoccupées par cette relance de l'activité des FP 25, que la police et le ministère de la justice se flattaient récemment d'avoir complètement démantelées. Les coups de mortier tirés lundi 28 janvier contre des navires dépendant de la flotte de l'OTAN et ancrés dans la baie du Tage ont déjà été considérés comme une « action d'audace » de la part de cette organisation, maintenant soupçonnée d'entretenir des liens avec les autres organisations terroristes internationales.

Le chef du gouvernement portugais, M. Mario Soares, a lui-même estimé vendredi que l'attentat de Beja prouvait que le terrorisme « *a des objectifs internes mais s'inscrit également dans une stratégie internationale* ».

Pour M. Soares, il ne faut pas « *minimiser la gravité du terrorisme au Portugal* » et il est nécessaire de « *le combattre avec fermeté et énergie* ».

M. Soares a précisé que le gouvernement allait faire en sorte que la loi-cadre sur la sécurité interne votée en septembre 1984 entre bientôt en vigueur, particulièrement en ce qui concerne les services de renseignements.

En RFA

La troisième génération

(Suite de la première page.)

Le plus surprenant, finalement, est que la RAF n'ait pas attendu que la grève de la faim commencée en décembre aboutisse à la mort de l'un des détenus pour passer à une nouvelle phase de son offensive. Deux des protestataires avaient renoncé au cours de la semaine; mais les autres semblaient, jusque-là, décidés à aller au bout de leur action. En particulier, Christian Klar, qui avait été l'un des principaux responsables de la phase la plus sanglante du terrorisme allemand dans les années 70, se trouvait depuis plusieurs jours déjà dans un état extrêmement critique.

Avec l'arrestation de Klar et de Brigitte Monhaupt, à la fin 1982, la police avait cru, à l'époque, porter le coup fatal à un terrorisme qui, dans la vague du mouvement pacifiste, ne fera plus parler de lui que marginalement. Le début du procès des deux dirigeants de la RAF, en février 1984, avait été célébré partout comme la fin d'une époque. Il a pourtant fallu déchanter. La troisième génération qui apparaît aujourd'hui, semble aussi bien organisée et aussi dangereuse que les précédentes.

Le commando Patrick O'Hara

L'attentat contre M. Zimmermann a été revendiqué vendredi en fin de matinée, par un coup de téléphone au journal local *Der Gautinger Anzeiger* : « *Ici RAF. Le commando Patrick O'Hara revendique la responsabilité de l'assassinat d'Ernst Zimmermann. La guérilla ouest-européenne frappe le système impérialiste.* » O'Hara était l'un des militants irlandais qui avaient trouvé la mort lors d'une grève de la faim déclenchée par l'IRA dans les prisons de Belfast au printemps de 1981.

L'industriel allemand est mort quelques heures seulement après les obsèques du général Audran à Paris. La nouvelle victime de « l'union sacrée » des terroristes européens jouait, lui aussi, un rôle important dans l'industrie d'armement de son pays. Il était directeur général de la firme MTU (Motoren und Turbinen Union), qui fabrique notamment les moteurs du char Léopard-2, ainsi qu'une partie des réacteurs de l'avion de combat Tornado. Il était, aussi, président de l'Union des industries allemandes de l'aéronautique, de l'espace et de l'armement.

Il est 7 h 20, vendredi matin, à Gauting, une banlieue résidentielle de Munich. Une jeune femme d'environ vingt-cinq ans, avec un accent souabe prononcé, sonne à la porte de la villa des Zimmermann. Elle prétend vouloir remettre au directeur de MTU un pli et avoir besoin de sa signature au bas de l'accusé de réception. Malgré l'heure matinale, Mme Zimmermann ne se méfie pas et laisse entrer l'inconnue. Quand son mari arrive, un jeune homme, qui était resté en retrait, fait irruption, mitraillette à la main, et ordonne au couple de s'allonger par terre. Mme Zimmermann, ligotée et bâillonnée, est laissée sur place dans l'entrée. Son mari est emmené dans la chambre à coucher. On le fait asseoir sur une chaise. Son épouse n'entendra qu'un coup de feu, tiré à bout portant derrière la tête. Le commando disparaît précipitamment. Lorsque la femme de l'industriel parviendra à se libérer et à alerter la police, son mari est mourant. Il devait décéder dans la soirée à l'hôpital.

La police, qui a offert une prime de 50 000 marks pour toute information intéressante, a pu diffuser en fin d'après-midi un portrait-robot des deux individus. Il pourrait s'agir, dans le cas de l'homme, d'un des terroristes les plus recherchés, Werner Lotze, membre du noyau dur de la RAF. Sa compagne serait Barbara Mayer, une nouvelle recrue.

Que vont faire les Verts ?

L'opinion publique, qui, depuis des semaines, a été préparé au pire, reste calme pour le moment. Les Allemands n'entendent pas se laisser entraîner vers l'espèce de panique collective qu'avaient provoquée en 1977 les assassinats du banquier Juergen Ponto, du procureur général de la République Siegfried Buback et du patron des patrons ouest-allemands, Hans Martin Schleyer, puis par le suicide collectif des chefs historiques du mouvement terroriste allemand, Baader et Meinhof à la prison de Stamheim.

La RFA, il est vrai, n'est aujourd'hui plus toute seule dans la tourmente. Après l'assassinat du général Audran, la gauche française, qui ne s'était pas privée dans les années 70 de critiquer la dureté de l'ex-chancelier social-démocrate allemand Helmut Schmidt est, à son tour, impliquée. Si on évite, à Bonn, de s'en réjouir, la presse , elle, n'a pas manqué de rappeler l'amnistie du responsable d'Action directe Jean-Marc Rouillan, ni de faire état des récentes accusations du gouvernement italien contre Paris.

Les partis politiques traditionnels, qui ont manifesté leur consternation vendredi après l'assassinat de M. Zimmermann, font bloc — une fois n'est pas coutume. Seuls, les Verts sont restés silencieux. Après avoir réclamé l'ouverture d'un dialogue avec la Fraction armée rouge et l'amélioration des conditions d'emprisonnement de ses détenus — qu'ils qualifiaient, le 16 janvier encore, de « *contraires à la dignité humaine* », — les Verts ne peuvent pas ne pas s'interroger sur les développements de ces derniers jours en Europe. L'arrêt de la grève de la faim des deux principaux détenus de la RAF, Christian Klar et Brigitte Monhaupt, quelques heures après l'assassinat d'Ernest Zimmermann semble donner raison à ceux qui pensent que cette grève n'avait rien à voir avec la revendication de meilleures conditions de détention : celle-ci, lancée en décembre, n'aurait été qu'un prétexte pour mobiliser le maximum de symphatisants. Au moment où le mouvement pacifiste connaît une phase de reflux, où les Verts eux-mêmes hésitent à s'engager totalement sur le terrain parlementaire, la reprise du terrorisme place ces derniers devant une responsabilité particulière. Un refus de leur part de s'en dissocier clairement pourrait être lourd de conséquences, non seulement pour eux, mais également pour la société allemande tout entière.

HENRI DE BRESSON.

● *Ulster : un soldat de Belfast tué par l'IRA.* — Un soldat du régiment de défense de l'Ulster (auxiliaires locaux des forces britanniques) a été tué par balles, le vendredi 1er février à Derrylin, près de la frontière de l'Irlande. C'est le premier acte terroriste de l'année en Irlande du Nord contre les forces de sécurité. L'assassinat a été revendiqué par l'IRA. — *(AFP, UPI.)*

LES ITALIENS DE FRANCE INQUIETS

« Bons » et « mauvais » réfugiés

L'assassinat de René Audran a semé l'inquiétude chez les quelque cent cinquante Italiens réfugiés en France. « *C'est une tragédie* », admet l'un d'eux. Rescapés des « années de plomb » de la jeunesse de la Péninsule, lourdement condamnés, pour certains, à cause de leur participation à la vague terroriste des années 70, ces Italiens ont trouvé refuge, dans la France d'après mai 1981. Ils y vivent à visage découvert, et le gouvernement français s'est toujours refusé à donner suite aux demandes d'extradition formulées contre eux par l'Italie, bien que quatorze d'entre elles aient reçu un avis favorable de la chambre d'accusation.

Or, bien qu'ils s'en dissocient, la violence criminelle d'Action directe pourrait remettre en cause leur situation. On trouve, en effet, dans la mouvance de cette organisation au moins une quinzaine d'activistes italiens connus : cinq d'entre eux, dont Vicenzo Spano (vingt-six) ont été inculpés et écroués en France, en 1984, et une dizaine d'autres, suspectés d'attentats, emprisonnés en Italie. Comment, dans ces conditions, éviter l'amalgame ? L'opinion française distinguera-t-elle longtemps les « bons » réfugiés, militants à visage découvert pour une « solution politique », des « mauvais » qui, dans la clandestinité, favorisent la naissance d'un terrorisme français ?

L'exemple des Basques

Les accusations répétées de la classe italienne nourrissent le débat actuel en France. M. Giovanni Spadolini, le ministre de la défense, a récemment accusé la France d'abriter une « *multinationale du terrorisme* », ce qui lui a valu une sèche réponse de Mme Georgina Dufoix, porte-parole du gouvernement : « *En matière de police, ce ne sont pas les bavardages qui comptent, mais les actes* ». Le même jour, M. Sandro Pertini, président de la République, a traité publiquement d'assassins, Oreste Scalzone, l'un des porte-parole de la communauté des réfugiés italiens en France, leader des comités communistes révolutionnaires de 1976 à 1978 à Milan, ce dernier a été condamné dans son pays à trente-six ans d'emprisonnement pour hold-up, constitution de bande armée, importation d'armes et coups et blessures. « *Toute cette campagne n'est que haine et intoxication*, estime Toni Negri, qui fut un des leaders intellectuels de l'Autonomie ouvrière. *Le gouvernement italien a besoin, en fait, du terrorisme pour masquer la crise.* »

Des voix se font partout entendre, en France en faveur d'un changement de politique à l'égard des réfugiés. Pour certains, les Basques ont montré l'exemple. « *L'imprudence avec laquelle est appliqué le droit d'asile et le refus quasitotal des demandes d'extradition*, nous a déclaré M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR et spécialiste des problèmes de sécurité dans son parti, *favorisent l'implantation de réseaux terroristes en France* ». Des spécialistes de la lutte antiterroriste, constatant le changement de tactique d'Action directe, s'interrogent sur les complicités dont bénéficient ses commandos et sur la nature franco-italienne de l'organisation terroriste : « *La naïveté*, affirme l'un d'eux, *consisterait à penser que la parole donnée en 1981 par les Italiens de renoncer aux armes garantisse indéfiniment leur sérénité sur le terrain.* »

Rien, pour l'instant, ne montre pourtant de collusion entre ces réfugiés « à visage découvert » de 1981, qui sont l'immense majorité et la nouvelle génération terroriste. Cette communauté, dont le ministère de l'intérieur connaît très officiellement les noms et les adresses, semble irréprochable, à deux exceptions près : Francesco de Martis et Philomena de Filippo ont été interpellés et inculpés en décembre 1984 pour avoir abrité, dans leur maison de Garges-lès-Gonesse, trois clandestins italiens suspects de terrorisme.

Les mesures prises par la France à l'encontre des réfugiés n'apparaissent guidées par aucune logique. Ainsi, quarante seulement d'entre eux bénéficient d'une carte de séjour, les autres vivant dans un état de nondroit, tolérés, mais non reconnus. Inversement, deux Italiens seulement, Enrico Fedele et Giovanni di Giuseppe, ont été placés sous écrou extraditionnel, alors que d'autres, dans la même situation, et dont la demande d'extradition avait reçu un avis favorable de la chambre d'accusation, ont été remis en liberté. Au total, les réfugiés bénéficient tout au plus d'un « *asile administratif* », pour reprendre l'expression d'un de leurs avocats, Me Jean-Pierre Mignard. « *Nous sommes*, dit l'un d'eux, *comme des fantômes.* »

Les réfugiés ont fait preuve, dans cette situation précaire, d'une étonnante vitalité. On les trouve à Paris dans cinq pizzerias, une librairie dans le Marais, une société d'informatique et des petites entreprises du bâtiment qu'ils ont créées eux-mêmes. L'un d'entre eux, simple prévenu dans son pays, vit d'un tiers de son traitement de professeur qui lui est toujours versé, comme le prévoit la loi italienne. Toni Negri vend chèrement ses souvenirs à des télévisions italiennes. On découvre des exilés toniques et chaleureux, passionnés et plus que jamais pris par la chose politique, mais on ne comprend plus guère lorsqu'il évoquent les années passées.

Autocritique limitée

Leur regard sur leur jeunesse est trop chargé d'ambiguïté. Ainsi, il y a chez Francesco Lauricella, à la fois la dénonciation « *du choix des armes* » et le constat « *de la puissance et de l'immobilisme de l'Etat* » qui auraient exclu alors toute solution raisonnable. « *Nous avons vécu*, dit-il, *quelque chose de grand, de trop grand. Cela était un choc.* » « *Cela a été une des plus belles saisons de ma vie* », affirme au autre réfugié, Jean-François Pancino, condamné en Italie à quatre ans de prison. Pour lui, « *l'extrémisme* » du mouvement social date seulement du meurtre d'Aldo Moro en mai 1978...

L'autocritique reste malgré tout limitée ; certains, comme Oreste Scalzone, en refusent même le principe : « *Il n'est pas question de faire amende honorable, face à l'establishment italien, Etat et juges. La classe dirigeante a des responsabilités plus grandes que les erreurs des extrémistes et si, entre nous, on a eu des divergences, on a fait un voyage commun.* » Hébergerait-il aujourd'hui un terroriste ? « *C'est un vrai casse-tête que vous me posez*, répond-il. *Je pense que j'aurais une discussion très dure avec lui, mais j'aurais du mal à la mettre à la porte* ».

L'amnistie qu'ils réclament, en tout cas, sera totale ou ne sera pas : « *C'est encore*, concède Scalzone dans un sourire, *un long chemin à parcourir* ».

N. B.

M. MITTERRAND : ils tuent. Il faut les mettre à la raison

M. François Mitterrand a déclaré, vendredi 1er février à Rennes : « *Un officier français. Aujourd'hui, un industriel allemand. Ainsi vont les choses dès lors qu'une minorité qui veut avoir raison toujours et partout, y compris par le sang, par détestation de tout ce qui est organisation de la société, parfois servant consciemment ou inconsciemment à des stratégies internationales. Ils tuent, ils tuent. Il faut les mettre à la raison.*

» *Oui, j'ai décidé l'extradition, sans le moindre remord, d'un certain nombre d'hommes accusés d'avoir commis des crimes. Je n'en fais pas une politique. Le droit d'asile sera toujours respecté.*

» *Je refuse de considérer a priori comme terroristes actifs et dangereux des hommes qui sont venus, particulièrement d'Italie, longtemps avant que j'exerce les responsabilités qui sont miennes, et qui venaient s'agréger ici ou là, repentis à moitié, tout à fait, je n'en sais rien. Mais hors du jeu. Parmi eux, sans doute, une trentaine de terroristes actifs et implacables. Ce sont justement ceux qu'on ne contrôle pas. On ne sait pas où ils sont. On dit qu'ils sont en France (...), la France sera solidaire de ses partenaires européens, dans le respect de ses principes, de son droit. Elle refusera toute protection directe ou indirecte pour le terrorisme actif, réel, sanglant.*

» *Que l'on puisse disposer de la vie d'un homme, d'une femme, simplement parce que l'on a une autre conception de la vie, du monde, de l'avenir, une autre théorie, une autre religion, un autre projet... Tuer comme cela... Je sais de quoi je parle. C'est en connaissance de cause. Je serai l'un de ceux qui refuseront tout compromis.*

» *Il y a des imputations que je n'accepte pas. Elles émanent de tel ou tel pays étranger qui, le plus souvent, se dédouane d'une absence de vigilance en accusant autrui. La France est un pays qui refuse le terrorisme, y compris notre terrorisme à nous, corse, basque.* »

ACTION DIRECTE ET FRACTION ARMÉE ROUGE

Produit d'exportation

La fusion d'Action directe et de la Fraction armée rouge (RAF) révèle, au-delà de son aspect spectaculaire et même publicitaire, les difficultés du groupe terroriste ouest-allemand à vivre clandestinement outre-Rhin. Au moins jusqu'à l'apparition d'une troisième génération de la RFA, dont témoigne l'assassinat d'Ernst Zimmermann. L'efficacité de la lutte antiterroriste de Bonn a contraint les militants armés de la RAF à déserter leur territoire naturel, la République fédérale d'Allemagne, quitte à y revenir pour des opérations ponctuelles.

Déjà, à l'automne 1977, l'enlèvement, la séquestration puis l'assassinat du patron des patrons allemands, Hanns-Martin Schleyer, avaient été conçus et largement mis en œuvre en France, notamment en Alsace. En 1980, cinq Allemandes avaient été arrêtées à Paris et extradées. L'année suivante, Inge Viett, membre de la RAF, blessait grièvement d'une balle dans la gorge un gardien de la paix à Paris.

Cette fois, la Fraction armée rouge ou tout au moins une partie de ses membres semble avoir tout bonnement emménagé en France. Faute de mieux, elle exporte ses cadres pour fuir la police criminelle fédérale, le Bundes Kriminal Amt (BKA), dont l'énorme outil informatique « traite » l'ensemble des renseignements sur les terroristes, leurs sympathisants et la population en général. A titre d'exemple, les empreintes digitales de plusieurs millions de citoyens sont stockées dans les locaux, soigneusement ventilés, de Wiesbaden.

Le terrorisme allemand est ainsi repoussé vers les frontières, les pays amis comme la France et la Belgique, dont le capitaine Barril — ancien collaborateur de la cellule antiterroriste de l'Elysée, aujourd'hui en disponibilité — assure qu'ils sont « *les ventres mous* » de l'alliance antiterroriste.

La fusion entre la RAF et Action directe sous-tend parallèlement le choix d'une stratégie violente, n'hésitant pas à prendre pour cibles des hommes dont les fonctions seraient « *au cœur du projet stratégique de l'impérialisme* ». La RAF fait plus qu'exporter ses militants. Elle exporte ses méthodes et son idéologie. Une idéologie affirmée conjointement par les deux groupes, le 15 janvier dernier.

Le même jour, précisément, les cellules communistes combattantes (CCC) opérant en Belgique affirmaient une volonté identique de s'en prendre à l'OTAN. Elles précisaient : « *La vie humaine n'est pas un absolu en soi, une valeur mystique, elle ne revêt pour nous aucun caractère sacré. Ceux qui de leur existence biologique se font les rouages d'un système de mort sont appelés à disparaître dans la lutte pour la vie. Ce que nous savons, nous prolétaires, c'est que la vie que nous revendiquons est, aujourd'hui, écrasée et massacrée par la dictature bourgeoise, et que nous ne la libérerons que par l'écrasement définitif de cette classe et de ses mercenaires.* » Les CCC n'omettent pas, dans ce communiqué, de rendre hommage à la Fraction armée rouge.

L. G.

AU TRIBUNAL DE PARIS

La fâcheuse exclusivité de *Paris-Match*

Dans son numéro daté du 8 février, *Paris-Match* consacrait plusieurs pages à l'assassinat du général Audran, revendiqué par Action directe, et publiait une photographie présentée comme une exclusivité et sur laquelle on voyait une dizaine de personnes sur le quai de la Tournelle à Paris, avec ce titre : « *Juin 1983, une réunion d'Action directe sur les quais de la Seine.* » La légende désignait chacune des personnes comme des membres d'Action directe, indiquant qui était Jean-Marc Rouillan, Nathalie Ménigon, Clande Haphen et les autres...

En réalité, cette photographie avait été prise le 15 avril 1982 et n'avait rien à voir avec une réunion d'Action directe. Il s'agissait simplement d'un rassemblement pour la préparation d'un comité de soutien en faveur d'une inculpée que l'on jugeait ce jour-là au tribunal de Paris.

Dix des personnes ainsi représentées, dont un journaliste de *Libération*, Michel Chemin, avaient donc assigné, vendredi 1er février, en référé la société éditrice Cogedipresse et M. Daniel Filipacchi, directeur de la publication, pour demander la saisie de tous les exemplaires de ce numéro de *Paris-Match*.

Me François Stefanaggi et Me Bernard Dartevelle faisaient valoir pour les demandeurs que cette mesure s'imposait, s'agissant d'une atteinte à l'intimité de leur vie privée, et surtout, que, en raison des circonstances, ils couraient le risque d'agressions et même d'attentats de la part de ceux qui ont déjà écrit dans des tracts que, « *si la police ne s'occupe pas d'Action directe, nous nous en occuperons nous-mêmes* ».

M. Jean Douvreleur, premier vice-président au tribunal de Paris, devant lequel cette affaire était plaidée, n'a pas voulu aller jusqu'à la mesure extrême de la saisie, suivant en cela l'avocat de *Paris-Match*, Me Léo Matarasso. Mais l'ordonnance qu'il a rendue exige que *Paris-Match* fasse publier à ses frais, au plus tard le mardi 5 février, dans cinq quotidiens nationaux et cinq régionaux, un communiqué faisant connaître à ses lecteurs que la photographie publiée « *est sans rapport avec l'article portant le titre : Exclusif, juin 1983, une réunion d'Action directe sur les quais de la Seine.* » C'est par erreur que le commentaire attribuait aux personnes représentées une appartenance à Action directe en donnant à certaines des noms qui ne sont pas les leurs ».

En outre, *Paris-Match* devra publier, dans son prochain numéro, la même photographie, au même emplacement, sur une page réservée à cette seule rectification, assortie d'une légende rappelant la précédente et, dans les mêmes caractères, le communiqué reprenant le texte précédent.

J.-M. TH.

RECTIFICATIF. — C'est par erreur que nous avons écrit, dans notre dernière édition du 1er février, que « *dès 1983, Madrid avait demandé au gouvernement l'extradition de Santiago Lasa Michelena* », le numéro deux de l'ETA militaire arrêté le 30 janvier au Pays basque français. En fait, le gouvernement espagnol avait demandé son *arrestation* et n'avait pas, alors, formulé de demande officielle d'extradition.

France

M. Mitterrand à Rennes : il faut « résister aux appels de la démagogie ou de l'abandon »

M. Mitterrand a prononcé, vendredi 1er février au palais des sports de Rennes, devant environ dix mille personnes — militants socialistes essentiellement, — un discours sur *« l'état de la France »*. Le président de la République a renouvelé ses appels à l'unité nationale et au rassemblement et manifesté une volonté de fermeté face au terrorisme (lire page 7).

Le décor était celui d'un meeting de campagne électorale, adapté à la fonction de l'orateur : M. Mitterrand s'est exprimé dans un halo de lumière, face à une salle plongée dans la pénombre. Derrière lui, une vaste tenture colorée par des faisceaux tricolores et frappé aux trois principes de la République, *« liberté, égalité, fraternité »*.

Auparavant, le président de la République avait visité, à quelques kilomètres de Rennes, la SOFREL (société de fabrications et de réalisations électroniques) et un quartier HLM, qui bénéficie d'une opération de réhabilitation de logements. Là, il a rencontré brièvement des jeunes, participant à des travaux d'utilité collective (TUC). Puis il a assisté à une séance de travail du conseil régional présidée par M. Raymond Marcellin (PR), en présence du président du conseil général d'Ille-et-Vilaine, M. Pierre Méhaignerie (CDS). Avant sa réunion publique, M. Mitterrand a été reçu à l'hôtel de ville de Rennes — devant lequel s'étaient rassemblés quelques dizaines de militants de la CGT — par M. Edmond Hervé, maire de la ville (PS), secrétaire d'Etat chargé de la santé.

S'adressant aux militants socialistes, rassemblés dans le palais des sports de Rennes, M. Mitterrand déclare : *« Ils sont nombreux en France, ceux qui ne lâchent pas pied, ceux qui, ayant mesuré la difficulté du combat politique n'en sont pas moins là, présents et volontaires. Ils auront le courage qu'il faudra. Rien ne nous fera nous écarter de la route que nous avons choisie car nous avons le sentiment que c'est l'intérêt de la France. »*

A ceux qui n'étaient pas avec lui en 1981, il dit : *« Comme il est nécessaire que nous puissions retrouver le dialogue ! Même si je ne convaincs pas, je dois remercier ceux qui viennent à moi et qui acceptent qu'on parle ensemble de la France et des Français. Je pense aussi à ceux qui sont contre et qui ne veulent pas entendre parler d'autre chose que d'être contre, qui ne veulent même pas comprendre mes arguments. Ils sont aussi les bienvenus. Les uns, les autres, les troisièmes, tous ensemble, majorité, opposition, ils sont la France. Je les ai en charge. Tous les Français quels qu'ils soient (...), j'ai pour devoir de servir ce qu'ils ont en commun. C'est plus important qu'on ne croit, emportés que nous sommes par les divisions, les contestations, les querelles. On croit toujours que la vie politique française se résume aux diatribes, aux polémiques et aux disputes. Non ! Il est aussi quelques domaines où les Français sont capables de se rassembler dans les travaux de la paix comme ils l'ont été dans les travaux de la guerre »*.

M. Mitterrand traite alors de *« l'état de la France »* car *« on entend tant de choses et pas mal de balivernes tombées le plus souvent de bouches très augustes ou qui croient l'être, des fausses évidences, des fausses vérités, des statistiques retouchées »*. La France, dit-il, subit deux phénomènes : *« une pression terrible venue de l'extérieur »* (chocs pétroliers, choc du dollar) et le vieillissement de son appareil industriel. *« Ah que de temps perdu !* déclare M. Mitterrand à propos de ce vieillissement. *Le plus souvent, le chômage d'aujourd'hui est le résultat du manque de modernisation d'hier »*.

Persévérer

Le chef de l'Etat énumère ensuite les réponses que les socialistes donnent à cette situation : le *« refus de l'inflation »*, la modernisation, l'investissement. (*« Il faut que l'investissement productif soit supporté, aidé, facilité, favorisé »*), la croissance *« saine »* (*« il ne sert à rien de dire* « croissance, croissance »! *« s'il s'agit simplement de rejeter le pays dans l'ornière d'où nous avons commencé de le sortir »*.

Enfin une réponse *« psychologique et morale »* : *« j'attends de vous le ressort psychologique et moral : persévérer dans la politique engagée ; ne pas se laisser détourner ; résister aux appels de la démagogie ou de l'abandon ; gagner du terrain jour après jour. Affronter, s'il le faut, l'impopularité ; refuser de céder à toutes les tentations qui viennent du dedans de soi-même. Persévérer dès lors que l'on a la certitude que c'est la bonne route. Il est des défaillances, des ratés, parfois des reculs. On peut faire mieux. On peut faire autrement. Nous sommes capables de le dire, de le comprendre tout seuls. »* M. Mitterrand décrit *« ce qui va, ce qui doit être corrigé, ce qui ne va pas. »*

« Ce qui va », c'est ce dont le chef de l'État, pour l'essentiel, a traité lors de son intervention à Antenne 2 le ? janvier. L'inflation la plus faible (6,7 % en 1984) depuis 1971 alors que *« en d'autres temps »* on l'a *« laissée filer »*. Il n'est pas question de *« céder à tout ou n'importe quoi par besoin électoral »*. Le commerce extérieur, l'épargne *« normalement rémunérée pour la première fois »* depuis 1965, les excédents industriels *« les plus forts depuis 1979 »*, les réserves de devises *« les plus importantes depuis 1974 »*, la Sécurité sociale en excédent, la baisse des prélèvements obligatoires. Reste que le déficit du commerce extérieur, *« c'est trop »* ; la balance des paiements équilibrée *« ce n'est pas assez »* ; les excédents industriels, *« on peut faire plus »* ; la Sécurité sociale, *« il faut se créer des aises supplémentaires, en veillant à préserver ce formidable acquis social »*.

Il faut, dit M. Mitterrand, *« faire mieux »* : *« refusons la commodité. Ne faisons pas halte au bord de la route. Prenons à peine le temps de reprendre le souffle. Allons-y ! (...) Nous sommes encore loin du compte. Il ne suffit pas de comparer avec les autres. Je ne cherche pas une victoire sur les statistiques. Je cherche avec vous une victoire sur la crise. »*

Les racines du mal

« Ce qu'il faut corriger » : le déficit budgétaire et, surtout, l'endettement extérieur *« trop lourd »*. Cet endettement, *« modeste selon l'OCDE »* et *« inférieur à celui de la plupart de nos concurrents industriels »* à l'exception du Japon et de l'Allemagne, représente néanmoins une *« blessure dangereuse »*. Le tiers *« est de la responsabilité antérieure »*.

« Ce qui ne va pas » : c'est l'emploi. *« Le gouvernement Mauroy, le gouvernement Fabius se sont attaqués aux racines du mal, c'est-à-dire aux déficits, à l'inflation. (...) A partir de là, on peut repartir du bon pied. Vous me direz :* « Mais quand ? Vous avez hérité de 1 700 000 chômeurs. Vous en êtes à 2 400 000. » *C'est trop. C'est la priorité absolue. (...) Il est impossible, sans avoir guéri le mal à la source, d'empêcher la progression du mal. (...) Nous avons déblayé le terrain. Nous sommes en mesure de nous attaquer au chômage. (...) Le gouvernement prépare des mesures. Non pas un plan supplémentaire de lutte contre le chômage, mais vous en verrez les effets. Je suis confiant. Non pas pour que le chômage cesse mais pour que la courbe commence à s'inverser. Et ce jour-là, les Français retrouveront l'espoir. Ils sauront que nous avions raison. »*

Le chef de l'État remarque que *« le chômage sert d'accusation majeure contre la majorité politique. On dit :* « C'est votre faute. » *Nous devons accepter ces mains, ces doigts dressés vers nous. »*

Après avoir longuement parlé de l'Europe (technologie, espace, tiers-monde, Marché commun agricole, droits de l'homme, M. Mitterrand évoque *« l'Europe du terrorisme »* (lire page 7).

Il conclut sur *« l'unité de la France »* sur *« quelques causes essentielles »*. *« Va-t-on laisser le tissu de la France se déchirer ? Cette patrie que nous aimons. Cet admirable visage de la patrie. La nôtre, à tous. A tous ceux qui y sont nés, et à tous ceux qui y sont venus. Aucun n'est exclu. Je sais bien que les passions idéologiques vont loin, que les antagonismes raciaux emportent bon nombre. Mais nous au moins, nous irons partout en disant que nous sommes ouverts à l'unité, au rassemblement. Nous, nous dirons à tous les Français que nous sommes des leurs et qu'ils sont des nôtres. Nous ne faisons pas des séparations politiques le fin du fin. (...) J'en appelle à cette faculté de se comprendre et peut-être de s'aimer. Nous sommes du même pays. (...) Mon devoir est partout le même : rassembler les Français. »*

M. FABIUS A DOURDAN

Ruban tricolore et manifestants CGT

Les républiques passent ; les majorités changent ; les premiers ministres rajeunissent ; les inaugurations demeurent et les rites en sont immuables. M. Fabius l'a constaté vendredi après-midi 1er février à Dourdan (Essonne).

Arrivé en hélicoptère devant le lycée flambant neuf d'enseignement professionnel Alfred-Kastler, le premier ministre coupe le ruban tricolore dont il découpe quelques morceaux, notamment pour le député, maire et conseiller général, candidat au prochain scrutin cantonal), M. Yves Tavernier (PS) et la fille du physicien disparu. La visite du LEP permet aux élus, enseignants, fonctionnaires et journalistes de jeter un œil sur les activités des ateliers de mécanique générale, de maintenance, d'électromécanique, d'informatique, de dactylographie... Là, sur un succès d'il y a une vingtaine d'années, (*« No Milk to Day »*, d'Herman Hermith), les apprenti(e)s dactylos s'exercent à la frappe.

Remis de son étonnement devant cette méthode musico-productiviste, M. Fabius découvre la plaque immortalisant sa présence. L'établissement est à mettre au crédit du gouvernement, tient à rappeler M. Tavernier. Il a été financé par l'Etat (31,15 millions), la commune (9,83 millions) et le département (6,23 millions de francs). Ces indications n'ont pas empêché le président du conseil général RPR, M. Simonin, de se livrer dans une déclaration à un autre calcul, comparant la dotation départementale pour Dourdan et les 4,5 millions de francs apportés en 1984 par l'éducation nationale pour les quatre-vingt-sept collèges de l'Essonne.

M. Fabius reprend, dans une courte intervention, des thèmes qui lui sont chers : la nécessité de la formation (c'est une *« chance »* pour la France, la longueur du *« chemin »* à parcourir. *« L'horizon de la formation est long, mais c'est le seul qui vaille la peine »*, affirme-t-il.

M. Fabius se rend ensuite à la nouvelle halte SNCF de Dourdan-la-Forêt, financée par moitié par la SNCF et par le conseil régional d'Ile-de-France, dont le représentant, M. Sergent (conseiller général de l'UDF de l'Essonne), est présent. Quelques élèves entourent le premiers ministre, avant que celui-ci ne parcoure une nouvelle rame de banlieue à deux étages.

A l'arrivée à Dourdan-la-Ville, un wagon abritant une maquette du TGV-Atlantique attend le premier ministre qu'accompagne M. André Chadeau. M. Fabius serre la main de quelques cheminots cégétistes. Bulletins de salaire à l'appui, ceux-ci évoquent leurs conditions de vie et, surtout, insistent sur les droits des travailleurs. *« Hein ! Chadeau, faudrait les appliquer, les lois Auroux »*, s'entend dire le président de la SNCF. Quant à M. Fabius, il prononce les mots *« progressivement »*, *« difficultés »*, *« efforts »*..., il tend la main, s'étonne qu'un des manifestants la lui refuse...

ANNE CHAUSSEBOURG.

Le président en campagne

(Suite de la première page.)

Il ne reniera pas ses convictions socialistes. Mais — fonction oblige, et l'état de l'opinion faisant loi — il ne se coulera pas dans le vieux moule d'un combat droite-gauche qui paraît pour l'instant perdu d'avance. Cette démarche n'exclut évidemment pas la mobilisation des socialistes sur les valeurs qui leur sont propres, autour de leur parti : c'est son rôle.

M. Mitterrand a tranché le débat, organisé fin décembre en sa présence par une soixantaine de personnalités socialistes — les « fidèles » du congrès de Metz, « mitterrando-mitterrandistes et amis personnels —, sur la préparation des échéances électorales.

Deux thèses étaient en présence : couler pavillon haut en 1986, au terme d'un affrontement droite-gauche sans espoir, étant entendu que, sur ces bases, l'alternance permettrait un retour au pouvoir à terme pas trop lointain ; ou tout faire pour donner au chef de l'Etat les moyens de continuer à gouverner après 1986, compte tenu d'une victoire modeste de la droite traditionnelle et d'un score honorable des socialistes. La première thèse passait par le maintien en l'état du mode de scrutin actuel ; la seconde par l'introduction d'un *« goutte à goutte »* de proportionnelle. M. Mitterrand a choisi la seconde solution : il se battra non pas pour se sacrifier sur le front du socialisme, mais pour rester et permettre à la gauche socialiste de durer.

Les termes de ce débat éclairent la tonalité du discours de Rennes. Sur le fond, rien n'a changé. Le chef de l'Etat n'entend pas s'écarter, dit-il, des chemins difficiles de l'austérité : lutte contre l'inflation, rétablissement des grands équilibres, constat obligé de *« ce qui doit être corrigé »* et de *« ce qui ne va pas »*. Il n'est pas question, affirme-t-il, de céder *« aux appels de la démagogie ou de l'abandon »*, quitte à *« affronter l'impopularité »*. Il s'agit — on croirait entendre le Mitterrand au plus creux de la vague rocardienne de 1980 — de *« gagner du terrain jour après jour »*.

Sur la forme, M. Mitterrand martelle avec de plus en plus d'insistance le thème de « l'unité », rituel dans le discours des chefs d'Etat de la Ve République et qui est devenu pour lui une contrainte stratégique. Il y a là quelque chose de pathétique à entendre cet homme boudé par l'opinion, rejeté comme sans doute ne l'a jamais été un président depuis 1958, jouer de sa faiblesse comme d'un atout. M. Mitterrand invoque *« la patrie »*, les ressources de *« volonté »* des Français, le sens de *« l'effort »*, l'histoire du pays, la paix et la guerre, comme en son temps le général de Gaulle, la confiance en moins.

Il sait que — outre le *« mal »* du chômage — il sera jugé aussi sur l'autorité de l'Etat ; or l'opposition conteste sa capacité à l'incarner. *« L'Europe du terrorisme »* lui a donné l'occasion de tenir quelques propos fermes destinés à démontrer que socialisme et autorité font bon ménage : *« Ils tuent ! Il faut les mettre à la raison. »*

« Liberté, égalité, fraternité » : la petite musique du socialisme, douce aux oreilles des militants mais tellement intolérable pour beaucoup d'autres, n'est plus qu'un accompagnement — persistant mais volontairement ténu — des grandes orgues républicaines.

JEAN-YVES LHOMEAU.

Selon la SOFRES

HAUSSE DES COTES DE CONFIANCE DE MM. MITTERRAND ET FABIUS

Le baromètre mensuel SOFRES. — *le Figaro-Magazine* enregistre une hausse des cotes de confiance du président de la République et du premier ministre : 39 % des personnes interrogées (au lieu de 36 % le mois dernier) déclarent faire *« tout à fait »* ou *« plutôt confiance »* au chef de l'Etat pour résoudre les problèmes de la France. Parallèlement, ceux qui ne lui font pas confiance passent de 60 % (en janvier) à 59 %.

Le premier ministre pour sa part bénéficie de la confiance de 50 % des Français (49 % précédemment). Mais 40 % (au lieu de 38 % le mois dernier) la lui refusent.

A l'indice de popularité des personalités politiques de la majorité, M. Michel Rocard, qui gagne un point, reste en tête avec 57 %. Il est suivi par MM. Fabius (49 %), qui gagnent chacun quatre points, et Delors (44 %), et Jospin (31 %), qui en gagne sept. M. Georges Marchais pour sa part enregistre une hausse de trois points (13 % au lieu de 10 %). Dans l'opposition, M. Barre occupe toujours la première place avec 49 %. Il gagne trois points, ainsi que Mme Veil (45 % au lieu de 42 % en janvier). M. Chirac (38 %) perd cinq points et M. Giscard d'Estaing reste stable avec 32 %.

Ce sondage a été réalisé entre les 18 et 23 janvier auprès d'un échantillon représentatif de mille personnes.

M. CHIRAC POUR UN CODE DE « BONNE CONDUITE » UDF-RPR

(De notre correspondant régional.)

Marignane. — Avant la déclaration commune qu'il doit faire dans les prochains jours avec M. Lecanuet, M. Jacques Chirac, président du RPR, a évoqué le vendredi 1er février à Marignane (Bouches-du-Rhône), devant les cadres régionaux du mouvement gaulliste, le code de *« bonne conduite »* entre les candidats de l'opposition pour les prochaines élections cantonales.

« Il est possible de faire des primaires à condition de les faire dans un bon esprit, a-t-il notamment déclaré. *Cela suppose de jouer parfaitement le jeu, avant le premier tour en terme de campagne, et au deuxième tour en terme de désistement. Celui qui se retire doit apporter de façon personnelle et dynamique son appui à celui qui reste au nom de l'opposition. Là où il y a candidature unique, je souhaite que tous les efforts de l'opposition soient rassemblés pour soutenir le candidat qui a été choisi et investi. »*

Le président du RPR a d'autre part été interrogé au cours d'une conférence de presse sur le cas de M. Laurens Deleuil, maire (sans étiquette) de Marignane, candidat de toute l'opposition mais aussi du Front national dans le canton de cette ville. *« Je n'ai jamais entendu dire que M. Deleuil avait l'investiture du Front national*, a déclaré avec irritation M. Chirac. *Si le Front national ne présente pas de candidat contre lui, c'est son affaire. »*

Cette assertion est cependant démentie par la fédération du Front national des Bouches-du-Rhône, qui a confirmé que le maire de Marignane avait *« sollicité et obtenu »* l'investiture du parti de M. Le Pen.

G.P.

LA CRISE EN NOUVELLE-CALÉDONIE

Rumeur autour d'une démission de M. Lafleur

De notre correspondant

Nouméa. — La rumeur selon laquelle M. Jacques Lafleur pourrait démissionner de son poste de président du Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR), renoncer à ses mandats de conseiller territorial député RPR (1) n'avait pas été confirmée samedi à Nouméa. Interrogé à ce sujet, M. Jacques Lafleur s'est refusé à toute déclaration.

Plusieurs raisons peuvent inciter M. Lafleur à laisser planer le doute. Ce peut être, pour lui, un moyen de dénoncer l'attitude du délégué du gouvernement à son égard — M. Pisani a émis un jugement critique sur le président du RPCR devant les journalistes australiens, — comme à l'égard du gouvernement territorial : M. Lafleur estime que le haut-commissaire d'un dirigisme excessif.

Mais on peut aussi s'interroger sur les réels sentiments qu'inspire à M. Lafleur le plan présenté par M. Ukeiwé : son caractère fortement autonomiste n'est pas précisément en accord avec les thèses défendues par le député RPR (dont les positions mêmes sont critiquées par l'aile droite du mouvement, farouchement départementaliste). Le succès médiatique de M. Ukeiwé en métropole, l'émergence de la tendance autonomiste du parti, ne facilitent pas la tâche d'un Jacques Lafleur accusé de s'être laissé déborder.

Enfin, le coup de grâce au moral du député Lafleur a été donné par le sondage — contesté — de *BVA-Paris-Match* (*le Monde* du 1er février) qui ramenait la cote de popularité du chef de file des anti-indépendantistes au rang de celle de son ennemi, M. Pisani, avec seulement 7 % d'avis favorables.

De son côté, le leader indépendantiste M. Jean-Marie Tjibaou, de retour samedi à Nouméa, veut s'employer à favoriser l'expression des indépendantistes non canaques. Le chef de file du FLNKS a indiqué qu'il entendait prioritairement informer les Caldoches. *« Le plus important* — a-t-il souligné — *est que les gens puissent discuter entre eux (...), qu'ils se retrouvent ensemble et non pas en opposition »*. Dans cette perspective, M. Tjibaou a indiqué que *« sur le principe il n'y avait pas d'opposition »* à engager des discussions avec M. Dick Ukeiwé.

FRÉDÉRIC FILLOUX.

(1) En 1982, M. Lafleur s'était déjà démis de son mandat de député, pour protester contre le changement de majorité intervenu au conseil de gouvernement (l'exécutif local) à la suite du renversement d'alliance des centristes de la FNSC (Fédération pour une nouvelle société calédonienne) qui avaient formé une coalition avec le front indépendantiste de M. Jean-Marie Tjibaou. M. Lafleur avait remporté l'élection législative partielle qu'il avait ainsi provoqué en se représentant.

LA TOURNÉE DE M. DICK UKEIWÉ

Contre les « voyous » du FNLKS

De notre envoyé spécial.

Nîmes. — Après Valenciennes et Bordeaux, M. Dick Ukeiwé, président du gouvernement territorial de la Nouvelle-Calédonie, était, vendredi 1er février, à Nîmes pour *« lancer son appel à la liberté de rester français »*. Le théâtre municipal de la cité gardoise était abondamment garni pour accueillir M. Ukeiwé et deux de ses ministres, un Mélanésien et un Européen. A la tribune, avaient également pris place MM. Jacques Toubon, secrétaire national du RPR, Jacques Godfrain (RPR), député de l'Aveyron, Alain Boule, secrétaire départemental du mouvement de M. Jacques Chirac.

Très en verve, M. Godfrain s'est taillé un beau succès en rapportant la réflexion que lui a faite un Calédonien lors de sa récente visite à Nouméa : *« Vous voulez faire la loi à Beyrouth, au Tchad, et vous ne la faites même pas chez vous. »* Le député de l'Aveyron s'est ensuite interrogé sur la question du terrorisme qui est *« posée solennellement à la France, en métropole, en Nouvelle-Calédonie et en Corse »*. Il a dénoncé *« ceux qui, à l'intérieur de l'État, sont les complices des terroristes »*.

Pour sa part, M. Toubon a réaffirmé la volonté de son mouvement de voir *« la liberté de vote garantie et le verdict des urnes respecté »*. La question posée aux Calédoniens, a dit M. Toubon, doit être claire : ou l'indépendance (*« l'indépendance-association, ça n'existe pas »*) ou le statut rénové proposé par M. Dick Ukeiwé.

Le président du gouvernement territorial a reçu une véritable ovation. D'entrée de jeu, il s'est demandé si les Calédoniens n'étaient pas *« victimes de leur fidélité à la France »*.

Il a distingué les indépendantistes légalistes (*« c'est-à-dire ceux qui respectent les coutumes, les traditions et les institutions françaises »*), du LKS, des *« indépendantistes rebelles »* qui *« ne respectent pas la loi de la République française »*, bref les « voyous » du FLNKS.

J. P.



REUNIS AU SOMMET DANS LE GROUPE DES « HUIT »

Giscardiens et chiraquiens préparent l'alternance

Depuis le mois de décembre, huit personnalités se réunissent tous les dix jours pour préparer « l'alternance libérale ». Elles constituent le groupe de travail mis en place par MM. Valéry Giscard d'Estaing et Jacques Chirac afin de « coordonner les travaux des organismes qu'ils inspirent ». Une fois par mois l'ancien chef de l'Etat et son ancien premier ministre participent aux travaux. Parallèlement, les clubs intéressés poursuivent leur propre réflexion. M. Alain Lamassoure, délégué général de Perspectives et Réalités, a notamment présenté, vendredi 25 janvier, son nouveau bulletin et ses méthodes de travail. Le Conseil pour l'avenir de la France (CAF) vient, lui, d'éditer le troisième numéro de ses cahiers, consacré à l'épargne, à la propriété privée et au patrimoine. Quant aux Clubs 89, ils préparent activement leur convention nationale du dimanche 3 février ; convention au cours de laquelle ils proposeront « une stratégie de gouvernement pour l'opposition ». M. Chirac et M. Giscard d'Estaing y prendront la parole, tandis que M. Raymond Barre enverra un message qui sera lu à la tribune.

Quatre penchent pour M. Valéry Giscard d'Estaing. Quatre pour M. Jacques Chirac. Mais quand ils se retrouvent ensemble autour du tapis vert, les différences s'estompent. Au vrai, qu'ils appartiennent au club Perspectives et Réalités ou au Club 89, ces six énarques et ces deux universitaires se connaissent bien et sont à l'évidence de la même souche. Ils parlent le même langage, ils raisonnent de la même manière. Bref, *« ce ne sont pas deux équipes qui se regardent en chiens de faïence »*, note Michel Aurillac qui se félicite de l'atmosphère qui règne lors des réunions au sommet.

« Giscard n'avait pas remarqué que nous étions tous issus de la haute fonction publique », s'amuse l'un d'entre eux. N'est-ce pas, malgré tout, un handicap quand on veut faire reculer le « trop d'Etat » ? Pas du tout, répondent-ils. D'abord les deux « conseillers » sont des chefs d'entreprise et, comme le dit M. Lamassoure, l'essentiel est que ces hommes ont su « rester branchés sur la France profonde ». Et, pour rester « branché », le délégué général de Perspectives et Réalités visite deux fois par semaine ses clubs de province. Plus encore, il a mis en œuvre entre les cent cinquante clubs un système de navettes afin d'assurer la participation de tous aux projets élaborés à Paris.

Nommé à ce poste depuis la reprise en main de Perspectives et Réalités par M. Giscard d'Estaing en octobre 1984, M. Lamassoure s'est efforcé de répondre aux vœux de l'ancien chef de l'Etat. C'est-à-dire d'adopter une démarche en trois temps : *« identifier les attentes et les demandes de l'opinion ; proposer des réponses ; préparer les décisions qui les mettront en œuvre »*.

Dans un premier temps, pour *« identifier les attentes de l'opinion »*, M. Lamassoure a envoyé un questionnaire aux clubs « de base » leur demandant quels sont, selon eux, les « thèmes prioritaires » pour 1986, les « slogans », et les mots « recommandés » ou « déconseillés ». Pour les thèmes, les réponses sont sans grande surprise ; l'emploi et l'éducation arrivent en tête, suivis des « valeurs » et de la « sécurité ». Les slogans proposés ne témoignent pas d'une grande imagination. En revanche, les réponses apportées aux deux dernières questions peuvent surprendre. C'est ainsi que M. Giscard d'Estaing a dû découvrir que l'emploi des mots « justice sociale », « générosité », « renaissance », « égalité », « rigueur » ou « progrès » est plutôt déconseillé.

Dans un deuxième temps M. Lamassoure a entrepris de faire circuler les avant-projets conçus par les commissions nationales des clubs ou, le cas échéant, les rapports déjà établis par l'UDF ou le Conseil pour l'avenir de la France (CAF). Thèmes traités ou en cours : la politique de la santé, la politique économique, la communication, l'éducation, la décentralisation. Les clubs ont alors six semaines pour réagir.

Dans une dernière étape enfin, au retour des navettes, une synthèse est élaborée par le conseil d'orientation des clubs, sorte de « conseil des sages » que préside M. Giscard d'Estaing avec, à ses côtés, M. Mentré, et auquel participent des « person nalités extérieures » comme M. Jean-Claude Casanova, proche de M. Barre ou M. Jean-Philippe Lacheneau, délégué général de l'UDF.

Les Clubs 89 ont entrepris une démarche analogue. En octobre 1983, soixante-douze thèmes de réflexion avaient été retenus et les cent quarante-huit clubs de province invités à envoyer leurs contributions à Paris. Un document de synthèse sera soumis à l'approbation de la convention nationale du dimanche 3 février.

M. Michel Aurillac, président du Club 89 et ancien député (RPR) de l'Indre, raconte : *« Nous étions quelques-uns en 1981 à vouloir monter un club de réflexion pour penser à un avenir qui ne soit pas le socialisme et à une stratégie pour l'opposition qui soit une stratégie d'union. Nous avons dit à M. Chirac que nous ne voulions pas que notre club soit une structure du RPR. A la différence des clubs Perspectives et Réalités nous ne sommes donc pas une composante d'une formation politique, même si des adhérents du Club 89 sont aussi membres du RPR. » « Notre force*, ajoute-t-il, *c'est d'être des chevau-légers, de lancer des idées en sachant qu'ensuite un tri peut être fait et que nous pouvons être désavoués. C'est une garantie pour la liberté d'expression. »*

Pour parler des travaux du Conseil pour l'avenir de la France, M. Lebris emploie des expressions très proches. « *Nous sommes*, dit-il, *des agitateurs d'idées. Notre mission profonde est de faire évoluer les idées sur ce que nous croyons essentiel, en entraînant les partis politiques.* »

C'est dès la fin de l'année 1981 que M. Giscard d'Estaing a souhaité organiser auprès de lui une structure de réflexion. La création du CAF fut annoncée officiellement le 2 février 1982, et, avec d'autres, M. Barre fut invité à y participer. Il n'opposa pas de refus. Aujourd'hui le CAF compte cent soixante-deux membres — hommes politiques, fonctionnaires, socio-professionnels, — qui travaillent dans onze commissions (défense et sécurité, dialogue Nord-Sud, entreprise et emploi, santé, justice...).

Le groupe des « huit »

Le groupe de travail mis en place par MM. Valéry Giscard d'Estaing et Jacques Chirac comprend :

— *Côté giscardien* : deux représentants des clubs Perspectives et Réalités (MM. Alain Lamassoure, délégué général, et M. Paul Mentré, président du conseil d'orientation), un représentant du Conseil pour l'avenir de la France (M. Raymond-François Lebris, secrétaire général).

— *Côté chiraquien* : trois représentants des clubs 89 (MM. Michel Aurillac et Alain Juppé, président et vice-président, tous deux membres du RPR, et Mme Nicole Catala, vice-présidente).

***Deux « conseillers »* se sont joints à ce groupe : MM. Alain Chevalier, président de Moët-Hennessy, et Jacques Friedmann, président de la Compagnie parisienne de chauffage urbain, l'un à la demande de M. Giscard d'Estaing, l'autre à celle de M. Jacques Chirac.**

Six mois d'action

Les textes élaborés par ces différents organismes servent de base de discussion au groupe des « huit ». Après avoir recensé leurs richesses, ils ont décidé de traiter en priorité cinq dossiers : la stratégie économique et financière pour 1986, la politique sociale, la sécurité et l'immigration, l'éducation et la communication. Quand ils l'estiment nécessaire, ils mettent en place des sous-groupes de travail et consultent des experts. Ceux-ci, explique M. Aurillac, viennent plus volontiers « plancher » chez eux que dans les partis.

Les « huit » pensent être prêts au printemps ou à l'automne. M. Lamassoure juge qu'ils devraient arriver à se mettre d'accord sur un document qui *« porte sur les mesures à prendre dans les six premiers mois de l'alternance pour redonner confiance aux Français, obtenir un changement des mentalités et asseoir la crédibilité du gouvernement libéral en place »*.

Les uns et les autres se défendent de vouloir se substituer aux partis. *« Nous ne faisons que travailler en amont des partis*, disent-ils, *nous débroussaillons le terrain mais libre à eux ensuite d'utiliser ou non notre travail. »* Ils se défendent tout autant de participer à une quelconque opération « anti-Barre ». *« Ce serait absurde ! »*, s'exclame M. Lebris.

Il ne déplairait sans doute pas à M. Giscard d'Estaing que cette réflexion commune soit achevée pour le vingtième anniversaire des clubs Perspectives et Réalités. Les 8 et 9 juin prochain, au cours d'une manifestation à laquelle il souhaite donner un certain éclat, seraient successivement célébrés, la longévité des clubs et *« l'œcuménisme »*, retrouvé selon le mot de M. Lamassoure. Lors de sa conférence de presse, lundi 21 janvier, l'ancien chef de l'Etat a annoncé qu'il invitait MM. Chirac, Barre, Lecanuet, président de l'UDF, Léotard, secrétaire général du PR, et Toubon, secrétaire général du RPR. MM. Méhaignerie, président du CDS, et Rossinot, président du Parti radical, pourraient à nouveau prendre ombrage de n'être pas conviés à cette grande manifestation unitaire, alors qu'ils s'efforcent, depuis quelques mois, de montrer que dans leur parti une réflexion sérieuse est aussi engagée.

CHRISTINE FAUVET-MYCIA.

Deux contre un

(Suite de la première page.)

La petite histoire retiendra que le déroulement du débat sur l'union — M. Chirac adressant un avertissement à M. Barre, qui menace d'ouvrir lui-même le dossier de la désunion et de la « trahison » — restitue à M. Giscard d'Estaing une part d'arbitrage. Du fait du magistère qu'il exerce (celui d' *« ancien président en exercice »*), M. Giscard d'Estaing peut se placer au-dessus de ses deux anciens premiers ministres, les tancer, et affirmer lui-même son propre leadership ; en quelque sorte, il s'autoproclame.

M. Barre sacrifie l'immédiat (l'échéance de 1986) afin de se donner plus de chances d'être un recours pour la suite (l'élection présidentielle de 1988). M. Chirac joue l'immédiat. Sa candidature en 1988 passe par une victoire en 1986, seule susceptible de le placer en tête des « présidentiables » de la droite. M. Giscard d'Estaing compte les coups, mais il n'est pas sûr qu'il puisse ramasser la mise.

La cohabitation avec M. Mitterrand, c'est, selon M. Chirac, *« le type même du faux débat »*. Le vrai débat est, en effet, celui de la cohabitation, entre MM. Giscard d'Estaing et Barre. Car on voit mal que l'un ou l'autre puisse empêcher le président du RPR de se présenter. En revanche, M. Giscard d'Estaing ne peut retrouver une chance d'affronter M. Chirac que s'il élimine, au préalable, un Raymond Barre coupable de détourner à son profit l'électorat naturel de l'ancien président.

M. Chirac considérant, pour sa part, que M. Barre est plus dangereux que M. Giscard d'Estaing, a tout naturellement noué avec ce dernier une alliance. Celle-ci paraît d'autant plus fructueuse qu'elle lui permet d'établir, aux yeux de l'opinion, que la « trahison » est bel et bien une affaire oubliée.

Le risque existe cependant, pour le maire de Paris, d'être tiré vers le bas par ce voisinage encombrant. Car M. Giscard d'Estaing n'a pas encore surmonté le phénomène de rejet dont il a été la victime en 1981 : les sondages le situent au même niveau qu'au lendemain de sa défaite. Il est contesté parmi ses partisans d'hier. Il a donc besoin d'un appui extérieur. C'est M. Chirac qui, lui, risque la contamination.

Voilà donc de nouveau M. Barre bien placé. Le député du Rhône est contraint de jouer l'opinion contre les partis. Cela lui convient. Il tire profit d'un certain discrédit de la classe politique, et l'opinion lui sait gré de tenir, pour l'essentiel, le même langage aujourd'hui qu'au temps de son impopularité sous le précédent septennat. Si l'on examine de près la cote d'avenir des principales personnalités de l'opposition (mesurée par la *SOFRES* et publiée chaque mois par *le Figaro Magazine*), on s'aperçoit que M. Barre, largement en queue après l'élection présidentielle de 1981, a pris le meilleur sur M. Giscard d'Estaing dès le début de 1983 et sur M. Chirac à la fin de 1984. Il se situe désormais au même niveau que Mme Veil, la crédibilité présidentielle en plus.

Il réussit à développer une stratégie gaullienne en s'appuyant sur un secteur de l'opinion centriste, c'est-à-dire historiquement anti-gaulliste. Cette prouesse illustre, en fait, une « homogénéisation » de la droite. Jusqu'à l'élection présidentielle de 1981, il y avait, entre gaullistes et libéraux, plus que des « nuances ». Le mode de scrutin a progressivement rapproché ces deux familles sur le plan électoral (c'est d'ailleurs pour éviter qu'elles ne se divisent à nouveau que le RPR et l'UDF font bloc contre la réforme du mode de scrutin). La vague libérale ambiante les a également unifiées sur le plan idéologique. M. Chirac n'est-il pas désormais lui-même converti au libéralisme ?

L'avantage du président du RPR réside bien sûr dans le fait qu'il dispose d'une machine partisane puissante et disciplinée. Mais la clientèle libérale reste méfiante à son égard, tandis que M. Barre est autant apprécié dans l'électorat UDF que dans celui du RPR.

Abondance de biens ne nuit pas. La gauche a fait jadis l'expérience de ces combats fratricides (entre le PC et le PS et au sein même du Parti socialiste) qui, au bout du compte et à force d'obstination, ont profité à M. Mitterrand.

L'abondance offre aujourd'hui à l'électorat d'opposition un choix entre trois hommes, qui se disputent déjà le contrôle de la future majorité législative. Mais trois logiques sont à l'œuvre : l'une de recours, celle de M. Barre ; une autre partisane, celle de M. Chirac ; et la troisième qui consiste à ligoter le premier pour en découdre plus tard avec le second.

Ces logiques sont trop antagonistes pour ne pas laisser penser à l'adversaire socialiste que cette abondance de biens-là lui profitera peut-être un jour.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

M. Alain Chevalier : libéral d'abord

Appelé par M. Giscard d'Estaing à participer aux travaux des « huit », M. Alain Chevalier, président-directeur général de Moët-Hennessy, a gardé depuis l'ENA des *« relations d'amitié »* avec M. Jacques Chirac et M. Friedmann. Il a connu M. Giscard d'Estaing plus tard, l'a rencontré *« mais de façon lointaine »*, quand celui-ci était président de la République, mais depuis 1981 leurs *« contacts »* sont plus *« réguliers »*. Il n'appartiennent à aucun parti politique même si, dit-il, *« on m'a toujours considéré comme UDF. Il est vrai que je m'inscris plutôt dans la tradition libérale que dans la tradition gaulliste »*.

***« Si aujourd'hui les libéraux essaient de réfléchir à un projet de gouvernement, pourquoi ne me joindrais-je pas à eux ? Je pense que cette réflexion commune est un passage obligé pour deux formations qui seront amenées à gouverner ensemble. Il y a un travail de préparation technique à faire »,* explique notamment M. Chevalier, qui reste décidé toutefois, s'il s'apercevait qu'on n'avait *« pas besoin des gens des affaires »*, à quitter le groupe des « huit ». Pour l'instant, il est surtout *« agréablement surpris par le niveau des conversations »*. La réflexion, dit-il, est *« plus élaborée que je ne le pensais, plus pratique. Il y a une très grande ouverture d'esprit. Les positions ne sont pas figées et le consensus est déjà très large »*.**

A quoi tout cela peut-il aboutir ? M. Chevalier ne se prononce pas. *« Il n'est pas évident que la publication d'études très précises soit la meilleure solution,* dit-il, en pensant notamment à la dénationalisation : *« Toute la technique de dénationalisation ne doit pas obligatoirement être publiée. Les socialistes n'avaient pas précisé quelles formes ils allaient donner aux nationalisations. Ils semblaient même assez impréparés puisque ce débat a eu lieu au PS après son arrivée au pouvoir. Ce n'est pas plus mal qu'en ce qui nous concerne les discussions aient lieu avant le changement de majorité. » « Mon sentiment,* ajoute M. Chevalier, *est que les résultats de cet effort de réflexion commune dépendront de la manière dont se présentera la situation électorale à la veille des législatives. Si la gauche était très minoritaire, l'essentiel du débat se déplacerait vers l'opposition et l'on ne pourrait plus éviter sa personnalisation. Si au contraire l'écart se rétrécissait entre la gauche et la droite et qu'existait une incertitude quant à l'ampleur du changement, il est possible alors que l'intérêt d'une réflexion commune soit davantage perçu comme essentiel. »*

La participation de M. Chevalier au groupe des huit n'a pas suscité dans les milieux économiques de *« réactions hostiles »*. *« Ma démarche,* remarque-t-il, *peut être comprise par tous ces responsables économiques qui demandent en permanence à être associés à la réflexion des politiques. »* M. Chevalier, qui a créé l'Institut du citoyen, qu'il anime avec M. Michel Giraud, président du conseil régional d'Ile-de-France, ajoute encore que la *« présentation sportive qui peut être faite »* de ces réunions de travail parrainées par MM. Giscard d'Estaing et Jacques Chirac ne *« l'intéresse pas »*. *« Je suis fondamentalement non compétitif... pour les choses non essentielles »*, dit-il.

C. F.-M.

M. Jacques Friedmann : pragmatique d'abord

M. Jacques Friedmann est un vieil ami de M. Chirac, qu'il a connu à Sciences-Po. Il fut son directeur de cabinet de 1969 à 1971, puis pendant les six premiers mois de son séjour à Matignon. Autant de raisons pour que le maire de Paris lui demande de participer aux rencontres des « huit ». Aujourd'hui, M. Friedmann préside la Compagnie parisienne de chauffage urbain après avoir été pendant huit années à la tête de la Compagnie générale maritime. S'il reconnaît volontiers que *« la politique* [l'] *intéresse »*, il insiste aussi sur le fait qu'il a toujours refusé de faire de la politique *« au sens professionnel »*, de s'inscrire dans un parti ou d'adhérer à un club.

Quand M. Chirac a fait appel à lui, il y a quelques mois, M. Friedmann a tout naturellement accepté. En 1982, déjà, il avait dit au président du RPR qu'il estimait *« souhaitable que des gens réfléchissent ensemble à l'alternance en étant très pragmatiques »*. Il avait pris l'initiative d'organiser un certain nombre de rencontres, avec de hauts fonctionnaires notamment. *« Il faut enfin,* dit-il, *que l'on mette au point une plate-forme de gouvernement, qu'on ait quelque chose à proposer qui soit sérieux, qui traduise une unité de vues et permette à l'opposition, quand elle sera au pouvoir, d'éviter de tâtonner, de se livrer à des dosages... »*

« Cela m'a beaucoup rajeuni de participer à ce groupe de travail,* avoue M. Friedmann, qui admire toujours *« la clarté et la rapidité d'esprit »* de M. Giscard d'Estaing, dont il fut le conseiller technique en 1965-1966. *« Indépendamment de toute autre considération,* dit-il, *c'est un homme intellectuellement tout à fait fascinant. »* M. Friedmann se félicite de l'*« émulation »* que favorisent ces rencontres des « huit », mais il reconnaît qu'une telle opération présente *« un risque »*. Notamment celui de provoquer un certain *« scepticisme »* et d'apparaître comme une opération anti-Barre. Mais, selon lui, ces deux *« impressions n'ont pas duré longtemps »*. Il n'en reste pas moins des *« écueils »* à éviter, explique-t-il : *« La déception car, comme nous voulons être raisonnables, notre travail n'est pas spectaculaire ». « Il faut, d'autre part,* remarque M. Friedmann, *éviter que les résultats de nos travaux n'aillent à l'encontre du but recherché en faisant naître des polémiques. »

« Je ne crois pas,* ajoute M. Friedmann, *à la nécessité de publier un programme. C'est encore trop tôt et dangereux de l'afficher. Ce qui est difficile, c'est de déterminer la forme qu'il faudra donner à la publication. »* Philosophe, il pense que, si ces travaux *« ne servent pas avant l'alternance, ils serviront après »*. *« Notre travail,* dit-il, *sera, de toute façon, plus immédiatement utilisable pour l'action que les programmes politiques. Les chefs d'entreprise le sentent... »

C. F.-M.

Société

AU TRIBUNAL DE PARIS

«Le Matin» et l'«espion roumain» du Front national

Des éléments troublants tout à fait réels

Lorsque *le Matin de Paris*, dans son numéro daté 16-17 juin 1984, publiait, à la veille des élections européennes, un article intitulé «L'étrange n° 4 de la liste de Le Pen», personne n'y prêta une attention particulière, sauf l'intéressé, ce numéro quatre M. Gustav Pordea, qui allait engager un procès en diffamation. Et le procès lui-même, plaidé vendredi 1er février 1985 devant la 17e chambre correctionnelle, sous la présidence de M. Emile Cabié, n'apparaissait pas davantage de nature à mobiliser les foules. Mais en publiant, ce même jour une série d'informations, dont l'interview d'un ancien responsable des services secrets roumains, M. Ion Mihai Pacepa, sous le titre bien plus fracassant «Le député de Le Pen : un espion roumain», le Matin créait cette fois l'événement.

On se précipita donc au prétoire, dans l'idée qu'on allait peut-être y voir cet ancien responsable des services secrets roumains passé à l'Ouest en 1978. Il a fallu déchanter. M. Pacepa, invoquant des raisons de sécurité, avait préféré retourner aux Etats-Unis. Il n'y avait donc à l'audience que M. Pordea, le diffamé, homme de soixante-dix ans, au maintien paisible d'ancien diplomate qu'il fut jadis, et Agathe Logeart, auteur de l'article du 16-17 juin, avant d'être l'auteur de l'interview du 1er février.

Malgré tout, les déclarations toutes fraîches de M. Pacepa demeuraient dans les esprits. D'autant plus que Me Jean Couturon, avocat du *Matin*, avait en sa possession une lettre de lui confirmant les propos qu'il avait tenus à la journaliste quelques jours auparavant à Paris. Car si cette dernière s'était bornée à l'origine à poser des questions sur la personnalité de M. Pordea, réfugié roumain venu en France dès 1947, naturalisé français depuis 1983 et aujourd'hui député européen du Front national, *le Matin* le décrétait bel et bien espion roumain dans son numéro du 1er février.

Agathe Logeart apporte ainsi, dans ce numéro, quelques éléments lui permettant de juger étrange le comportement de cet exilé. Tout d'abord le témoignage d'autres réfugiés roumains qui disaient se méfier de M. Pordea. Pourquoi ? Parce qu'ils trouvent singulier qu'il puisse collaborer à des journaux *notoirement favorables au régime de Bucarest*. Parce que, aussi, M. Pordea, lors d'une conférence qu'il fit en février 1983, avait qualifié le nationalisme du gouvernement de M. Ceausescu de *« nationalisme de belle allure »*. Comment un réfugié, un exilé, pouvait-il accorder pareil *satisfecit* à un régime qu'il avait fui ? Autre raison de doute : M. Pordea se dit consul honoraire de Pologne, nommé par le chef d'un gouvernement polonais en exil depuis 1939. Or ce titre, selon le président de la République polonaise en exil, n'exista jamais et ne put donc être donné à quiconque.

Tentative de récupération

Mais pour Me Georges-Paul Wagner, avocat du Front national et de M. Pordea, tous les faits relevés par Agathe Logeart ne sauraient constituer des preuves. Il a fait à cette dernière grand reproche d'avoir omis, dans la citation qu'elle fit de la conférence de M. Pordea, les propos par lesquels il dénonçait bel et bien le régime de Bucarest puisqu'il parlait d'un pouvoir absolu, des libertés supprimées, des droits sociaux abolis, de la pensée créatrice brisée.

Alors, agent roumain infiltré au Parlement européen, M. Pordea ? Les témoins cités par *le Matin*, exilés roumains ou polonais, parmi lesquels M. Paul Goma, écrivain, qui a été l'objet de menaces et d'attentats, *ne l'on pas dit formellement ; ils ont* dit sans hésitation qu'ils trouvaient singulier de voir écrire un véritable opposant dans des publications inféodées à la *République populaire roumaine*. Ils ont trouvé tout aussi étrange la présence de M. Pordea à un dîner offert par l'ambassadeur de Roumanie à Paris. On a beaucoup parlé, aussi, de l'adhésion de l'actuel député européen à la politique de M. Ceausescu en faveur des minorités hongroises en Transylvanie.

Pour Me Wagner, adhérer à cette politique ne signifie pas une adhésion à tout le reste.

Pour le compte de M. Pordea, Me Wagner a donc plaidé l'existence d'une diffamation. L'article, qui fait l'objet du procès, a-t-il fait valoir en substance, suggérait ce qui est annoncé, aujourd'hui, comme vérité et certitude par l'article du 1er février. Et l'intention de nuire est évidente car *« on ne vise pas seulement M. Pordea, on vise d'abord M. Le Pen. Tortionnaire pour* le Canard enchaîné, *le voilà maintenant complice d'un agent du KGB. C'est à croire qu'il est donc néfaste en tous domaines, même les plus opposés »*.

Quant à ce nouvel article du *Matin*, Me Wagner a déjà annoncé que ce serait matière, pour lui, à un autre procès en diffamation. Car il fallait bien en parler, peu ou prou, de ces déclarations de M. Pacepa, le transfuge. Selon lui, au temps où il *travaillait pour les services roumains*, il aurait eu à *« réactiver »*, dans les années 70, l'*« agent Pordea »*, alors en sommeil, et il le réactiva, ayant reçu l'ordre répété et insistant de pénétrer les Parlements européens. Est-ce à dire qu'aujourd'hui M. Pordea est toujours en service ? A cette question du *Matin*, M. Pacepa ne répond pas avec certitude. Il se borne à dire : *« Je suppose qu'après mon départ il a continué de travailler »*.

Dans cette affaire, Mme Monique Bernard, substitut, s'est bornée à des observations juridiques. L'article de *juin 1984, le seul en cause, lui paraît* avoir été écrit dans un but légitime d'information, avec prudence et objectivité, après une enquête loyale. Mais il faut aussi, pour justifier une relaxe, que le journaliste ait vérifié et contrôlé ses sources. Sur ce chapitre, il paraît à Mme le substitut que l'article publié le matin même du procès n'est pas à écarter, mais le tribunal appréciera si les vérifications ont été malgré tout suffisantes.

C'est évidemment la relaxe qu'a plaidée le bâtonnier Couturon : l'opinion doit savoir à quoi s'en tenir sur un candidat à une élection. L'article de juin 1984 a *été* rédigé avec les précautions voulues puisqu'il ne conclut pas et pose seulement des questions à partir d'éléments troublants tout à fait réels.

Depuis, Agathe Logeart a pu rencontrer ce M. Paceba. Et, pour ce dernier, pas de question : M. Pordea fut bien un agent roumain. Mais ce n'est pas l'objet du procès que le tribunal a pour l'instant à juger et qu'il jugera le 22 février.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

Journée Le Pen à la 17e chambre correctionnelle

A la dix-septième chambre correctionnelle de Paris, où c'était décidément une journée Le Pen et Front national, le président Emile Cabié a rendu, vendredi 1er février, sa décision consécutive à l'incident soulevé à l'audience du 18 janvier dans le procès engagé par M. Le Pen contre le *Canard enchaîné*, qui l'accuse d'avoir pratiqué la torture en Algérie.

Les avocats de l'hebdomadaire, Mes Henri Leclerc et Christine Courrégé, demandaient que soient projetées devant les juges des *cassettes vidéo extraites* d'un film réalisé en Algérie par M. René Vautier et qui montrent des Algériens accusant nommément M. Le Pen, devant la *caméra, documents de nature à* établir la bonne foi du journal.

Me Wagner, pour M. Le Pen, *s'opposait à cette projection*, en soutenant qu'il n'avait pas eu communication de ces *pièces et qu'il pouvait s'agir de montages* incontrôlables.

Le tribunal a joint l'incident au fond. Cela signifie que les projections auront bien lieu le 15 février prochain, date fixée pour la reprise du débat, quitte à ce que les juges les tiennent pour non avenues lorsqu'ils auront à rendre leur jugement sur le fond.

On notera que, dans cette affaire, M. Le Pen a assigné *le Canard enchaîné* pour difamation *envers un agent de l'autorité publique*, en l'*espèce l'officier* parachutiste qu'il était en 1957, et non envers une personne privée, ce qui a entraîné sa *perte dans un autre procès contre le Matin*, portant lui aussi sur des propos concernant son comportement à Alger.

Deux procès perdus

M. Jean-Marie Le Pen a, en effet, été *débouté*, vendredi 28 février, par la *même* chambre correctionnelle, de deux actions en diffamation qu'il avait intentées l'une contre le journal *le Matin*, l'autre contre *Libération*.

Le président du Front national reprochait au *Matin* un article du 6 juin 1984. Il y était relaté des propos tenus à Blois lors de la campagne pour les élections européennes par M. Fromonteil, membre communiste du conseil régional de Poitou-Charentes. M. Fromonteil avait dit, ce soir là, que M. Le Pen *« s'exprime en termes igonbles »* et avait ajouté : *« Le Pen, c'était la torture et la gégène. C'est un homme qui a du sang sur les mains et représente ce qu'il y a de plus ignoble dans le racisme. »*

Le tribunal a jugé que la première partie des propos constituait un outrage, alors que M. Le Pen *se plaignait d'une diffamation. Pour le reste, il constate* que le président du Front national s'était estimé diffamé en tant que personne *privée*, alors que les agissements dont parlais M. Fromonteil à Blois visaient non pas le particulier mais l'officier d'un régiment de parachutistes chargé du maintien de l'ordre en Algérie. Autrement dit, *M. Le Pen perd ce procès par une* mauvaise connaissance de l'exigeante procédure que fixe la loi sur la presse du 29 juillet 1881.

En ce qui concerne l'affaire contre *Libération*, elle avait pour origine la publication par ce journal, le 13 juillet 1984, d'un dessin représentant le président du Front national avec un bandeau sur l'œil, un drapeau dans une main et sur la poitrine une décoration ressemblant beaucoup à la croix de fer allemande. le tribunal a jugé *que cette représentation* par l'image ne suggérait aucun des faits précis exigés par la loi pour dire qu'il y avait diffamation.

J. M. TH.

MORT DE L'ANCIEN PROCUREUR GÉNÉRAL ANTONIN BESSON

Antonin Bessin, ancien procureur général près la Cour de cassation, qui avait occupé le siège du ministère public lors du procès des généraux Challe et Zeller, est mort, vendredi 1er février, à Billy (Allier), à l'âge de quatre-vingt-neuf ans.

Né le 22 juin 1895 dans cette même commune de Billy, dont il fut *maire de 1956 à 1983, Antonin* Besson, ancien avocat, était entré dans la magistrature en 1925. Au cours de sa carrière, il fut notamment avocat général à la cour d'appel de Paris *en 1945 puis, en 1946*, directeur des affaires criminelles et des grâces au ministère de la justice. Nommé ensuite conseiller à la Cour de cassation, puis procureur général *près la Cour de Paris, il revenait en* décembre 1951 à la Cour de cassation pour en être le procureur général. Il fut alors l'un des artisans de la grande réforme judiciaire qui devait voir le jour *en 1958 et, notamment*, de l'élaboration de l'actuel code de procédure pénale.

C'est en 1961 qu'Antonin Besson devait être connu du grand public de l'époque. Désigné en sa qualité de procureur général près la Cour de cassation pour occuper le siège du ministère public devant haut tribunal militaire, juridiction d'exception instituée pour juger les généraux Maurice Challe et André Zeller après le pustch d'Alger du 22 avril 1961, il exposa les raisons pour lesquelles il ne pouvait en conscience requérir la peine de mort.

Cette prise de position devait l'entraîner dans un conflit ouvert avec le pouvoir de la Ve République. Elle fut à l'origine de sa nomination, le 28 août 1962, comme conseiller du gouvernement pour les affaires judiciaires, poste spécialement créé, ce qui lui retirait les fonctions de procureur général près la Cour de cassation.

Dès novembre 1962, Antonin Besson sollicitait sa mise à la retraite, et l'obtenait. Délivré de l'obligation de réserve, il devait alors, en plusieurs occasions, se montrer très critique envers le pouvoir qui, selon ses propres termes, soutenait *« une doctrine où la contradiction »* lui paraissait *« privée de la place qui lui revient dans une démocratie »*.

En 1963, Antonin Besson, qui avait été candidat socialiste dans l'Allier lors des élections législatives de novembre 1962, s'incrivait au barreau de Paris, avant de se retirer à Billy en 1968.

AUX ASSISES DES HAUTS-DE-SEINE

Le tueur d'espoir

Pour quelques jets de pierres de trop sur son pavillon, Bernard Depitout, âgé alors de trente-six ans, tirait, le *23 octobre 1982*, en début de soirée, à Nanterre, plusieurs coups de feu vers les bâtiments en préfabriqué et les carcasses de voitures de la cité *de transit* Gutenberg. *A cent* mètres de lui, Abdennabi Guemiah, un jeune Marocain de vingt ans, s'écroulait sans comprendre. Ce lycéen, profondément croyant, revenait de la mosquée lorsque, devant son immeuble, il fut touché mortellement au ventre. Le 6 novembre, après cinq opérations inutiles, il mourait.

Un public silencieux et tendu a suivi le procès de Bernard Depitout, du mercredi 30 janvier au vendredi 1er février, devant la cour d'assises de Nanterre, qui l'a condamné à douze ans de réclusion.

Cent cinquante jeunes immigrés de la cité, soutenant les sept membres de la famille Guemiah, tous partie civile, avaient *placé, pour cette fois au moins*, leur confiance en la justice. Au-delà de l'hommage à Abdennabi, leader irréprochable et non violent, le procès est apparu à beaucoup comme une réhabilitation possible de leur cité-ghetto, abandonnée à sa mauvaise réputation jusqu'à sa destruction définitive, cette semaine, entre la Seine et une autoroute : *« Le calme de ces jeunes pendant les trois jour d'audience montre la confiance qu'ils ont en vous »*, a déclaré aux jurés l'avocat général, Mme Edith du Breuil, qui a *requis, contre Depitout, quatorze* années de prison, une peine particulièrement lourde : *« L'accusé*, a-t-elle requis, *a tué l'espoir de la cité Gutenberg. »*

Né dans les Deux-Sèvres, il y a trente-huit ans, Bernard Depitout, un homme petit, à la fine moustache, est apparu comme l'être *« fruste et intellectuellement limité »* décrit par l'expert psychiatre. Il ne s'est animé qu'à propos d'une sombre histoire d'héritage qui l'a opposé au gendre de sa compagne, Mme Solange Lezer, de quinze ans son aîné. L'accusé a opposé des réponses contradictoires sinon incohérentes aux questions du président du tribunal, M. Henri Boulard, à qui il a envoyé illégalement deux lettres avant le procès. *« On m'a toujours provoqué*, lui écrivait-il. *A Bois-d'Arcy* [la prison] *on me provoque encore. »* De quoi décourager son avocat, Me Ben Baron, qui a admis *« la difficulté à établir un système de défense cohérent avec M. Depitout »*.

Psychose sécuritaire

Sa vie aura été à l'image de sa défense, médiocre : emplois mal payés et multiples pour cet ancien garçon de ferme, fils d'un horticulteur, jugé pourtant comme *« un bon travailleur »*. Pavillon de transit entre les ferrailleurs et la cité Gutenberg, à côté d'un terrain vague, pour cet expulsé de l'établissement *d'aménagement de la Défense*. Son existence aurait pu rester grise et tranquille, pourtant, entre un emploi d'aide-magesinier à 4 000 francs par mois et les soins à une compagne entièrement paralysée depuis huit ans : jamais il n'a été menacé dans ses biens et sa personne. Quelques carreaux cassés et un pétard explosant dans sa cuisine, le 14 juillet, ont été les seuls troubles de voisinage évoqués à l'audience, même si la cité, d'après un policier, était *« allergique à l'uniforme »*.

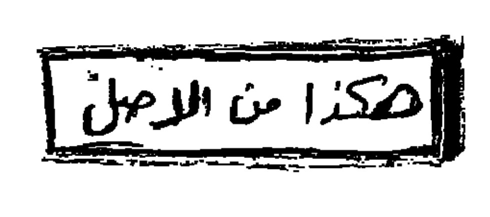
En tous cas, d'après ses avocats, Depitout, insensiblement, a pris peur. Il devient une victime de la psychose sécuritaire, et les jeunes eux-mêmes le prennent *« pour un fou »*. Il n'ouvre plus que rarement ses volets. Le 18 septembre 1982, il achète, pour l'anniversaire de Solange, une plante grasse et une carabine 22 long rifle — deux symboles pour cet univers pavillonnaire asphyxié et *« assiégé »*.

Moins d'un mois plus tard, après un samedi passé à réparer le poêle et à boire du pastis — il avait plus de 1,2 gramme d'alcool dans le sang au moment des faits, — c'est le drame : quelques pierres sur son pavillon lancées par des gamins et Depitout *obéit, selon l'expression* de l'expert psychiatre, *« à son exaspération »*. Il tire deux premiers coups de feu. En l'air, comme il l'affirme ? Vers les carcasses de voitures comme en témoignent les jeunes qui s'y étaient réfugiés. *« J'ai vu les Arabes se disperser*, devait-il déclarer au juge d'instruction, *puis je n'ai plus vu personne. Alors j'ai tiré dans le noir un troisième coup vers la cité pour faire un peu plus peur. »* Guemiah est touché. Depitout, après avoir fermé ses volets, déclare à son ami retraité, M. Mariot : *« Je crois bien que j'en ai chiqué un »*. Personne, dans ces conditions, n'eut, ce soir-là, le cœur d'avaler les huîtres prévues pour le dîner : on attendit l'arrivée de la police.

« Drame de la pauvreté », a résumé la défense ; *« crime de l'intolérance et de la lâcheté »*, a estimé le ministère public. *« J'ai toujours voulu faire peur*, a déclaré à la fin de l'audience Bernard Depitout. *Je ressens la douloureuse souffrance de la famille. Je n'oublierai jamais. »* Les jeunes, eux, demandaient — et ont obtenu — *« une peine exemplaire »*.

NICOLAS BEAU





هكذا من الاصل



DÉCOUVERTE D'UN CRISTAL PARADOXAL

L'interdit du Pentagone

Un solide qui présente presque toute les caractéristiques d'un cristal mais qui n'en est pas vraiment un : un nouveau matériau vient de naître de la collaboration de trois équipes, israélienne, américaine et française. Cet alliage, formé d'aluminium et de manganèse, est apparemment commun, mais il possède une structure originale qui semble contredire les lois les plus communément admises par les physiciens et les chimistes.

Aussi, lorsqu'il a recueilli, en 1982, les premières images de l'alliage qu'il venait de préparer dans son laboratoires du Technion à Haïfa (Israël), M. Dan Shechtman n'y croyait pas et il a d'abord pensé à une erreur expérimentale. Car il venait, en quelque sorte, de découvrir un « mouton à cinq pattes ».

Dans un matériau solide, en effet, les atomes apparaissent soit totalement désordonnés – c'est la cas des verres – soit au contraire parfaitement ordonnés (à quelques défauts près), comme ils le sont dans les cristaux. Alors – et c'est la définition même d'un corps cristallisé – les groupes d'atomes s'organisent de façon périodique, telles les fleurs ou les figures géométriques des papiers peints qui se répètent indéfiniment.

Cette périodicité, de même que la compacité qui caractérise la matière, implique que les motifs soient jointifs afin que, placés côte à côte, ils puissent « paver » un volume sans laisser d'espace vide. Les carreleurs le savent qui utilisent, pour recouvrir les sols des salles de bains, des carreaux de faïence rectangulaires, triangulaires, carrés ou hexagonaux, mais jamais pentagonaux.

Tout, comme les carrelages, les cristaux sont soumis aux lois fondamentales de la géométrie euclidienne. Aussi les chimistes admettaient-ils jusqu'ici qu'aucun cristal ne pouvait renfermer des motifs atomiques ayant globalement les axes de symétrie du pentagone ou, pour reprendre leur expression, présentant *« une symétrie d'ordre cinq »*.

On conçoit donc la surprise qu'a éprouvée M. Shechtman en analysant l'alliage métallique, et en découvrant qu'il possédait cette géométrie pentagonale considérée par tous comme interdite. Il renouvela l'expérience, en s'assurant de la collaboration de deux équipes – l'une au National Bureau of Standards (NBS) américain, l'autre au Centre d'études de chimie métallurgique du CNRS à Vitry-sur-Seine.

Israéliens, Américains et Français reprirent l'étude du matériau, allant jusqu'à l'examiner au microscope électronique avec des grossissements de dix millions, afin de « voir » des détails d'une épaisseur de quelques millionièmes de millimètres.

A ce stade de précision, ils ne subsistait plus de doute dans leur esprit. Ils avaient découvert le premier *« quasi-cristal »*, présentant une structure non périodique mais toutefois *« déterministe »* puisque, connaissant la nature d'un motif atomique placé en un point donné, il est possible d'en déduire celle des autres groupes d'atomes de l'échantillon.

Applications insoupçonnées

Dire que des structures *« à symétrie d'ordre cinq »* n'avaient jamais été imaginées serait inexact. Le Britannique Roger Penrose avait déjà proposé, il y a une dizaine d'années, des modèles mathématiques fondés sur ce principe et dessiné des figures géométriques quasipériodiques à l'aide d'enchaînements de pentagones. *« Mais jamais encore*, précise M. Denis Gratias du CNRS, *on n'avait trouvé de preuve matérielle venant à l'appui de cette théorie. »* C'est maintenant chose faite.

Cette découverte doit *« beaucoup à la chance »*, comme l'avoue M. John Cahn, du NBS. Si les métaux liquides avait été refroidis trop vite, l'alliage solide obtenu aurait eu une structure désordonnée; s'ils l'avaient été trop lentement, l'alliage se serait comporté comme un cristal « ordinaire ».

Sans le savoir, le chercheur israélien a donc visé juste tant du point de vue de la composition de l'alliage (80 % de son poids est constitué de manganèse, le reste d'aluminium) que de la vitesse de solidification. Depuis, d'autres alliages d'aluminium ont été trouvés, dans lesquels le manganèse est remplacé par du fer ou du chrome, qui se sont eux aussi révélés quasipériodiques.

Le travail est loin d'être achevé pour autant. Il reste à mieux connaître la structure intime de ces matériaux et à étudier leur comportement électrique, magnétique, mécanique, afin, peut-être, de leur découvrir des propriétés inhabituelles et de leur trouver des applications pour l'instant insoupçonnées.

Car, avant que ces nouveaux alliages ne deviennent d'usage courant, il faudra sans doute attendre des années, voire des décennies. Mais qui sait? D'autres matériaux initialement étranges, tels les cristaux liquides découverts à la fin du siècle dernier, étaient au départ considérés comme de simples curiosités de laboratoire, et personne ne prévoyait qu'ils serviraient un jour à l'affichage de l'heure dans des millions de montres et de pendules.

Cette découverte donnera donc aux chercheurs du *« travail pour pas mal d'années »*. Déjà, de nombreux laboratoires s'intéressent à ce nouveau champ d'études. Depuis le 12 novembre dernier, date à laquelle les « découvreurs » ont publié les résultats de leur recherche dans une revue scientifique spécialisée (1), une douzaine d'équipes se sont emparées du problème. *« Demain*, remarque en souriant M. Cahn, *elles seront peut-être une centaine. »*

ELISABETH GORDON.

(1) *Physical Review Letter.*

BUREAUCRATIE ET MÉDECINE HUMANISTE

Un généraliste de l'arrêt maladie

La possibilité ouverte par la convention de 1976 entre les caisses de sécurité sociale et les syndicats médicaux de déconventionner les médecins dont le volume d'activité ou les prescriptions apparaîtraient trop « inhabituels » avait été jugée par beaucoup comme particulièrement redoutable. Le corps médical n'eut pas pourtant à se plaindre de cette procédure. Dix médecins seulement furent sanctionnés entre 1976 et 1980 sur l'ensemble du territoire ; et le docteur Boigienman, généraliste à la Goutte-d'Or, est, à partir du 21 janvier, le premier médecin à être déconventionné à Paris pour une durée d'un mois depuis la convention de 1980. Ses clients ne sont plus remboursés qu'à un tarif d'autorité dérisoire.

Le docteur Boigienman est au cœur de la capitale un des dernier médecins de campagne. Sa famille, arrivée après la guerre d'un centre de transit proche de Tréblinka, s'installa alors à la Goutte-d'Or. Il n'avait que trois ans, et ce quartier fut pour lui un ancrage définitif : il y exerce comme généraliste depuis quatorze ans. Sa réputation n'est plus à faire parmi les Arabes et les Noirs qui se présentent chaque jour, et sans rendez-vous, dans sa modeste salle d'attente. *« Rhumatismes, maladies d'enfants, varices »*, annonce la plaque de ce médecin, qui, ratissant large, n'effectue pas moins de trente actes par jour : *« C'est ça le téléphone arabe »*, explique-t-il.

Le boulevard Barbès, où il exerce, est le plus éloigné des chemins vicinaux, et le docteur Boigienman est bien solitaire dans un Paris qui comprend pourtant deux fois plus de médecins en moyenne qu'en province. Ce médecin reconnaît en effet ne pas entretenir de contacts autres qu'épistolaires avec ses confrères. A peine s'il connaît l'existence des syndicats médicaux ! Et le dimanche, il assure lui-même les urgences de son cabinet.

Une convocation, le 17 juin 1982, devant le comité paritaire médical des caisses de sécurité sociale de Paris brisa soudain cet isolement. Six confrères, trois représentants des régimes d'assurance-maladie et trois autres des syndicats médicaux, lui reprochèrent des prescriptions d'arrêts de travail et d'examens excessives, trois fois supérieures à la moyenne des praticiens. *« C'était un véritable tribunal*, explique ce médecin d'apparence timide. *Je n'ai pas réussi à répondre. »*

Il justifie aujourd'hui ses écarts par le fait que sa clientèle est composée essentiellement d'immigrés, dont 30 % sont, selon ses proches chiffres, des accidents du travail et 10 % des malades en invalidité. Il montre également des dossiers fort complets sur la pathologie et la sous-consommation médicale de la population d'origine étrangère. Il brandit même des photos Polaroïd de maladies de la peau d'origine africaine, qu'il ne manque pas, depuis sa première convocation, de collectionner dans une grande chemise. *« J'ai l'impression de travailler ave une épée de Damoclès au-dessus de moi, et, pourtant, je ne soigne pas des statistiques, mais des êtres humains. »*

Dossiers accablants

Cette affaire traduit-elle le combat d'une médecine humaniste contre le contrôle bureaucratique, et de surcroît informatisé, des caisses de sécurité sociale ? Le docteur Boigienman naturellement l'affirme. Il en veut pour preuve les lettres qu'il a écrites pour le compte de malades illettrés, les batailles d'experts qu'il a menées pour d'autres étrangers spoliés et tous ses dossiers accablants de nature autant sociale que médicale. Peut-on lui reprocher, demande-t-il, d'arrêter huit jours un zingueur que son patron voulait faire travailler sur les toits malgré les grands froids ? Comment, dit-il, ne pas stopper le travail *« de ces types qui sont à côté de leurs pompes, épuisés, l'essentiel de ma clientèle »* ?

Le discours est tout autre aux caisses de sécurité sociale, où, toutefois, on ne veut pas parler des cas personnels. On y évoque les garanties dont est entourée la procédure de déconventionnement – d'une durée de deux ans ! – qu'il s'agisse de la saisine du conseil de l'ordre des médecins ou des examens répétés des dossiers. Pas moins de cent médecins convoqués à Paris pour des prescriptions ou une activité excessive ont tenu compte des observations des caisses. On rappelle enfin que les profils médicaux définis pour des groupes homogènes de praticiens ne constituent en aucun cas des normes : aux six médecins membres du comité paritaire, couverts par le secret médical, de juger au cas par cas le comportement de leurs confrères.

NICOLAS BEAU.

TARIFS INSUFFISANTS, OFFENSIVE LECLERC CHAUFFEURS EN COLÈRE

Paris taxis

Les quatorze mille trois cents chauffeurs de taxis parisiens sont en colère. Pourtant le préfet de Paris et le préfet de police viennent conjointement de les autoriser à augmenter leurs tarifs de 6,41 %. En outre, ils pourront appliquer le tarif de nuit – plus cher que celui de jour d'environ 50 % – à partir de 21 heures au lieu de 22 heures. Or, il y a quelques jours, une cinquantaine de chauffeurs CGT manifestaient devant le ministère des finances pour obtenir une augmentation de 15 %. On comprend qu'ils soient déçus.

Réaction de la chambre syndicale des cochers-chauffeurs de la région parisienne : *« Cette hausse est tout à fait insuffisante non au regard des possibilités de notre clientèle mais en face du gonflement de nos charges qui va beaucoup plus vite que le réajustement des tarifs. »* En quatre ans, de 1981 à 1985, on a autorisé les taxis parisiens à augmenter leurs prix de 28,88 % alors que dans le même temps l'indice du coût de la vie grimpait de 40 %.

« Notre métier devient de moins en moins rentable », grognent les chauffeurs. Les grandes compagnies de taxis comme G 7, qui employaient jadis quatre à cinq mille salariés, en ont tiré la leçon. Elles sont devenues pour la plupart de simples loueurs de voitures. Les chauffeurs louent les véhicules, payent leur entretien et gardent la recette. Certains travaillent soixante-dix heures par semaine pour gagner l'équivalent du SMIC. Le métier est devenu si difficile que 30 % des chauffeurs qui commencent en louant leur voiture abandonnent au bout de quelques mois.

La « prolétarisation » de la profession se traduit par un taux de plus en plus élevé de travailleurs immigrés; 35 % actuellement, selon la chambre syndicale, mais davantage encore demain, car 60 % des postulants sont des étrangers : portugais, maghrébins, africains, asiatiques.

En outre, la qualification des chauffeurs est en baisse car les débutants sont acceptés avec un simple CAP provisoire. Nombre d'entre-eux connaissent à peine la capitale, et les clients le constatent quotidiennement à leurs dépens. Les conditions de circulation de plus en plus problématiques n'arrangent pas les choses, et les couloirs réservés qui avaient fait l'effet d'un ballon d'oxygène ne sont plus respectés.

Comme si cela ne suffisait pas, des francs-tireurs viennent troubler le jeu. Depuis quelques semaines, une vingtaine de taxis Leclerc roulent dans les rues de la capitale. Michel Leclerc – le frère d'Edouard, l'homme qui veut casser le prix de l'essence, les tarifs de l'automobile et le monopole des pompes funèbres – s'attaque maintenant aux taxis. Il a obtenu des PTT une fréquence radio et recruté une vingtaine d'artisans qui acceptent de limiter à 18 F la prise en charge maximum.

Celui qui a besoin d'un taxi devant sa porte compose le numéro des radio-taxis Leclerc (communication gratuite) et une voiture vient le chercher. Même si à ce moment le compteur marque plus de 18 F, le chauffeur ne lui demande que cette somme. *« Mon système devrait avantager tout le monde*, assure Michel Leclerc : *les clients qui sont assurés de ne plus être rançonnés par des véhicules radio venant de l'autre bout de Paris, mais aussi les artisans qui s'abonnent chez moi puisqu'ils ont des remises de 20 centimes sur le litre d'essence, de 30 % sur les assurances et de 15 % sur les véhicules. Je démarre doucement, mais, si ça marche, mon central pourrait traiter à terme deux à trois cents véhicules. »*

« Cette prise en charge au rabais est illégale », rétorque M. André Mariette, secrétaire du CID-UNATI taxi. Les organisations professionnelles ne sont pas au bout de leurs peines. Car un autre « irrégulier » s'annonce. Il a trente-deux ans, dirige une petite entreprise de messagerie en banlieue parisienne et déborde d'imagination. Daniel Poulain a demandé à la préfecture de police l'autorisation de faire circuler, dès le printemps, des taxis-scooters. Surprise et perplexité dans les services où l'on parle de *« novation complète »*.

En selle

En effet, les taxis-scooters de Daniel Poulain sont des machines de 125 centimètre cubes à la carrosserie blanche, équipées d'un pare-brise enveloppant, d'un taximètre et d'un radio-téléphone. Il y aura même de la musique à bord. Juché sur la selle arrière, le client se tiendra à une poignée et s'appuiera à un dosseret. On lui fournira des gants et un casque à sa pointure (il y en aura trois dans le coffre arrière), et, s'il fait mauvais, un imperméable. Il pourra même fixer son attaché-case sur une mini-galerie. Comme pilote, Daniel Poulain voudrait recruter d'anciens motards de la police et de la gendarmerie.

Le compteur ne marquera que le kilométrage et non le temps passé. Le promoteur de l'idée affirme que les clients économiseront à la fois de l'argent (30 % sur une course) et du temps (50 % sur un parcours).

Le dossier des taxis-scooters a été envoyé au ministère de l'intérieur. Question : la législation sur les taxis a-t-elle prévu que ceux-ci devaient avoir obligatoirement quatre roues ? En tout cas, si Daniel Poulain obtenait le feu vert, Paris serait la première capitale occidentale à tenter de résoudre ses problèmes de circulation grâce à des taxis à deux roues.

Mais il aura beaucoup de mal à l'obtenir. Il y a trois ans, un autre audacieux avait imaginé de lancer des taxis-motos. La commission extra-municipale, qui, à l'Hôtel de Ville, s'occupe de la circulation, avait repoussé ce projet à l'unanimité.

Une autre commission, où siègent les professionnels, examine régulièrement les demandes d'autorisation de circuler et donne son avis au préfet. Elle se réunira prochainement. Or M. André Ducouret, secrétaire général de la chambre syndicale des cochers-chauffeurs de la région parisienne, est catégorique : *« Nous somme totalement opposé à l'idée de laisser circuler des taxis-scooters. Ce serait inconfortable, dangereux et, compte tenu de ce que demanderont les assurances, aussi cher que les voitures. »* Taxis Leclerc, taxis deux-roues, taxis tiers-monde, de toute manière, les taxis parisiens ne seront plus ce qu'ils étaient.

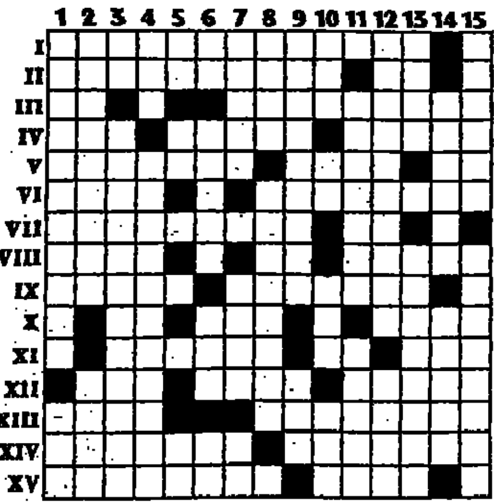
MARC AMBROISE-RENDU.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3894

HORIZONTALEMENT

I. Coupe le souffle. – II. Est régulièrement couverte de fleurs. Adverbe. – III. Pronom. Ce n'est pas le meilleur de la poire. – IV. Où l'on bat de l'aile. Meurt où il s'attache. Avaient les éléments bien en main. – V. N'est pas rouge comme une cerise. Prénom. Grecque. – VI. Est souvent sur le tapis. Elles ont toutes de la branche. – VII. Permet de passer du coq à l'âne. Participe. – VIII. Conquérant. Qu'il faudra sortir de sa poche. N'ont plus aucun pouvoir. – IX. Savait de quel bois il se chauffait. Ceux-là, on les a vraiment dans le nez ! – X. En louvoyant. Tout d'une pièce. Pigeon aux lentilles. – XI. Portent toujours la barbe. Préposition. Avec lui, comment voulez-vous ne pas avoir les pieds qui sentent ! – XII. Sigle. Hommes de guerre. Intervient dans de nombreuses explications. – XIII. Ce n'est pas l'idéal pour se mettre à couvert. Prise en main. – XIV. Ont été cassés. Où l'on a vite fait de se mettre en frais. – XV. Ont tout ce qu'il faut pour faire l'étalage. Pas le moindre vermisseau.



VERTICALEMENT

1. Veilleurs de nuit. Sigle. – 2. Nombreux sont ceux qui n'aimeraient pas être à sa place. Ne laissa pas nu. – 3. Etait un brillant sujet. Une façon de travailler le grain. – 4. Bête dans tous les sens du terme. On a l'œil sur lui. – 5. Quartier d'orange. Fertilise les plaines lombardes. Article. – 6. Divinité. Laissas en dépôt... N'a jamais de chat dans la gorge. Tête d'épingle. – 7. Liquide. Touchent du bois. Pronom. – 8. Le Tyrol entre autres. Prouvent que l'on a bien mangé. – 9. Sa vie ne tient tout de même pas qu'à un fil. Casse-croûte. – 10. Planté çà et là. Partie de partie. A quitté les affaires. Sigle. – 11. Elément de la faune marine. Plias en désordre. – 12. Taille en pièces pour nos beaux yeux. Long cours. – 13. Espèce de pigeon. Fait perdre gros. – 14. Mise aux « arrêts ». Est vraiment sans gêne. – 15. Ne manque pas d'expérience. Ne sont pas toujours traînés dans la boue.

Solution du problème n° 3893

Horizontalement

I. Auto-école. – II. Unisson. – III. Tisa. Tuba. – IV. Orsini. El. – V. Ossau. – VI. La Statue. – VII. Au. Patate. – VIII. Sera. Ire. – IX. Tri. S.O.S. – X. Néon. Eu. – XI. Erg. Usine.

Verticalement

1. Autoplastie. – 2. Unir. Auer. – 3. Tissu. Ring. – 4. Osai. S.P.A. – 5. Es. Nota. Sou. – 6. Cotisations. – 7. O.N.U. Stars. – 8. Beauté. En. – 9. Evaluée. Hue !

GUY BROUTY.

SPORTS

● SKI ALPIN : *Championnats du monde.* – Le Suisse Pirmin Zurbriggen a remporté, vendredi 1er février à Bormio (Italie), la descente du combiné messieurs des Championnats du monde. Il a devancé son compatriote Peter Luescher de 20 centièmes de seconde et l'Allemand de l'Ouest Markus Wasmaier de 1 sec 23. Les Français Franck Piccard et Philippe Verneret ont terminé respectivement septième et neuvième.

● TENNIS : *tournoi de Memphis.* – Yannick Noah s'est qualifié, vendredi 1er février, pour les demi-finales du tournoi de Memphis (Tennessee), doté de 315000 dollars, en battant l'Israélien Shahar Perkiss 6-3, 3-6, 6-3.

Il rencontrera l'Américain Eliot Teltscher, tandis que l'autre demi-finale opposera l'Américain Jimmy Connors au Suédois Stéfan Edberg.

Société

M. Bernard Lathière quitte la direction d'Airbus Industrie

Administrateur-gérant du consortium européen Airbus Industrie depuis 1975, M. Bernard Lathière a été nommé, vendredi 1er février à Munich, où siège cet organisme, au poste de vice-président du conseil de surveillance que préside M. Franz-Josef Strauss, ministre-président de Bavière. M. Lathière quitte donc ses fonctions après dix années d'exercice en deux mandats successifs de cinq ans, dont le deuxième prend fin officiellement le 4 février prochain.

Le conseil de surveillance d'Airbus Industrie a tenu à souligner, à cette occasion, combien il était reconnaissant à M. Lathière pour les services rendus au programme Airbus, qui compte trois modèles d'avions (A-300, A-310 et A-320). Dans l'attente de la désignation d'un successeur de M. Lathière, c'est le directeur général d'Airbus Industrie, M. Roger Béteille, qui aura soixante-quatre ans en août prochain, qui, à la demande unanime des partenaires du consortium, a accepté d'être nommé administrateur-gérant. M. Béteille est directeur général d'Airbus Industrie depuis 1969.

Le poste d'administrateur-gérant est, en effet, convoité par la France et l'Allemagne fédérale, qui sont, avec le Royaume-Uni et l'Espagne, les deux principaux actionnaires du consortium européen (à raison, pour chacun des deux pays, de 37,9 % des parts) et qui proposent leur propre candidat à la succession de M. Lathière. En France, les noms les plus souvent avancés sont celui de M. Jean Pierson, directeur de la division « avions » de la société nationale Aérospatiale, et celui de M. Pierre Pailleret, directeur du marketing du consortium Airbus Industrie et principal négociateur, à ce titre, de la vente de l'avion européen à la compagnie américaine Pan Am (*le Monde* du 15 septembre 1984). En Allemagne fédérale, la candidature la plus fréquemment proposée est celle de M. Johan Schaeffler, directeur de la division des avions à la société Messerschmitt-Bolköw-Blohm (MBB), qui emploie trente-six mille personnes et est partenaire de l'Aérospatiale.

A Munich, le conseil de surveillance a décidé de se réunir, de nouveau, la semaine prochaine pour examiner l'organisation générale du consortium sur la base des propositions avancées après le départ de M. Lathière. En effet, si l'Allemagne fédérale et la France paraissent souhaiter le maintien d'une structure assez comparable à l'organisation actuelle, les Britanniques ont imaginé une formule très différente.

Selon ces propositions de la Grande-Bretagne, l'administrateur-gérant d'Airbus Industrie devrait être assisté désormais par trois directeurs généraux adjoints chargés respectivement des questions commerciales, des affaires industrielles et des problèmes budgétaires et financiers. Ces responsabilités seraient confiées respectivement à un Français, à un Allemand de l'Ouest et à un Britannique.

L'EXPOSITION « JANUS 2 » A LA VILLETTE

Nouvelles techniques pour expliquer les sciences

Située dans la halle du parc de La Villette, « Janus 2 », exposition prototype qui préfigure ce que sera la future Cité des sciences et de l'industrie, est maintenant ouverte au public (1).

Sous un éclairage violet, des sphères noires se balancent, animées par un flux d'air chaud. Ces objets animés du sculpteur Takis, placés à l'entrée de l'exposition Janus 2, donnent le ton : la Cité des sciences et des techniques, qui devrait ouvrir ses portes à La Villette, en mars 1986, ne sera pas un musée tout à fait ordinaire.

Après Janus 1, qui était il y a deux ans un banc d'essai pour des éléments d'exposition, Janus 2 met ceux-ci en situation. Le décor est planté et le souci architectural est déjà manifeste. Les présentations sont groupées par thèmes dans des « îlôts » où il est *« donné à voir, à toucher, à comprendre »*, où le visiteur est conduit à être tour à tour spectateur et acteur.

La science démystifiée

Ainsi, dans l'îlôt « sports », différents modèles de vélos sont présentés, du vélocipède de 1868 au *vector single*, un monoplace à propulsion humaine filant à 100 kilomètres à l'heure. Dans la « salle de gymnastique », modèle réduit des installations pour la médecine sportive, le visiteur est invité à s'installer devant des machines, à fléchir les jambes, courir, pédaler, puis à mesurer les conséquences de son effort sur son rythme cardiaque ou son débit expiratoire. *« Nous proposons là de véritables travaux »*, explique la responsable de l'îlot. *« Le visiteur doit, en effet, réaliser une expérience, recueillir des données puis les interpréter, et peut s'initier ainsi à la démarche scientifique. »*

A partir du concret, du vécu, les organisateurs de Janus II souhaitent conduire le spectateur-acteur vers le monde plus abstrait des différentes disciplines scientifiques. Des cuves remplies d'eau illustrent pour lui les mouvements de l'atmosphère terrestre ; plus loin, on l'invite à se familiariser avec la notion géométrique de la courbure ou à s'interroger sur la nature du spectre lumineux. La science est ainsi démystifiée, de même que la technique et l'industrie. Dans l'îlôt « matières plastiques », le visiteur deviendra pour quelques instants technicien lorsque, introduisant un jeton dans une presse à injecter, il verra se transformer le plastique « brut » en une série de petites billes colorées.

Les enfants pourront s'essayer aux techniques de la communication, en se parlant à travers des tuyanteries aux formes biscornues ou, pour les plus grands, en « jouant à la télévision » dans un étroit studio et une mini-régie vidéo.

Un espace beaucoup plus vaste sera consacré à la future exposition permanente de la Cité des sciences et de l'industrie. Mais cette « répétition générale » qu'est Janus II donne aux organisateurs du futur musée l'occasion d'observer les premières réactions du public. L'occasion aussi de tester la solidité du matériel, qui, mis entre toutes les mains, sera soumis à rude épreuve.

ELISABETH GORDON.

(1) L'exposition *Janus II est ouverte* depuis le 30 janvier, les mercredi, jeudi et vendredi, de 12 à 18 heures. Renseignements : téléphoner au 240-27-28, poste 1590.

L'agressivité d'un cow boy

« Une agressivité de cow boy ». Cette expression, M. Bernard Lathière *la répétait à ses commis-voyageurs* du consortium européen Airbus industrie, pour les inciter à davantage de dynamisme commercial face à la concurrence.

Mais ce qualificatif caractérisait aussi cet homme de poids, acharné à placer ses avions, truculent, infatigable au point de passer plus de temps dans les aérogares et les jets que dans *ses bureaux à Paris* ou à Toulouse. Si l'expression n'avait pas un accent péjoratif, M. Lathière pourrait être qualifié de « marchand de tapis », revenant constamment à la charge, entrant par la fenêtre si on l'avait mis à la porte, ne désespérant jamais de son client, au besoin, le relançant, l'importunant, ne s'avouant jamais battu avant la décision.

En fonction de ses interlocuteurs, il jouait de chacun de ses atouts, pour mieux emporter le marché. A son acheteur indien, il révélait qu'il était né, par hasard, à Calcutta. A ceux qui voyaient en lui le symbole ou le prototype d'une nouvelle *« citoyenneté »* européenne, il rappelait son profond attachement à la terre limousine. A ses collègues, traditionalistes, de l'administration française, qui manifestaient, à tort, de la commisération pour les qualités du vendeur, il excipait de son titre d'inspecteur général des Finances qui avait fait ses classes à l'ENA et dans plusieurs cabinets ministériels.

En réalité, M. Lathière était un passionné d'aviation, un « fou des ailes » et, aussi, un joueur de tempérament avec *tout ce que cela comporte de fougue calculée*, de volubilité mâtinée de prudence, et de volonté de conquête sous un extérieur jovial. *Grand* amateur de *champagne*, vite familier, le verbe haut et le *rire exubérant*, il séduisait ou il irritait.

En dix ans, M. Lathière s'est identifié à l'Airbus, et il lui est arrivé de prendre des initiatives que ses partenaires de l'adminis*tration et de l'industrie, en* France, en Allemagne fédérale ou en Angleterre, lui reprochaient ensuite. Il est vrai que cet homme, qui avait appris à observer les tractations de maquignons en Haute-Vienne, ne se laissait pas embarrasser par ce genre de détail qui paraît insurmontable à ceux qui vont rarement sur le terrain par crainte des traquenards de la « guerre » *commerciale. Administrateur*-gérant d'un consortium cosmopolite, il allait de l'avant, sans trop regarder derrière lui, si le gros de la troupe suivait.

Sa réussite est d'avoir su profiter de l'effacement, sur la scène internationale, des constructeurs américains d'avions civils Douglas et Lockheed pour s'imposer, chaque année davantage, comme le principal rival de Boeing. Avec M. Lathière, l'Europe a repris pied sur le marché mondial de l'aviation civile et, face aux concurrents nord-américains, l'emblème Airbus industrie claque aujourd'hui comme une victoire.

JACQUES ISNARD.

Dans le second degré

DE MAUVAIS RÉSULTATS N'ENTRAINERONT PLUS LA SUPPRESSION D'UNE BOURSE D'ÉTUDES

Depuis le 1er janvier, il n'est plus nécessaire d'être un « bon élève » pour bénéficier d'une bourse nationale d'études dans le second degré. Une note de service, parue au bulletin officiel du ministère de l'éducation nationale du 31 janvier, précise que, désormais, l'octroi ou le maintien du droit à une bourse ne dépendront plus que des conditions de ressources familiales fixées par un barème national.

Il s'agit, selon le ministère, d'*« éviter les abandons en cours de scolarité pour des raisons financières »* et d'allouer des bourses *« à un contingent supplémentaire de jeunes sortis du système scolaire »*. Ces bourses bénéficieront en effet, non seulement aux élèves poursuivant leurs études dans une filière de formation initiale du secondaire, mais aussi à ceux qui, exclus de l'école, y sont à nouveau admis dans les nouvelles filières de la *« formation récurrente »* et les *« cycles d'insertion professionnelle par alternance »* (CIPPA). Auparavant, les bourses n'étaient accordées que si la scolarité était normale et aboutissait à un diplôme déterminé au départ, et une situation d'échec ou même une décision d'orientation pouvaient être sanctionnée par un retrait de bourse.

● *Le Syndicat national des collèges ne participera pas à la grève du 5 février.* – Le Syndicat national des collèges (SNC, autonome) ne s'associera pas à la grève organisée le 5 février par les syndicats nationaux des enseignements de second degré (SNES-FEN) et de l'éducation physique (SNEP-FEN) pour protester contre les *« conditions catastrophiquies »* de la prochaine rentrée.

UNE « SEMAINE DE LA CATÉCHÈSE » A PARIS

Une *« semaine de la catéchèse »* est organisée à Paris jusqu'au 6 février, par le Père Jacques Perrier, directeur de la catéchèse (1). Après les débats de ces dernières années – sur les méthodes pédagogiques, le contenu des *« parcours catéchétiques »* et l'ouvrage *Pierre vivantes*, – cette campagne d'information et de sensibilisation est destinée aux parents et aux enfants qui s'intéressent à la transmission de la foi chrétienne.

Des initiatives variées sont prévues dans la plupart des cent paroisses parisiennes (opérations « portes ouvertes », conférences-débats, fêtes d'enfants), afin de mieux faire connaître le catéchisme actuel à la population de la capitale, catholique ou non. Un tract a été diffusé à 100 000 exemplaires et une exposition mise en place dans la cathédrale Notre-Dame où deux rendez-vous sont proposés avec le cardinal Jean-Marie Lustiger, archevêque de Paris, le mercredi 6 février à 9 h 45 et à 11 heures.

(1) Pour tous renseignements sur cette semaine de la catéchèse, s'adresser à Mme Thérèse Poncet, tel. 742-24-95.

● *Le directeur de l'agence Roger-Viollet inculpé du meurtre de son épouse.* – M. Jean-Victor Fischer, quatre-vingts ans, directeur de l'agence photographique Roger-Viollet, a été inculpé, jeudi 31 janvier, d'homicide volontaire pour le meurtre de son épouse Hélène Fischer-Viollet, quatre-vingt-trois ans, commis dimanche 27 janvier dans leur appartement, rue des Beaux-Arts, à Paris (6e).

Les résultats de l'autopsie et de l'enquête ont, en effet, contredit la thèse du directeur de l'agence Roger-Viollet, qui affirmait avoir aidé sa femme à se donner la mort avant d'essayer de se supprimer lui-même.

En bref

Un jeune nationaliste corse est condamné à trois ans de prison

Accusé de tentative de plasticage contre la succursale du Crédit lyonnais à Ajaccio, Christian Mela, jeune militant nationaliste, a été condamné, vendredi 1er février, à trois ans de prison par le tribunal correctionnel d'Ajaccio. M. Gaston Carrasco, procureur de la République, avait requis cinq ans. Le tribunal a accordé des circonstances atténuantes, mais il a refusé les arguments de la défense portant sur l'absence de preuves et la destruction de la charge explosive que Christian Mela était accusé d'avoir eu en main au moment de son arrestation en flagrant délit.

Devant une soixantaine de sympathisants et un important service d'ordre, Christian Mela, après avoir entendu sa *condamnation*, s'est écrié : *« Voilà comment le délit d'opinion est jugé en Corse ! »* Vendredi 1er février, pour protester contre ce jugement, un petit groupe de manifestants s'est rendu devant les grilles de la préfecture de région.

Le procès de Christian Mela avait été à l'origine des troubles à l'université de Corte, fermée depuis, et qui devrait rouvrir ses portes le 4 février au matin.

D'autre part, deux attentats ont eu lieu à Corte et à Ajaccio. Le véhicule d'une enseignante à Corte a été endommagé par une explosion, le 2 février, au matin. A Ajaccio, le 1er février au soir, l'Agence des télécommunications a été visée par une charge de plastic.

D. R.

Vols de bijoux : Mme Joffo de nouveau incarcérée

Mme Evelyne Joffo a été de nouveau placée en détention, mercredi 30 janvier, à la prison de Fleury-Mérogis. L'épouse du coiffeur et restaurateur Maurice Joffo, inculpé de recel de vols aggravés (*le Monde* daté 2-3 décembre 1984), avait été arrêtée une première fois avec son mari le 2 décembre dernier, puis libérée *sous contrôle judiciaire après* vingt-six jours de détention. C'est la découverte, la semaine dernière à Genève, d'un nouveau « trésor » caché par les époux Joffo, qui a conduit le juge d'instruction, M. Jean-Louis Debré, à prendre cette décision.

Des bijoux volés d'une valeur estimée à 20 millions de francs avaient été déposés dans plusieurs coffres loués dans des banques genevoises. Un coffre contenant de très belles parures a été aussi découvert dans un luxueux appartement de Genève, loué par les époux Joffo sous une fausse identité.

L'enquête aurait établi que Mme Joffo, sitôt libérée le 28 décembre, aurait envoyé deux personnes à Genève pour faire disparaître les bijoux volés et faire enlever le coffre de l'appartement par un déménageur.

● *Le général René Auvigne est mort d'une thrombose.* – L'autopsie pratiquée, jeudi 31 janvier à Chaumont (Haute-Marne), sur le corps du général de brigade aérienne en retraite, René Auvigne, soixante-douze ans, a révélé que l'officier avait succombé à une thrombose cérébrale qui avait entraîné une perte de conscience.

Carnet

Naissances

– Gilles ARFI
et Francine MIMOUN
ont la joie d'annoncer la naissance de

Mathilde,
à Lyon, le 30 janvier 1985.

Le Pigeonnier,
26220 Dieulefit.
45, rue de Sèze,
69006 Lyon.

– Marie-Noëlle LIENEMANN,
Patrice FINEL
ont la joie de faire part de la naissance de

Marianne
Françoise Edwige,
le mardi 29 janvier.
8, square des Néerlandais,
91300 Massy.

Fiançailles

– Me Roger COHEN et Mme,
Netanya (Israël),
M. Henri HAGGIAG et Mme,
Consulat général de France à Sao-Paulo (Brésil),

ont la joie d'annoncer les fiançailles de leurs enfants

Yael,
avocate stagiaire,
et
Willy,
ancien élève de l'ESSEC.

Netanya (Sao-Paulo), le 15 janvier 1985.

Mariages

– M. et Mme Jean-Pierre WEBEN,
M. et Mme Louis QUETEL,
sont heureux d'annoncer le mariage de leurs enfants

Charles et Nelly,
à Rabat, le 10 janvier 1985.
11, rue Tournefort,
75005 Paris.
16, rue Alexandre,
14000 Caen.

Décès

– Mme Rodolphe Fain,
son épouse,
M. et Mme Patrick Fain,
ses enfants,
M. Joachim Fain,
M. David-Alexandre Fain,
ses petits-enfants,
Le docteur Michel Fain,
ses enfants et petits-enfants,
Le docteur Pierre Marty,
ses enfants et petits-enfants,
Mme André Jardin,
ses enfants et petits-enfants,
font part du décès de

M. Rodolphe FAIN,

survenu le 22 janvier à son domicile, 55, av. de Ceinture, 95880 Enghien.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

– Mme Laurent Froissart,
née Françoise Barbier,
son épouse,
Michel Froissart,
Marie-Odile et Alain Kirchhoffer
et leurs enfants,
Isabelle et Patrice Morel d'Arleux
et leurs enfants,
Natalie Froissart
et Jean-Luc Pieuchot,
Aude Froissart,
Mlle Geneviève Peignot,
sa tante,
Les familles Froissart, Viallefond, Toulouse, Bustarret, Barbier, Valtier et Fusco,
ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces,
font part du décès de

M. Laurent FROISSART,
le 1er février 1985,
dans sa soixante-deuxième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 5 février 1985, à 10 h 30, en l'église Saint-Germain-des-Prés.

L'inhumation aura lieu le même jour à 16 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.
10, rue de l'Abbaye,
75006 Paris.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

– Les éditions Francis Lefebvre font part, avec grande tristesse, du décès de leur gérant

M. Laurent FROISSART,

survenu à Paris, le 31 janvier 1985, dans sa soixante-deuxième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 5 février 1985, à 10 h 30, en l'église Saint-Germain-des-Prés, place Saint-Germain-des-Prés, à Paris-6e.

– Le provincial de la Compagnie de Jésus,
La Communauté jésuite de la rue de Grenelle,
La famille de Geuser
font part de la mort du

Père Louis de GEUSER S.J.

grand mutilé de guerre,
officier de la Légion d'honneur,
médaillé militaire,

décédé à Paris le 31 janvier 1985, à l'âge de quatre-vingt-douze ans.

La messe des obsèques aura lieu en l'église Saint-Ignace le mercredi 6 février, à 10 h 30.

– Mme Jean de Vaissière,
M. et Mme Béraud de Vaissière
et leurs enfants,
M. et Mme Paul Vigne
et leurs filles,
M. et Mme Philippe Rappeneau
et leurs enfants,
Mme Marc Cunit de Moulezin,
M. et Mme Alfred de Vaissière,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean de VAISSIÈRE,
ancien inspecteur général
des eaux et forêts,

survenu le 1er février 1985 à Paris.

La cérémonie religieuse aura lieu à Anglards-de-Saint-Flour, dans l'intimité familiale.

Une messe sera célébrée ultérieurement à son intention à Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Remerciements

– Claude Seignot
Et Hervé Karleskind
remercient toutes les personnes touchées par le décès de

Axel KARLESKIND.

« Wer reitet so spaet, durch Nacht und Wind... »

– Eygalières (Bouches-du-Rhône).
Marguerite-Marie Charvet,
au nom de sa famille,
remercie sincèrement les personnes qui leur ont manifesté leur sympathie à l'occasion du décès de

Marcelle MAGDINIER,

inhumée le 4 janvier 1985 à Eygalières.

Anniversaires

– Il y a deux ans disparaissait

Tobias KAUFMAN.

Une pensée affectueuse est demandée à tous ceux qui l'ont connu et estimé.

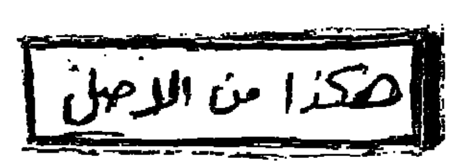
– Le 3 février 1965 disparaissait

Henri SINDER.

Une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

Communications diverses

– M. François de Fontette, professeur agrégé à la faculté de droit de Paris, donnera le lundi 4 février, à 18 h 30, à la Maison protestante de l'Annonciation, 27, rue de l'Annonciation, Paris-16e, une conférence suivie d'un débat sur le thème : « L'antisémitisme en France et en Allemagne de 1919 à 1945. »





LA BD FRANÇAISE AUX ÉTATS-UNIS

Astérix yes, Lucky Luke no

Ils sont fous, ces Américains : ils n'aiment pas la bande dessinée franco-belge ! A vrai dire, ils n'aiment ni ne détestent : ils sont complètement indifférents. Il y aurait pourtant, outre-Atlantique, un fabuleux marché potentiel pour la BD *made in Europe*. L'ennui c'est que les Américains ne ressentent apparemment pas le besoin de consommer ces albums qui font, ici, la gloire de Dargaud, Casterman, Glénat, Dupuis et autres éditeurs francophones.

La conquête de l'Ouest est lancée. Depuis janvier 1982, Greg, le dessinateur d'Achille Talon (trente-six albums et onze millions d'exemplaires vendus depuis 1967 !) s'est installé aux Etats-Unis avec l'ambition d'y vendre notre BD nationale. Vice-président de la société Dargaud Publishing International, créée pour l'occasion, l'ancien rédacteur en chef de *Tintin* était parti vers l'Occident compliqué avec des idées simples. Aujourd'hui, nullement déçu, il envisage le marché avec réalisme et modestie.

Depuis la ville de Greenwich (Connecticut), notre pionnier tente, sinon d'inonder le marché, du moins d'y pratiquer quelques percées. Il a constitué pour cela une équipe de sept personnes, dont un directeur des ventes et un directeur de la promotion, tous deux américains.

Vendre des albums (même traduits) au public, c'est d'abord les vendre aux acheteurs professionnels des grandes chaînes de distribution. Or, ces citoyens-là sont comme l'immense majorité des Américains : pour eux, la BD ce sont les *comics* publiés par les quotidiens et que l'on jette après lecture...

Leur présenter un album, c'est les mettre, dit Greg, *« dans la situation d'une poule qui a trouvé un écrou »*. Les éditeurs ne s'intéressent pas à la bande dessinée ; quant à la classe intellectuelle, elle considère cette distraction comme réservée aux personnes souffrant d'un retard de développement mental. *« Pour eux,* constate Greg, *c'est purement récréatif, il n'y a ni recherche de qualité littéraire ni souci de qualité de l'objet, contrairement à ce qui se passe chez nous. »*

Vaste marché, mais marché hermétique. Rude labeur, donc, pour notre découvreur de continent : tout est à créer... et d'abord le besoin. Depuis deux ans, à force de contacts, de persuasion, de sens commercial, Greg et son équipe – qui ont déjà investi un million deux cent mille dollars – ont réussi à convaincre ces fameux *« acheteurs »* de placer ici ou là leurs produits au contact du public. Ce qui complique la tâche, c'est que les acheteurs – à 80 % des femmes – ne sont jamais les mêmes. Il n'y a nulle part de *« rayon BD »* dans les grandes chaînes de magasins, et il faut, pour chaque album nouveau, s'adresser à un acheteur différent en fonction du thème de l'ouvrage : un Astérix sera soumis tantôt à un acheteur spécialisé dans les produits « historiques », tantôt à un acheteur qui fournit les rayons « humour » ou encore à un acheteur du secteur « enfance ».

On a quand même réussi à en placer, de ces albums, et là, divine surprise, quand ils sont exposés, *« les retours n'ont jamais dépassé 15 %,* dit Greg, *alors que des retours à 50 % sont la norme dans l'édition américaine »*. Le public finira-t-il par convaincre les acheteurs professionnels que la BD à l'européenne est un produit sérieux, c'est-à-dire vendable ? Greg l'escompte : *« Il y a des signes d'adhésion du public. Il faut donc tenir le coup et être prêt à perdre encore de l'argent pendant deux ans.*

Modeste bilan

Pour l'instant, le bilan est modeste. *Astérix – « traduit en américain et non en anglais »* – connaît aux Etats-Unis une diffusion de deux cent mille exemplaires pour chacun des neuf albums diffusés. Ce relatif succès (très relatif à l'échelle américaine) s'explique en grande partie par le soutien d'un réseau de diffusion universitaire et scolaire.

Deux surprises au tableau de chasse de Dargaud en Amérique. Une bonne : le succès des albums de Léonard (par Turk et de Groot) diffusés à cinquante mille exemplaires. Et une mauvaise surprise : le « bide » des albums de Lucky Luke. *« On pensait,* reconnaît Greg, *que c'était gagné d'avance. »* Erreur et présomption : le Far-West, c'est l'affaire des Américains. Ce cow-boy d'importation n'intéresse pas. Une consolation : les aventures de Valerian ont pu être diffusées à plus de quarante mille exemplaires. Mais un album un peu plus « osé » que les autres est revenu à l'éditeur avec cette remarque outrée des « acheteurs » : *« offensant »*. Il a fallu renoncer à vendre cela à l'Amérique puritaine des grands magasins.

Greg garde le sourire, ce qui est la moindre des choses pour l'auteur d'Achille Talon (*Walter Melon* en Amérique). Mais il sait désormais comment la France, qui veut vendre ses produits aux Etats-Unis, doit se comporter : *« Nous devons entrer dans leur système avec nos produits. Ils sont allergiques à ceux qui viennent les voir en disant : ôte-toi de là que je m'y mette, on va voir ce qu'on va voir. Les Français se sont déjà fait avoir avec les autos et le vin. Il ne faut pas rêver. Nous sommes en train de gagner, mais pour gagner il faut d'abord accepter*



de perdre. Je sortirai le drapeau tricolore quand on aura vendu un million de bouquins par an et vaincu l'indifférence totale des Américains. » Pourquoi cette indifférence ? *« Parce qu'ils n'ont pas besoin de nous. »* Ils ne savent pas ce qu'ils perdent.

BRUNO FRAPPAT.

● PRÉCISION. – Dans *le Monde* daté 27-28 janvier, à propos du studio *« Images par ordinateur »* d'Angoulême, nous avons écrit que le montage financier des IO faisait intervenir le ministère de la culture. M. Barrot, PDG de IO, nous demande de préciser que cette intervention a pris la forme d'un prêt au développement de 4 millions de francs et non d'une subvention.

Le Ballet de l'Opéra en Inde

Un petit groupe de douze danseurs du Ballet de l'Opéra de Paris (1) emmenés par Rudolf Noureev vient de se produire à New-Delhi et à Bombay au cours d'une série de cinq représentations organisées avec le concours de l'Action française d'action artistique (AFAA), de son homologue le Conseil indien des relations culturelles (ICCR), dirigé par Alain-Paul Nazareth, et de l'ambassade de France. Cette tournée constituait le prologue à l'Année de l'Inde en France qui débutera en juin prochain et présentera un panorama des arts traditionnels et des productions de l'Inde moderne.

C'était la première fois que le public indien pouvait vraiment découvrir la danse classique française dont les codes lui sont totalement inconnus. La presse a largement commenté l'événement, analysant, à Delhi comme à Bombay, la technique française, conçue pour le parcours et l'élévation, à l'opposé de la danse indienne, intériorisée, fondée sur la concentration de l'énergie, la modulation des gestes, des déplacements restreints, et qui depuis des siècles suit les mêmes schémas.

Les journaux ont titré surtout sur Rudolf Noureev, présenté comme un Tartare, un personnage légendaire. Ses quarante-sept ans lui confèrent paradoxalement, au pays de la sagesse, une aura particulière. Tout en jouant les vedettes et en « faisant son cinéma », comme il le dit lui-même, il a répondu volontier à des question souvent abruptes, et s'est livré, à New-Delhi, à un véritable exposé sur l'évolution de la danse de Petipa à Cunningham. En toutes circonstances, il à montré un sens aigu de son rôle de directeur et le souci de la réputation de l'Opéra de Paris.

Le programme initial avait été modifié au dernier moment, en raison de la défection de Patrick Dupont. Dommage pour lui, tant mieux pour d'autres qui ont su capter l'attention du public, comme Wilfrid Romoli

Il s'agissait de mettre en valeur la variété des styles classiques : *Apollon Musagète* de Balanchine, que les Indiens pouvaient regarder comme un épisode dansé de la mythologie occidentale ; *la Fête des fleurs à Genzano* et le pas de six de *Napoli* à travers Bournonville, élève de Vestris, la référence à l'école française du début du dix-neuvième siècle. Triomphe pour la Jockey dance, jugée très « british », et le pas de deux de *Don Quichotte*, où Eric Vu en a fait l'effet d'une bombe. Mais *Bhakti III* de Béjart qui pouvait passer pour une provocation dans sa radicalisation de la gestuelle indienne, a créé l'événement. Les spectateurs, intrigués, parfois déconcertés, ont été séduits par la vigueur de la chorégraphie, superbement dansée par Marie-Claude Pietragalla et Wilfrid Romoli. *Bhakti III* a suscité des discussions, des enthousiasmes, des réserves.

La tournée a donné à Noureev l'occasion de contacts plus personnels avec ses danseurs, une possibilité de dialogue qu'il n'avait pas trouvée jusqu'ici à Paris. Ce genre d'expérience est également bénéfique aux danseurs. Elle leur ouvre d'autres horizons que le monde clos de l'Opéra de Paris, replié sur ses coteries et ses bruits de couloir. Son président, André Larquié, qui accompagnait la troupe, a l'intention de développer ces échappées, de les étendre à des groupes plus larges. Ainsi le Ballet de l'Opéra sera au prochain Carnaval de Venise, au Festival de San-Antonio au Texas en juin, au Japon en 1986, et, à plus long terme, à New-York.

MARCELLE MICHEL.

(1) R. Noureev, J. Guizerix, E. Vu An, C. de Vulpian, F. Legrée, Y. Stéphant, C. Vayer, F. Gaïda, M.C. Pietragalla, W. Romoli, F. Olivieri, F. Bourgeois.

A CANNES

Le devenir incertain du MIDEM classique

De notre envoyé spécial.

Cannes. – Le dix-neuvième MIDEM s'achève ce vendredi à Cannes, et, au cours d'une conférence de presse, le commissaire général, M. Bernard Chevry, s'est montré fort satisfait des résultats. Une évolution semble pourtant marquer ce Marché international du disque et de l'édition musicale, comme l'a indiqué M. Chevry : *« La mutation que nous pressentions s'est produite. Le disque est complété aujourd'hui par de nouvelles technologies qui revitalisent la consommation de musique. La radio et la télévison deviennent les espaces importants pour la musique »*, et d'annoncer un *« MIDEM multisupports »*.

C'est assez dire que le disque ne suffit plus à assurer la vitalité de cette grande manifestation. Dans le domaine classique, il est certain que l'objectif n'est pas atteint. Si le nombre des sociétés présentes est sensiblement le même que l'an passé (cent une), on ne compte guère qu'une trentaine de marques phonographiques (et autant d'éditeurs graphiques, souvent les mêmes), pour la plupart assez petites, qui trouvent à Cannes le moyen de se faire connaître et parfois de s'assurer des distributeurs à l'étranger. Même parmi celles-ci, il y a des défections, et le volume des affaires n'a pas semblé bien grand. Le marché est trop restreint et tous les éditeurs se connaissent. On n'y est pas à l'affût de nouveaux artistes ou de nouvelles modes comme dans les variétés où tout change beaucoup plus vite. Le marasme des sociétés aidant, malgré le succès du disque compact (qui représente de 30 à 40 % des ventes), la tendance est plutôt au désengagement. On notera à ce propos que le nombre des journalistes classiques a chuté de près de la moitié (cent trente-deux contre deux cent quarante-six en 1984). Qu'en sera-t-il l'an prochain ?

En revanche, le MIDEM reste un lieu très couru par les associations et fédérations internationales ou nationales qui viennent y tenir congrès et colloques : Jeunesses musicales, directeurs d'orchestres symphoniques, associations des festivals internationaux, bureaux de concerts, délégués régionaux français, « table ronde » du Conseil international de la musique, groupements des orchestres de régions, colloques sur la création musicale et la création chorégraphique, et surtout la première conférence internationale de pédagogie musicale organisée par le nouvel Institut de La Villette, sous l'égide du ministère de la culture.

Le MIDEM classique a été voulu aussi par son promoteur, M. Pierre Vozlinsky, comme une occasion de faire connaître des jeunes artistes de tous pays en profitant de la présence de nombreux professionnels. Ces concerts ouverts au public de la région sont en tout cas très suivis. Organisés cette année en collaboration avec France-Musique (qui a émis de Cannes toute la semaine), ils ont offert leur lot habituel de satisfactions et de déceptions.

Le passage d'une caravane

Martin Fischer-Dieskau, trente ans (le fils du grand baryton) n'a pas semblé très doué pour la direction à la tête de l'Orchestre Provence-Côte d'Azur en accompagnant de manière molle et mièvre un jeune violoniste grec d'une virtuosité peu intéressante, un baryton américain sans mystère ni intériorité dans les *Kindertotenlieder* de Mahler, et enfin la pianiste japonaise Akibo Ebi, qui a fait preuve d'une tout autre personnalité dans le *Deuxième Concerto* de Saint-Saëns.

On retiendra les noms du violoncelliste norvégien Truls Otterbech Mork (vingt-quatre ans), belle sonorité jeune et charnue, qui a déployé un grand lyrisme dans la *Sonate en ré mineur* de Chostakovitch, si étrange et profonde, et surtout du violoniste allemand Christian Tetzlaff (dix-neuf ans) au jeu très flamboyant, mais d'une rare subtilité, recréant de l'intérieur, comme on avance dans des contrées mystérieuses, l'admirable *Sonate pour violon seul* de Bartok. Passons sur le récital d'Emile Naoumoff, ce pianiste et compositeur bulgare de vingt-trois ans fort doué, élève de Nadia Boulanger, au jeu cependant trop maniéré que la maturité dépouillera peut-être de ses effets ostentatoires, et sur le concert assez pesant donné par l'ensemble de l'Itinéraire où l'on ne voit guère à sauver que *Clov et Ham*, une page fort plaisante pour trombone, tuba et percussions, de Michael Lévinas. M. Chevry envisage, dit-on, un grand festival de musique contemporaine au MIDEM l'an prochain. Il faudra en choisir les programmes avec soin pour attirer du monde.

La soirée de jeudi a confirmé, après la création de *Geneviève*, de Schumann, la qualité de l'orchestre de Montpellier, qui a donné une interprétation superbe de *Harold en Italie*, de Berlioz, avec en soliste une altiste canadienne, Rivka Golani-Erdesz, dont la belle sonorité élégiaque semblait un peu dépassée par la fougue de l'orchestre.

Et Cyril Diederich, qui a merveilleusement façonné celui-ci, nous révélait ensuite *le Désert*, de Félicien David, oratorio qui fit sensation au dix-neuvième siècle par l'insertion de mélodies orientales recueillies en Egypte et en Turquie mais complètement oublié de nos jours.

Rappelons enfin que le concert vedette du MIDEM nous avait valut, à la place de Arturo Beneditti-Michelangelli, retenu une fois de plus par la maladie, un délicieux récital d'Edita Gruberova. La grande soprano colorature de l'Opéra de Vienne, pridigieuse trapéziste du chant, joua cette fois les miniaturistes dans des mélodies de Mozart, Debussy et Wolf, alliant avec une fermeté de ligne et de timbre sans faiblesse les sons les plus ténus et les reflets d'une voix qui semblait glisser sur des rayons de lune.

JACQUES LONCHAMPT.

■ THEATRE SAINT-GEORGES. – **Les représentations de *On m'appelle Emilie*, au théâtre Saint-Georges, sont annulées ce samedi 2 février en matinée et soirée, Odette Laure, l'une des principales interprètes, étant souffrante. Les places sont soit remboursées, soit reportées à un autre jour. Les représentations doivent reprendre le dimanche 3 février.**

Communication

L'AVENIR DU « MATIN DE PARIS »

M. Perdriel ferait « d'importantes informations » au cours du comité d'entreprise le 6 février

M. Claude Perdriel, directeur du *Matin de Paris*, pourrait apporter le 6 février, date de la prochaine réunion du comité d'entreprise, d'importantes informations sur l'avenir du journal, mais dément vouloir vendre ses actions à M. Max Théret, qui est à la tête d'un groupe d'investisseurs. Après des mois de rumeurs contradictoires, on entre semble-t-il dans une phase ultime de négociations, dont l'issue sera le maintien ou le départ de M. Perdriel, fondateur de ce quotidien.

En juillet dernier, M. Claude Perdriel, directeur du *Matin de Paris*, annonçait au personnel que la situation exigeait une compression des dépenses de 1 million de francs par mois. Depuis cette date, sans que le déficit se soit accru, le journal est entré dans la catégorie des quotidiens à faibles recettes publicitaires – aux côtés de *la Croix*, *l'Humanité*, *Libération* et *Présent* (ce dernier quotidien d'extrême droite), – bénéficiant ainsi du Fonds d'aide spéciale.

Pour autant, les comptes du *Matin* n'ont pas quitté la zone rouge, sans pouvoir recourir pour la septième fois depuis sa création le 2 mars 1977, à une augmentation de capital. Deux de ses principaux bailleurs de fonds, M. Jérôme Seydoux (Schlumberger) et la Société le Nouvel Observateur dont M. Perdriel est également directeur), ont, en effet, renoncé à renflouer plus longtemps le quotidien.

Au printemps dernier, un autre plan de sauvetage avait été imaginé : il consistait à vendre l'imprimerie du *Matin*, appartenant à la société Press Information Offset (PIO) – laquelle imprime également l'*International Herald Tribune*, – ou, à défaut, à mieux la rentabiliser grâce à de nouveaux clients. Mais ce plan a échoué et le déficit ne s'est pas résorbé. Or, dès le 15 octobre dernier, M. Perdriel ne dissimulait pas la gravité de la situation aux membres du comité d'entreprise. Les chiffres de diffusion donnés par la direction (140 000 exemplaires) sont très contestés par les spécialistes de la vente, et, malgré les abandons successifs du *Matin-Magazine* – un luxe qui a coûté cher au propriétaire, – des éditions du *Matin du Nord* et *Matin des Hauts-de-Seine*, en dépit des compressions de dépenses – blocage des salaires, licenciements ou départs – effectuées depuis trois ans, malgré le succès remporté par la souscription l'automne dernier, la situation de l'entreprise exige l'arrivée d'argent frais. Le nom de M. Max Théret était alors évoqué, avec une insistance croissante au fur et à mesure que le déficit d'exploitation s'aggravait.

On se souvient qu'en 1982 M. Max Théret – cofondateur de la FNAC, homme de gauche, autrefois trotskiste – avait entrepris des démarches pour acquérir *France-Soir*, en accord, affirmait-on, avec l'Elysée, afin de le soustraire à l'empire de M. Robert Hersant. L'affaire avait échoué sur le cas de *France-Soir-Magazine* dont M. Hersant souhaitait conserver l'exploitation. Sommes-nous aujourd'hui à la veille d'une nouvelle tentative de M. Théret pour entrer dans le club fermé des directeurs de quotidiens nationaux ?

M. Claude Perdriel ne se donne pas partant, et, s'il advenait qu'il doive un jour vendre ses actions, il *« assumerait »*. Mais alors il n'entendrait pas *« rester une minute dans un journal au sein duquel il serait salarié de quelqu'un d'autre et dépendant politiquement »*.

Il est certain qu'une participation de M. Max Théret au sauvetage du *Matin* ne pourrait être que majoritaire. C'est précisement l'hypothèse que M. Claude Perdriel s'emploie à écarter pour ne pas abondonner le contrôle du journal. En a-t-il encore les moyens ? Aurait-il trouvé une autre bouée de sauvetage que la solution Théret ?

Les sections syndicales CGT et CFDT du *Matin*, dans une résolution distribuée au personnel vendredi 1er février, se plaignent d'avoir été *« privés de toute information substancielle sur les projets financiers, commerciaux, rédactionnels de la direction, et sur l'état des négociations en cours. »* Exigeant d'être *« partie prenante »* dans cette recherche de solution, les syndicats affirment que *« les journalistes et employés du* Matin *sont arrivés à l'extrême limite en effectifs et en moyens »*.

CLAUDE DURIEUX.

● *Les grèves tournantes du Syndicat du Livre.* – A Toulouse, *la Dépêche du midi* n'a pu paraître vendredi 1er février, en raison d'un nouvel arrêt de travail déclenché par le Syndicat du livre CGT. Cette grève a affecté le tirage des quotidiens nationaux dans les centres régionaux d'impression : ainsi, les principaux titres de la presse nationale ont dû être acheminés à Toulouse par avion. A Lyon, *le Matin* et *Libération* – transmis par fac-similé – n'ont pas été imprimés vendredi.

Dans l'Ouest, hormis le *Télégramme de Brest*, absent des kiosques à la suite d'un mouvement de grève déclenché jeudi soir 31 janvier par les syndicats CGT et CFDT du Livre, tous les journaux sont parus vendredi. Ces arrêts de travail sont consécutifs au blocage des négociations sur les salaires engagées au plan national» (*le Monde* du 2 février).

● *Les NMPP devront négocier aussi avec la CFDT.* – La direction des Nouvelles messageries de la presse parisienne (NMPP) devra faire participer, sous huit jours, le *Syndicat du livre CFDT* aux négociations en cours, discussions auxquelles était seul convié jusqu'ici le Syndicat du livre CGT, majoritaire. Le vice-président du tribunal civil de Paris a reconnu, lundi 28 janvier, que la CFDT était *« victime d'une discrimination illicite »* depuis plusieurs mois, malgré ses protestations réitérées. Sous la même astreinte les NMPP sont condamnées à communiquer dans les huit jours au syndicat CFDT la liste complète et détaillée de toutes les conventions collectives en cours dans l'entreprise et de celles qui pourraient être engagées prochainement, ainsi que tous documents et informations s'y rapportant. Faute de quoi, les NMPP seront tenues de payer une amende de 10 000 F par jour de retard.

Paris / programmes

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

TOI ET TES NUAGES : Porte de Gentilly (580-20-20), sam., 20 h 30.

CORNEILLE : sam., dim., 17 h : Mélite ; sam., 20 h : la Galerie ; sam., 23 h : la Place Royale : Aubervilliers, Théâtre de la Commune (833-16-16).

HERNANI : Chaillot (727-81-15) sam., 20 h, dim., 15 h.

LA MAISON DE BERNARDA : Cartoucherie de l'Epée de Bois (808-39-74) sam., 20 h ; dim., 15 h 30.

LES BONNES : Théâtre de Paris (280-09-30) sam., 21 h dim., 17 h.

VEILLÉE IRLANDAISE : Petit Odéon (325-70-32) sam., dim., 18 h 30.

DU SANG DANS LE COU DU CHAT : Studio Bertrand (783-99-16) sam., 20 h.

LA PERLE DE LA CANEBIÈRE : Malakoff, Théâtre 71 (655-43-45) sam., 20 h 30 dim., 15 h.

DERNIÈRE LETTRE D'UNE MÈRE JUIVE : Poche (548-92-97) sam., 18 h 30.

LE RODEUR : Théâtre 13 (588-16-30) sam., dim., 20 h 30.

MAX GERICKE : Saint-Denis, TGP (243-00-59) sam., 20 h 30 ; dim., 17 h.

LA HOBERAUTE : Saint-Maur, Rond-Point Liberté (899-99-10) sam., dim., 15 h.

Les salles subventionnées

COMÉDIE FRANÇAISE (296-10-20), dim., 20 h 30 : Bérénice.

CHAILLOT (727-81-15), Grand Foyer : Spectacle pour enfants : sam., 15 h : le Violon violet ; Grand Théâtre sam., 20 h ; dim., 15 h : Hernani.

PETIT ODÉON, Théâtre de l'Europe (325-70-32), sam., dim., 18 h 30 : Veillée irlandaise, de R. Maguire.

TEP (364-80-80), sam., dim., 20 h 30 ; dim., 15 h : Clair d'usine ; Cinéma : sam., 14 h 30 ; dim., 20 h : Joseph Killian, de Juracek et Schmidt ; Deux hommes et une armoire (v.o.), de R. Polanski.

BEAUBOURG (277-12-33) Cinéma-Vidéo : sam., dim., 16 h : Dark Circle, de C. Beaver, J. Irvin, R. Landy ; 19 h : Hitler et consorts ; Frans Masereel : Aspects de son œuvre, de F. Buyens. Le cinéma chinois : Sam. 17 h 30 : les Frissons du petit jour, de Y. Jizhou ; 20 h 30 : une Graine rouge, de L. Yang ; dim. 14 h 30 : la Dot en carton, de S. Hu ; 17 h 30 : la Ville sans nuit, de T. Xiaodan ; 20 h 30 : les Sentinelles sous les néons, de W. Ping.

THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), dim. 14 h 30 : la Chauve-souris ; sam. 20 h 30 : la Fille de Madame Angot.

THÉÂTRE DE LA VILLE (274-22-77), sam. 20 h 30. dim. 14 h 30 : Richard III ; sam. 18 h 30 : Herman Van Veen.

CARRÉ SILVIA MONFORT (531-28-34), sam. 20 h 30, dim. 16 h : la Milliardaire, de G.-B. Shaw.

Les autres salles

☞ A DEJAZET (887-97-34), sam. 21 h, dim. 16 h : le Moine noir.

AMANDIERS DE PARIS (366-42-17), sam. 20 h : Piedigrotta ; 21 h : la Vie cause de mort.

☞ ANTOINE-SIMONE BERRIAU (208-77-71), sam. 17 h et 20 h 45, dim. 15 h : le Sablier.

ARCANE (338-19-70), sam. 20 h 30, dim. 17 h : le Damné.

☞ ARTS-HÉBERTOT (387-23-23), sam. 21 h : le Chandelier ; sam. 15 h : la Vie unanime ; dim. 15 h : Asmodée.

ASILE CULTUREL (574-56-58), sam., dim. 21 h : Arsène, mange ta soupe (dern.).

ASTELLE-THÉÂTRE DU XIXe (238-35-53), sam. 20 h 30, dim. 15 h : Vae Soli.

ATALANTE (606-11-90), sam. 20 h 30, dim. 17 h : Journal d'un chien.

☞ ATELIER (606-49-24), sam. 21 h, dim. 15 h : la Danse de mort.

☞ ATHÉNÉE (742-67-27), Sam. 20 h 30 : les Serments indiscrets ; Sam. 20 h 30 : Voyages d'hiver.

☞ BASTILLE (357-42-14), sam. 21 h, dim. 17 h : Still Life.

☞ BOUFFES PARISIENS (296-60-24), sam. 18 h et 21 h, dim. 15 h 30 : Tailleur pour dames.

BOUVARD ex-POTINIÈRE (261-44-16), sam. 18 h et 21 h : Théâtre de Bouvard.

☞ CARTOUCHERIE, Epée de Bois (808-39-74), sam. 20 h, dim. 15 h30 : la Maison de Bernarda Alba. Th. de la Tempête (328-36-36), sam. 20 h 30, dim. 16 h : Rêves.

CENTRE MANDAPA (589-01-60), sam. 20 h 30 : Un rite pour le dire.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (589-38-69), Grand Théâtre sam. 20 h 30 : Mille francs de récompense ; La Resserre sam. 20 h 30 : Le train était à l'heure ; Galerie sam. 20 h 30 : le Plus Heureux des trois.

☞ CITHEA (357-99-26), sam. 22 h : le Crime anglais (dern.).

COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41), sam. 17 h 30, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21), sam., 17 h et 20 h 45, dim. 15 h 30 : Léocadia.

☞ COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), sam. 20 h 45, dim. 15 h 30 : Messieurs les ronds-de-cuir ; sam. 22 h 30, Dim. 17 h 30 : Lili.

DAUNOU (261-69-14), sam. 17 h et 21 h, dim. 15 h 30 : le Canard à l'orange.

DÉCHARGEURS (236-00-02), sam. 19 h : Mystère bouffe (dern.). sam. 21 h : Et si je mettais un peu de musique ?.

DIX-HEURES (606-07-48), sam. 20 h 30 : Repas de famille ; 22 h : Scènes de ménage.

☞ EDEN-THÉÂTRE (356-64-37), sam. 21 h, dim. 17 h : Architruc.

EDOUARD-VII (742-57-49), sam. 17 h et 21 h 30, dim. 15 h 30 : Chapitre II.

ÉPICERIE (272-23-41), sam. 20 h 30 : la Drôlesse.

ESCALIER D'OR (523-15-10), sam. et dim. 17 h ; sam. 21 h : le Misanthrope.

ESPACE ACTEUR (262-35-00), sam. 20 h 45, le 3 à 15 h : Cahier de brouillon sur une pelouse entretenue.

ESPACE KIRON (373-50-25), sam. 20 h 30 : Cœlina ou l'enfant du mystère.

☞ ESPACE MARAIS (271-10-19), sam. 18 h 30, dim. 16 h : les Hivernants.

ESSAION (278-46-42), I. sam. 19 h : Hiroshima mon amour 85 ; 20 h 30, sam. 17 h : Un habit d'homme. II. sam. 21 h : Caméléon.

☞ FONTAINE (874-74-40), 20 h 30, sam. 17 h, 21 h 30, dim. 16 h : Orphée aux enfers.

☞ GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), sam. 20 h 45, dim. 14 h 30 et 17 h 30 : Love.

GALERIE 55 (326-63-51), sam. 20 h 30 : Pink Thunderbird.

GRAND HALL MONTORGUEIL (296-04-06), sam. 20 h 30, dim. 18 h 30 : les Prénoms effacés.

HUCHETTE (326-38-99), sam. 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Offenbach, tu connais ?

☞ JARDIN D'HIVER (255-74-40), sam. 16 h et 21 h : Usinage.

LA BRUYÈRE (874-76-99), sam. 21 h, dim. 15 h : Guérison américaine.

☞ LIERRE-THÉÂTRE (586-55-83), sam. 20 h 30, dim. 17 h : l'Opéra nomade.

☞ LUCERNAIRE (544-57-34), sam. I. 18 h : Le pupille veut être tuteur ; 20 h : les Eaux et les Forêts ; 21 h 45 : Jonas. – II. 20 h : Pour Thomas ; 21 h 45 : Hiroshima mon amour. Petite salle : sam. 18 h : Parlons français nº 2 ; 21 h 30 : Cocktail Bloody M.

☞ JARDIN D'HIVER (255-74-40), sam. 16 h, dim. 16 h : Hedda Gabler ; sam. 21 h 30 : la Plus Forte.

☞ MADELEINE (265-07-09) ; sam., 20 h 45, dim. 15 h : l'Ouest, le vrai.

MARIE-STUART (508-17-80), sam. 19 h et 22 h : Savage Love ; sam., 20 h 30 : Hold up.

MARIGNY (256-04-41), sam., 20 h 30, dim. 14 h 15 et 18 h 30 : Napoléon ; Salle Gabriel (225-20-74) sam. 21 h 30 : la Berlue.

☞ MATHURINS (265-90-00), sam. 18 h, dim. 15 h 30 : Un drôle de cadeau.

MICHEL (265-35-02), sam. 18 h 45 et 21 h 40, dim. 15 h 30 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22), sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : le Bluffeur.

☞ MOGADOR (285-28-80), sam. et dim. 14 h : l'Histoire du cochon qui voulait maigrir pour épouser Cochonnette.

☞ MONTPARNASSE (320-89-90). Grande salle, sam. 18 h et 21 h 15, dim. 16 h : Duo pour une soliste. Petite salle, sam. 21 h. Dim. 16 h : Arbres de vie.

NOUVEAU TH. MOUFFETARD (331-11-99), sam. 17 h, dim. 15 h 30 : le Chat de la Saint-Sylvestre ; sam. 18 h 30 : Théâtre à la mode.

NOUVEAUTÉS (770-52-76), sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : Louloute.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), sam. 18 h 45 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : le Dindon.

POCHE MONTPARNASSE (548-92-97), sam. 18 h 30 : Dernière lettre d'une mère juive soviétique à son fils.

PORTE-DE-GENTILLY (580-20-20), sam., 20 h 30, dim. 16 h : Toi et tes nuages.

☞ PORTE-SAINT-MARTIN (607-37-53), sam. 18 h 15 et 21 h 15, dim. 15 h : Deux hommes dans une valise.

QUAI DE LA GARE (585-88-88), sam. 20 h 30, dim. 17 h : la Fille de Rappaccini.

RENAISSANCE (208-18-50, 203-71-39), sam. 16 h et 21 h, dim. 15 h : Une clé pour deux.

☞ SAINT-GEORGES (878-63-47), sam. 19 h et 21 h 30, dim. 15 h : On m'appelle Emilie.

SPLENDID-SAINT-MARTIN (208-21-93), sam. 20 h 30, dim. 16 h : Tous aux abris.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-36-82), sam. 20 h 45, dim. 15 h 30 : De si tendres liens.

TAI THÉÂTRE D'ESSAI (278-10-79). I. Sam. 20 h 30, dim. 17 h : l'Ecume des jours. II. Sam. 20 h 30 : Huis clos.

☞ TEMPLIERS (278-91-15). Sam. 20 h 30 : Evasion.

THÉÂTRE D'EDGAR (322-11-02). Sam. 20 h 15 : les Babas-cadres ; sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉÂTRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (633-48-65), sam. 21 h, dim. 17 h : les Bâtisseurs d'empire.

☞ THÉÂTRE DU MARAIS (278-03-53). Sam. 20 h 30 : Androclès et le lion.

THÉÂTRE 13 (588-16-30). Sam., dim., 20 h 30 : le Rôdeur.

☞ THÉÂTRE 14 (545-49-77) sam. 20 h 45 : le Malentendu.

THÉÂTRE DE PARIS (280-09-30). Petite salle, sam. 21 h ; dim. 17 h : Games. – Grande salle, sam. 21 h, dim. 17 h : les Bonnes.

☞ THÉÂTRE DE LA PLAINE (842-32-25), sam. 20 h 30, dim. 17 h : Exil.

Samedi 2 – Dimanche 3 février

THÉÂTRE DU TEMPS (355-10-88), sam. 21 h : Lysistrata.

THÉÂTRE TROIS SUR QUATRE (327-09-16), sam. 20 h 15 : Rattraper le temps ; dim. 20 h 30 : 12 m² de théâtre politique.

☞ THÉÂTRE DU ROND-POINT (256-70-80). Grande salle, sam. 19 h, dim. 15 h : Cinq Nô modernes.

THÉÂTRE DE L'UNION (246-20-83), sam. 20 h 45, dim. 16 h 30 : Dis à la lune qu'elle vienne.

TOURTOUR (887-82-48), sam. 20 h 30 : Calamity Jane (dern.), sam., dim., 22 h 30 : Carmen cru.

TRISTAN-BERNARD (522-08-40), sam. 21 h ; dim. 15 h et 18 h 30 : Chacun pour moi.

☞ VARIÉTÉS (233-09-92), sam. 18 h et 21 h 15, dim. 15 h 30 : les Temps difficiles.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

SAMEDI 2 FÉVRIER

15 h : Hommage à P. Ogier : le Pont du Nord, de J. Rivette ; Cinéma chinois : Florilège : 17 h, Ma vie, de S. Hui ; 19 h, Avec le vent en poupe, de S. Yu ; 21 h : 70 ans d'Universal : les Amants de Salzbourg, de D. Sirk.

DIMANCHE 3 FÉVRIER

15 h, Hommage à Magdalena Montezuma : la Mort de Maria Malibran, de W. Schroeter ; Cinéma chinois : Florilège ; 17 h, la Légende de Luban ; 19 h ; Une crise, de X. Jin et L. Nong ; 21 h : 70 ans d'Universal : le Salaire du diable, de J. Arnold.

BEAUBOURG (278-35-57)

SAMEDI 2 FÉVRIER

15 h, La cinémathèque de la danse présente : Danses et ballets, par les pionniers du cinéma muet (1897-1907) ; 17 h : la Salamandre, d'A. Tanner ; 19 h, Cinéma japonais - le documentaire : Iri et Toshi vont à Minamata, de N. Tsuchimoto ; 21 h, Lotna, d'A. Wajda.

DIMANCHE 3 FÉVRIER

15 h, l'Esprit du vent, de R. Liddle ; 17 h, le Bois de bouleaux, d'A. Wajda ; Cinéma japonais – le documentaire ; 19 h, Narita : le Ciel de mai, de S. Ogawa ; 21 h, Narita : la Deuxième forteresse, de S. Ogawa.

Les exclusivités

ALSINO EL CONDOR (Nicaragua, v.o.), Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

AMADEUS (A., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – Murat, 16e (651-99-75) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; V. f. Rex, 2e (236-83-93) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LES AMANTS TERRIBLES (Fr.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Olympic, 14e (544-43-14).

L'AMOUR A MORT (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38).

ANOTHER COUNTRY (Histoire d'une trahison) (Brit., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02). – V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

L'APOCALYPSE DE L'OCEAN ROUGE (Fr.-it., v.o.) : Ermitage 8e (563-16-16) ; V.f. : Rex 2e (236-83-93).

L'ARBRE SOUS LA MER (Fr.) : Parnassiens, 14e (320-10-19).

A NOUS LES GARÇONS (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Images 18e (522-47-94) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

ATTENTION LES DÉGATS (It., v.f.) : Gaîté-Boulevard, 9e (233-67-06) ; Normandie, 8e (563-16-16).

L'AUBE ROUGE (A., v.o.) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; V.f. : Paramount Opéra, 9e, (742-56-31).

AU-DESSOUS DU VOLCAN (A., v.o.) : Espace Gaîté 14e (327-95-94).

BOLÉRO (A., v.o.) (*) : UGC Marbeuf 8e (561-94-95) ; V.f. : UGC Boulevard 9e (574-95-40).

BOY MEETS GIRL (F.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25)

BROADWAY DANNY ROSE (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

CARMEN (Esp., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

CARMEN (Franco-it.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

LA COMPAGNIE DES LOUPS (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

LA CORDE RAIDE (A., v.o.) (*) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; UGC-Odéon, 6e (225-10-30) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; UGC-Normandie, 8e (563-16-16) ; V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC-Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC-Convention, 15e (564-93-40) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LE CRIME D'OVIDE PLOUFFE (Canadien-français) : Ambassade, 8e (359-19-08).

LE DÉFI DU TIGRE (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32).

DON GIOVANNI (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

EMMANUELLE IV (Fr.) George V, 8e (562-41-46).

L'ÉTÉ PROCHAIN (Fr.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e, (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

LES FOLIES ORDINAIRES DE CHARLES BUKOWSKI (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

GLAMOUR (Fr.) : UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

GREMLINS (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; UGC Champs-Elysées, 8e (563-16-16) ; V.f. : UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN SEIGNEUR DES SINGES (Ang., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46) ; V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

L'HISTOIRE SANS FIN, (All., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (633-10-82).

INDIANA JONES ET LE TEMPLE MAUDIT (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (561-94-95). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

JE VOUS SALUE MARIE (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Reflet Médicis, 5e (633-25-97) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic-Marylin, 14e (544-43-14) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

KAOS, CONTES SICILIENS (It., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet Bastille, 11e (351-90-81) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

LOVE STREAMS (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; George V, 8e (562-41-46) ; Action La Fayette, 9e (329-79-89) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : UGC Opéra, 2e (274-93-50) ; Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

1984 (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; George-V, 8e (562-41-46).

LE MOMENT DE VÉRITÉ (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

NEMO (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60).

PALACE (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LE PAPE DE GREENWICH VILLAGE (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Panthéon, 5e (354-15-04) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40).

PAROLES ET MUSIQUE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Miramar, 14e (320-89-52).

LE PAYS OU RÊVENT LES FOURMIS VERTES (All., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38).

PHILADELPHIA EXPERIMENT (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (335-21-21). – V.f. : Arcades, 2e (233-54-58) ; Lumière, 9e (247-49-07).

LA POULE NOIRE (Sov., v.f.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (H. sp.), 15e (554-46-85).

QUILOMBO (Brésilien, v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

LES RIPOUX (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

RENDEZ-VOUS A BROAD STREET (A. v.o.) : Colisée, 8e (359-29-45).

LES RUES DE L'ENFER (A., v.f.) (**) : Arcades, 2e (233-54-58).

LES SAINTS INNOCENTS (Esp. v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).

SAUVAGE ET BEAU (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83).

LA 7e CIBLE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Le Paris, 8e (359-53-99).

SOS FANTOMES (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; George-V, 8e (561-41-46). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40).

STAR WAR LA SAGA (A., v.o.), LA GUERRE DES ÉTOILES, L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE, LE RETOUR DU JEDI : Escurial, 13e (707-28-04) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81).

LE TÉLÉPHONE SONNE TOUJOURS DEUX FOIS (Fr.) : Forum, 1er (233-42-26) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nations, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

TRAIN D'ENFER (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Images, 18e (522-47-94) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

LA ULTIMA CENA (Cub.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Lumière, 9e (246-49-07).

UN ÉTÉ D'ENFER (Fr.) (*) : Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

UN FILM (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

LA VENGEANCE DU SERPENT A PLUMES (Fr.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

LES FILMS NOUVEAUX

ÇA N'ARRIVE QU'A MOI, film français de Francis Perrin : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nations, 12e (343-04-67) ; UGC Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

DESPERATE LIVING, film américain de John Waters, v.o. : Action Christine, 6e (329-11-30).

EL NORTE, film américain de Gregory Navas, v.o. : UGC Opéra, 2e (574-93-40) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (575-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (561-94-95) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44). – V.f. : UGC Boulevard, 9e (574-95-40).

HORROR KID, film américain de Fritz Kiersch, v.o. : Paramount-City, 8e (562-45-76) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83). – V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LES NANAS, film français d'Annick Lanoë : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Nations, 12e (343-04-67) ; UGC Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01).

NI AVEC TOI, NI SANS TOI, film français d'Alain Maline : Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LES ORGIES DE CALIGULA (**), film italien de Lawrence Webber, v.o. : Ermitage, 8e (563-16-16). – V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

PROFESSION : MAGLIARI, film inédit de Francesco Rosi, v.o. : Reflet Quartier latin, 5e (326-84-65).

RAZORBACK (*) film américain de Russel Mankahy, v.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Normandie, 8e (563-16-16) ; Murat, 16e (651-99-75). – V.f. : le Grand Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Rotonde, 6e (575-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

SŒURS DE SCÈNE, film chinois de Xie Jin (1965), v.o. : Action Christine, 6e (329-11-30).

THE ELEMENT OF CRIME, film danois de Lars von Trier, v.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George V, 8 (562-41-46) ; Action La Fayette, 9e (329-79-89) ; Olympic, 14e (544-43-14). Les 7 Parnassiens, 14e (335-21-21) – V.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Images, 18e (522-47-94).

URGENCE, film français de Gilles Béhat : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; St-Michel, 5e (326-79-17) ; George V, 8e (562-41-46) ; Paramount-Mercury, 8e (562-75-90) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount-Opéra (742-56-31) ; La Bastille, 11e (307-54-40) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount-Orléans (540-45-91) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01).



Samedi 2 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 40 Téléfilm : Julien Fontanes.
La dixième plaie d'Egypte, de J. Cosmos, réal. P. Jamain.
La fille d'un haut fonctionnaire est interpelée à la suite d'une bagarre organisée par un groupe de jeunes.

22 h 20 Droit de réponse : Au secours.
Emission de Michel Polac.
Mme H. Bouchardeau, ministre de l'environnement ; H. Tazieff, secrétaire d'Etat chargé de la prévention des risques naturels et technologiques majeurs ; le docteur M. Joly, directeur du cabinet d'H. Tazieff ; le colonel Notto, médecin-chef des pompiers de Paris ; le docteur Selme, directeur du SAMU d'Evreux ; le professeur Lareng, directeur du SAMU de Toulouse ; le colonel Plat, chef des sapeurs-pompiers de Seine-et-Marne ; F. Gleize, président des syndicats d'ambulanciers privés.

0 h Journal.

0 h 20 Ouvert la nuit. Alfred Hitchcock présente. *Un vieux professionnel :* Extérieur nuit : une nuit à Roissy. Elektra, exposition sur l'électricité.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Finale des chiffres et des lettres.
En direct de Monte-Carlo.
Grand tournoi : la phase finale d'un jeu devenu une institution nationale.

22 h 5 Magazine : Les enfants du rock.
Spécial Jackson : Marlon, Jackie, Tito, Randy, Michael.

23 h 20 Journal.

23 h 45 Rugby
En différé de Murrayfield, tournoi des cinq nations : Ecosse-Irlande.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 5 Disney Channel.
Cocktail de dessins animés et de divers programmes de Walt Disney Channel.
La grande soirée familiale : les aventures de Winnie l'ourson, Mickey, Zorro, Donald, et, trésors de la soirée, les DTV, les vidéo-clips, montages inédits de dessins animés, les plus grands « tubes » des vingt dernières années.

21 h 50 Journal.

22 h 15 Feuilleton : Dynastie.
Jeff, est irascible, Adam l'accuse d'être à l'origine du litige qui l'oppose à Logan.

23 h La vie de château.

23 h 30 Prélude à la nuit.

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 35, Belle et Sébastien ; 18 h 2, Troisième rang de face ; 18 h 25, Un trait c'est tout ; 18 h 31, Clip Clap ; 18 h 53, feuilleton : Janique Aimée ; 19 h 6, Atout PIC ; 19 h 15, Journal.

CANAL PLUS

20 h 25, Football : championnat de France Tours-Toulon ; 22 h 15, Le radeau d'Olivier ; 23 h, Cinéma : les Bijoux de famille, de J.-C. Laureux ; 0 h 30, Cinéma : le Dernier Nabab, d'E. Kazan ; 2 h 30, Boxe ; 3 h 30, Cinéma : Contamination, de L. Coates ; 5 h, Rock concert ; 5 h 40, Cinéma : la Chute de la maison Usher, de R. Corman.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Série noire : Saccage à Cannes, de R. Vallet avec A. Falcon, V. Grass, J. Martin...
22 h 10 Démarches. Avec F. Dupuigrenet présente « Baron-Bagge ».
22 h 30 Musique : Dhrupad en duo, les Frères Dagar.
0 h Le rendez-vous de minuit.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (en direct du théâtre des Champs-Elysées) : « Métaphonie », de Casanova, « Concerto pour deux pianos et orchestre », de Poulenc, « Symphonie en ut majeur », de P. Dukas, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. A. Girard, sol. E. Exerjean, P. Corre, pianos.
23 h Les soirées de France-Musique : Club des archives ; à 1 h, l'arbre à chansons.

Dimanche 3 février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

8 h Journal.
9 h Emission islamique.
9 h 15 A Bible ouverte.
9 h 30 Source de vie.
10 h Présence protestante.
10 h 30 Le Jour du Seigneur.
11 h Messe.
11 h 55 Championnat du monde de ski alpin.
12 h 30 Midi presse, de P.-L. Séguillon.
13 h Journal.
13 h 25 Série : Starsky et Hutch.
14 h 20 Sports dimanche et tiercé.
16 h 30 Variétés : La belle vie, de Sacha Distel.
17 h 30 Les animaux du monde.
Les Hippos d'Hischasha.
18 h Série : Le vent d'Australie.
19 h Sept sur sept.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : Le crime était presque parfait.
Film américain d'A. Hitchcock (1954), avec R. Milland, G. Kelly, R. Cummings, J. Williams, A. Lawson (Rediff.).
Un homme veut faire assassiner sa femme, qui lui est infidèle, et recueillir son héritage. Son plan n'ayant pas marché comme prévu, il en trouve un autre.
22 h 20 Sports dimanche soir.
L'actualité sportive du week-end.
23 h 5 Journal.
23 h 25 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

9 h 38 Journal et météo.
9 h 40 Les chevaux du tiercé.
10 h 5 Récré A 2.
10 h 40 Gym tonic.
11 h 15 Dimanche Martin. Entrez les artistes.
12 h 45 Journal.
13 h 15 Dimanche Martin (suite).
17 h Série : les Brigades du Tigre.
18 h *Stade 2* (et à 20 h 20).
19 h Feuilleton : Clémence Aletti.
Réal. : P. Kassovitz et J. Kirsner, avec D. Labourier, J.-M. Thibault, B. Le Coq.
Clémence Aletti suit la piste des assassins de son frère et se retrouve en Italie.
20 h Journal.
20 h 35 Jeu : Le grand raid.
21 h 35 Série : Pour le meilleur ou pour le pire.
Egypte : le Sarcophage de l'amour.
Deuxième émission de cette série consacrée à la situation des femmes dans le monde.
22 h 25 Désirs des arts : Comment Picasso est devenu Picasso.
Réal. P. Collin et P.-A. Boutang, présenté par P./Daix.
22 h 55 Journal.
23 h 20 Bonsoir les clips.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

9 h Emission pour les jeunes.
9 h 35 Le Disney Channel. Winnie l'ourson (rediff.).
10 h Mosaïque. Emission de l'ADRI.
12 h La vie en tête.
13 h Magazine 85. Emission de la GMF.
15 h Musique pour un dimanche (et à 16 h 55).
15 h 15 Théâtre : Kean.
De Jean-Paul Sartre d'après Alexandre Dumas (1re partie), réal. L. Godevais, avec J.-C. Drouot...
Une évocation grandiose du tragédien anglais Edmond Kean, célèbre au XVIIIe siècle pour ses interprétations de Shakespeare.
18 h Emission pour les jeunes.
19 h Au nom de l'amour. De de Pierre Bellemare.

20 h RFO Hebdo.
20 h 35 Architecture et géographie sacrées.
Le serpent à plumes, et les peuples du Cinquième Soleil. Série de P. Barba-Negra.
21 h 30 Aspects du court métrage français.
La Vieille Dame, d'A. Magrou ; *Double jeu,* de S. Cohen ; *Instants damnés,* de M. Alfieri.
22 h Journal.
22 h 30 Cinéma de minuit : Nuits de feu.
Film français de M. L'Herbier (1937), avec V. Francen, G. Morlay, G. Signoret, G. Rigaud, M. Robinson, A. Nox (N.).
A Saint-Pétersbourg, en 1904, un procureur impérial soupçonne sa femme de le tromper avec un jeune avocat. Il disparaît brusquement. On le croit mort mais l'affaire rebondit. Drame psychologique d'après le Cadavre vivant, *de Tolstoï.*

0 h 5 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

7 h, Spécial Tous en scène ; 7 h 40, Document : l'Héritage des Samouraïs ; 8 h 40, Cabou Cadin (Sherlock Holmes, Paul et Dizygotes, Mister T, les 4 Filles du Dr March, Bonji) ; 10 h 45, Gym à Gym ; 11 h, Cinéma : 1941, de S. Spielberg ; 13 h 25, Cabou Cadin (Gil et Jo, Max Romanns ; 14 h 15, Série : Ellis Island ; 15 h 5, Série : Soap ; 15 h 30, Batman ; 16 h, Robin des Bois ; 16 h 50, Les ateliers du rêve : France ; 17 h 45, Top 50 ; 19 h 15, Club de la presse ; 20 h 30, Cinéma : Meurtre dans un jardin anglais, film de P. Greenaway ; 22 h 20, Cinéma : le Grand Pardon, d'A. Arcady ; 0 h 30, Cinéma : Je sais que tu sais, d'A. Sordi ; 2 h, Le radeau d'Olivier.

FRANCE-CULTURE

7 h 3, Chasseurs de son ; 7 h 15, Horizon, magazine religieux ; 7 h 25, La fenêtre ouverte ; 7 h 30, Littérature pour tous ; 7 h 45, Dits et récits : Voyage au pays des arbres ; 8 h, Foi et tradition ; 8 h 25 Protestantisme ; 9 h 5, Ecoute Israël ; 9 h 35, Divers aspects de la pensée contemporaine : le Grand Orient de France ; 10 h, Messe à Neuilly ; 11 h, Histoire du futur ; 12 h, Des Papous dans la tête ; 13 h 40, L'exposition du dimanche : Les jeunes Canadiens ; 14 h, Le temps de se parler ; 14 h 30, Série noire : « le pigeon du faubourg », de J. Amila ; 16 h 24, La tasse de thé : rencontre avec C. Rochefort ; à 17 h 45, Histoire-actualité : pourquoi la violence en Corse ; 19 h 10, Le cinéma des cinéastes : Comment produire des films aujourd'hui.
20 h Musique : « Passions opus 9 » par N. Simsolo.
20 h 30 Atelier de création radiophonique : Roger Blin.
22 h 30 Musique : Les tournois du royaume de la musique.
0 h Clair de nuit.

FRANCE-MUSIQUE

2 h, Les nuits de France-Musique ; 7 h 3, Concert-promenade : musique viennoise et musique légère : œuvres de Haendel, Strauss, Ketelbey, Geitner, Rossini... ; 9 h 5, Cantate : de Johann Ludwig Bach ; 10 h, Gustav Mahler à Vienne : la saison 1903-1904 ; 12 h 5, Magazine international ; 14 h 4, Programme proposé en disques compacts : Stravinski, Chopin, Debussy, Mozart, Ravel ; 17 h, Comment l'entendez-vous ? Musique et Espace, chants grégoriens ; 19 h 5, Jazz vivant : le grand orchestre de Gil Evans.
20 h 4 Concert (cycle d'échanges franco-allemands) : « Agrippina », ouverture de Haendel, « Symphonie no 45 en fa dièse mineur », de Haydn, « Danse sacrée et danse profane pour harpe et orchestre », de Debussy, « Livre pour orchestre », de Lutoslawski, par l'Orchestre symphonique de Sarrebrück, dir. J. Krenz, soliste D. Kahlenbach, harpe.
22 h 20 Les soirées de France-Musique : à 23 h 5, Ex Libris ; à 1 h, les mots de Françoise Xenakis.

LES SOIRÉES DU LUNDI 4 FÉVRIER

TF 1	20 h 35, Cinéma : *Deux hommes dans la ville,* de Jose Giovanni ; 22 h 15, Etoiles et toiles, magazine du cinéma : Caraïbes Transit ; 23 h 10, Journal ; 23 h 30, C'est à lire.
A 2	20 h 35, Emmenez-moi au théâtre : *la Fille de madame Angot,* opérette de Ch. Lecoq. Mise en scène de J.-C. Brialy ; 22 h 45, Plaisir du théâtre ; 23 h 35, Journal ; 0 h 35, Bonsoir les clips.
FR 3	20 h 35, Cinéma : *Police Python 357,* d'Alain Corneau ; 22 h 40, Journal ; 23 h, Thalassa, magazine de la mer : Gibraltar ; 23 h 50, Folies ordinaires : Charles Bukowski ; 23 h 55, Prélude à la nuit.

TRIBUNES ET DÉBATS

DIMANCHE 3 FÉVRIER

– *M. Alain Juppé,* député RPR de Paris, est l'invité de « Midi Presse » sur TF 1, à 12 h 30.

– *M. Roger-Gérard Schwartzenberg,* secrétaire d'Etat chargé des universités, participe au « Forum » de RMC, à 12 h 30.

– *M. Jacques Delors,* président de la Commission européenne, répond aux questions des journalistes du « Grand Jury RTL-*le Monde* » sur RTL, à 18 h 15.

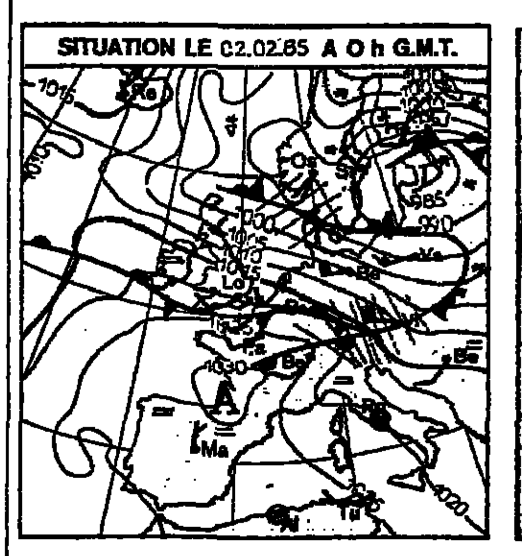
– *M. Jean-Marie Le Pen,* président du Front national, est l'invité du « Club de la presse » sur Europe 1 et Canal Plus, à 19 h 15.

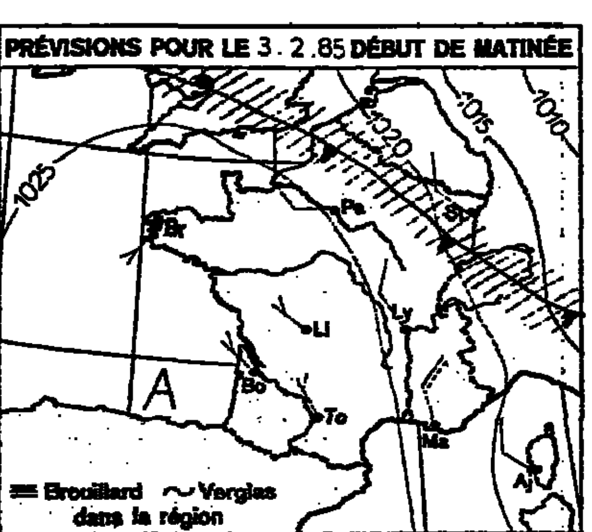
LUNDI 4 FÉVRIER

– *Mme Georgina Dufoix,* ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, porte-parole du gouvernement, répond aux questions des auditeurs de l'émission « Face au public » sur France Inter, à 19 h 20.



MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps prévue en France entre le samedi 2 février à 0 heure et le dimanche 3 février à 24 heures.

La situation reste assez stable avec des conditions anticycloniques sur la France qui rejettent le courant faiblement perturbé dans un flux de nord-ouest sur les régions Nord-Est.

Dimanche, le temps restera encore très doux pour la saison malgré une légère baisse des températures minimales dans les régions de l'Ouest.

Le ciel sera encore couvert de la Manche orientale au Nord et au Nord-Est, avec de petites pluies ou bruines qui se limiteront dans l'après-midi et en soirée du Nord-Est au Jura. Du nord de la Bretagne au Centre et au Centre-est, quelques éclaircies se développeront dans l'après-midi. Enfin, sur les régions du quart Sud-Ouest, le matin, le phénomène le plus marquant sera la présence de brumes et de brouillards parfois épais, qui laisseront la place à un ciel le plus souvent dégagé au cours de la journée. Quant au Sud-Est, le soleil y brillera.

Les températures maximales seront stationnaires (de 10 à 18 degrés (du Nord au Sud), en légère hausse quand même sur le Sud-Ouest. Enfin, il faut noter le vent du nord sur le Sud-Est qui soufflera modéré à assez fort par rafales.

Température (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 1er février ; le second, le minimum de la nuit du 1er au 2 février) : Ajaccio, 16 et 3 degrés; Biarritz, 16 et 3; Bordeaux, 13 et 10; Bourges, 11 et 8;

PRÉVISIONS POUR LE 3 FÉVRIER 1985 A 0 HEURE (GMT)

Brest, 10 et 9; Caen, 11 et 10; Cherbourg, 10 et 9; Clermont-Ferrand, 13 et 3; Dijon, 10 et 8; Grenoble-St-M.-H., 11 et 1; Grenoble-St-Geoirs, 11 et 7; Lille, 10 et 9; Lyon, 13 et 6; Marseille-Marignane, 15 et 10; Nancy, 9 et 9; Nantes, 12 et 8; Nice-Côte d'Azur, 14 et 6; Paris-Montsouris, 12 et 10; Paris-Orly, 12 et 9; Pau, 16 et 1; Perpignan, 17 et 8; Rennes, 12 et 9; Strasbourg, 10 et 8; Tours, 11 et 8; Toulouse, 13 et 5; Pointe-à-Pitre, 29 et 21.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 19 et 1; Amsterdam, 10 et 6; Athènes, 12 et 6; Berlin, 9 et 6; Bonn, 11 et 9; Bruxelles, 11 et 8; Le Caire, 15 et 12; Iles Canaries, 22 et 17; Copenhague, 5 et 3; Dakar, 22 et 17; Djerba, 16 et 8; Genève, 12 et 2; Istanbul, 7 et 2; Jérusalem, 9 et 2; Lisbonne, 18 et 9; Londres, 13 et 7; Luxembourg, 8 et 7; Madrid, 19 et – 1; Montréal, n.c.; Moscou, n.c.; Nairobi, n.c.; New-York, n.c.; Palma-de-Majorque, n.c.; Rio-de-Janeiro, n.c.; Rome, n.c.; Stockholm, n.c.; Tozeur, n.c.; Tunis, n.c.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 3 FEVRIER

« Collection Walter-Guillaume », 10 h, musée de L'Orangerie (approche de l'art).

« Hôtel du Châtelet », 15 h, 127, rue de Grenelle (Arcus).

« Carrières rue Mouffetard », 15 h, métro Censier-Daubenton (M. Banassat).

« Le Marais », 10 h 30, Parvis de l'*Hôtel-de-Ville, devant la poste* (G. Botteau).

« Hôtel d'Angoulême-Lamoignon », 15 h, 24, rue Pavé (Mme Ferrand).

« Le lycée Henri-IV », 15 h, 23, rue Clovis (La France et son passé).

« Hôtel de Camondo », 15 h. 63, rue de Monceau (Mme Haulier).

« La Mosquée », 15, place du Puits-de-l'Ermite (M.-C. Lasnier).

« Sept des plus vieilles maisons de Paris » 15 h, 2, rue des Archives (Paris Autrefois).

« *Le* musée Cognacq-Jay », 15 h, 25, boulevard des Capucines (Paris Passion).

« Cimetière Sainte-Margueritte » 15 h, 36, rue Saint-Bernard (Paris et son histoire).

« La place des Victoires », 15 h, métro Louvre (Résurrection du passé).

LUNDI 4 FEVRIER

« Art et religion en Egypte antique », 15 h, musée du Louvre, porte Denon (Approche de l'Art).

« L'Opéra de Paris », 14 h. hall (Ars Conférences).

« La peinture du néo-classicisme », 14 h 30, musée du Louvre, porte Denon (Arcus).

« Faubourg Saint-Antoine », 15 h, métro Faidherbe-Chaligny (G. Botteau).

« Musée de l'Assistance publique », 15 h, 47, quai de la Tournelle (Connaissance d'*Ici et d'*Ailleurs).

« Le musée de l'Histoire de France », 15 h, 60, rue des Francs-Bourgeois (Mme Haulier.

« La place Dauphine. Le pont Neuf » 15 h, 2, rue du Pont-Neuf (Paris Autrefois).

« Le musée Guimet », 15 h, 6, place d'Iéna (Paris et son Histoire).

« Le Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Les salons de l'Hôtel de Ville », 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville, sortie Lobeau (Tourisme culturel).

MARDI 5 FEVRIER

« Les frères Flandrin », 15 h, 19, rue de Vaugirard (Approche de l'art).

« La mosquée de Paris », 14 h 30, place du Puits-de-l'Ermite (Ars Conférences).

« Le Marais », 15 h, métro Temple (G. Botteau).

« Le palais de Justice », 15 h, métro Cité (Connaissance d'Ici et Ailleurs).

« Musée Carnavalet », 14 h 45, 23, rue de Sévigné (Mme Ferrand).

« Le palais de Justice », 14 h 30, métro Cité (M. Pohyer).

« L'habitat populaire autrefois », 15 h, 2, rue des Archives (Paris Autrefois).

« Le Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du Passé).

EN BREF

EXPOSITION

UNE FOIS, DEUX FOIS, TROIS FOIS... – Pour mieux faire connaître leur rôle en matière d'assurance, les commissaires priseurs participeront les 5, 6, 7 et 8 février prochains au Palais des congrès à « Assure Expo 85 », premier salon consacré à l'assurance. Ils disposeront d'un stand d'information où ils pourront accueillir les visiteurs et instaurer un dialogue avec eux.

En effet, si leur profession évoque les ventes aux enchères, le commissaire priseur, officier ministériel assermenté, ayant à la fois une connaissance approfondie du marché de l'art et une formation juridique, est parfaitement habilité à inventorier et estimer des biens en vue d'un partage, ou d'un contrat d'assurance. Il peut aussi procéder à une expertise après sinistre, ou assister son client en cas de litige avec une compagnie.

FORMATION

L'ETRANGER. – L'université de Paris-Nord organise trois stages à partir de février : une formation aux fonctions d'accompagnateur de voyages en groupes (*début le 4 février*), une session consacrée aux problèmes de l'exil (début le 25 février), la troisième axée sur les relations avec les migrants.

★ Renseignements et inscriptions : UER de lettres et sciences humaines. (Mme Irène Levante), avenue J.-B.-Clément, 93430 Villetaneuse. (1) 821-61-70 (postes 6098 et 6099).

CONFÉRENCES

DIMANCHE 3 FÉVRIER

60, boulevard Latour-Maubourg, Henri Brumfeld, 14 h 30 : « Victor Hugo » ; 16 h 30 : « La Thaïlande » ; 18 h 30 : « La Sardaigne » (Rencontre des Peuples).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 2 février 1985 :

UN DÉCRET

● Du 31 janvier 1985 modifiant certaines dispositions du code du travail (3e partie) relatives à la taxe perçue à l'occasion du renouvellement des autorisations de travail délivrées aux étrangers.

DES ARRÊTÉS

● Du 22 janvier 1985 portant réaménagement des taxes des services postaux du régime intérieur.

● Du 29 janvier 1985 modifiant les arrêtés relatifs aux prix témoins des logements à usage locatif, des logements en accession à la propriété et des logements foyers à usage locatif bénéficiant de prêts aidés par l'Etat.

● Du 29 janvier 1985 modifiant les arrêtés relatifs aux prix témoins des logements améliorés ou acquis et améliorés à usage locatif ou en accession à la propriété bénéficiant de prêts aidés par l'Etat.

● Du 29 janvier 1985 relatif aux prêts aidés par l'Etat pour la construction de logements en accession à la propriété.

● Du 29 janvier 1985 modifiant l'arrêté du 29 juillet 1977 relatif aux prêts aidés par l'Etat pour la construction de logements en accession à la propriété.

● Du 29 janvier 1985 relatif aux plafonds de ressources des bénéficiaires des nouvelles aides de l'Etat.

● Du 29 janvier 1985 relatif aux plafonds de ressources des personnes accédant à la propriété au moyen d'un contrat de location accession à la propriété immobilière.

Économie

REPÈRES

Informatique : IBM tisse sa toile

IBM va distribuer à l'échelle mondiale les ordinateurs de la petite société américaine Stratus. C'est la *première fois que le « numéro un » mondial décide de vendre des machines d'une autre compagnie.* Stratus (42 millions de dollars de chiffre d'affaires) fabrique des ordinateurs particuliers dits « sans faute », qui sauvegardent données et programmes en cas de panne. Par cet accord avec Stratus, IBM pourra attaquer une « niche » de marché, en croissance de 30 % par an, réservée jusqu'ici à Tandem Computer (530 millions de dollars de ventes). Plus aucune compagnie n'est à l'abri des ambitions du géant. En Grande-Bretagne, les grandes banques ont mis au point, avec les grands magasins, un plan de paiement électronique par réseau informatique. Ce projet nommé Eftpos, qui permettra le prélèvement du montant des achats directement sur le compte du client, utilisera des cartes magnétiques classiques. Le système utilisé mariera les réseaux de British Telecom et, du moins au début, les ordinateurs d'IBM. *Par cet accord, IBM réalise une percée sur le marché du paiement électronique avec une technique concurrente de celle des cartes à mémoire, inventée par les Français.*

Chômage : légère hausse aux Etats-Unis

Le nombre de chômeurs a légèrement augmenté en janvier aux Etats-Unis, ce qui porte le total à 8,5 millions de personnes, soit 7,4 % de la population active. Cependant, le nombre de personnes disposant d'un emploi a augmenté de cent vingt mille et atteint le niveau record de 106,4 millions.

Budget : les 973 milliards de dollars du président Reagan

Le projet de budget que le président Reagan va présenter devant le Congrès pour la prochaine année financière, qui s'achève le 30 septembre, s'élèvera à 973,7 milliards de dollars, selon des responsables de l'administration américaine. Il augmenterait de 1,5 % par rapport au précédent budget, ce qui représente la hausse la plus faible depuis 1965. *Les dépenses militaires devraient augmenter de 7,3 % et s'élever à 277,5 milliards de dollars. Le déficit budgétaire reviendrait à 178 milliards de dollars, contre 200 milliards l'année précédente.*

Les Etats-Unis ne participent pas au Fonds spécial d'aide à l'Afrique sub-saharienne

Vingt-trois pays (1), réunis à Paris les 31 janvier et 1er février 1985, ont jeté les bases d'un fonds spécial pour venir en aide à l'Afrique sub-saharienne (*le Monde* du 2 février). La Banque mondiale, à l'origine de cette initiative, a annoncé qu'elle avait atteint l'objectif qu'elle s'était fixé : mobiliser un milliard de dollars, sur une période de trois ans, pour *« soutenir la reprise et des réformes de politiques économiques »* dans cette région. Le fonds commencera à fonctionner le 1er juillet prochain. Sa création a été vivement encouragée par la France, qui a pris une part très active aux consultations préliminaires ; elle a envoyé des délégations de hauts fonctionnaires dans les pays donateurs potentiels pour les persuader de participer au nouveau mécanisme d'aide à des pays pauvres. Sa mise sur pied en moins *de six mois représente un résultat* encourageant, alors que plusieurs organismes d'assistance multilatérale au développement voient leurs ressources diminuer ou stagner.

A la vérité, les promesses fermes de contributions à ce fonds spécial s'élèvent à 667 millions de dollars, et sont celles d'une dizaine de pays dont, principalement, l'Italie (153 millions de dollars), la France (150 millions de dollars), les Pays-Bas (98 millions de dollars), la Suède (49 millions de dollars), etc., ainsi que de la Banque mondiale. Celle-ci apportera, pour sa part, 150 millions de dollars, qu'elle prélèvera sur ses prochains revenus nets. A ces engagements devraient s'ajouter ultérieurement ceux de l'Arabie saoudite (100 millions de dollars), du Canada (pour la même somme) et vraisemblablement du Koweït, mais aucun pays de l'OPEP n'a, pour le moment, annoncé officiellement de montant.

Des financements conjoints d'opérations dans la même région sub-saharienne, à des conditions équivalentes à celles offertes par le fonds, représenteront la participation de plusieurs pays — Suisse, RFA, Japon, Grande-Bretagne. L'ensemble de ces financements devraient totaliser 425 millions de dollars. Si tel est le cas, les sommes mobilisées dépasseraient donc, tout compris, le milliard de dollars.

Triés sur le volet

La notable singularité de cette entreprise est qu'elle se fait sans les Etats-Unis — présents cependant à Paris en tant qu'observateurs, — parce qu'ils ont des *réserves à l'égard de l'aide multilatérale* et accroissent par ailleurs leur assistance bilatérale à certains Etats africains triés sur le volet. La position américaine a pesé sur l'attitude du Japon, apparemment peu enthousiaste, de la Grande-Bretagne et de la RFA. Ces trois pays, ainsi que la Suisse, ont cependant pris l'engagement de participer à des opérations de financements conjoints ne constituant pas, autant que possible, une aide liée. Du fait de l'absence de leur pays, les entreprises américaines ne pourront répondre aux appels d'offres des bénéficiaires du fonds qu'à hauteur de la contribution de la Banque mondiale, dont les Etats-Unis, au reste, sont le principal bailleur de ressources. L'Italie se trouve au premier rang des Etats donateurs au fonds spécial ; cela reflète l'intérêt qu'elle porte à la situation de l'Afrique, en même temps que sa volonté d'augmenter, comme la France, son aide au développement.

Les crédits — rapidement déboursables — du nouveau mécanisme seront mis à la disposition des pays appliquant des politiques dites d'ajustement accompagnées de réformes de structures, dans le sens souhaité par les experts de la Banque mondiale. Une attention particulière doit être portée à l'agriculture, à l'entretien des infrastructures, à l'utilisation des ressources financières et *humaines*, *ce qui implique que les priorités* en matière d'investissements publics soient réexaminées. Cela doit être assorti d'une coordination plus efficace *des aides bilatérales et multilatérales* afin qu'une meilleure utilisation en soit faite. Les pays bénéficiaires éventuels sont au nombre d'une vingtaine, pour *lesquels existent, d'une façon ou* d'une autre, des organes consultatifs internationaux (sous la tutelle de la Banque nationale ou du Programme des Nations unies pour le *développement* (PNUD). *Les décisions* d'attribution de prêts seront prises par le comité exécutif de l'Association internationale de développement, filiale de la Banque mondiale, mais les pays donateurs se réuniront tous les six mois, en comité, au siège de l'AID, à Washington, pour apprécier les opérations.

GÉRARD VIRATELLE.

(1) Algérie, RFA, Arabie saoudite, Australie, Autriche, Belgique, Canada, Danemark, Espagne, Etats-Unis, Finlande, France, Irlande, Italie, Japon, Koweït, Luxembourg, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède, Suisse.

La nomination de M. Patrice Cahart à la tête du service de la législation fiscale

En dehors des critères politiques

La nomination de M. Patrice Cahart à la tête du service de la législation fiscale (1) au ministère de l'économie et des finances (*le Monde* du 1er février) est un fait assez nouveau et important pour être souligné.

Trop de nominations ont été décidées pour des raisons politiques depuis mai 1981. Au ministère de l'économie et des finances, le procédé a été poussé à l'extrême en plusieurs occasions. Les promotions n'étaient plus accordées selon le déroulement classique des carrières, ni même nécessairement en fonction des compétences, mais d'abord parce que l'on voulait mettre en place des membres de la famille socialiste. Les relations entre fonctionnaires et, de façon plus générale, ce que l'on appelle l'« ambiance » s'en sont trouvées altérées. Une certaine radicalisation est née, chacun ayant tendance à se définir pour ou contre l'actuel pouvoir.

L'ancienne majorité avait eu aussi ce genre de faiblesses mais de façon probablement moins systématique, et l'étalement sur plus de vingt ans l'avait rendu moins voyant.

La nomination de M. Cahart, jusqu'alors directeur adjoint des douanes, est un événement, car il ne s'agit pas d'une faveur faite à un sympathisant politique. M. Cahart avait été conseiller technique au cabinet de M. Jean Taittinger, alors secrétaire d'Etat au budget (1971-1972) dans les gouvernements Chaban-Delmas et Messmer.

Aussi neutre et strictement professionnel soit-il, cet héritage a pesé lourd, lorsqu'il s'est agi, en août 1982, de trouver un remplaçant à M. Rouvillois, puis, en août 1984, à M. Jean-Michel Bloch-Lainé à la direction des impôts ; en janvier 1983, à M. Delmas-Marsalet, au service de la législation fiscale ; en avril 1984 à M. Jacques Campet, à la direction des douanes ; en juin 1982 à M. André Blanc, puis, en août 1984 à M. Claude Jouven, à la direction de la concurrence et de la consommation.

Dans toutes ces occasions, des postes importants qui auraient normalement pu lui revenir ont échappé à M. Cahart, déjà un peu oublié sous M. Giscard d'Estaing pour avoir en partie conçu la réforme de la patente, qui a eu les suites que l'on sait. Une certaine logique vient d'être rétablie en dehors de tout critère politique. Le fait a été fort remarqué — et apprécié — Rue de Rivoli, où la compétence et l'impartialité de M. Cahart ne sont discutées par personne.

A. V.

(1) Le service de la législation fiscale (SLF) faisait partie jusqu'à 1977 de la direction générale des impôts. En juin de la même année, ce service, qui conçoit et élabore les textes fiscaux (législatifs et réglementaires) et conduit les négociations internationales en matière fiscale, a été détaché de la direction des impôts et a trouvé une existence propre.

LE PARLEMENT BRITANNIQUE REFUSE LE DÉVELOPPEMENT DE L'AÉROPORT DE STANSTED

(De notre correspondant.)

Londres. — Comme cela était prévisible depuis des semaines, une partie de la majorité conservatrice à la Chambre des communes s'est rebellée et s'est jointe à l'opposition pour repousser un projet gouvernemental prévoyant le développement du troisième aéroport international de l'agglomération londonienne, celui de Stansted (*le Monde* du 13 décembre 1984).

Dans la nuit du 30 au 31 janvier, quelque soixante-dix députés du Parti conservateur se sont associés à ceux du Parti travailliste afin d'adresser un sévère avertissement au cabinet de Mme Thatcher et amener celui-ci à reconsidérer le projet.

Les travaillistes voudraient que l'on agrandisse l'un des aéroports des Middlands, celui de Manchester par exemple, alors que nombre de conservateurs et la direction de British Airways souhaiteraient que l'on construise plutôt une cinquième aérogare à Heathrow, contre l'avis notamment des riverains et des élus locaux.

F. C.

L'AGENCE NOUVELLES FRONTIÈRES AUGMENTE D'UN QUART LE NOMBRE DE SES CLIENTS.

L'agence de voyages Nouvelles Frontières vient d'annoncer des résultats flatteurs pour l'exercice 1984. Bénéfices et amortissements : 6,9 millions de francs au lieu de 1,6 millions de francs en 1983. Chiffre d'affaires : 1,28 milliards de francs (+ 27,6 %). Nombre de passagers : 380 000 (+ 25 %).

Devenue société anonyme depuis août 1984, le voyagiste reste la propriété de ses fondateurs, dont son P-DG, M. Jacques Maillot, et de ses salariés. Il se lance, cette année, dans une école de langues qui fonctionne dans trois centres parisiens. Nouvelles Frontières se classe au deuxième rang des organisations de voyages français derrière le Club Méditerranée et devant l'agence toulousaine Fram.

● **Chômage technique à l'usine Massey-Ferguson de Beauvais.** — La direction de Massey-Ferguson a annoncé la mise au chômage technique, du 4 au 12 février, de 1 400 personnes dans son usine de tracteurs de Beauvais (Oise). Cette décision a été prise en raison de la baisse des ventes de tracteurs en France et à l'étranger.

BUITONI NE DEVIENDRA PAS FRANÇAIS
BSN renonce, Olivetti rachète

Buitoni, le célèbre fabricant de pâtes mais aussi numéro un de l'alimentation en Italie (5 milliards de francs de chiffre d'affaires), ne deviendra pas français. Le groupe BSN, dirigé par M. Antoine Riboud, qui avait engagé des négociations pour racheter l'affaire, a renoncé au dernier moment. L'acquéreur est Olivetti, un des plus grands européens de l'informatique. M. Carlo de Benedetti, président de cette entreprise, a fait lui-même, vendredi 1er février, à Rome, l'annonce de cette solution surprise à l'italienne.

C'est la CIR, holding financier d'Olivetti, qui rachète la totalité des actions de l'IBP (Industries Buitoni Perugina), société coiffant le groupe Buitoni et dont la famille Buitoni détenait jusqu'ici le contrôle à 53,4 %. La CIR a également racheté la participation de 10 % détenue dans IBP par le financier Gaith Pharaon. M. de Benedetti a souligné que *« cette opération s'inscrivait dans les projets de développement de la CIR »*. Mais il n'a donné aucune indication sur le prix de rachat.

Fondé il y a cent cinquante ans par la famille Buitoni, l'IBP traversait une passe difficile. En 1983, son déficit avait atteint 22 millions de francs. Son endettement, surtout, était devenu insupportable (5 milliards de francs). Avant BSN, le chocolatier français Poulain avait tenté d'en prendre le contrôle. Mais son plan de restructuration ayant été refusé, il avait retiré son offre en 1984. BSN semblait avoir de sérieuses chances de réussir là où son concurrent avait échoué, et la presse italienne donnait, ces dernières semaines, l'affaire pour pratiquement conclue. BSN aurait racheté l'intégralité des actifs de la famille Buitoni et aurait apporté 650 millions de francs pour renflouer le groupe.

L'insistance mise par M. Antoine Riboud a vouloir écarter la famille Buitoni a peut-être facilité la mise sur pied d'une solution italienne.

LES GROUPES LAITIERS ULN-BRIDEL ET UNICOPA SE RAPPROCHENT

L'industrie laitière se restructure. *Le groupe ULN-Bridel*, premier groupe laitier français, envisage un rapprochement avec deux autres entreprises, la société Bridel et le groupe coopératif breton UNICOPA. Selon ce projet, l'ULN céderait une participation majoritaire dans son établissement de Pontivy (Morbihan) à Bridel, conservant avec UNICOPA une participation minoritaire. La part de l'ULN serait de 34 %. Dans ses établissements de Carhaix et Pontrieux (Côtes-du-Nord), qui seront regroupés, c'est UNICOPA qui deviendrait l'actionnaire majoritaire, l'ULN (avec 10 %) et Bridel ayant une participation minoritaire.

UNICOPA est une union de coopératives polyvalentes présente dans le secteur laitier dans les Côtes-du-Nord, mais aussi en Mayenne et en Haute-Savoie. Elle a réalisé en 1983 un chiffre d'affaires de 4,5 milliards de francs.

La société Bridel, entreprise à capital familial, est devenue le neuvième groupe laitier français avec un chiffre d'affaires d'environ 3 milliards de francs.

● **Le plan informatique.** — M. Fabius a réuni le vendredi 1er février à l'hôtel Matignon, les préfets de région et les recteurs d'académie pour mettre au point les modalités d'application du plan informatique qu'il avait annoncé le 25 janvier. MM. Defferre, Joxe, Chevènement et Trigano, délégué aux nouvelles formations, assistaient à cette réunion.

Les restructurations de la téléphonie mettent le Trégor en feu

De notre correspondant

Saint-Brieuc. — Depuis une semaine, le Trégor flambe de plus belle : dans le triangle Lannion-Guingamp-Tréguier (Côtes-du-Nord), la perspective des restructurations des entreprises de la téléphonie fait sortir les salariés dans la rue.

Presque tous les jours maintenant, des feux de déchets ou de vieux pneus, sur la zone industrielle de Lannion, sur l'aéroport ou dans la ville bloquent tout le trafic pendant quelques heures avant que d'autres soient rallumés à un autre endroit. Le vendredi 1er février, cent cinquante feux ont bloqué en gare de Guingamp l'express Paris-Brest et le train spécial conduisant des militants socialistes à Rennes pour le meeting de M. Mitterrand. Une semaine plus tôt, une trentaine de militants CGT de l'usine Thomson-CSF de Lannion avaient investi, à 75 mètres de hauteur, la tour hertzienne du CNET (Centre national d'études des télécommunications) où ils étaient restés cinq heures, avant d'être délogés à grand peine par les CRS. De violents affrontements avaient eu lieu au pied de la tour entre CRS et deux cents manifestants des entreprises de la zone industrielle venus soutenir leurs camarades.

Il n'y a guère de réunion de conseil municipal, à Lannion ou à Guingamp, où une délégation de Thomson ou de LTT-Lannion ou de CIT-Alcatel-Guingamp ne vienne en force rappeler les prochains licenciements : 190 à Thomson-Lannion pour juin prochain sur un effectif de 274 ; 185 à LTT-Lannion, filiale de Thomson, sur près de 1 200 personnes, dont 120 à la câblerie qui va disparaître ; 240 à CIT-Alcatel à Guingamp sur un effectif de 980 personnes.

De plus, les syndicalistes CGT (la CFDT restant en retrait) ont, en début de semaine, *« saisi »* à la manière d'huissiers, les bureaux du député socialiste et du maire RPR de Lannion, occupé en force la mairie de Guingamp et le bureau du maire, député socialiste, déposé des *« demandes de licenciement »* des directions d'entreprises, des plaintes pour *« vol d'emplois »* ou, à l'encontre de M. Fabius, pour *« détournement de fonds publics »* (les aides à la reconversion).

Les restructurations sont d'autant plus mal acceptées que les entreprises installées autour du CNET s'étaient lancées dans l'application de technologies nouvelles qu'elles voient maintenant développées ailleurs. Le « gel » des plans sociaux demandé à la Thomson ou à CIT-Alcatel par le ministère du redéploiement industriel ne suffit pas pour apaiser les salariés. *« Un gel, ça peut dégeler n'importe quand »*, observe un responsable syndical CGT de Thomson-Lannion.

JEAN VIDEAU.

Faits et chiffres

Agriculture

● **M. Lajoinie : non au gel des prix agricoles.** — Dans une lettre qu'il vient d'adresser à M. Jacques Delors, président de la Commission européenne, M. André Lajoinie, président du groupe communiste à l'Assemblée nationale, critique sévèrement les propositions de la commission pour les prix agricoles. Il demande une taxation et une réduction des importations de produits agricoles en Europe et une augmentation des prix en ECU de 5 %, ce qui, en France, *« avec le nécessaire démantèlement des montants compensatoires négatifs »*, permettrait une augmentation *« avoisinant 7 % »*.

Énergie

● **L'Egypte a baissé le 1er février le prix de son pétrole de 50 cents à 27,5 dollars le baril.** — Dans le même temps, Le Caire, qui n'est pas membre de l'OPEP mais qui avait jusque-là suivi la politique du cartel, a décidé de s'en désolidariser. La production actuelle de 870 000 barils par jour serait, en revanche, maintenue, a précisé M. Kandil, ministre égyptien du pétrole.

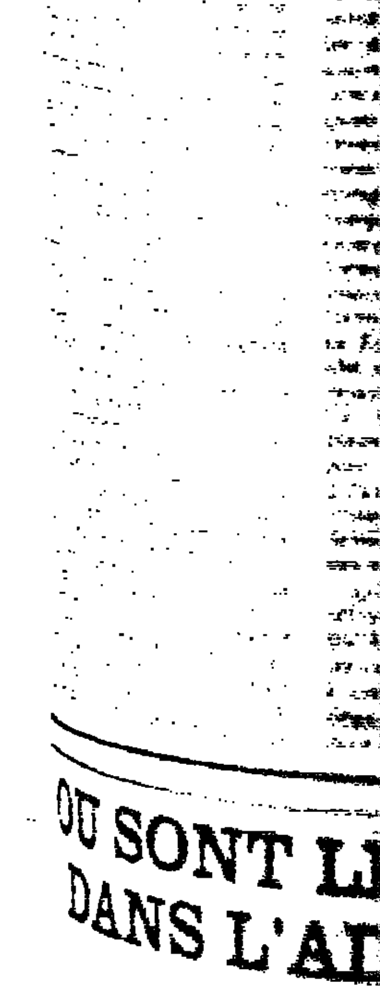
Le pétrole égyptien est de qualité comparable à l'arabian light, brut de référence de l'OPEP, dont neuf membres sur treize ont décidé, le 30 janvier, de fixer le prix à 28 dollars.

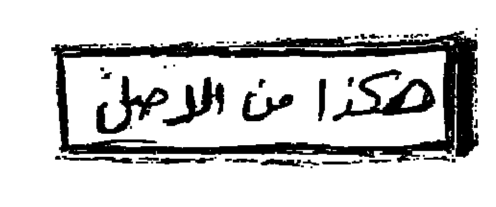
Social

● **Peugeot-Sochaux : trois à cinq jours de chômage partiel.** — Les ouvriers de certains secteurs de l'usine Peugeot de Sochaux seront mis en chômage technique de trois à cinq jours en février. Ces mesures sont dues notamment au sureffectif et à une mévente des voitures haut de gamme fabriquées à Sochaux. Elles concerneront environ quinze mille personnes et seront appliquées les 8, 14, 15, 21 et 22 février.

● **Grève aux Ateliers français de l'Ouest.** — Le personnel des Ateliers français de l'Ouest (AFO) à Grand-Quevilly (Seine-Maritime) a cessé le travail, le 1er février, à l'appel des syndicats CGT, CFDT, FO et CGC, qui protestaient ainsi contre le plan de redressement de l'entreprise, prévoyant, selon la CGT, le démantèlement du chantier. D'autre part, à Brest, une centaine de salariés concernés par les congés de conversion ont occupé, le 31 janvier, les locaux de l'entreprise, où ils ont retenu le directeur commercial durant plusieurs heures.

● **Manifestations du personnel hospitalier.** — Environ cinq cents salariés des hôpitaux de l'Assistance publique de Paris ont manifesté, jeudi 31 janvier à Paris, devant le secrétariat d'Etat à la santé. Cette manifestations faisait partie d'une *« semaine d'action »* organisée par la fédération CGT de la Santé et de l'action sociale.





هكذا من الاصل

Les liaisons sociales de MM. Barre et Delebarre

Il est décidément moins difficile d'être dans l'opposition qu'au pouvoir. Invités d'honneur du premier colloque de Liaisons sociales, le 29 janvier à Paris, MM. Michel Delebarre et Raymond Barre en ont apporté une nouvelle démonstration.

Si le ministre du travail s'est déclaré *« fidèle »* à l'orientation prise en 1981 pour la politique sociale, il s'est bien gardé de l'*« ambition immodérée »* de jeter les bases d'un nouveau projet social socialiste pour temps de rigueur. A l'heure de la modernisation des rapports sociaux voulue par M. Fabius, il est resté très terre à terre. L'ancien premier ministre de M. Giscard d'Estaing, qui, lorsqu'il était au pouvoir, semblait plus préoccupé du maintien des grands équilibres que de politique sociale, a, en revanche, pris de la hauteur pour livrer *« quelques réflexions pour une politique sociale »*.

A ce jeu du « dis-moi quel est le plus social des deux », sous l'œil attentif et impartial de M. Raymond Soubie, directeur général de *Liaisons sociales* et accessoirement ancien conseiller social de M. Barre, il y a même eu des points de rencontre entre ces deux hommes qui sont intervenus à quelques heures d'intervalle.

Ainsi M. Delebarre veut *« instaurer le changement social au quotidien ». « Farouchement partisan d'une France en mouvement »*, il estime que *« c'est dans la vie quotidienne des relations sociales, dans la réalité de l'homme au travail, c'est-à-dire principalement dans les entreprises, que doit se faire ressentir le mouvement »*. M. Barre, qui ne s'est voulu *« ni partisan ni idéologique »*, n'a pas tenu un langage bien différent en affirmant : *« On ne peut construire une politique sociale que sur la réalité des faits, des situations et des motivations. »*

Même dans le débat sur *« plus ou moins d'Etat »*, MM. Delebarre et Barre se sont parfois retrouvés. Le ministre du travail a souligné que l'Etat, *« garant des libertés et instrument de la solidarité nationale »*, devait être par rapport aux acteurs économiques et sociaux *« leur partenaire plus que leur tuteur »*, en ayant une *« fonction d'incitation et d'impulsion en contribuant au développement du dialogue social »*. M. Barre a défendu l'idée que les politiques sociales *« résultent des stratégies et des actions d'acteurs institutionnels, d'entreprises ou de personnes. Le rôle de l'Etat est de donner des impulsions, d'aider, de régler les problèmes quand ceux-ci ne peuvent pas l'être par une autre voie »*.

Au passage, chacun ne s'est pas privé de quelques piques d'actualité... Faisant allusion à l'échec des négociations sur la flexibilité de l'emploi, M. Delebarre a lancé : *« Ceux qui réclament l'intervention de l'Etat sous prétexte qu'un accord n'a pu être obtenu au terme d'une négociation sociale seraient les premiers à dénoncer cette intervention si tel ou tel point du projet d'accord semblait leur être par trop défavorable »*, ce hors-jeu apparent n'interdisant pas *« un concours vigilant à tout ce qui peut faciliter la reprise du dialogue ou une contribution technique accompagnant celui-ci »*.

« Un nouvel équilibre »

Quant à M. Barre, il a manié l'ironie : *« Est-il concevable qu'en un aussi petit nombre d'années notre pays soit devenu aussi antiétatique ? »* Mettant en garde contre un *« libéralisme simpliste »*, il a ajouté que les Français *« savent d'instinct les limites de l'étatisme, mais aussi celles du libéralisme intégral. Ils sont à la recherche d'un nouvel équilibre »*.

Pour le reste, MM. Delebarre et Barre sont demeurés sur un registre plus classique. Le ministre du travail s'est longuement étendu sur la formation, son impératif et ses inégalités : *« Une entreprise qui ne forme pas est condamnée tôt ou tard à dépérir. (...) Si la formation ou les actions d'insertion ne créent pas directement l'emploi, elles n'en préparent pas moins de façon décisive le terrain pour l'emploi dans l'avenir. »* Opposé aux *« emplois artificiels »*, M. Barre a réitéré son credo, qui peut se résumer en une phrase : *« La bataille pour la compétitivité, la bataille pour l'investissement, la bataille contre les charges excessives pesant sur les entreprises, la bataille pour plus de liberté d'entreprendre, de créer ou d'innover, sont autant de batailles pour l'emploi. »*

M. Delebarre a annoncé à la fois une simplification des formalités administratives pour les entreprises (les affichages obligatoires devant être ramenés par exemple de cent trente-huit à six) et une action de simplification et d'harmonisation du Code du travail.

M. Barre s'en est pris à l'*« excès de protection juridique »* et à celui des *« règles collectives qui brident les comportements individuels »* (provoquant une vive réaction d'un syndicaliste d'une caisse d'épargne). Il a préconisé une modification de la hiérarchie et de la place respective des sources du droit pour aboutir progressivement à *« un système pluraliste de sources du droit autour d'un noyau dur de dispositions intangibles d'ordre public »*.

Au passage, l'ancien premier ministre a fustigé ceux qui veulent *« dresser le procès du droit du travail »* ou limiter à tout prix le pouvoir syndical. Tout en critiquant les pesanteurs de syndicats *« tentés par le conservatisme des comportements et des droits acquis »*, il a estimé que *« le syndicalisme français est mieux armé aujourd'hui qu'il y a dix ans »*. M. Barre est moins pessimiste pour les syndicats, parfois courageux, que pour les partis...

MICHEL NOBLECOURT.

EN GRANDE-BRETAGNE

La fin des cabines rouges

De notre correspondant

Londres. — Comme pour manifester son dynamisme après sa toute récente privatisation, British Telecom (BT) vient d'annoncer le prochain remplacement de tous les téléphones publics. Les mauvaises langues disent qu'afin de satisfaire un gouvernement soucieux de prouver les bienfaits de la dénationalisation, la direction de BT a attendu le changement de statut, en novembre, pour donner le signal du lancement d'un programme de rénovation prévu depuis fort longtemps.

Les usagers, qui, pour beaucoup, sont maintenant actionnaires (plus d'un million et demi de « petits » capitalistes), ne vont cependant pas ergoter sur ce point. Car les célèbres cabines rouges, antiques et solennelles, sont, après cinquante ans de service, aujourd'hui fort délabrées, souvent en dérangement, quand elles ne sont pas saccagées. Au prix d'un investissement de 160 millions de livres (1,7 milliard de francs), 76 500 nouvelles cabines vont être installées. Elles sont, paraît-il, garanties *« à l'épreuve des vandales »* et munies d'appareils à touches, dont certains seront équipés pour le paiement automatique par carte de crédit.

Les Britanniques toutefois ne manquent pas d'avoir déjà des regrets pour la disparition du vénérable édicule conçu en 1927 par Sir Giles Scott, au temps du roi George V. Avec son intime vitrage à petits carreaux, cette grosse armoire de bois trônait dans la rue, au même titre que la non moins inimitable boîte aux lettres « pilier », elle aussi parée de la pourpre royale, mais se faisant de plus en plus rare. Avec ses autres pièces de musée que sont les bus à étage et les taxis londoniens — voilà que l'on parle également de les remplacer, — ce mobilier était un élément essentiel du paysage urbain, et il le rendait si typique que les Anglais s'y sentaient vraiment *at home* et que l'étranger ne pouvait que s'y trouver « bien chez eux ».

L'Angleterre ne sera plus tout à fait ce qu'elle était, d'autant que les nouveaux modèles de cabines seront américains. De ces sortes de choses incolores et sans caractère, tout en glace et acier inoxydable. Le patronat britannique et les experts de l'OCDE ont beau reprocher au gouvernement de ne pas faire assez d'efforts pour moderniser l'ensemble des équipements d'infrastructures trop vétustes, *« Mr Smith-Thomson »*, le Dupont-Durand d'outre-Manche, aura sans doute une impression désagréable. Car on le sait attaché au maintien des traditions qui — comme il est également pragmatique, — doivent se voir concrètement.

Décidément, cette année marque un tournant, puisque l'on a déjà annoncé une autre disparition, celle du vieux billet d'une livre, auquel sera substituée peu à peu une vilaine pièce jaune que tout le monde déteste, y compris Mme Thatcher. Une campagne nationale a été organisée pour tenter de la rejeter. En vain. Rien n'arrête le progrès. D'une pierre, deux coups : dans les nouvelles cabines, les appareils accepteront, eux, la nouvelle pièce.

FRANCIS CORNU.

Une hérésie : les grands emprunts d'Etat

(Suite de la première page.)

Le déficit a beaucoup augmenté depuis lors (surtout en 1981 et 1982), mais d'indéniables efforts ont été accomplis depuis le printemps de 1983 pour en endiguer la progression. Simultanément, l'Etat aura conservé, selon toute apparence, le souci d'avoir le plus possible recours aux moyens non inflationnistes pour combler l'écart restant entre les dépenses et les recettes. N'est-ce pas là le sens qu'on est tenté d'attribuer spontanément aux chiffres précédemment cités ? N'attestent-ils pas l'ampleur du prélèvement que l'Etat a fait par voie d'emprunt sur les revenus des citoyens, afin de se procurer les sommes qu'il n'a pas cru opportun d'exiger d'eux par voie fiscale ?

Telle est la force des idées reçues que cette interprétation continue d'être pratiquement acceptée sans discussion, et cela depuis très longtemps. Le réflexe de tout homme politique qui se targue d'avoir rétabli la fameuse « confiance » n'est-il pas d'en apporter la preuve, dès que l'occasion s'en présente, par le lancement d'un grand emprunt auprès du public (de soutien spontané de ce dernier fût-il quelque peu sollicité par telle ou telle indexation exorbitante du droit commun) ? *Le succès des deux grands* emprunts qu'il a émis, le premier en mai 1952 et le second en juin 1958, n'a-t-il pas renforcé durablement la réputation de sagesse de M. Antoine Pinay ?

A y regarder de plus près, on peut avoir au moins deux raisons, particulièrement valables dans les circonstances présentes (mais dans d'autres aussi) pour mettre en doute l'opportunité d'une politique systématique d'emprunts d'Etat à moyen et long terme.

La première est qu'il est de plus en plus douteux que le financement en question soit en totalité un véritable prélèvement sur l'épargne. On sait la vogue extraordinaire que les SICAV (sociétés d'investissement à capital variable) et les fonds communs de placement ont connue depuis septembre 1981, c'est-à-dire depuis les mesures prises à l'époque pour décourager la constitution de dépôts à terme dans les banques. Le but de l'opération était précisément d'inciter les détenteurs de *disponibilités* à les investir à long terme (en obligations), au lieu de les placer, sous des formes plus ou moins liquides, dans des comptes bancaires à terme rapproché, repris dans les statistiques de la « masse monétaire ». L'avantage attendu était double : amener les Français plus ou moins aisés à épargner davantage (afin de financer, entre autres choses, le déficit des finances publiques) et contenir la progression de la masse en question.

Or que s'est-il passé ? Evidemment, il était un peu sommaire d'espérer voir le public renoncer à l'avantage de « liquidité » présenté par les dépôts à terme dont les détenteurs pouvaient le plus souvent retrouver la libre disposition sur simple avis donné au banquier. On peut certes toujours revendre une obligation qu'on vient d'acheter, mais l'opération comporte un risque car, entre-temps, son cours a pu baisser ; elle comporte aussi un coût sous forme de frais (commission de courtage, impôt de Bourse). La formule introduite précédemment en France (par imitation du marché américain), mais jusqu'alors relativement peu utilisée, des SICAV et des fonds communs de placement était là, toute prête, pour offrir tant au Trésor public qu'aux particuliers et aux entreprises, épris à la fois de haut rendement et de liquidité, le meilleur des mondes possible.

D'un côté, le public s'est vu *offrir des « produits financiers »* qui lui paraissent présenter toutes les caractéristiques de placements à court terme, d'où l'on peut se dégager facilement, avec des frais minimaux (beaucoup de « SICAV court terme » ne comportent ni droit d'entrée ni droit de sortie) et, lui a-t-on dit pendant longtemps, sans risque appréciable de perte. D'un autre côté, les SICAV et les fonds communs de placements employaient une partie très importante des *sommes ainsi recueillies* dans l'acquisition d'obligations. Le Trésor y trouvait donc son compte, mais les souscripteurs aussi, puisque les SICAV pouvaient de la sorte leur servir un taux de rémunération particulièrement attrayant, car proche de celui des obligations, et bénéficiant du même traitement fiscal privilégié.

Comme il arrive souvent, on prenait pour un fait de nature ce qui était le résultat de circonstances favorables. Or, depuis l'automne de 1981, les taux d'intérêt ont été presque constamment orientés à la baisse, d'où une hausse du cours des obligations (1), qui masquait les risques parfois importants pris par les gestionnaires de SICAV dans toute la mesure où ils jouaient la poursuite du mouvement de baisse des taux. Quand, par deux fois, à la fin de l'année dernière, ce mouvement vint à se retourner, ce fut sur le marché une belle panique : plus d'un investisseur mordit la poussière lors de la tristement célèbre séance du 8 novembre 1984 — le « jeudi noir » du marché obligataire, — puis de nouveau le 6 décembre.

La contradiction de la politique Barre

Retenons ici de cette brève analyse qu'une part non négligeable des obligations est financée par l'excédent des apports d'argent aux SICAV sur les retraits ; qu'en conséquence la Banque de France *se demande si, en toute logique,* on ne devrait pas considérer les SICAV et fonds de placements, dont l'essor apparaît comme la contrepartie du déclin des dépôts à court terme, comme faisant partie de la masse monétaire au sens large. En réalité, la question de savoir quelle est la nature de ces instruments financiers — épargne ou pas — n'est pas facile à trancher. Une chose est toutefois certaine : sur les 85 milliards d'obligations émises par l'Etat en 1984, *seuls les 25 à 30 milliards* souscrits directement par les ménages peuvent en être considérés sans ambiguïté comme un prélèvement sur l'épargne.

Cependant, il est une deuxième raison, plus déterminante, pour douter de l'opportunité d'une telle abondance d'emprunts d'Etat. L'objectif désormais déclaré du gouvernement est, pour soutenir l'effort d'investissement et ranimer le secteur moribond du logement, de continuer à faire baisser *les taux d'intérêt*, et *notamment* les taux à long terme. Il est clair que, pour parvenir à ce résultat sans prendre de gros risques, il n'est qu'un seul moyen : faire en sorte que l'offre d'obligations sur le marché soit constamment maintenu un peu au-dessous de la demande. Si c'est le contraire qui arrive, on verra se produire, par l'effet d'un phénomène mécanique, ce qui s'est passé en novembre et en décembre (quand les SICAV et les fonds de placements, pour se constituer des fonds de liquidités, ont massivement vendu des obligations sur le marché) : le cours des titres (2) a baissé, et partant, le taux d'intérêt a monté.

On dira que les émissions du Trésor n'ont pas empêché depuis trois ans la détente des taux. On répondra alors que la baisse a d'abord été très lente et quand, à partir de l'été 1984, elle s'est accélérée, elle est devenue un exercice périlleux rendu désormais plus incertain encore par le relèvement de taux décidé jeudi en Allemagne. Rien ne met le marché à l'abri d'autres journées « noires ».

Il convient d'ajouter qu'une des causes principales de l'alourdissement des dépenses publiques, et donc des besoins d'emprunts du Trésor, n'est autre que le poids de la charge de la dette publique, régulièrement minimisée dans les prévisions contenues dans les lois de finances. Or, ni M. Jacques Delors ni jusqu'à ce jour M. Pierre Bérégovoy n'ont été capables de sortir de la contradiction dans laquelle M. Raymond Barre a enfermé la politique de financement du déficit (contradiction qui, avec lui, était supportable dans la mesure où le déficit était faible). D'un côté, M. Barre a cherché à rétablir ce qu'il appelait peut-être un peu vite (mais ne discutons pas ici ce point pourtant capital) une hiérarchie *« normale et saine »* des taux d'intérêt comprenant, selon lui, des taux à long terme plus élevés que les taux à *court terme.* D'un autre côté, il estimait nécessaire que l'Etat emprunte à long terme, autrement dit au coût le plus élevé.

Cette dernière remarque conduit à formuler la plus péremptoire des raisons pour critiquer la pratique des émissions obligataires, répétées et massives, du Trésor, mais une raison dont la prise en considération soulève un grave et difficile problème politique.

Ce motif est tout simplement qu'en bonne logique financière ces emprunts sont inutiles. Dans les semaines qui suivirent le programme d'assainissement de décembre 1958 dont il était le principal auteur, Jacques Rueff s'inquiéta de voir les services du ministère des finances continuer *« de faire ce qu'ils avaient fait la veille : épuiser, par émissions d'emprunts, les ressources offertes par le marché »*... Et il ajoutait : *« Ce faisant, ils commettaient la faute que commettent tous les profanes : croire que, pour obtenir des ressources, il faut les demander. »* Quelle est la solution ? Il l'a exposée dans une lettre datée du 4 février 1959 au ministre des finances de l'époque, M. Antoine Pinay, grand amateur d'emprunt d'Etat s'il en fut : *« Les emprunts ne vous apportent aucune ressource que ne vous aurait apportée l'émission de bons à trois mois... Le pouvoir d'achat ne se perd pas sur le marché. Tant qu'il n'est pas investi, il est dans les banques, et vous avez la contrepartie sous forme de bons du Trésor. »*

Mais une telle politique exigerait au préalable une réforme fondamentale que le pouvoir politique est moins disposé que jamais à faire, car elle lui enlèverait de grandes facilités : il faudrait naturellement retirer aux banques la faculté qu'elles ont, depuis 1937, de faire financer les bons du Trésor qu'elles souscrivent... par l'institut d'émission.

PAUL FABRA.

(1) Quand les taux d'intérêt baissent, les cours des créances (obligations par exemple) montent automatiquement et vice versa, ce que l'exemple suivant peut faire comprendre : supposons que le taux baisse de 6 % à 5 %. Une obligation au nominal de 100 F et rapportant un intérêt de 6 F doit désormais être cotée 120 F pour donner un intérêt de 5 % (5 % de 120 F = 6 F).

(2) Y compris et même surtout les obligations à taux variable, dont la valeur était réputée stable.

Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

Semaine du 28 janvier au 1er février

Une consolidation en douceur

LE secret de la santé est dans la tempérance. Se souvenant, sans doute, de cette recommandation, la Bourse de Paris a, ces derniers jours, fait abstinence après la petite fête donnée la semaine précédente. Abstinence est peut-être un bien grand mot, car, le 30 janvier, un nouveau record est quand même tombé lorsque l'indice CAC parvint à la cote historique de 196,6. Mais il fallut si peu de chose pour réaliser la performance qu'on ne saurait vraiment *parler d'excès. L'an dernier*, à pareille époque, sortant du banquet fastueux donné en janvier, le marché n'avait su réfréner son appétit et avait littéralement « fusé ». Le souvenir des désagréments que sa boulimie lui avait causés l'a probablement incité à la modération.

En fait, la Bourse ne s'est pas laissée aller au moindre écart, ni dans un sens ni dans l'autre. Le film de la semaine en témoigne : une pincée de hausse lundi (+ 0,22 %), un soupçon de baisse le lendemain (– 0,22 %), moins de deux décimales de progression mercredi (+ 0,18 %), un pouce et demi de recul jeudi (– 0,46 %), rien à la veille du week-end. D'un vendredi à l'autre, les divers indices n'ont pour ainsi dire pas varié, ou si peu... *« Une semaine de hausse, une semaine de repos ; c'est le tarif »*, disait un professionnel. En apparence donc, la semaine est apparue calme. D'une certaine façon, elle l'a été, mais pas sur le plan de l'activité. Les échanges sont restés nourris. L'actualité boursière n'a pas chômé non plus. Elle fut même assez riche. Premier événement : et de taille, le plongeon des pétrolières. Ne sachant trop comment allait s'achever la réunion de l'OPEP à Genève, redoutant, tout à la fois, un éclatement de l'organisation et/ou une baisse trop brutale des prix du brut, perplexes, enfin, au sujet du nouveau système de *tarification* de l'essence en France et des « attendus » de la Cour de justice européenne à ce propos, les opérateurs préférèrent se délester assez massivement. Mardi 29 janvier, les valeurs concernées effectuaient une belle glissade de 3 % à 5 %. *Le mouvement ne devait pas* s'arrêter là. Si le compromis bancal auquel étaient parvenus les ministres de l'OPEP rassurait un peu, en revanche, la décision de l'administration d'écarter les raffineurs de la libération des prix de l'essence et de continuer à bloquer le prix du fuel laissait un goût amer. En 1984, le raffinage français a perdu 7 milliards de francs. Il avait bien besoin d'une *bouffée d'oxygène. Ce ne sera pas encore* cette fois. Bref, jeudi, au troisième jour, ELF avait chuté de 6,6 %, Esso de 7,2 %, CFP de 5 %, BP de 8,8 % et CFR de 6,5 %. Seules, vendredi, les actions Esso (+ 2,1 %) et CFR (+ 5 %) parvinrent à regagner du terrain.

Autres nouvelles de la semaine, bonnes celles-là : les distributions gratuites d'actions décidées par Skis Rossignol et Bouygues (1 pour 5 chacun), par Rousselot aussi (1 pour 10), toutes avec effet rétroactif, autrement dit ouvrant droit à dividende pour 1984 sur les titres en question, dividende, dans le cas de Rousselot, majoré de 1 F à 22 F, et qui le sera peut-être pour Skis Rossignol. Il y eut aussi l'annonce des excellents résultats de Club Méditerranée (+ 20 %), de la forte progression, l'an dernier, des ventes de Moët (+ 28,2 %), avec, pour la première fois, un chiffre d'affaires champagne-vins supérieur à 3 milliards de francs, également des expéditions records de caisses de cognac (plus de deux millions) et une forte activité dans le parfum.

Des informations ont également continué à circuler sur Europe 1, dont il ressortait que cette station périphérique était la mieux placée pour être la première dans la course aux télés privées. A cet égard, les boursiers parlaient de *« dérégulation médiatique »*. L'expression est jolie et mérite au passage d'être retenue.

Décidément bonne fille, l'actualité allait aussi donner en pâture la victoire d'Ari Vatanen avec sa « 205 » Peugeot au Rallye de Monte-Carlo.

En d'autres temps, la Bourse aurait frémi de joie en apprenant ces nouvelles. Que croyez-vous qu'elle fit ? Rien. Les cours de Bouygues, de Rousselot, de Moët, d'Europe 1, du Club Méditerranée, de Peugeot, n'ont pas même frémi. Le « bide », sauf, toutefois, Skis Rossignol.

Indifférence ? Non point. L'annonce dans la presse, vendredi matin, d'un bénéfice diminué de moitié ou presque pour le groupe Havas, à cause des pertes prévisionnelles de Canal Plus (500 millions de francs en 1985 au lieu des 200 ou 300 millions escomptés), fit brutalement décrocher le titre (– 13 %). Tout de même !

La Bourse a sa sensibilité. Et cette sensibilité lui commande, par les temps qui courent, de conserver son sang-froid et de pénaliser les mauvais élèves. Pour les bons, elle *garde, pour la suite, ses bonnes notes. Ces bons élèves* n'ont-ils pas, du reste, déjà été récompensés ? Toutes les valeurs citées sont déjà à leurs plus hauts niveaux, sinon de toujours, du moins depuis pas mal de *temps* (1979 pour Peugeot, par exemple).

En fait, la Bourse s'interroge actuellement sur son avenir. Wall Street, parvenu, cette semaine, au sommet de son histoire, a, certes, fort belle allure. Mais les dernières statistiques économiques américaines, avec un indicateur principal en baisse de 0,2 % en décembre, tempèrent l'optimisme.

Le relèvement des taux d'intérêt en Grande-Bretagne, en RFA aussi et aux Pays-Bas ne paraît pas encore de nature à contrarier la politique de détente menée côté français. Cependant, en la matière, l'on ne saurait être trop prudent.

Autour de la corbeille, l'on se demandait aussi comment il fallait interpréter les informations qui ont *filtré* sur de possibles mesures de relance de l'investissement, peut-être d'une réduction des charges sociales pour le BTP.

Et, tout naturellement, les conversations ont porté sur l'emprunt d'Etat. Quand sera-t-il lancé ? A quel taux ? Surtout, quelle quantités de capitaux va-t-il drainer ?

Tout cela fait que cette semaine, incapable de trouver les réponses aux questions posées, le marché, déjà parvenu à ses plus hauts niveaux, s'est employé à consolider ses positions. De l'avis des professionnels, il l'a fait dans les meilleures conditions. Les décisions d'investissement ne sont pas urgentes. *Il sera toujours temps, le moment venu*, d'y songer. Réflexe de sagesse, dont tout le monde se félicitait dans les travées. Les retours de bâton du mois de février 1984 sont encore présents dans les mémoires. Pour l'instant, nul ne *s'aventure* au petit jeu des pronostics. Une seule chose est certaine : le marché est sain. Les achats à découvert (843 millions de francs) représentent tout juste trois séances de Bourse. Quant au découvert à la vente, en augmentation de 15 % d'un mois *sur l'autre*, à *223* millions, il constitue un potentiel de rachat non négligeable si le marché *s'oriente* à la hausse.

« Les cours du pétrole et de l'or baisseront vraisemblablement au cours des six prochains mois, tandis que ceux des actions et obligations progresseront. » Une vingtaine de spécialistes, interrogés par le *Wall Street Journal*, ont fait cette prédiction. Elle s'applique naturellement au marché américain, mais *« la contagion est fréquente »*, disait un gérant de portefeuilles.

ANDRÉ DESSOT.

Valeurs diverses

	1-2-85	Diff.
Accor	253,90	+ 4,90
Agence Havas	628	– 89
L'Air Liquide	599	+ 24
ADG	215	– 9
Arjomari	785	+ 15
Bic	578	+ 1
Bis	326	+ 12
CGIP	575	– 8
Club Méditerranée	1 280	+ 18
Essilor	2 900	+ 50
Europe 1	1 001	– 14
Hachette	1 900	+ 20
Navigation Mixte	352	– 4
Nord-Est	78,70	– 1,80
L'Oréal	2 375	– 74
Presses de la Cité	2 019	+ 8
Sanofi	580	inch.
Skis Rossignol	1 990	+ 75

Métallurgie construction mécanique

	1-2-85	Diff.
Alspi	113	+ 8
Avions Dassault-B.	881	+ 13
Chiers-Châtillon	38,60	– 0,15
De Dietrich	393	+ 13
FACOM	1 075	+ 20
Fives-Lille	377,50	– 4
Fonderie (Générale)	58,50	– 1,90
Marine Wendel	171,50	– 1,5
Penhoët	699	+ 19
Peugeot SA	275	+ 4
Poclain	51	+ 1,10
Pompey	172,50	– 2,5
Sagem	1 260	– 31
Valéo	257	+ 23
Vallourec	97	– 8,6

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	1-2-85	Diff.
4 1/2 % 1973	1 634	+ 4
7 % 1973	7 515	– 110
10,30 % 1975	97,15	– 0,05
PME 10,6 % 1976	97	inch.
8,80 % 1977	116	– 0,40
10 % 1978	97,45	+ 0,05
9,80 % 1978	96,31	– 0,59
8,80 % 1978	97,20	– 0,60
9 % 1979	93,20	– 0,05
10,80 % 1979	99,65	+ 0,05
12 % 1980	101,45	– 0,15
13,80 % 1980	106,60	– 0,39
16,75 % 1981	112,50	– 0,30
16,20 % 1982	117,35	– 0,15
16 % 1982	116,87	+ 0,48
15,75 % 1982	114,50	– 0,45
CNE 3 %	4 085	– 5
CNB bq. 5 000 F	102,09	– 0,24
CNB Paribas 5 000 F	102,70	+ 0,10
CNB Suez 5 000 F	102,80	+ 0,02
CNI 5 000 F	102,09	– 0,21

Banques, assurances sociétés d'investissement

	1-2-85	Diff.
Bail Équipement	280	+ 12
Cetelem	520	+ 16
Chargeurs SA	425	– 4,90
Bancaire (Cie)	618	+ 13
CFF	690	+ 36
CFI	382	+ 2
Eurafrance	1 359	+ 64
Hénin (La)	433	+ 30
Imm. Pl.-Monceau	444	– 3
Locafrance	346	– 5
Locindus	743	+ 5
Midi	2 284	– 21
Midland Bank	230	– 27
OFP (Omn. Fin. Paris)	960	+ 5
Parisienne de résc.	828	– 20
Prétabail	1 069	– 1
Schneider	113	– 2
UCB	316	+ 21

Alimentation

	1-2-85	Diff.
Béghin-Say	284,00	– 16,00
Bongrain	1641,00	+ 11,00
BSN G.-Danone	2357,00	+ 82,00
Carrefour	1851,00	+ 55,00
Casino	0851,00	– 8,00
Cédis	559	– 03,00
Euromarché	0930	+ 10
Guyenne et Gasc.	324	+ 23,2
Lesieur	999	+ 21
Martell	1840	– 23
Moët-Hennessy	1975	+ 30
Mumm	755,00	+ 4,00
Occidentale (Gle)	710,00	+ 27,00
Olida-Caby	286,00	– 1,00
Pernod-Ricard	709	– 4,00
Promodès	1611	– 69,00
Source Perrier	480	+ 16,00
St-Louis-Bouchon	345,00	+ 20,50
C.S. Saupiquet	548,00	+ 8,00
Veuve Clicquot	2501,00	– 75,00
Viniprix	880,00	– 10,00
Nestlé	24120,00	– 030,00

Filatures, textiles, magasins

	01-2-85	Diff.
André Roudière	321	+ 11
FF Agache-Willot	–	–
BHV	176,50	– 12,5
CFAO	805	+ 5
Damart-Serviposte	2 308	– 3
Darty	1 090	– 28
DMC	162,50	+ 2,60
Galeries Lafayette	297	+ 9
Nouvelles Galeries	141	+ 1
Printemps	195	+ 11,5
La Redoute	1 260	+ 40
SCOA	73,50	– 2,20

Produits chimiques

	01-2-85	Diff.
Institut Mérieux	1 467	+ 17
Laboratoire Bellon	899	+ 9
Roussel-Uclaf	1 599	– 10
BASF	591	Inch.
Bayer	629	– 11
Hoechst	616	+ 6
ICI	101	+ 3
Norsk Hydro	118,20	– 0,90

Matériel électrique services publics

	1-2-85	Diff.
Alsthom-Atlantique	220,10	– 6,90
CIT-Alcatel	1 298	– 22
Crouzet	236	– 14,5
Générale des Eaux	572	– 13
Intertechnique	2 210	+ 40
Legrand	1 976	–72,75(1)
Lyonnaise des Eaux	758	+ 39
Matra	1 781,00	– 44
Merlin-Gérin	1 570	– 55
Moteurs Leroy-Somer	486	– 27
Moulinex	100,10	– 2,10
PM Labinal	431,50	+ 15,5
Radiotechnique	272	+ 32
SEB	400	+ 14
Signaux	680	– 10
Téléméc. Electrique	2 270	+ 5
Thomson-CSF	459,80	+ 5,20
IBM	1 425	+ 6
ITT	322,20	– 17,8
Philips	176	– 2,80
Schlumberger	412,30	+ 9,30
Siemens	1 702	+ 16

Compte tenu d'un coupon de 31,25 F.

Pétroles

	1-2-85	Diff.
Elf-Aquitaine	226	– 16
Esso	506	– 20
Francarep	270	– 14,50
Pétroles (Française)	251	– 12
Pétroles B.P.	117,60	– 11,9
Primagaz	285,40	+ 7,90
Raffinage	86	– 0,60
Sogerap	447	– 6
Exxon	497	+ 2
Petrofina	1 080	– 31
Royal Dutch	552	+ 12

Mines d'or, diamants

	01-2-85	Diff.
Anglo-American (1)	124,20	+ 11,30
Amgold	878	+ 38
Buffelsfontein (2)	359,40	+ 21,50
De Beers	48,30	+ 6,1
Driefontein	260	+ 12,5
Free State	228	+ 9
Gencor	115	+ 4,5
Goldfields	60,40	+ 3,10
Harmony	140,20	+ 10
President Brand	260,10	+ 15,1
Randfontein	932	+ 11
Saint-Helena (3)	180	+ 25,70
Western Deep	379	+ 20,5
Western Holding	295,80	+ 03,80

(1) Compte tenu d'un coupon de 1,40 F.
(2) Compte tenu d'un coupon de 13,10 F.
(3) Compte tenu d'un coupon de 5,80 F.

Mines, caoutchouc, outre-mer

	1-2-85	Diff.
Géophysique	790	inch.
Imétal	78	– 1,70
Michelin	800	– 8
Min. Penarroya	70,10	+ 2,90
Charter	24,20	– 0,20
INCO	149	+ 4
RTZ	78	– 0,20
Zambia	2,21	– 0,09

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 25 janv.	Cours 1er févr.
Or fin (kilo en barre)	93 100	94 800
– (kilo en lingot)	93 150	94 850
Pièce française (20 fr.)	581	580
Pièce française (10 fr.)	440	415
Pièce suisse (20 fr.)	554	553
Pièce latine (20 fr.)	553	544
● Pièce tunisienne (20 fr.)	545	545
Souverain	688	698
Souverain Elizabeth II	696	700
● Demi-souverain	372	370
Pièce de 20 dollars	4 040	3 980
– 10 dollars	2 050	2 002,50
● – 5 dollars	1 290	1 285
– 50 pesos	3 595	3 570
● – 20 marks	680	673
– 10 florins	575	577
● – 5 roubles	399	406

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
BSN (1)	46 405	109 201 256
Gén. des Eaux	182 285	105 941 651
ELF (1)	324 042	76 351 310
Moët (1)	30 156	59 024 653
Lafarge (1)	120 520	48 584 674
CFP	181 535	46 474 687
Schlumberger (1)	114 149	46 283 472
Renault part.	40 867	42 724 172
Peugeot	154 388	42 186 881
Club Médit.	32 517	38 720 730
Bic	64 180	37 872 860
Presses Cité (1)	18 107	36 311 606
L'Air Liquide	59 016	34 586 623

(*) Du 24 au 31 janvier inclus.
(1) Séance du 1er février compris.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	28 janv.	29 janv.	30 janv.	31 janv.	1er fév.
RM	495 087	416 010	485 929	428 160	455 219
Comptant R. et obl.	2 607 032	2 127 561	1 811 410	1 923 503	1 844 643
Actions	102 347	98.603	119 918	113 942	253 661
Total	3 204 466	2 642 174	2 417 257	2 465 605	2 553 523

INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 28 décembre 1984)

Franç.	105,9	105,7	106	105,6	–
Étrang.	108,9	107,7	109,5	108,7	–

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 28 décembre 1984)

Tendance	107,2	106,9	107,1	106,6	106,6

(base 100, 31 décembre 1981)

Indice gén.	196	195,6	196,6	195,8	195,7

SECOND MARCHÉ (base 100, 28 décembre 1984)

	25 janv.	1er fév.	Variat. %	Plus haut	Plus bas
Indice	104,3	105,8	+ 1,4	106	99,7

Avez-vous la cote ?

La bourse, un casino ? Pensez-vous... tout au plus un endroit où l'on peut jouer tout en faisant profiter les circuits financiers – et donc l'*économie* – de l'argent ainsi placé. La morale est sauve...

Le fait est que depuis deux ou trois ans le public commence à mieux connaître les usages et les profits que l'on peut en tirer grâce il est vrai à une conjonction d'éléments exceptionnels qui a permis aux actions françaises de grimper de plus de 70 % au cours des deux dernières années. En oubliant parfois un peu trop vite cette règle essentielle : plus le placement est spéculatif et limité dans le temps et plus le risque s'accroît...

Mais fi de ces considérations terre à terre, on peut prendre des paris « en blanc » comme ces joueurs de tiercé du dimanche qui ont systématiquement trouvé « dans leur tête » l'ordre exact d'arrivée du Prix d'Amérique. Comme la bourse a bonne presse en ce moment, un certain nombre de journaux ont décidé de lancer des concours boursiers fictifs mais assortis de récompenses en espèces sonnantes.

Même l'austère *Times* de Londres n'a su résister au chant des sirènes et le célèbre quotidien britannique, *qui vient de fêter le* 1er janvier 1985 ses deux cents ans d'existence, propose à ses lecteurs le « portfolio », un jeu de pronostics boursiers assorti d'un lot de 2 000 livres sterling et d'un gros lot de 20 000 livres chaque semaine. Résultat : ce journal, qui appartient à présent au Citizen Kane australien Rupert Murdoch, a vu ses ventes augmenter de près de cent mille exemplaires.

En France où le quotidien *le Provençal* a également offert le « bingo » à ses lecteurs, certaines publications ont suivi le même exemple. Au mois de septembre dernier *Magazine-Hebdo* proposait de gagner chaque semaine 100 000 F avec la bourse « sans banquier, sans agent de change, sans actions (et sans argent), mais le « borselo », puisque tel était le nom de ce jeu boursier, n'a pas suffi à conquérir une véritable audience et quatre mois plus tard *Magazine-Hebdo* mettait la clé sous la porte.

Dans un autre genre *Paris-Match* a proposé pendant plusieurs *semaines à ses lecteurs de* devenir *« un as de la finance »*. Pour gagner 1 000 dollars chaque semaine, il fallait déterminer plusieurs jours à l'avance quel serait le cours exact du dollar à telle date (avec quatre décimales) communiqué par l'agence Reuter à Paris. Accessoirement une question subsidiaire portait sur le cours du lingot d'or d'un kilo enregistré à la Bourse de Paris.

Plus simplement les élèves de l'Ecole supérieure libre des sciences commerciales appliquées (ESLSCA) proposent aux étudiants des écoles de commerce, d'ingénieurs et d'universités de gérer pendant trois mois (du 11 février prochain au 3 mai) un portefeuille boursier – fictif là aussi – de 200 000 francs. Organisé par la commission bourse de l'ESLSCA, ce jeu baptisé « avez-vous la cote » et sponsorisé par le Crédit lyonnais, *le Nouvel Economiste*, la société Bull et le Diner's Club, est en réalité la troisième édition d'un concours qui connaît chaque année un succès croissant.

En 1984, deux cent dix-huit équipes émanant d'écoles de *commerce (55 %), d'ingénieurs* (30 %) et d'universités (15 %) avaient concouru. Cette année, ce chiffre devrait être dépassé mais le propre d'un marché surtout boursier, est de susciter la concurrence et « Tech de Co » de Bordeaux vient également de se mettre sur les rangs. Ce département de l'université de Talence a en effet constitué cinq clubs étudiants d'investissement et un club enseignants bénéficiant chacun de 6 000 francs comme capital de départ. Cette somme, qui provient d'une donation (William Pitters), sera investie en *bourse et le club qui aura obtenu* les meilleurs *résultats* verra ses membres se partager la totalité du portefeuille ainsi que sa plus-value dont le montant est doublé par une donation du Crédit lyonnais. A qui le tour ?

S.M.

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Un coup d'épée dans l'eau

Wall Street a battu cette semaine tous ses records, et, pour la première fois de l'histoire, l'indice Dow Jones s'est élevé à 1 292,62, dépassant ainsi de 5,43 points sa précédente performance, établie le 29 novembre 1983. Mais, hélas, après avoir fortement résisté, le marché, cédant à la pression des ventes bénéficiaires, a reperdu tout le terrain gagné. A la veille du week-end, le célèbre « Dow » s'inscrivait à 1 277,71, soit 1,66 point seulement au-dessus de son niveau du 25 janvier dernier.

La confiance des opérateurs a été, il est vrai, sérieusement ébranlée par la publication des dernières statistiques économiques faisant état d'un recul de 0,2 % du principal indicateur pour décembre, également d'une remontée du chômage de 7,2 % à 7,4 %. L'important gonflement de la masse monétaire (+ 4,7 milliards de dollars) a fait aussi resurgir la crainte que la Réserve fédérale n'adopte une politique moins accommodante à l'égard du crédit.

L'activité a porté sur 652,07 millions de titres contre 750,92 millions.

	Cours 25 janv.	Cours 1er févr.
Alcoa	39 3/8	37 7/8
ATT	21 3/4	20 1/2
Boeing	60 3/8	62 1/4
Chase Man. Bank	52 1/8	50 3/4
Du Pont de Nemours	50 1/2	52 1/2
Eastman Kodak	73 1/2	71 3/4
Exxon	46	48 3/8
Ford	49 3/8	47 1/2
General Electric	63 3/4	62 7/8
General Foods	54 1/4	55 3/8
General Motors	83 3/4	82 1/8
Goodyear	28	28 1/2
IBM	133 1/4	135 5/8
ITT	31 7/8	30 3/4
Mobil Oil	27 1/2	28
Pfizer	39 5/8	39 1/4
Schlumberger	37 3/4	40 1/8
Texaco	34	34 3/4
UAL Inc.	47 7/8	44 1/2
Union Carbide	37 1/4	37 5/8
US Steel	27 3/4	27 1/2
Westinghouse	30 1/2	30 3/8
Xerox Corp	43 1/8	42 7/8

LONDRES

Forte baisse : – 24 %

Déprimé par la hausse des taux d'intérêt décidée en catastrophe pour défendre la livre sterling, également par la crainte d'une importante baisse des prix du pétrole, le marché a littéralement plongé en début de semaine, avec, notamment, une chute record de 44 points, lundi, à l'indice des industrielles.

L'accord intervenu, mercredi, entre les ministres de l'OPEP a toutefois détendu l'atmosphère. Une reprise s'est produite jeudi. Mais elle a été sans lendemain. Avec le raffermissement des taux d'intérêt outre-Atlantique et surtout l'intention manifestée par le chancelier de l'Echiquier de renoncer aux allégements d'impôts si la lutte engagée contre l'inflation le commandait, les cours se sont de nouveau alourdis à la veille du week-end. D'un vendredi à l'autre, la baisse a été de l'ordre de 24 %.

Indices « FT » du 1er février : industrielles, 977,5 (contre 1 002,8) ; mines d'or, 482 (contre 439,5) ; fonds d'Etat, 79,87 (contre 79,62).

	Cours 25 janv.	Cours 1er fév.
Beecham	383	360
Bowater	241	228
Brit. Petroleum	516	528
Charter	205	206
Courtaulds	142	140
De Beers (*)	390	473
Dunlop	38	35 1/2
Free State Geduld	20 7/8	21 1/4
Glaxo	12 19/64	11 27/32
Gt. Univ. Stores	747	699
Imp. Chemical	828	842
Shell	716	746
Unilever	12 3/64	11 27/32
Vickers	227	234
War Loan	34 1/4	34 5/8

(*) En dollars.

TOKYO

Une avance contrastée

Comme Wall Street, le Kabuto-cho s'est élevé à des niveaux historiques. Mais, sous l'effet des prises de bénéfices, le marché a dû lui aussi rebrousser chemin. Il a cependant réussi à conserver une partie de son avance.

Indices du 2 février : Nikkei Dow Jones, *11 946,96* (*plus* haut de toujours : 11 992,31) contre 11 736,53 ; indice général, 928,01 (plus haut : 931,06) contre 918,65.

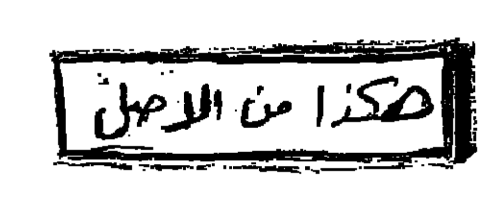
FRANCFORT

Progrès

Malgré des hésitations favorisées notamment par le relèvement du « Lombard », le marché a repris sa progression. Mais les achats ont été très sélectifs.

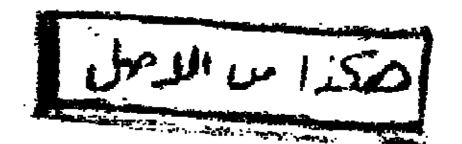
Indice de la Commerzbank du 1er février : 1 156,60 contre 1 139,3.

	Cours 25 janv.	Cours 1er fév.
AEG	107,80	114
BASF	178,40	179,50
Bayer	188	188,50
Commerzbank	173	169
Deutschebank	396,10	399
Hoechst	183	186,80
Karstadt	228	218,50
Mannesman	154	153,50
Siemens	495,20	513
Volkswagen	196,50	193









RSES
NGÈRES

EW-YORK

LONDRES

TOKYO

RANCFORT

Crédits – Changes – Grands marchés

L'euromarché

Une situation malsaine

L'équivalent de près de 14 milliards de dollars d'euro-émissions nouvelles ont vu le jour pendant le mois de janvier de cette année, contre seulement 6,5 milliards en janvier 1984. Sur une base annualisée, l'activité primaire du mois dernier représente 167 milliards de dollars pour l'ensemble de 1985, soit plus du double des 79 milliards eurolevés durant les douze mois de 1984.

Le dynamisme sans précédent du mois de janvier de cette année n'a fait qu'anticiper la chute des taux d'intérêt à court terme aux Etats-Unis. Ce qui a toujours été l'un des jeux favoris du marché international des capitaux est devenu, depuis le début de cette année, un euroloto aux enjeux vertigineux. De petites banques dont le capital social ne dépasse pas le million de dollars se sont ainsi engagées sur plusieurs centaines de millions. On ne peut que frémir à l'idée de ce qui se passerait si la courbe des taux d'intérêt se retournait brutalement, le court terme devenant plus onéreux que le long terme.

Les euro-emprunts à taux variable s'avérant la meilleure protection contre une éventualité aussi facheuse, on comprend leur vogue actuelle auprès des prêteurs. Ceux-ci sont d'autant plus empressés qu'il s'agit essentiellement de banques qui ont vu les revenus de leurs actifs diminuer depuis la contraction du secteur des eurocrédits. Ne bénéficiant plus des commissions que la masse importante de crédits bancaires nouveaux leur apportait jusqu'en 1981, les banques espèrent compenser ce manque à gagner à partir des revenus que procurent les euro-émissions à taux d'intérêt variable. On peut, toutefois, s'interroger sérieusement pour savoir si ce raisonnement est encore valable.

Est-il sain, voir rentable, de prêter sur dix, douze ou quinze ans de l'argent emprunté à court terme pour ne gagner que quelques centimes ? La concurrence a, en effet, rogné à l'extrême les marges sur les euro-emprunts à taux flottant alors que, dans le même temps, le coût de transformation est resté le même. Le problème est d'autant plus inquiétant que 20 milliards de dollars d'euro-emprunts à taux variable actuellement en circulation sont dotés de clauses de remboursement anticipé devenant effectives au cours des six mois à venir. Si ces 20 milliards déferlent sur le marché euro-obligataire à des conditions trop faibles, une crise majeure peut éclater parce que les portefeuilles des banques ont des limites et que, comme toutes les sociétés, elles ont besoin de dégager des profits.

Pour les emprunteurs, c'est en revanche la fête. Le Crédit national s'y est joint mercredi en lançant une euro-émission à taux d'intérêt variable de 500 millions de dollars. Bénéficiant d'entrée d'un marché extrêmement porteur, le Crédit national a pu aisément atteindre les deux objectifs fondamentaux qu'il s'était fixés : d'une part, réaménager des engagements antérieurs à des conditions plus avantageuses puisque la totalité des 500 millions de dollars sera exclusivement employée à rembourser soit d'anciennes euro-émissions à taux flottant, soit des eurocrédits en cours ; d'autre part, assurer un nouveau palier de conditions plus avantageuses pour les débiteurs de l'Hexagone en obtenant, et de loin, les termes les plus bas jamais accordés à un emprunteur français.

D'une durée de quinze ans, l'euro-emprunt du Crédit national, qui sera émis au pair, est garanti par la République française. Son intérêt semestriel sera l'ajout au taux du *Libor* à six mois d'une marge de 0,05 %, soit cinq maigres points de base. Compte tenu d'une commission bancaire totalisant 0,125 %, le coût annuel arithmétique pour l'emprunteur sera de seulement 5,83 points de base. Actualisé à 10 %, il sera de quelque 6,70 points par an. L'opération a vu le jour au terme d'une vive compétition entre un grand nombre de banques internationales. C'est le Crédit suisse First Boston qui, d'une courte tête, a remporté le mandat. Pour assurer le succès de la transaction, la banque chef de file a réuni un syndicat bancaire extrêmement réduit. Il ne comporte que huit établissements internationaux au lieu du large consortium qui, pour un tel montant, aurait regroupé de trente à quarante eurobanques.

Le « bide » d'IBM

En réduisant le syndicat bancaire à la portion congrue, le Crédit suisse First Boston s'en est assuré le contrôle étroit. Sommés de ne pas se débarrasser du papier en dessous du pair, les membres du syndicat bancaire n'ont pu que se plier à cet impératif sous peine de recevoir les foudres non seulement de l'établissement chef de file mais, bien pis, du Trésor lui-même, qui tient à ce que l'euro-émission soit un succès.

Les sociétés américaines continuent d'être massivement, et en permanence, présentes sur le marché international des capitaux, alors qu'elles n'empruntent guère aux États-Unis et qu'elles n'ont pas tellement besoin d'argent. Mais comme les eurocapitaux coûtent moins cher, elles en profitent pour se constituer un trésor de guerre. Les euro-émissions à taux fixe que le fleuron de l'industrie américaine ne cessent de lancer depuis le début de l'année sont dotées de conditions inférieures aux rendements des obligations à même échéance du Trésor américain. Le produit de ces euro-emprunts est donc immédiatement replacé en papier du gouvernement des Etats-Unis, où il produit un intérêt supérieur aux eurocoupons simultanément décaissés, en attendant d'utiliser les fonds à des fins précises. Ce faisant, les sociétés américaines aident indirectement à financer le déficit budgétaire d'Oncle Sam, tout en lui évitant de drainer ouvertement l'épargne européenne. C'est en quelque sorte un geste qui joint le patriotisme à une agréable utilité.

L'objectif pour ces emprunteurs est donc d'obtenir les conditions les plus basses afin de bénéficier d'un différentiel maximum par rapport au Trésor américain. Ce petit jeu peut, cependant, s'avérer dangereux. Malgré tout son prestige, IBM en a fait cette semaine l'amère expérience. Pour avoir trop tiré sur la corde de son eurocoupon, le fabricant d'ordinateurs a dû se résoudre à ramener de 300 millions à 200 millions de dollars le montant de l'émission qu'il avait lancée jeudi.

Celle-ci d'une durée de trois ans avait été offerte au pair avec un coupon annuel de 9,625 % et une commission globale de 1,375 %, soit un coût de 40 points de base inférieur au rendement des bons de même durée du gouvernement américain. La réaction ne s'est pas fait attendre. Parce qu'on ne brise pas sur sa seule bonne mine une barrière aussi psychologiquement importante que celle des 10 %, l'opération IBM a immédiatement enregistré sur le « marché gris » une décote bien supérieure à la commission bancaire. Même après que le volume de l'euro-émission eut été réduit de 100 millions de dollars, la décote, vendredi, frisait encore les 2 %.

Au vu du quasi-fiasco enregistré par IBM, la société financière du groupe General Motors, GMAC, s'est montrée plus prudente. Les 200 millions de dollars de *« notes »* à trois ans qu'elle a offerts vendredi matin sont accompagnés d'un coupon annuel de 10 % sur un prix d'émission qui sera de 99,90. La décote s'est limitée aux environs de 1,5 %, ce qui, néanmoins, est encore supérieur à la commission bancaire de 1,375 %.

CHRISTOPHER HUGHES.

Les devises et l'or

Une livre sterling bien secouée

Cette semaine encore, la livre sterling a été ébranlée par les soubresauts du marché du pétrole et les éclats de la conférence de l'OPEP à Genève, notamment la fausse sortie d'un des participants. Tout le monde crut que l'OPEP allait éclater, et la livre, péniblement remise en selle la semaine dernière, et surtout la semaine précédente par un brutal relèvement des taux d'intérêt britanniques, rechuta brutalement.

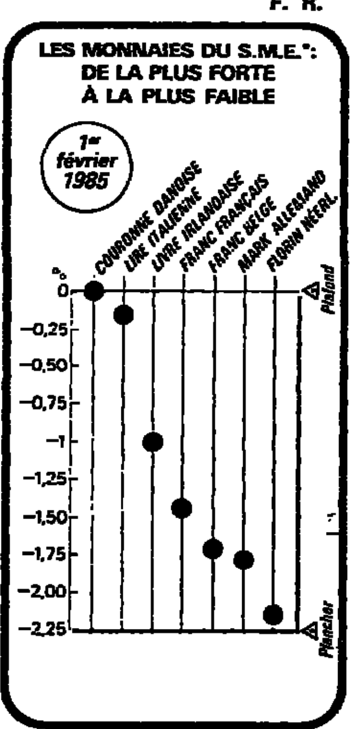
Il fallait qu'outre-Manche les taux soient relevés de deux points supplémentaires, à 14 %, véritable taux de guerre à l'heure actuelle, pour limiter les dégâts. Le pénible compromis réalisé à Genève, et le maintien – pour combien de temps ? – de la fragile cohésion de l'OPEP, permirent à la livre de remonter par la suite après être retombée à moins de 1,11 dollar. Sur l'avenir proche de cette monnaie, les pronostics ne sont guère favorables. Les prix du pétrole sont menacés, à terme, d'un nouvel affaiblissement et la politique de Mme Thatcher est de plus en plus critiquée.

Sur le front du dollar, c'est l'expectative avec toutefois certaines tensions plus ou moins bien contenues. Maintenant le « billet vert » reste sous pression, tout prêt à monter encore si on le laisse faire. Va-t-on le laisser faire, et le pourra-t-on ? Tout le problème est là. Pour l'instant, la peur d'une intervention des banques centrales tempère les ardeurs haussières des opérateurs. Combien de temps cela durera-t-il, et les banques centrales auront-elles le désir, et le moyen, d'endiguer la marée ?

Dans l'immédiat, on intervient. Jeudi, en même temps qu'elle relevait d'un demi-point son taux Lombard, la Banque fédérale d'Allemagne appuyait cette mesure défensive en vendant 250 millions de dollars le soir même sur le marché de New-York. Du coup, la monnaie américaine revenait à 3,15 1/2 DM, mais le lendemain elle remontait à plus de 3,17 DM. Les opérateurs sur graphiques du marché à terme de Chicago (IMM) lesquels le cours de 3,15 DM constitue un palier de résistance à la baisse, s'étaient portés acheteurs. En outre, la demande commerciale reste très forte. Si jamais les taux d'intérêt américains s'inscrivaient à la hausse, il serait difficile d'empêcher le dollar de dépasser le seuil fatidique de 3,18 DM ou 3,20 DM.

A Paris, le mark a continué de fléchir par rapport à un franc très vigoureux : la monnaie allemande est tombée à 3,0540 F, au plus bas depuis plus d'un an, et la Banque de France a dû, derechef, en acheter, ce qui renforce ses réserves.

F. R.



*Système monétaire européen

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 25 JANVIER AU 1er FÉVRIER

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	–	–	–	–	–	–	–	–
	–	–	–	–	–	–	–	–
New-York	1,1280	–	10,3167	37,1195	31,5159	1,5740	27,8473	0,8511
	1,1175	–	10,3455	37,6577	31,6556	1,5823	27,9955	0,8513
Paris	10,9337	9,6930	–	359,88	305,48	15,2573	269,92	4,9580
	10,8018	9,6660	–	364	305,98	15,2943	270,60	4,9628
Zurich	3,0388	2,6940	27,7932	–	84,9038	4,2405	75,0208	1,3780
	2,9675	2,6555	27,4726	–	84,0614	4,2017	74,3421	1,3632
Francfort	3,5791	3,1730	32,7353	117,78	–	4,9944	88,3597	1,6238
	3,5302	3,1590	32,6816	118,96	–	4,9984	88,4378	1,6217
Bruxelles	71,6618	63,53	6,5542	23,5820	20,0230	–	17,6914	3,2496
	70,6260	63,20	6,5384	23,7997	20,0063	–	17,6932	3,2444
Amsterdam	4,0506	3,5910	37,0480	1,3329	113,17	5,6524	–	1,8368
	3,9917	3,5720	36,9543	1,3451	113,87	5,6519	–	1,8337
Milan	2205,24	1955	201,69	725,68	616,13	30,7728	544,41	–
	2176,89	1948 20	201,53	733,57	616,65	30,8228	545,35	–
Tokyo	289,21	256,40	26,4522	95,1744	80,8068	4,0358	71,4007	0,1311
	283,57	258,75	26,2518	95,5564	80,3261	4,0150	71,0386	0,1303

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 1er février, 3,7804 F contre 3,8093 F le vendredi 25 janvier.

Marché monétaire et obligataire

Amorce de tension générale

Le relèvement-surprise de son taux d'intervention (Lombard) par la Banque fédérale d'Allemagne, la hausse d'un demi-point sur l'eurodollar à six mois qui a suivi, comme par contagion et, dans une moindre mesure, la nouvelle augmentation du taux de base des banques britanniques ont provoqué un début de tension partout dans le monde. Cette tension est encore modeste, mais elle cause un certain malaise, notamment en France.

La semaine commençait mal lundi. A l'annonce d'un éclat du délégué des Émirats arabes unis, M. Oteiba, qui avait quitté, temporairement, la réunion de l'OPEP à Genève, la livre retombait brutalement à son plus bas niveau historique (moins de 1,11 dollar)... Du coup, la Banque d'Angleterre réagissait en faisant monter le loyer de l'argent à Londres, et les banques britanniques portaient leur taux de base de 12 % à 14 %.

Mais, après tout, les malheurs de l'Angleterre lui étaient particuliers, et les marchés n'étaient guère disposés à s'en émouvoir plus que de raison. Dans quel autre pays les mineurs de charbon pourraient-ils faire grève depuis onze mois?

D'autre part, l'accord conclu mercredi à la réunion de l'OPEP, même boiteux, rassurait un peu, puisque la menace d'un éclatement de cette organisation et d'une guerre des prix du pétrole était levée, du moins pour l'instant. En revanche, l'annonce inopinée d'un relèvement d'un demi-point du Lombard allemand (6 % contre 5,5 %), le premier depuis septembre 1983, a davantage impressionné. On l'avait attendu en vain pour le 17 janvier dernier, et depuis, tout le monde pensait que, avec l'appui des banques centrales des pays industrialisés pour essayer de contenir la hausse du dollar, la Bundesbank avait renoncé à son projet. Eh bien! non. Certes, le relèvement a été symbolique : il eût fallu au moins un ou même deux points pour obtenir une véritable réaction sur les marchés des changes.

L'écart de taux d'intérêt au profit des États-Unis est, certes, revenu de 6 points l'été dernier à 3 points maintenant, mais, pour renverser des flux, les demi-mesures ne conviennent pas. L'importance de ces flux est de nature à émouvoir les pays qui en sont victimes. C'est le cas de l'Allemagne : les sorties de capitaux, déjà importantes en 1984, ont doublé en décembre dernier par rapport au mois précédent.

Outre la défense du mark, le souci d'éviter une hausse des prix des importations facturées en dollars, et, en conséquence, un gonflement trop important de la masse monétaire, a dicté la conduite de la Bundesbank. Certes, la banque centrale s'est hâtée de préciser qu'elle alimenterait le marché à 5,7 %, soit, à peu de chose près, au même taux qu'auparavant, cela pour ne pas compromettre la reprise de l'économie. Sans doute, la réaction des milieux bancaires et patronaux a été très modérée, qualifiant la mesure de *« manipulation douce »*. Il n'en reste pas moins qu'à Francfort les autorités monétaires ont voulu donner un signe aux marchés, et les avertir qu'elles entendaient davantage contrôler les taux et les flux.

Quant au Japon, il a enregistré une sortie de 57 milliards de dollars l'an dernier. Certes, ces sorties correspondent pour l'essentiel à des investissements à l'étranger, mais leur effet sur les parités de change est désastreux.

Aux Etats-Unis, le gonflement subi et inattendu de la masse monétaire M 1, dont le rythme de croissance annuel a atteint 12 % en janvier, le sentiment que la Réserve fédérale avait cessé de se montrer généreuse, et le relèvement du Lombard se sont conjugués pour provoquer une certaine tension, l'eurodollar à six mois passant brutalement de 8 3/4 à près de 9 3/8 % environ. Là encore, un certain malaise est apparu : la remontée des taux, prophétisée par les gourous pour la fin du premier semestre, après une nouvelle baisse temporaire, a-t-elle commencé ?

A Paris, le signe donné par Francfort n'a pas réjoui les pouvoirs publics, qui souhaitent la poursuite de la détente du loyer de l'argent, ni les autorités monétaires, qui ont l'œil fixé sur l'indispensable écart de taux entre la France et l'Allemagne. Cet écart est, actuellement, d'environ 5 1/2 % et la Banque de France ne se soucie guère de le voir trop se réduire, par crainte d'un affaiblissement du franc. Vendredi, elle a laissé le loyer de l'argent au jour le jour passer de 10 5/8 % à 10 3/4 % sans intervenir. Comme le franc se porte comme le Pont-Neuf (le cours du mark ne cesse de descendre à Paris), les pouvoirs publics ont estimé qu'ils avaient un peu de marge pour poursuivre leur politique.

C'est pourquoi le taux d'émission du fameux emprunt d'Etat (qu'on pourra souscrire à partir du 4 février) attendu depuis trois semaines aura été fixé assez bas : une tranche de 5 milliards à taux fixe de 11 % sera émise pour sept ans, avec faculté de prorogation sur sept ans supplémentaires ; la deuxième tranche d'une durée de douze ans sera à taux revisable. Elle portera la première année un intérêt de 10,50 % et la suivante un intérêt égal à la moyenne hebdomadaire des taux de rendement des emprunts d'Etat constatée sur le marché secondaire de la Bourse de Paris pendant le mois de janvier précédent le début de chaque période annuelle d'intérêt. Pour cette deuxième tranche une option d'échange sera ouverte à l'échéance de chacune des années 1987 et 1988, ainsi, en vertu de laquelle les porteurs pouvant demander l'échange de leurs titres contre des obligations de la tranche à tauc fixe moyennant une rédution de 0,30 % du coupon. Le tout, pour 15 milliards de francs ou plus, sera payable le 21 février prochain.

Les opérateurs pronostiquaient 11,40 % ou 11,50 %, mais sur une durée plus longue, ce qui autorisait un taux plus élevé. Mais une durée moins longue permet d'afficher un taux plus bas, économisant sur le coût budgétaire et indiquant clairement que la détente se poursuit. Ceci mis à part, la semaine écoulée peut être qualifiée d'« inégale ».

Les rendements du marché secondaire ont légèrement remonté : 11,21 % contre 11,15 % pour les emprunts d'Etat à plus de sept ans, 10,93 % contre 10,81 % pour ceux à moins de sept ans, celui du secteur public ne variant guère à 12,30 % contre 12,32 %, selon les indices Paribas. La hausse du marché monétaire a fait son effet. Sur le front des émissions, un excellent accueil a été réservé à l'emprunt de l'UCB, du groupe Cie Bancaire Paribas, 1,5 milliard de francs à 12,30 % à sept ans et remboursement *In fine*, ce que le marché aime le plus.

Le marché, en revanche, a franchement boudé l'emprunt de 2,5 milliards de francs à 12,20 % lancé par le Fonds d'intervention de la sidérurgie (FIS). Malgré la garantie de l'État : *« On a déjà donné »*, se rappellent les éventuels et rares souscripteurs. Signalons, enfin, que, selon les statistiques de TGF, l'en-cours des SICAV court terme, dites de trésorerie, qui avait fléchi brutalement en novembre et décembre derniers a repris son mouvement ascendant. Il a augmenté de 12 milliards de francs pour atteindre 146,60 milliards de francs, à 4 milliards de francs de son record d'octobre dernier (150 milliards). Outre les particuliers, dont les efforts sont constants, les trésoreries d'entreprise, la fin d'année et les bilans passés, sont revenus en force.

FRANÇOIS RENARD.

Les matières premières

Fermeté sur le cuivre, le zinc et le cacao

Les fluctuations monétaires ont influé sur les cours des marchés commerciaux mais n'ont pu dissimuler les mouvements provoqués par les facteurs propres aux marchés.

METAUX. – *Malgré la baisse des stocks du London Metal Exchange (LME) de 2325 tonnes (120325 tonnes), le cuivre s'est vivement replié lundi 28 en réponse immédiate à la hausse des taux d'intérêt britanniques; mais la note était plus ferme dès la clôture de New-York ce même jour à cause d'arbitrages monétaires et surtout du conflit salarial entre la firme Asarco et le syndicat des mineurs qui pourrait entraîner la fermeture de mines. En outre, les courtiers de Londres B.W. Joynson estiment possible une pénurie de métal à court terme ce qui a encore renforcé la tendance.*

Malgré quelques accès d'irrégularité, la note est restée ferme pour le zinc en raison de la poursuite de la grève au Pérou et du projet d'Asarco de suspendre la production de son usine de Corpus Christi en raison de la surproduction de zinc dans le monde. Cela dit, le métal est au plus haut depuis plus de dix ans à Londres.

La fermeture temporaire d'une fonderie de la firme américaine Reynolds, les fluctuations de change, la reprise du cuivre et une baisse de 1 350 tonnes (142 950 tonnes) des stocks du LME se sont conjuguées pour raffermir un moment l'aluminium dont la note d'ensemble a été irrégulière.

Quant au nickel, de nouveaux niveaux records ont été marqués à Londres en raison de la situation en Nouvelle-Calédonie, mais aussi du fait de la baisse des stocks du LME au plus bas depuis décembre 1982 à 4 902 tonnes. Des ventes soviétiques à des cours élevés ont aussi poussé la tendance, mais en fin de semaine dégagements bénéficiaires et reprise du sterling ont provoqué des replis.

Forte hausse de l'étain. Le directeur du stock régulateur serait intervenu à l'achat sur le marché

DENRÉES. – *L'élément dominant de la semaine sur le marché du cacao a été la révision en baisse par Gill and Duffus de son estimation d'excédent mondial pour 1984/1985 ramené à 8 000 tonnes alors que le surplus était prévu antérieurement de 25 000 tonnes. La modicité de l'excédent n'efface plus le risque de difficultés ultérieures sur le disponible, alors même que du cacao de bonne qualité fait déjà défaut et qu'une importante demande des manufacturiers allemands est constatée. Le marché a donc vivement progressé avant que des ventes des origines ne viennent contrarier le mouvement et donner une note particulièrement nerveuse aux transactions.*

Forte poussée, mais de brève durée, du sucre à l'annonce de rumeurs d'achats inexpliqués par Cuba. Des offres de la République dominicaine et les adjudications de la CEE ont ensuite effacé le mouvement.

Le blé a été ferme à Chicago en raison de problèmes de livraisons dans la région des Grands Lacs, hausse tempérée par des prises de bénéfices.

LES COURS DU 1ER FÉVRIER 1984

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente)

MÉTAUX. – Londres (en sterling par tonne) : cuivre (high grade), comptant, 1 244 (1 244) ; à trois mois, 1 265 (1 252,5) ; étain comptant, 9 965 (9 817) ; à trois mois, 9 910 (9 807) ; plomb, 340 (388) ; zinc, 731 (739,50) ; aluminium, 969 (972,50) ; nickel, 4 487 (4 600) ; argent (en pence par once troy), 553 (534,25). – New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 62 (60,60) ; argent (en dollars par once), 6,28 (5,999) ; platine (en dollars par once), 271 (269). – Penang : étain (en ringgit par kilo), 29,15 (29,15).

TEXTILES. – New-York (en cents par livre) : coton, mars, 64,41 (65,19) ; mai, 65,72 (66,19). – Londres (en nouveaux pence par kilo), laine peignée à sec, mars, 514 (516). – Roubaix (en francs par kilo), laine, 53,50 (53,50).

CAOUTCHOUC. – Londres (en livres par tonne) : R.S.S. (comptant), 640 (640).

DENRÉES. – New-York (en cents par lb ; sauf pour le cacao, en dollars par tonne) : cacao, mars, 2 278 (2 210) ; mai, 2 305 (2 235) ; sucre, mars, 4,32 (4,54) ; mai, 4,62 (4,90) ; café, mars, 149,50 (151,11) ; mai, 145,10 (146,48). – Londres (en livres par tonne) : sucre, mars, 123 (127,50) ; mai, 132 (135,50) ; café, mars, 2 379 (2 409) ; mai, 2 385 (2 424) ; cacao, mars, 2 187 (2 086) ; mai, 2 214 (2 114). – Paris (en francs par quintal) : cacao, mars, 2 317 (2 194)) ; mai, 2 362 (2 223) ; café, mars, 2 541 (2 562) ; mai, 2 547 (2 565) ; sucre (en francs par tonne), mars, 1 368 (1 377) ; mai, 1 418 (1 425). Tourteaux de soja : Chicago (en dollars par tonne), mars, 140 (143,30) ; mai, 145,80 (149). – Londres (en livres par tonne), février, 147 (150) ; avril, 148,3 (150,9).

CÉRÉALES. – Chicago (en cents par boisseau) : blé, mars, 351 1/4 (346,60) ; mai, 344 1/2 (342) ; maïs, mars, 271 1/4 (271,4) ; mai, 277 1/2 (277,6).

INDICES. – Moody's, 971,10 (965,10) ; Reuter, 2 019 (1 996,20).

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

LES RUMEURS SUR L'ÉTAT DE SANTÉ DU NUMÉRO UN SOVIÉTIQUE

« M. Tchernenko est en vacances et se porte bien »

affirme un porte-parole du ministère des affaires étrangères

De notre correspondant

Moscou. – « *M. Tchernenko est en vacances et se porte bien.* » M. Vladimir Lomeiko, chef du service de presse du ministère soviétique des affaires étrangères, a fait cette « confidence » en remettant à Stuart Loory, correspondant à Moscou de la chaîne de télévision américaine CNN, les réponses écrites du secrétaire général aux questions également écrites de ce dernier. Ce document qui porte essentiellement sur les négociations qui doivent s'ouvrir le 12 mars à Genève a été lu par un présentateur vendredi 1er février au soir à la télévision soviétique et constitue une réaffirmation des thèses déjà connues du Kremlin sur les armes nucléraires et spatiales (*le Monde* du 2 février).

Il est difficile de prendre M. Lomeiko au pied de la lettre, tout au moins la seconde partie de sa « confidence ». M. Tchernenko est peut-être en vacances, mais il ne va pas très bien. Ces « vacances » n'ont pas été annoncées publiquement, alors que cela est la règle quand le secrétaire général quitte Moscou pour une assez longue durée. M. Tchernenko n'a plus été vu en public depuis le 27 décembre dernier. M. Lomeiko a encore confié au correspondant de CNN que le numéro un soviétique n'était nullement sur le point de donner sa démission.

La crédibilité de M. Lomeiko, une étoile montante de la politique soviétique, qu'on dit proche de M. Gromyko parce qu'il a cosigné un livre sur le danger nucléaire avec le fils de ce dernier, est en jeu. Le soin apporté jusqu'ici à sa carrière par le chef du service de presse laisse à penser qu'il ne s'est pas lancé « *sans biscuit* » dans cette affaire. Mais on peut aussi rappeler qu'un de ses prédécesseurs à ce poste, M. Leonide Zamiatine, parlait avec autant de conviction, il y a un an, du « rhume » d'Andropov, alors que ce dernier était dans le coma et sur le point de mourir. A peu près au même moment, M. Afanassiev, rédacteur en chef de la *Pravda*, estimait qu'Andropov, victime d'une banale angine, *allait* refaire surface dans les quinze jours.

Un élément supplémentaire qui contredit l'optimisme de commande de M. Lomeiko est le choix qui semble avoir été fait de M. Mikhaïl Solomentsev pour représenter le Parti communiste soviétique au congrès du PCF qui s'ouvre le 6 février. Ce n'est donc pas M. Gorbatchev, benjamin du bureau politique et numéro deux du parti, qui se rendra à Paris à cette occasion comme nous l'avions écrit sur la foi d'une confidence d'un responsable soviétique (*le Monde* du 30 janvier). On peut concevoir que M. Gorbatchev, successeur potentiel, voire peut-être déjà désigné, de M. Tchernenko, ne juge pas le moment opportun de s'absenter de Moscou ; mais il en allait apparemment autrement il y a encore une semaine. La tradition qui veut que le PC soviétique délègue un membre du bureau politique au congrès du PCF n'a pas été rompue, puisque M. Solomentsev, qui est âgé de soixante et onze ans, fait partie de cet organisme depuis 1971. Mais le poids politique de ce dernier, qui est également président du comité de contrôle du parti, est évidemment moindre que celui de M. Gorbatchev.

Le dauphin présumé lui-même, après avoir été invisible pendant près d'un mois, est réapparu le mardi 29 janvier à l'occasion d'une cérémonie pour le cent-vingt-cinquième anniversaire de la naissance de Tchékhov. Il s'est de nouveau manifesté vendredi 1er février en présidant la commission pour la réforme scolaire qui a « constaté » les réticences de nombreux responsables, à tous les échelons, à organiser les stages en usine prévus pour les lycéens par les textes officiels. La commission a également « *examiné le problème de l'initiation des élèves à l'informatique* ». M. Gorbatchev soigne décidément son image de dirigeant communiste « moderne ».

DOMINIQUE DHOMBRES.

LA LEVÉE DE L'ANONYMAT DES FONCTIONNAIRES

Une lumière trop crue

M. Fabius a-t-il touché juste en annonçant, le mercredi 30 janvier, la levée de l'anonymat des fonctionnaires « *pour rendre plus personnel le contact entre l'administration et l'usager* » ? La promesse que dans les trois mois chaque fonctionnaire aura sur son guichet ou sur son bureau un écriteau portant son nom permettra-t-elle de « *nouer des relations plus humaines* » avec le public ? Ou bien, le premier ministre, désireux d'annoncer à son tour quelque chose (beaucoup de bonnes nouvelles ont été annoncées en dehors de lui depuis huit jours...), s'est-il contenté d'un de ces trucs spectaculaires, sans grand effet sur la réalité, mais qui ont l'avantage de rappeler aux gens qu'on existe, d'éveiller leur intérêt et éventuellement leur reconnaissance ?

La satisfaction des usagers et le mécontentement des syndicats à l'annonce de la promesse faite par M. Fabius comportent déjà un double enseignement : il y a bien un problème pour les premiers, qui, en général, vivent assez mal leurs relations avec l'administration ; il y a probablement un rejet pour les seconds, qui craignent d'être plus souvent dénoncés et agressés.

Prenons l'exemple de la RATP. Son directeur général, M. Claude Quin, essaye depuis trois ans d'humaniser le métro et ses couloirs. Il y a maintenant dans certaine stations des hôtesses et des centres d'information dans le plus pur style firme privée. Faut-il aller plus loin et demander à chaque agent d'afficher son nom ?

De difficiles rapports

Il est possible que ceux qui en prennent un peu trop à leur aise (on lit et on tricote beaucoup aux poste de contrôle...), se sentant « reconnus », changent d'attitude et se montrent plus efficaces. Mais la plupart de ceux qui connaissent les problèmes du métro répondront que la proposition Fabius, non seulement n'apporte pas de réponse sérieuse, mais encore risque d'aggraver les choses.

L'humanisation des relations entre les agents de la RATP et les usagers passe par le retour d'un sentiment de sécurité. Sécurité pour les voyageurs, et il y faut des contrôleurs ; sécurité pour les contrôleurs, et il y faut la possibilité de contrôler sans risque d'être aggressé.

Ce qu'on connaît mal – mais ce que vivent les employés de la RATP – ce sont les manœuvres des bandes pour empêcher les contrôles. Une méthode consiste à identifier les agents de la RATP, à le leur faire savoir puis à les menacer de représailles en cas de verbalisation ou de recours à la police. La voiture ou même la maison sont désignés comme objet de vengeance. A notre connaissance, ce chantage s'est effectivement traduit en une occasion au moins par un vol important. Dans un autre cas, un agent de conduite a été roué de coups pour avoir signalé à la police ce qu'il avait vu sur un quai.

On imagine les conséquences de telles agressions sur le moral des agents de la RATP et le problème qu'elles posent aux responsables de la Régie. A l'évidence, la proposition Fabius paraît mal adaptée.

Les données sont semblables pour les agents des impôts et ceux des douanes. Que les bavures soient trop nombreuses, que les contribuables ou les voyageurs passant les frontières en fassent trop souvent les frais, cela n'est pas douteux. Mais la mauvaise qualité de ces relations n'a pas grand-chose à voir avec la personnalisation du fonctionnaire. La meilleure preuve en est que le nom de l'agent du fisc qui vous écrit ou vient vous contrôler est connu.

On sait moins en revanche les risques que courent les agents des impôts dans l'exercice de leurs fonctions. Des risques qui les conduisent parfois à l'hôpital, et pour longtemps. Il n'est pas exceptionnel qu'un fonctionnaire en exercice se voie assailli par une dizaine de personnes – *l'amicale des contribuables...* – et roué de coups. Cela était arrivé il y a quelques années dans un département du Sud-Ouest. Certains gardent au plus profond de leur chair des souvenirs cuisants, même si l'administration fait peu de bruit autour de ces incidents.

Toutes ces affaires, qui traduisent plus ou moins directement les rapports difficiles de l'Etat et de l'individu, posent de graves problèmes, longs et délicats à résoudre. La peur et les réactions d'agressivité qu'elle suscite enveniment parfois les relations jusqu'au drame.

Que faire ? En 1977 avait été créée au sein de l'administration fiscale une inspection générale des services dont la fonction était – un peu comme dans la police – de contrôler les contrôleurs. En clair, d'éviter que ceux qui ont la lourde responsabilité de vérifier les contribuables n'abusent de leur pouvoir.

Cette inspection générale des services avait été mal accueillie par les syndicats des impôts. Elle a pratiquement disparu. Ne subsiste qu'une mission d'expertise et de liaison qui n'a plus les mêmes tâches.

Cette disparition a probablement été une erreur. La meilleure façon d'améliorer les relations avec le public n'est-elle pas d'abord de se montrer irréprochable dans l'exercice de ses fonctions, surtout quand celles-ci *représentent le pouvoir* d'Etat ? C'est vrai aussi bien pour les douanes et les impôts que pour la police. Mais c'est vrai aussi pour des entreprises publiques ou des régies, comme la SNCF ou la RATP, qui nécessairement doivent exercer des fonctions de contrôle.

La qualité du service rendu apparaît finalement comme la meilleure façon de se faire reconnaître et admettre. Mais il y faudra plus et autre chose que l'affichage d'un nom sur le revers d'une veste ou le bord d'un bureau.

ALAIN VERNHOLES.

● *M. Chirac approuve la levée de l'anonymat des fonctionnaires.* – Interrogé sur la levée de l'anonymat des fonctionnaires, le 1er février à Marignane (Bouche-du-Rhône), M. Chirac, président du RPR, a estimé qu'il s'agit d'une « *bonne initiative* ». « *Cela se fait d'ailleurs dans toutes les grandes démocraties,* a-t-il ajouté. *Le fonctionnaire à qui l'on s'adresse sait parfaitement qui vous êtes et il est normal que l'on sache qui il est. Je suis sûr que cela permettra d'améliorer les relations entre l'administration et les administrés. Il n'y a pas de risque de délation mais dans le cas contraire un risque d'irresponsabilité.* »

M. Reagan accuse Moscou d'avoir violé le traité de 1972 sur les antimissiles

Washington (*AFP*). – A quelques semaines de l'ouverture officielle des conversations soviéto-américaines sur la limitation des armements, le président Reagan a accusé formellement l'URSS, dans un rapport soumis au Congrès vendredi 1er février, d'avoir violé le traité de 1972 sur les armements anti missiles (ABM) en construisant à Krasnoïarsk, en Sibérie, un type de radar interdit par ce traité.

Un précédent rapport, publié en janvier 1984, évoquait déjà l'existence de ce radar, mais sans indiquer alors expressément qu'il constituait une violation claire et nette du traité ABM. Aujourd'hui, les spécialistes du Pentagone estiment que, par sa puissance et son type, il doit servir à diriger le tir de batteries de fusées soviétiques contre une éventuelle attaque de missiles américains. *Ce radar constitue donc, selon* Washington, l'amorce d'un deuxième réseau de protection antimissiles. Or le traité ABM n'en autorise qu'un seul dans chaque pays : autour de Moscou pour l'URSS, autour d'une base de missiles stratégiques pour les Etats-Unis (mais Washington n'a finalement pas fait usage de cette possibilité).

Le dernier rapport de la Maison Blanche, dont le dépôt au Congrès avait été ajourné afin de ne pas coïncider avec la rencontre Shultz-Gromyko au début janvier, cite deux nouveaux cas de violation :

– Moscou aurait violé le second accord SALT de 1979 (non ratifié par les Etats-Unis, mais que les deux superpuissances ont déclaré vouloir respecter) en procédant aux essais d'un deuxième type de missile balistique intercontinental, le SSX-25, alors qu'ils ont déjà expérimenté le SSX-24. SALT 2 n'autorise chaque puissance à expérimenter qu'un seul type nouveau de missile ;

– L'URSS aurait violé le traité *de 1963 sur les essais nucléaires* souterrains, en procédant à des explosions qui ont projeté des débris radioactifs au-delà du territoire soviétique.

Les socialistes analysent la situation du PCF

M. Marcel Debarge, qui, en sa qualité de membre du secrétariat national du PS chargé des relations extérieures, conduira la délégation de son parti au congrès du PCF, a présenté, mercredi 30 janvier au bureau exécutif du PS, un rapport sur l'état des relations avec le PCF.

Ce texte est notamment nourri des travaux du groupe de travail constitué, sur ce sujet, au sein du comité directeur du PS, réuni à Paris le samedi 26 janvier (*le Monde* du 29 janvier). Constitué de MM Marcel Debarge et de Pierre Brana (qui fait partie de la *délégation socialiste au congrès du* PCF), et de huit premiers secrétaires fédéraux, ce groupe de travail a dégagé quatre constatations à propos des relations PS-PC dans l'optique de la préparation des élections cantonales : important ralentissement de l'activité du PC sur le terrain ; absence quasi totale de contacts à la base entre les deux partis ; entente convenable entre socialistes et communistes dans les assemblées d'élus locaux. Selon ce rapport, les candidats communistes aux cantonales ne sont pas toujours les meilleurs possibles dans la mesure où les élus locaux « contestataires » ont été écartés.

Le rapport de M. Debarge procède encore à une « *lecture critique* » du projet de résolution du comité central pour le congrès. Il constate aussi que les militants critiques de la direction du PCF ne représentent pas une opposition homogène, pouvant se doter d'un chef de file unique.

La discussion s'est engagée au bureau exécutif, sur le poids respectif de ces deux tendances, qu'il semble, pour le moment, difficile à évaluer. Le débat a aussi porté sur le *caractère historique* ou *non* du déclin du PCF. Il a fait apparaître que les socialistes veulent garder une ligne unitaire, tout en étant conscients qu'ils sont seuls à « *porter l'union* ». A ce propos, il convient de bien différencier l'attitude de la direction du PCF et celle des électeurs qui, jusqu'à maintenant, votaient communiste, estiment les dirigeants socialistes.

Après le congrès, M. Debarge présentera au bureau exécutif du PS un nouveau rapport qui, cette fois, devrait tirer des conclusions et des analyses plus affinées des travaux du vingt-cinquième congrès du PCF.

J.-L. A.

Pour éviter l'écoute de ses communications

LA NORVÈGE FERME HUIT AÉROPORTS AUX AVIONS DES PAYS DE L'EST

Oslo (*AFP*). – La Norvège a décidé de fermer huit de ses aéroports aux avions des compagnies aériennes des pays de l'Est, a annoncé, vendredi 1er février, M. Nils Oedgaard, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre norvégien, en accusant des avions de ces pays de se livrer à des activités d'espionnage.

Les autorités norvégiennes, a déclaré M. Oedgaard, détiennent la preuve que des avions civils des pays socialistes ont régulièrement espionné les bases aériennes norvégiennes situées à proximité des aéroports civils. La technologie actuelle permet à un avion civil d'« écouter » les communications militaires des bases aériennes voisines des aéroports civils, a *indiqué le* secrétaire d'Etat. Dorénavant, seul l'aéroport international d'Oslo-Fornebu restera ouvert aux avions des pays de l'Est, précise-t-on officiellement à Oslo.

Les aéroports désormais interdits aux appareils des pays de l'Est sont ceux de Bardufoss (à 50 kilomètres au sud de Tromsoe, où se trouve une grande base militaire), de Gardemoen (près d'Oslo), de Vaernes (près de Trondheim), de Bodoe (siège du commandement en chef des forces norvégiennes), d'Evenes (en face de Narvik), de Flesland (près de Bergen), de Sola (dans la banlieue de Stavanger) et de Torp (près de Sandefjord).

A la suite d'un article de « l'Express

L'AMBASSADE D'URSS A PARIS PROTESTE CONTRE UNE « CAMPAGNE INADMISSIBLE » VISANT SON CONSEILLER, M. NITCHKOV

L'ambassade d'URSS à Paris a fait parvenir vendredi 1er février au ministère des relations extérieures une note de protestation à propos de la publication dans la presse française d'articles « *à caractère calomnieux, dénigrant le travail qu'effectue en France M. Vladimir Nitchkov, conseiller auprès de l'ambassade* », annonce un communiqué de l'ambassade.

L'ambassade s'en prend à *l'Express*, qui affirme dans son dernier numéro que M. Nitchkov a pris en 1983, comme « *résident du KGB en France* », la succession de l'ancien conseiller de l'ambassade d'URSS à Paris, M. Nicolaï Tchetverikov, expulsé de France le 5 avril 1983 en compagnie de quarante-six autres ressortissants soviétiques.

S'élevant contre cette « *campagne inadmissible* », l'ambassade « *proteste vigoureusement face aux tentatives de diffamation portant sur les activités du conseiller d'ambassade M. Nitchkov, connu du ministère des relations extérieures aussi bien que des milieux d'affaires français en temps que diplomate s'occupant en permanence des relations scientifiques et techniques entre l'URSS et la France et qui a beaucoup fait pour leur développement* ».

L'ambassade d'URSS indique le communiqué, « *a insisté pour que le ministère des relations extérieures, qui assume la responsabilité d'assurer aux diplomates étrangers résidant en France des conditions normales, fasse le nécessaire pour qu'un terme soit mis aux attaques de provocation sus-mentionnées et que le diplomate soviétique soit protégé contre les brimades calomnieuses qui l'empêchent d'exercer ses fonctions* ».

[A Paris, des milieux proches des services français de contre-espionnage ont confirmé les indications publiées par *l'Express* au sujet de M. Nitchkov. De toute manière, on ne voit pas ce que le Quai d'Orsay pourrait faire pour empêcher la presse de publier des informations de ce genre. Rappelons que les journaux soviétiques, pour leur part, ne se gênent pas pour mettre en cause des étrangers résidant en URSS, tant diplomates que journalistes.]

● *MM. Reagan et Neves ont parlé de la dette du Brésil.* – M. Reagan a reçu vendredi 1er février à la Maison Blanche le président élu du Brésil, M. Tancredo Neves, pour un entretien qui a surtout porté sur les questions économiques et la lourde dette extérieure brésilienne (plus de 100 milliards de dollars). On précise de source américaine qu'« *aucune proposition concrète n'a été avancée des deux côtés* ». M. Reagan s'est félicité du retour de la démocratie au Brésil et a, en revanche, déploré la situation au Chili. – (*UPI, AFP.*)

M. JACQUES DELORS invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Jacques Delors, président de la Commission européenne, ancien ministre de l'économie, des finances et du budget, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL-*le Monde* », le dimanche 3 février, de 18 h 15 à 19 h 30.

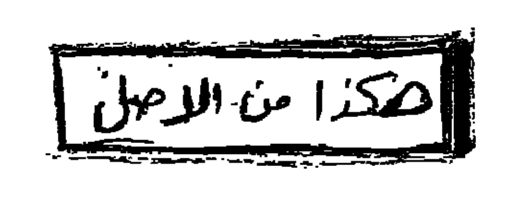
M. Delors répondra en direct depuis le siège de la Commission de Bruxelles aux questions de Bruno Dethomas et de Philippe Lemaître, du *Monde*, de Jean-Yves Hollinger et d'Olivier Mazerolles, de RTL, le débat étant dirigé par Alexandre Baloud.

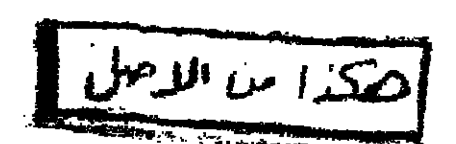
Le numéro du « Monde » daté 2 février 1985 a été tiré à 455 187 exemplaires

A B C D E F G









Le Monde
Aujourd'hui



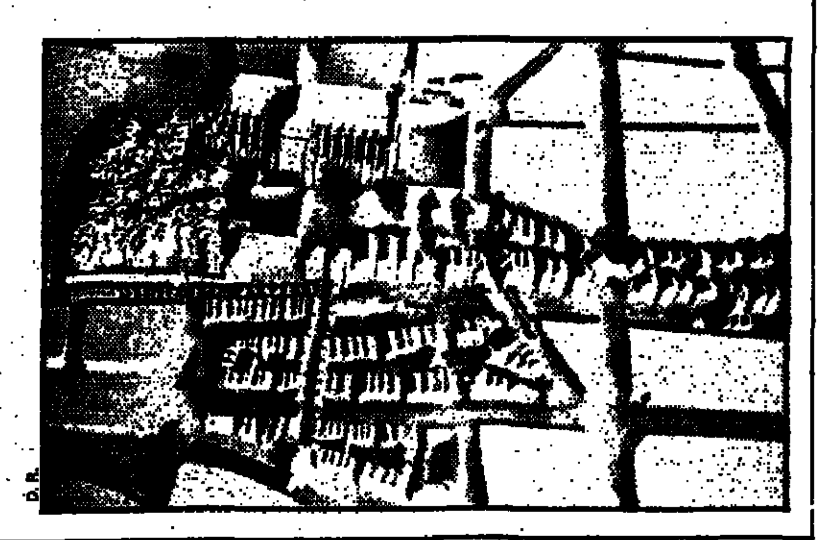
COUR DE L'ÉLYSÉE, LUNDI 24 SEPTEMBRE 1984 : LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE AU VOLANT DE LA SUPERCINQ. PHOTOGRAPHIE DE GUY LE QUERREC DE L'AGENCE MAGNUM.

RENAULT : SORTIR DE L'ANNÉE NOIRE

On a eu, on a, on aura un jour le volant d'une Renault dans les mains. L'année 1984 n'aura pas été celle où l'on pouvait s'amuser à paraphraser le mot d'André Malraux sur le gaullisme. Durant cette année sombre, la France et les Français ont boudé la Régie : 180 000 de nos concitoyens se sont détachés de la marque, malencontreusement imités par ses clients étrangers, qui ont paru ne plus trouver aux automobiles conçues à Billancourt la qualité et le sérieux de fabrication auxquels ils étaient habitués. L'arrivée sans préavis de Georges Besse, nouveau PDG désigné par les pouvoirs publics, provoquera-t-elle l'effet de choc attendu au plus haut sommet de l'Etat pour redonner l'indispensable vigueur à une entreprise qui vient de fêter les quarante ans de sa nationalisation ? (Page III.)

PARVIS NEW-LOOK A AMIENS

Dévasté par les bombardements de la dernière guerre, maintenu largement dégagé au nom de l'urbanisme moderne, le quartier proche de la cathédrale d'Amiens va être reconstruit à l'ancienne par un architecte luxembourgeois installé à Vienne, l'un des tenants les plus écoutés du retour aux styles traditionnels. La municipalité de gauche est enthousiaste. Les Amiénois discutent autour de la maquette. La querelle du parvis — ouvert ou fermé ? — rebondit. (Page XII.)



D.R.

MARCEL RIGOUT LE « DISSIDENT » (Page XIV.)



BISSON-VIMENET/COLLECTIF

Supplément au n° 12 446. Ne peut être vendu séparément. Dimanche 3-Lundi 4 février 1985.

FONCTIONNAIRES

…p crue

…soient trop nombreuses, …contribuables ou les …rs passant les frontières …nt trop souvent les frais …st pas douteux. Mais la …a qualité de ces relations …grand-chose à voir avec …nnalisation du fonction… …meilleure preuve en est …om de l'agent du fisc qui …it ou vient vous contrôler …u.

…it moins en revanche les …que courent les agents …ôts dans l'exercice de …nctions. Des risques qui …uisent parfois à l'hôpital, …longtemps. Il n'est pas …nnel qu'un fonctionnaire …cice se voie assailli par …aine de personnes – …des contribuables… – …de coups. Cela était …y a quelques années …département du Sud… Certains gardent au plus …de leur chair des souve…ants, même si l'adminis…ait peu de bruit autour de …lents.

…s ces affaires, qui tradui…s ou moins directement …orts difficiles de l'Etat et …ividu, posent de graves …es, longs et délicats à …. La peur et les réactions …sivité qu'elle suscite …ent parfois les relations …drame.

…faire ? En 1977 avait été …sein de l'administration …une Inspection générale …rvices dont la fonction …un peu comme dans la …– de contrôler les contrô…n clair, d'éviter que ceux …la lourde responsabilité …ifier les contribuables …nt de leur pouvoir.

…Inspection générale des …avait été mal accueillie …syndicats des impôts. Elle …uement disparu. Ne sub…d'une mission d'expertise …liaison qui n'a plus les …tâches.

…disparition a probable…é une erreur. La meilleure …d'améliorer les relations …public n'est-elle pas …de se montrer irrépro…dans l'exercice de ses …s, surtout quand celles-ci …ntent le pouvoir d'Etat ? …rai aussi bien pour les …s et les impôts que pour …. Mais c'est vrai aussi …es entreprises publiques …régies, comme la SNCF …ATP, qui nécessairement …exercer des fonctions de ….

…qualité du service rendu …finalement comme la …re façon de se faire recon…it admettre. Mais il y faut …s et autre chose que l'affi…d'un nom sur le revers …veste ou le bord d'un ….

ALAIN VERNHOLES.

…M. Chirac approuve la …de l'anonymat des fonc…res. — Interrogé sur la …de l'anonymat des fonc…res, le 1er février à Mar…(Bouche-du-Rhône), …irac, président du RPR, a …qu'il s'agit d'une « *bonne …ve* ». « *Cela se fait d'ail…dans toutes les grandes …raties,* a-t-il ajouté. *Le …ionnaire à qui l'on …se sait parfaitement qui …tes et il est normal que …che qui il est. Je suis sûr …la permettra d'améliorer …ations entre l'administra…les administrés. Il n'y a …risque de délation mais …cas contraire un risque …ponsabilité.* »

Kiosque

Femmes en tête

LES femmes, c'est un monde. Il y a place pour le talent, voire le génie, et la médiocrité. Il y a place pour le malheur, le drame, la tragédie. Les glorieuses et les sans-grade, les stars et les chômeuses. Il y a aussi les recoins du bonheur et du sentiment. Mais, désormais, il faut compter avec toutes les formes du pouvoir qu'elles peuvent exercer.

Pouvoir de séduction, l'idée n'est pas neuve. Pouvoir domestique, c'est réglé. Pouvoir du cœur, l'affaire est entendue depuis l'aube de l'humanité. Pouvoir intellectuel, la machine est bien lancée. Pouvoir politique, c'est moins net mais ça vient. Pouvoir financier, technique, industriel, c'est à voir. Il y a quelques frémissements de ce côté-là, quelques signes avant-coureurs d'une révolution à venir. Mais n'anticipons pas.

Ce qui éclate, ce qui submerge, ce qui dérange peut-être le plus les hommes, c'est la puissance médiatique des femmes. Elles sont partout. Pas forcément aux commandes (bien des hommes tirent les ficelles même dans le secteur prétendument féminin de la presse), mais bien à l'arrivée. Les « unes » leur sont offertes. Aguicheuses ou sérieuses, le succès leur va comme un gant. Pas une gazette où une figure de femme, correspondant à un élément du mythe féminin soigneusement entretenu, ne soit présente. En force parfois, en beauté toujours.

Commençons par la beauté. Foin de l'hypocrisie ou du puritanisme. Miss France 85, Isabelle Chaudieu, dix-huit ans, est belle. Elle est en couverture de *Lui*, mais, naturellement, il n'y a qu'en couverture qu'elle est habillée. A consulter les documents colorés attestant une anatomie irréprochable et fidèle aux canons de la beauté moderne, on comprend que les yeux des membres du jury de Miss France 85 aient pétillé d'admiration et l'aient élue parmi les représentantes de toutes les provinces françaises. Savaient-ils qu'Isabelle les avait, par avance, trahis en posant nue pour un photographe, ce qu'interdit le règlement du concours de beauté ? Nous l'ignorons.

Ce qu'on sait, c'est qu'à peine feuilleté le dernier numéro de *Lui*, les membres du jury ont décidé de la chasser de son trône si récent et de promouvoir sa dauphine. Reine d'un jour, ou presque. Triste destin ? Rien n'est moins sûr. *Lui* le savait bien qu'elle aurait des ennuis : *« Isabelle risque d'avoir des problèmes pour sa couronne mais qu'importe : producteurs et metteurs en scène vont sûrement craquer très vite. »* La royauté n'aurait donc été qu'une étape dans cette carrière ?

Des princesses et des reines, notre imaginaire n'en manque pas et l'Europe en raffole. Janvier s'achevait, février s'annonçait, et, pour un peu, au milieu des soucis du temps, nous aurions oublié l'événement fabuleux, féerique, principal : l'anniversaire de Stéphanie. Fort heureusement *Paris-Match*, le magazine qui traque l'essentiel, a remis les pendules à l'heure et consacre sa première page à Stéphanie de Monaco : *« Cette semaine elle a vingt ans. »* Son anniversaire donc et huit pleines pages en guise de cadeau !

Mais c'est un cadeau empoisonné car, nous révèle-t-on, si Stéphanie a *« vingt ans, l'âge du bonheur »*, elle *« affiche un étrange mal de vivre »*. La cadette des Grimaldi ne tourne pas rond. Le diagnostic est posé : *« La petite princesse est dans les griffes de très vilains démons. »* Les signes ne manquent pas. Examen clinique ; *« Depuis quelques années, l'adolescente clean et sportive, toujours vêtue de jeans et baskets et dont on pensait qu'elle suivait bien gentiment ses cours de stylisme pour revenir chez elle tout aussi sagement à la tombée de la nuit savourer sa tisane de camomille en attendant de se marier en grande pompe et en Eurovision, cette jeune fille s'est transformée en un véritable ouragan. Ses gardes du corps sont harassés (...) N'est-elle qu'une pauvre petite fille riche qui se condamne elle-même à une existence erratique ? (...) Tapageuse et mélancolique à la fois, Stéphanie et ses petits regards aux aguets dissimulent à coup-sûr une fêlure. »* C'est ce qu'on pourrait appeler de la psychanalyse à la rotative.

Evidemment quand *Paris-Match* écrit que le mieux serait, pour elle, de rencontrer le prince charmant qui l'arracherait à ses démons, on ne peut qu'approuver. Quelle jeune fille moderne résisterait à ce traitement des plus traditionnels qu'est l'amour romantique et chevaleresque ? La procédé a fait ses preuves. Dans les romans de Barbara Cartland, il n'est question que de cela : de jeunes femmes éperdues de tristesse et de spleen qu'un hasard merveilleux met dans les mains salvatrices d'un homme riche, à l'amour vrai.

Ménie Grégoire, spécialiste incontestée des affaires de cœur, vient de rencontrer Barbara Cartland et raconte, dans *France-Soir Magazine*, sa visite fabuleuse, au sens exact du mot. C'était *« au cœur de la campagne anglaise, dans un château de conte de fées, au milieu de statues enneigées »*. Là règne Mme Cartland, auteur de trois cent soixante romans qui racontent toujours la même histoire d'amour et sont vendus chacun à trois millions d'exemplaires. Ménie Grégoire est éperdue d'admiration et de tendresse : *« La dame que nous allons voir a quatre-vingt-trois ans. Elle est le best-seller de toute la littérature mondiale. »* Eau de rose et sentiments, eau tiède et pacotille ? Non pas : Barbara Cartland, c'est l'amour fait littérature, c'est la papesse du sentiment, l'idéologue du mariage, l'apôtre de la pureté. *« Nous ne sommes pas des bêtes,* dit-elle, *on voudrait aujourd'hui nous le faire croire. Mais nous vivons simplement un mauvais passage de la civilisation, et il faut rendre aux jeunes le droit à ce romantisme qui fait partie de l'histoire des hommes : Botticelli, Chopin, Strauss et les troubadours... Et puis il faudra bien revenir aux valeurs fondamentales, si l'on veut que le monde tienne debout : la stabilité du mariage et la responsabilité parentale. Mais rien n'est possible de tout cela sans amour. »*

Ainsi va l'amour. Ménie Grégoire raconte : *« Chaque matin quand Barbara Cartland a lu six quotidiens et son énorme courrier, quand elle a arpenté son jardin sous sa cape de renard blanc pour promener ses chiens en pensant au roman en cours, elle déjeune seule puis s'étend dans le salon turquoise sur le canapé, sa secrétaire invisible assise derrière elle, comme le psychanalyste ! Elle ferme les yeux, se tait et libère son inconscient. Elle lui commande de parler. Il parle et elle dicte douze feuillets chaque jour, sans aucun plan, librement : deux livres par mois, vingt-deux livres par an. plus fort que Simenon ! »* D'après nos calculs, quand Mme Cartland aura cent ans, elle aura écrit, si son rythme ne faiblit pas, sept cent trente-huit fois le même roman.

Pourtant s'arrêterait-elle ? Notre Simone Signoret nationale, dont le premier roman « part » très fort (dans la presse et les librairies) n'égalera jamais, en quantité du moins, l'intarissable fontaine du Harefordshire. Mais peut-être l'auteur d'*Adieu Volodia* ambitionne-t-elle d'abord de figurer au palmarès des libraires qui publient *l'Express* et *le Nouvel Observateur*. Les deux journaux sont d'accord. Catégorie romans, en tête, une femme : Marguerite Duras (*l'Amant*). Catégorie essais et documents, en tête, une femme : Catherine Nay (*le Noir et le Rouge*). Preuve supplémentaire que les femmes sont au premier rang de nos admirations.

BRUNO FRAPPAT.

La BD, contradictoire et vivante

Le débat sur la BD lancé en page 11 du *Monde* daté 27-28 janvier est intéressant, mais autant par les problèmes qu'il soulève que par les questions qu'il omet de poser.

« Sexisme bulles » est un titre qui se veut « choc ». Mais enfin, faut-il vraiment s'étonner que la BD connaisse les mêmes problèmes — économiques, avec la concentration des éditeurs, ou moraux, avec l'apparition de BD « pornos » — que tous les autres modes d'expression culturels ? Les années 50 pour le livre — a-t-on oublié les poursuites intentées contre J.-J. Pauvert ou Maurice Girodias, pour outrage aux mœurs ? — les années 60 et 70 *pour le film — il faudra attendre le* gouvernement Mauroy pour que la censure d'Etat disparaisse en matière de pornographie, — ont vu apparaître les mêmes interrogations, les mêmes protestations.

La BD est une forme d'expression majeure et, de ce fait, ne saurait être (si elle l'a jamais été), « homogène ». Mais qui nous a fait croire à cette prétendue homogénéité, que critique légitimement Bruno Lecigne ? Moins les auteurs que certains amateurs promus par eux-mêmes au rang de défenseurs attitrés. N'avions-nous pas connu le même phénomène pour la science-fiction, le western ou le film noir ?

Le Salon d'Angoulême montre à tous l'extraordinaire diversité des réalisations : pourquoi s'étonner qu'il y ait, là comme ailleurs, à boire et à manger, à prendre et à laisser ? Et au nom de quels critères vouloir moraliser, c'est-à-dire, car l'engrenage est impossible à éviter, normaliser ? (Le cas de *Suicide, mode d'emploi*, comme celui, plus ancien, d'*Eden, Eden, Eden*, devraient rappeler que la demande de censure ne faiblit jamais.)

Bruno Lecigne me semble plus fondé à poser, à propos de la BD, les problèmes de la presse et du livre. L'exemple américain, où les « comic strips » des journaux rendent les albums quasi invendables, rappellent que « la grande consommation », c'est d'abord la presse qui y satisfait. N'y a-t-il pas là un fait à prendre en compte ?

Un mot encore sur le rôle de la critique. A cet égard, je suppose que les remarques de Bruno Lecigne ont aussi valeur... d'autocritique. Aucun créateur ne saurait être à l'abri de la critique. Mais encore faudrait-il que la critique professionnelle existe, et rende, aux auteurs et aux lecteurs, le service qu'ils attendent d'elle. Le cas de la production littéraire destinée à la jeunesse, comme celui de la BD, est là pour clamer cette nécessité... et notre frustration.

Les lecteurs prennent leur responsabilité en lisant ou en ne lisant pas. Aux auteurs et aux éditeurs de prendre les leurs en écrivant, en publiant. Après tout, Gallimard, Albin Michel ou Belfond ne publient pas n'importe quoi — et qui voudrait interdire à X ou Y de faire un choix différent ?

C'est à nous tous, auteurs, éditeurs et lecteurs, qu'il appartient non pas de donner à la BD ses « lettres de noblesse » (elle n'en a jamais eu besoin), mais de respecter son image véritable de création artistique, diverse, pluraliste, contradictoire, donc vivante.

JEAN GATTEGNO
(directeur du livre et de la lecture au ministère de la culture).

Darlan « exécuté »

L'historien réputé qu'est M. Henri Michel publie, dans votre numéro daté 27-28 janvier 1985 sous le titre « Churchill, Roosevelt et la France », un très intéressant article qui, effectivement, a le mérite de démontrer que le président Roosevelt ignorait tout des réalités françaises, quant à la France libre, au général de Gaulle et à la Résistance, intérieure ou extérieure, au régime instauré par Pétain à Vichy, avec la complicité de Pierre Laval.

Le seul point sur lequel je suis en désaccord absolu avec M. Henri Michel porte sur l'amiral Darlan... Il est écrit en troisième colonne de l'article en cause que « Darlan est assassiné à Alger... »

L'amiral Darlan n'a absolument pas été assassiné par Fernand Bonnier de La Chappelle, le 26 décembre 1942... Il a été *exécuté*, comme il le méritait à mes yeux de gaulliste « historique » et de résistant puis déporté résistant au camp de Mauthausen.

Darlan avait été un partisan acharné de la collaboration avec l'Allemagne hitlérienne, il avait livré et donné l'ordre de livrer des armes françaises, appartenant à l'armée française, aux troupes allemandes, à Damas (Syrie), lesquelles les ont remises aux rebelles irakiens qui luttaient contre les Anglais et ce afin d'aider les troupes hitlériennes ayant comme but final le canal de Suez, via la Tripolitaine... où Rommel remportait un certain succès.

Le grand rêve secret de Darlan aura été de devenir le « patron » des flottes françaises restées fidèles à Vichy et de la Kriegsmarine de Hitler, ce dont ce dernier n'aurait jamais voulu entendre parler tant il méprisait les gens de Vichy, à l'exception de quelques ultras du genre Benoist-Méchin et autres pro-hitlériens notoires que nous ne citerons pas ici.

Darlan a bien été exécuté et cela est écrit littéralement, par le général de Gaulle dans sa lettre datée de Londres, le 29 décembre 1942, sous forme d'un télégramme adressé à la délégation de la France combattante à Beyrouth, au gouverneur général Eboué et au général Leclerc, à Brazzaville... Voir tome IV des *Lettres, Notes et Carnets* du général de Gaulle, page 476.

Que, plus tard, dans les années 60, le général de Gaulle ait donné l'ordre de faire transporter la dépouille de l'ex-amiral d'Alger au cimetière de Mers-el-Kébir, à bord d'un navire de guerre, n'enlève rien aux jugements rendus par l'histoire... car si nous n'y prenions point garde, *celle-ci prendrait une tournure de* plus en plus favorable aux gens de Vichy et, pourquoi pas, à ceux des Français qui, au-delà d'un pétainisme à la rigueur compréhensible, tout au moins jusqu'en 1943... ont franchi les limites, devenant les alliés purs et simples du régime hitlérien... Nous en avons la preuve avec l'actuelle parution du premier tome de l'ouvrage du défunt Benoist-Méchin, lequel, *post mortem*, s'affirme encore pour l'Allemagne hitlérienne...

ALBERT LEFEBVRE
(Nice).

Raconter les maquis

Dans son article intitulé « Les maquis au-delà de la légende » paru dans *le Monde Aujourd'hui* daté 30-31 décembre 1984, M. Henri Michel a omis de citer le premier article traitant du phénomène des maquis dans son ensemble. J'ai moi-même rédigé cet article à la demande de M. Michel, et il est paru dans le numéro 1 de la *Revue de la deuxième guerre mondiale* en novembre 1950. L'omission est ainsi réparée.

MARIE GRANET
(Sceaux).



D.R.

Boîte aux lettres italienne installée sur le réseau des tramways (1950).

Graphisme : quelques lettres de plus.

Le dossier intitulé « Graphisme et typographie » *que nous avons publié dans* le Monde Aujourd'hui *daté 20-21 janvier 1985 nous a valu un abondant courrier venu souvent de lecteurs avertis.*

Mme Linda Spence, responsable des éditions Les Incunables, nous a ainsi adressé un impressionnant dossier : « Notre société, *écrit-elle*, a pour ambition de reproduire, le plus possible à l'identique, le premier de tous les livres, la célèbre bible à 42 lignes imprimée entre 1452 et 1456 à Mayence par Gutenberg.

» Pour cela, nous avons décidé de la réimprimer en véritable typographie, dans les mêmes caractères que ceux utilisés par Gutenberg, procédé hélas pratiquement abandonné. Notre technique nous permet même de pouvoir retrouver la main et le style des différents ouvriers typographes ayant travaillé sur ce chef-d'œuvre dans l'atelier de Gutenberg.

» Notre entreprise exaltante n'a, à ce jour, reçu l'assistance et l'aide d'aucun ministère ou autorité de tutelle, malgré son intérêt certain et l'enthousiasme de ses animateurs. »

Les lecteurs intéressés par cette entreprise peuvent s'adresser à Mme Spence en écrivant à l'adresse suivante : éditions Les Incunables, 13 et 15, place des Vosges, 75004 Paris (tél. : 274-57-14).

Madame Danièle Estivals, responsable de la Société de bibliographie et de schématisation (association loi 1901), nous signale pour sa part « l'existence d'une revue intitulée *Schéma et schématisation*, publiée par cette société. Elle a pour but de défendre et de promouvoir la bibliologie ou science de l'écrit. Sachez aussi qu'un colloque sur l'enseignement des métiers du livre s'est tenu en février 1984 au Centre Georges-Pompidou. Les actes de ce colloque ont été édités sous le titre *Le livre en France* et on peut l'obtenir en écrivant à l'adresse suivante : Société de bibliologie et de schématisation, Tour Rubis, 36, avenue d'Italie, 75644 Paris cedex 13 (tél. : 581-03-41) ».

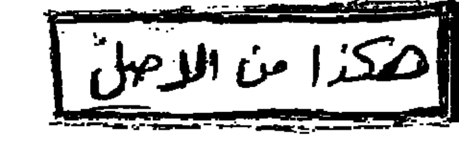
M. Roland Bechmann, rédacteur en chef de la revue Aménagement et nature, *après s'être plaint de la pauvreté — dont il pâtit — des caractères disponibles pour confectionner sa revue, nous conte l'histoire suivante, extraite d'un livre qu'il a lui-même écrit pour les éditions Flammarion et intitulé « Des arbres et des hommes — la forêt au Moyen Age » (novembre 1984) :* « En allemand, le mot *Buch* (livre), *Buche* (hêtre), *Buschbaum* (buis), en anglais les mots *book* (livre), *bush* (bois), etc., ont la même racine que les mots bois, bosquets, buis, bûche, et... bouquin en français, venus de *boscus* (bois en latin). En irlandais et en gaélique, le même mot désigne arbre et lettre.

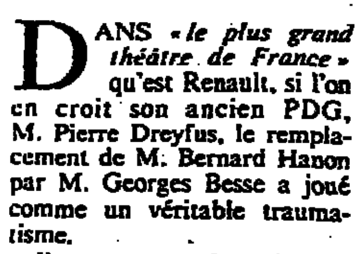
» Les lettres de l'alphabet s'appellent, en allemand, *Buchstabe*, ce qui signifie baguette de hêtre (ou de buis), de même qu'en scandinave *bokstafir* qui a le même sens. C'est que le grain fin et sans nœud de ces deux essences se prête à l'incision : dans nos forêts, les amoureux en témoignent sur l'écorce lisse des hêtres. Ces graphismes nous rappellent que la greffe pratiquée sur les arbres, la gravure, le greffier, même la grammaire et l'orthographe, sont des mots d'origine commune et même très proches parents, qui évoquent les primitives incisions sur le bois des débuts de l'écriture ; là comme pour la construction, l'argile séchée ou cuite et la pierre ont été les substituts du bois lorsqu'il faisait défaut. C'est sur ces matériaux qu'on gravait ce que les latins appellent des *caractères*. »

M. Narciso Arié, directeur d'assurances retraité, s'enthousiasme : « Ni complément ni rectification, encore moins de critiques à ce dossier très original. Simplement un grain de piment qui pourrait contribuer à en relever le piquant. Au fait : en 1938 — c'est lointain, — j'ai entendu une conférence du rédacteur en chef du journal londonien *The Times* sur la Royal Gallery. Il signalait qu'une des pièces les plus importantes et les plus appréciées de ce richissime musée était une plaque de marbre, très simple, d'environ 60 × 40 centimètres, dans laquelle étaient (et sont) gravées en majuscules toutes les lettres d'impression de notre alphabet, dans leur dessin et relations exactes, orthodoxes.

» C'est apparemment très rare de voir une lettre de l'alphabet régulièrement construite, je veux dire écrite. Nous les imprimons et surtout les écrivons d'une forme plus ou moins lisible, rarement exactes, surtout depuis que la calligraphie a cessé de figurer aux programmes de l'enseignement primaire. Ah ! ces Anglais, incorrigiblement originaux : à l'avant-garde du progrès, parmi les premiers à introduire l'ordinateur à l'école, mais gardiens intransigeants et respectueux des conquêtes du passé. »

Moins d'enthousiasme de M. de Kergret, directeur du marketing de Letraset-France, qui n'a, curieusement, pas apprécié que nous insistions sur le succès de sa marque au point d'indiquer que Letraset était presque devenu un nom commun. Il nous a fait parvenir la mise au point suivante : « Nous voudrions vous signaler que la notoriété que vous révélez quant à la marque Letraset ne lui a en aucun cas fait acquérir en France le caractère générique que vous lui attribuez. La société Letraset attire l'attention des lecteurs du *Monde* sur le fait que la dénomination Letraset n'est pas un nom commun mais une marque dûment enregistrée à l'INPI sous le nº 1042275, renouvellement d'un premier dépôt opéré le 14 juin 1963. »





Renault

La revanche clefs en main

Bernard Hanon a connu le pire. Une chance pour Georges Besse ?



Les chiffres, dans leur sécheresse, ne disent pas le pourquoi des choses. Comment expliquer un déclin aussi brusque d'une marque qui était encore leader en Europe il y a treize mois ?

DANS *« le plus grand théâtre de France »* qu'est Renault, si l'on en croit son ancien PDG, M. Pierre Dreyfus, le remplacement de M. Bernard Hanon par M. Georges Besse a joué comme un véritable traumatisme.

Il y a certes la méthode. Non seulement à Matignon – au plus haut niveau – on a trouvé normal d'en informer un journaliste avant de prévenir l'intéressé alors à New-York, mais les dirigeants de la CGT l'ont appris eux aussi le vendredi après-midi, soit une quinzaine d'heures avant M. Hanon. Courage et courtoisie des princes qui gouvernent.

Au-delà de l'anecdote – et de la traduction que le premier ministre a cru bon de faire de la volonté présidentielle télévisée, – il faut s'interroger sur la signification de ce geste. Surtout lorsqu'on se rappelle que le patron de Renault avait été confirmé dans son poste en mai 1984, précisément par M. Fabius.

Victime expiatoire du mythe Renault, M. Bernard Hanon n'est pas complètement innocent. Même s'il paye un lourd tribut à la campagne électorale débutante et la tache indélébile que fait cet océan de pertes dans le glorieux bilan des entreprises nationalisées.

Il est aussi victime d'événements importants survenus l'an passé à la Régie. Et d'abord de l'effondrement des ventes de Renault. Sur le marché intérieur (42 % du volume d'automobiles), alors que les immatriculations de voitures neuves baissaient de 12,9 %, celles de Renault chutaient de 23 %. C'est dire que, par rapport à 1983, cent quatre vingt mille Français se sont détachés de la marque.

Fait aggravant, ce n'est pas un cas isolé. En Espagne, le second marché de la Régie, la part de Renault est tombée de 32 % à 29 % et les ventes y ont chuté de 14 %. En Italie, où les Italiens ont recommencé à acheter davantage de voitures (+ 3,6 %), Renault a vu le nombre de ses clients fléchir (– 9,4 %). Et le scénario n'est guère différent en Allemagne fédérale, avec une régression (– 4,7 %) quatre fois plus forte que celle du marché. Ainsi, la *« forteresse »* de Billancourt aura-t-elle *« perdu »* deux cent vingt-six mille automobiles en Europe, en 1984. Elle pourrait donc produire mille cinq cents véhicules par jour de plus, car elle n'utilise ses capacités de production qu'à 70 %. Aucune industrie ne peut être rentable dans ces conditions.

Les chiffres, dans leur sécheresse, ne disent cependant pas le pourquoi des choses. Comment expliquer un déclin aussi brusque d'une marque qui était encore leader en Europe il y a treize mois ?

Quai du Point-du-Jour, au siège de la société, on préfère incriminer les autres. La forte poussée des *« étrangères »* sur le marché national – leur part est passée en un an de 32,7 % à 35,9 % – aurait été provoquée par un net avantage de leurs coûts, grâce notamment à un mark *« avantageux »* par rapport au franc.

Le succès exceptionnel de la 205 Peugeot, qui caracole désormais en tête des ventes, est un autre argument avancé. Mais toute définition par les autres renvoie à soi-même.

La qualité, par exemple, laisse à désirer. Qui ne se souvient de ce ministre du commerce extérieur affirmant que les voitures françaises se vendraient mieux si elles ne rouillaient pas ? Une étude réalisée pour la Régie des niveaux de qualité de treize marques différentes place Renault en queue de peloton, un peu devant Fiat et British Leyland, mais loin derrière Mercedes, les japonaises, Audi, General Motors, Volvo, Volkswagen et Ford. Si l'on considère la livraison des véhicules, il y a environ 2 500 défauts pour 1 000 véhicules, soit en moyenne 2,5 défauts par voiture livrée ; quant aux défauts qui apparaissent pendant la garantie, Renault est très proche de 3 000 défauts pour 1 000 véhicules, soit trois défauts à corriger sur chaque automobile pendant les 10 000 premiers kilomètres d'utilisation de la voiture. Et autant de nécessité pour le client de se rendre dans un garage pour ces opérations.

Un autre critère de qualité est tout aussi parlant, c'est celui du temps passé aux retouches en fin de chaîne. Or il est, à Billancourt, de l'ordre de 13 % du temps de fabrication. Rien d'étonnant alors à ce que les vices de qualité représentent près de 2 % du chiffre d'affaires, soit quelque 2 milliards de francs dans l'automobile ; et que l'on se prenne à rêver sur les bords de la Seine du *« zéro défaut »* des constructeurs japonais.

Le problème de gamme est tout aussi majeur et plus déterminant sans doute dans l'effondrement de la marque. La R-9 tuée par une R-11 sortie trop tôt, la R-18 en chute libre depuis qu'a été lancée une R-25 dont les prix, de 70 000 F à 140 000 F environ, constituent une gamme en soi. Et puis, comble de tout, la Super-5 dont le lancement est des plus décevants. *« Adieu monde cruel. »* Les programmateurs des nouveaux modèles ne doivent pas être très fiers d'eux. M. Lamirault directeur commercial de la Régie jusqu'en juin 1984, n'est d'ailleurs pas particulièrement aimable sur la promotion d'une voiture qu'on aurait dû *« appeler Renault-7 »* et qui est arrivée un an trop tard, laissant trop longtemps le champ libre à la 205 et à la Fiat Uno. Car, depuis son apparition, sa progression est constante : 5,4 % du marché en octobre, 6,9 % en novembre, 7,7 % en décembre, 9 % en janvier. D'autres s'en contenteraient.

Le troisième incident de parcours, pour M. Bernard Hanon, c'est le refus de son plan social par les syndicats. Pourtant, lorsqu'il le présente en octobre, tout le monde – ou presque – se réjouit. Le modèle Renault – naguère à l'avant-garde avec les percées sociales de la troisième puis de la quatrième semaine de congés payés – n'est-il pas plus séduisant que les rudes méthodes de M. Calvet, président de Peugeot ? Le contrat de productivité prévoit une suppression d'emplois sans licenciement à la condition que les salariés acceptent toutes les mobilités (d'horaires, de lieux de travail, etc.). Sans doute certains y verront-ils un moyen coûteux de gagner du temps (les sureffectifs, pour la seule année 1985, étant évalués à douze mille personnes) et d'appliquer fidèlement les ordres gouvernementaux : *« Pas de vague chez Renault. »* Mais cette politique du président de la Régie correspond à sa philosophie : *« Lorsqu'on doit s'adapter ou disparaître, c'est quand même une forte incitation à l'adaptation »*, aimait-il répéter. Las, la CFDT jugeait *« les avancées sociales insuffisantes »* et la CGT trouvait *« insuffisantes les garanties industrielles »*. Les deux syndicats, qui représentent 68,8 % des salariés, refusèrent de signer en décembre.

Pour la CGT, l'acte était surtout politique. Une politique qui n'a jamais cessé d'être présentée à la Régie et dans ses psychodrames. Au PS, ne répétait-on pas depuis des mois que le RPR était en train de mettre la main sur Renault pour mieux préparer la dénationalisation ? N'entend-on pas dire que la CGT a réclamé à Mme Cresson la tête de M. Praderie, le directeur des affaires sociales ?

Ces propos trouvent leurs racines dans la valse des barons depuis six mois : départ de M. Lamirault, le directeur commercial ; nomination à la présidence d'Air Inter de M. Eelsen, principal opposant à M. Hanon et proche du Parti socialiste ; départ provoqué de M. Claude Weets, directeur des affaires internationales hors l'Europe, pour avoir exprimé son désaccord sur la stratégie menée dans une réunion de cadres et avoir alors obtenu un franc succès ; retrait de M. Doubin, le secrétaire général de la Régie, devenu président des Radicaux de gauche ; remplacement de M. Tiberghien, directeur délégué à l'automobile, par M. Pierre Séméréna, pourtant engagé à la tête de RVI dans la restructuration difficile d'un secteur camions, véritable danseuse de luxe, qui coûte bon an mal an 2,5 milliards de francs à Renault. Autant de changements dans l'état-major, ces six derniers mois, qui, selon M. Lamirault, ont créé *« déstabilisation et flottement »*. Mais que va donc faire M. Besse dans cette galère qui a perdu – on aurait dû l'annoncer le 22 janvier – environ 9 milliards de francs en 1984 ?

Contrairement aux apparences, après une année noire, le redressement pourrait être plus vif que prévu. D'autant que l'ancien président de Pechiney sera sans doute tenté de charger la barque de 1984 (comme il l'avait fait en 1982 en arrivant dans le groupe aluminium) et de provisionner notamment les mesures sociales de 1985 (plus de 1 milliard de francs).

L'arrivée de la remplaçante de la R-18 (la R-19) d'ici un an va contribuer à un rajeunissement de la gamme, dont l'âge moyen des modèles sera passé de cinq ans en 1982 à deux ans et huit mois en 1987. Quant au lancement de la Super-5 à cinq portes, il devrait consacrer la remontée de la 5 en parts de marché.

Restent deux inconnues : le social et le pari américain. Préretraites et aide au retour connaissent un succès sans précédent : 8 300 salariés quitteront donc l'entreprise volontairement en 1985. Sauf redressement spectaculaire du marché français, et du rôle de Renault sur celui-ci, cela ne sera pas suffisant ; mais la mise en formation de quelques milliers de salariés et un recours accru à la mobilité devraient permettre à la Régie de regagner des points de productivité. Sans licenciement. D'ailleurs, contrairement à sa réputation, M. Besse a restructuré Pechiney sans licenciements secs.

Quelle sera l'attitude de la CGT dans ce qui apparaît comme l'un de ses derniers bastions (n'a-t-elle pas renforcé récemment sa position lors des élections des délégués du personnel) ? C'est une interrogation d'autant plus forte que nombreux sont les responsables gouvernementaux qui souhaitent qu'on en finisse avec *« une espèce de cogestion chez Renault »*. Voilà qui rend peu vraisemblable l'idée, soutenue par certains, selon laquelle la CGT aurait accepté le départ de M. Hanon contre un désinvestissement aux Etats-Unis où la Régie, actionnaire principal de American Motors et du constructeur de camions MACK, est largement engagée.

M. Besse, qui a prouvé chez Pechiney qu'il était très international (même s'il s'est retiré des Etats-Unis), pourrait cependant avoir l'envie, pour améliorer rapidement son bilan, de vendre MACK ou AMC, mais cela aurait des répercussions industrielles importantes en France. Ne céderait-il pas bien plus volontiers – s'il ne s'agissait de priorités nationales – le poids lourd et le machinisme agricole ?

Mais le maintien d'investissements à un niveau élevé malgré les difficultés (*on a même vendu terrains et bâtiments des usines en « leaseback » pour avoir de l'argent frais*), la volonté de revanche du réseau commercial, sont des atouts dont devrait profiter M. Besse et qui pourraient permettre un retour à l'équilibre financier dès 1986. Pour peu que le marché français se redresse. Ne dit-on pas que le nouveau patron de la Régie, en plus de ses nombreuses qualités, a de la chance ?

BRUNO DETHOMAS.

Le palmarès des modèles « millionnaires »

(au 30 novembre 1984)

Renault 4 (lancée en 1961)	5 531 715	(1)
Renault 5 (1972)	5 294 838	
Renault 12 (1969)	2 868 979	(2)
Dauphine (1956-1971)	2 120 220	
Renault 16 (1965-1980)	1 864 459	
Renault 9 (1981)	1 359 196	
Renault 8 (1962-1976)	1 329 372	
4 CV (1946-1961)	1 106 543	

(1) Il s'agit des statistiques de Berline. La 4 L sous sa version camionnette a été vendue à près de 1,5 million d'unités.

(2) La Renault 12 Break, non comptabilisée ici, a été vendue à 650 131 exemplaires.

Renault


L. Renault en 1937.

Louis, patron absolu

A vingt ans, il voulait déjà construire des « voitures automobiles ».

IL a tellement fouillé les archives de la maison, tellement écouté les plus anciens que lui égrener des souvenirs qui riment toujours avec l'île Seguin et Billancourt, tant rassemblé — avec la patience obstinée d'un archéologue de la mécanique — de croquis, de photos jaunies et de pièces parfois enfouies dans le cambouis d'un atelier désaffecté, qu'il est devenu, sa modestie dût-elle en souffrir, la « Mémoire », avec un grand M, de Renault.

A soixante-cinq ans, Gilbert Hatry a passé trente-sept années de sa vie chez Renault, débutant en 1947 au « service des statistiques du personnel », pour finir dans le fauteuil tournant et pivotant de chef du service du personnel. Il raconte comment son « *penchant de toujours pour l'histoire en général* » s'est changé, voici une bonne vingtaine d'années, en passion pour l'histoire de la firme. « *Mais je suis autodidacte en la matière, vous savez, j'ai mis au point ma méthode à moi, mes « petites fiches », ma façon de procéder...* » Dans les années 70, il en sait pourtant déjà assez long pour faire paraître le premier numéro d'une revue semestrielle au titre sans ambiguïté : *De Renault frères constructeurs d'automobiles à Renault régie nationale*, qui reste depuis lors le *Bulletin de la section d'histoire des usines Renault*. Le lien vivant, ininterrompu (la dernière livraison date de décembre dernier), entre la Voiturette signée Louis Renault dès 1899 — un drôle d'engin roulant, mais déjà révolutionnaire pour être doté d'une prise directe et d'une transmission par cardans — et les grosses R 30 grises, patinées à la peau de chamois, qui virevoltent sans bruit dans la cour de l'Elysée.

Car tout a commencé un peu avant ce siècle. En 1898, lorsque le jeune Louis Renault, qui vient de fêter ses vingt et un ans, déclare tout de go à son père, Alfred, un riche fabricant parisien de boutons, qu'il veut construire des « voitures automobiles », comme on disait au temps où les « vraies » voitures ne connaissaient que les « moteurs » croqueurs d'avoine. L'aplomb du jeune homme, que les études ont toujours rebuté — ses mains sont faites pour jongler avec la clé anglaise, le pied à coulisse ou le marteau à river, pas pour les porte-plume — surprend le père.

Pourtant, Louis s'est déjà fait une belle réputation en déposant un brevet portant sur « *un mécanisme de transmission et de changement de vitesse* », après avoir passé le plus clair de son adolescence à disséquer tout ce qui ressemble à un moteur, à tout apprendre de ce qui concerne la mécanique. Mieux, il a travaillé chez Delaunay-Belleville, après avoir rencontré Léon Serpollet, dont le tricycle à vapeur — chauffé au coke, s'il vous plaît ! — a ébahi les badauds de Paname, serait-ce en mouchetant parfois, peut-être, la redingote des trop curieux... Après avoir longuement hésité, Alfred Renault va finir par céder : un acte notarié crée, à compter du 1er octobre 1898 et pour dix ans, la société Renault frères. Mais, comme le note Gilbert Hatry dans le maître-livre qu'il a consacré, en 1981, à l'histoire de Louis Renault (1), « *dans cet acte il n'est nullement question de Louis Renault. Les deux aînés* [ses frères, Fernand et Marcel] *ont voulu, conformément aux traditions familiales, écarter de toute responsabilité un jeune frère qui n'a pas encore fait ses preuves* ».


RENAULT

Louis Renault au volant de la « Voiturette » en 1899.

Ses preuves, Louis n'attendait que cela pour les faire. « Cela », c'est le premier atelier, bâti au fond du parc de la maison « de campagne » de Billancourt, où la famille vient jouer au croquet dès les premiers jours du printemps, les tours, les établis, la planche à dessin, et cent projets « explosifs » dont l'audace fait frémir piétons, cavaliers et bicyclistes ; Paris n'est pas encore accoutumé aux pétarades des quelques excentriques qui « dévalent » l'avenue du Bois à 35 kilomètres à l'heure, enfouis dans des peaux de bique, le regard caché par d'énormes lunettes...

Dès 1902, un moteur Renault est fabriqué en petite série, tandis que depuis deux ans, déjà, la compétition automobile ne cesse de ramenter simples curieux, sceptiques, convaincus de la première heure. Paris-Toulouse-Paris, gagné par Marcel ; au tour de Louis, maintenant, qui franchit en vainqueur — ce siècle avait un an ! — la ligne d'arrivée du Paris-Berlin ; en 1902, Marcel signe une arrivée triomphale à Vienne (Autriche). Le premier drame porte la date de mai 1903, quand Marcel se tue lors d'un Paris-Madrid dont Louis a pris la tête dès la première étape. La presse s'en prend au gouvernement « *qui a autorisé une épreuve aussi sanglante* » et porte donc « *la responsabilité de la mort de Marcel Renault et de quatre autres coureurs ou spectateurs* ».

1906 : les premiers camions conçus, usinés et assemblés à Billancourt ébranlent le pavé de la capitale. L'année d'avant, la compagnie des cochers devenus chauffeurs de voitures de place a présenté, en vain, aux quelques constructeurs automobiles existant un cahier des charges portant sur la fabrication en série des taxis dont ils sentent la nécessité. Tous refusent : le projet leur semble insensé. Tous, sauf Renault qui va construire par centaines — outre Paris, on en verra jusqu'à Londres, Rome et Berlin — les véhicules qu'immortalisera une dizaine d'année plus tard la bataille de la Marne. « *Louis Renault a manqué là,* commente Gilbert Hatry, *l'affaire du siècle : s'il avait fait de ce taxi un modèle unique, la « voiture de tous », il aurait fait une réussite probablement aussi fantastique — toutes proportions de marché gardée — que celle de Ford avec sa fameuse modèle T...* »

Quand le tocsin se met à sonner au clocher de toutes les églises de France, en août 1914, la destinée de Renault va prendre un autre tour. Louis met au point la fabrication par décolletage des obus, et sa production va remplir sans discontinuer les caissons de l'artillerie jusqu'à novembre 1918.

En juillet 1916, Louis Renault présente à l'état-major français pas moins de dix projets relatifs à des chars d'assaut — des « tanks », comme on dit alors. Il sait si bien convaincre qu'on lui commande en janvier 1917, cent exemplaires du « char mitrailleur » léger qu'il a conçu, ce FT 17 qui va s'illustrer sur tous les fronts, et sera construit par milliers d'exemplaires au cours des mois suivants.

La guerre finie, les usines Renault ne cessent plus de s'agrandir toujours et encore, en dépit des conflits que l'envahissement de Billancourt par Renault ne manque pas de susciter, conflits que la presse met un malin plaisir — ou une hargne plus que féroce — à entretenir sans se lasser jamais. En 1929, l'île Seguin est investie. Oubliés la guerre et l'armement, il faut maintenant se remettre à construire pour la paix. L'époque est toute proche où Valery Larbaud traverse le pays d'Allen au volant d' « *une longue chose toute bleu d'azur et aluminium argenté* », « *une machine longue, fine, tranquillement puissante* », où Paul Morand, fou de vitesse, fait couper ses roadsters huit cylindres sur mesures comme ses costumes de flanelle anglaise, chez les plus grands faiseurs...

...Quand surviendra l'autre guerre, Louis Renault est à la tête d'un empire sur quoi il règne en monarque absolu, partageant ses temps de loisir entre son château des îles Chausey, « Escampobar », la villa modern style de la presqu'île de Giens, le domaine d'Herqueville, dans l'Eure, où il invite à ses chasses tout le gratin du gratin. Ses biographes, cités par Gilbert Hatry, ont vu en lui qui « *un meneur d'hommes efficace et lucide* », qui un homme « *à la pensée profonde, dont la logique, l'intuition lui permettent de voir plus loin* », qui encore « *un réactif plus qu'un affectif, défendu, méfiant, conscient de ses vulnérabilités* », un homme, enfin, « *ayant horreur de la contrainte* ».

Il a soixante-sept ans lorsqu'il est incarcéré, à Fresnes, le 23 septembre 1944, sous l'inculpation de « commerce avec l'ennemi » : le réquisitoire du parquet précise que, « *entre 1940 et 1943, Louis Renault a fabriqué et vendu pour 6,105 milliards de francs de matériel à la Wehrmacht* ». Déjà aphasique, sujet à de graves troubles urinaires, Louis Renault est transféré le 17 octobre suivant dans une clinique, où il meurt une semaine plus tard. Le 16 janvier 1945, la Société anonyme des usines Renault est nationalisée. Mais il n'empêche que « *le nom de Renault rayonne sur le monde entier,* écrit Gilbert Hatry. *L'œuvre s'est prolongée bien au-delà de ce que son auteur avait pu imaginer* ».

Des archives personnelles de Louis Renault, dont la famille de l'industriel a fait don à la « section d'histoire » — il a fallu trois gros camions pour les transporter ! — Gilbert Hatry apprendra assurément beaucoup. Mais ce « trésor » inestimable est loin d'avoir été dépouillé. La « mémoire » de Renault a du pain sur la planche. Et plus guère le temps de prendre le volant de bois verni de son cabriolet NN 1925, une pièce de musée. Signée Renault, faut-il le préciser ?

J.-M. DURAND-SOUFLAND.

(1) *Louis Renault, patron absolu,* par Gilbert Hatry, un volume de 463 pages, éditions Lafourcade (21, rue de Fourcroy, 75017 Paris).

Retrouver l'autonomie de 1945

par Patrick Fridenson *

De 1944 à 1948, il y eut, en France, quinze nationalisations. La première a été celle des Houillères du Nord-Pas-de-Calais, le 13 décembre 1944. Celle de Renault est la troisième, le 16 janvier 1945, il y a donc quarante ans. Elle crée la Régie nationale des usines Renault, selon des principes et des modalités qui, pour l'essentiel, n'ont pas varié jusqu'à aujourd'hui.

Le pouvoir, chez Renault, avait changé de mains avant la nationalisation. Après la libération de Paris, Louis Renault s'est caché en province, puis a fait l'objet d'un mandat d'amener pour « commerce avec l'ennemi ». Il finit par se présenter devant le juge, qui l'inculpe le 23 septembre 1944. Aussitôt, il est écroué à Fresnes, ainsi que son directeur général. Le conseil des ministres des 26 et 27 septembre décide la réquisition des usines Renault. La France est en guerre, et le gouvernement justifie cette mesure par la nécessité de pourvoir à la direction d'une entreprise stratégique.

Le 4 octobre, il nomme un administrateur provisoire, Pierre Lefaucheux. Ce grand résistant est extérieur à l'entreprise Renault. Ingénieur centralien, il a fait carrière comme industriel dans le secteur privé, loin de l'automobile. Le gouvernement a porté son choix sur Lefaucheux, de préférence à la nomination de tel ou tel cadre supérieur déjà en place chez Renault. Louis Renault meurt en clinique le 24 octobre.

Le 10 novembre, Lefaucheux annonce aux ouvriers réunis dans la grande halle de l'île Seguin que le gouvernement prépare la nationalisation. Le 15, le gouvernement décide la confiscation des usines Renault, dont Louis Renault détenait 96 % des actions. Le 17 janvier, le *Journal officiel* publie l'ordonnance de nationalisation, que signent le général de Gaulle, président du gouvernement provisoire, le ministre de la production industrielle, Robert Lacoste (socialiste), le ministre de l'économie nationale, Pierre Mendès France (radical), le ministre des finances, René Pleven (futur UDSR), et le ministre du travail, Alexandre Parodi (gaulliste).

Les héritiers de Louis Renault sont expropriés sans indemnités, les autres actionnaires seront indemnisés.

Il ne s'agit pas seulement d'une nationalisation-sanction. Certes, à la Libération et dans une France toujours en guerre, les partis politiques issus de la Résistance et de la France libre, tout comme les syndicats ouvriers, tiennent à sanctionner les personnes physiques et morales dont l'activité sous l'Occupation a, selon eux, « *procuré un avantage à l'ennemi* ». A ces motivations patriotiques, la presse communiste et socialiste ajoute des griefs d'ordre social : Louis Renault a été avant guerre un patron de combat, et il doit pour cela aussi être châtié.

De fait, l'effervescence ouvrière dans les usines à la fin de l'été 1944 a beaucoup contribué à la décision gouvernementale de réquisitionner Renault. Mais on oublie trop souvent aujourd'hui que cette nationalisation s'inscrit dans un projet économique précis. La guerre a permis la naissance en 1940, d'un ministère de la production industrielle autonome. Dès 1942, les hauts fonctionnaires responsables de sa direction des industries mécaniques et électriques, qui veille sur l'industrie automobile, estiment que la France aurait tort de s'en remettre à la libre initiative des constructeurs quand la paix reviendra.

N'ont-ils pas laissé décliner leur industrie depuis 1930 ? Il incombe donc à l'Etat de prolonger le dirigisme du temps de guerre et de planifier la reprise de la production civile de voitures et de camions et même un redressement profond de la branche automobile selon des vues d'avenir. Ces hauts fonctionnaires trouvent l'oreille de la Résistance et d'Alger. La Libération leur donne l'occasion de passer des projets aux actes, avec la bénédiction de leur nouveau ministre, Robert Lacoste. Ils préparent un plan quinquennal pour l'automobile. La nationalisation de Renault leur apparaît comme un bon moyen d'assurer le succès du plan.

Reste à savoir pourquoi cette nationalisation a réussi si vite et si longtemps, malgré les incessantes campagnes d'opinion contre la Régie et pour sa dénationalisation. La très large autonomie par rapport à l'Etat que l'ordonnance de 1945 reconnaît à la Régie y a été pour beaucoup. Contrairement aux entreprises nationalisées des années 30 et à celles de la Libération, sauf les banques de dépôt, Renault ne subit aucun contrôle *à priori*. Nommé directement par le conseil des ministres, le PDG a un grand poids vis-à-vis de son conseil d'administration. Pierre Mendès-France avait fait prévaloir au Comité économique interministériel du 16 novembre 1944 le point de vue selon lequel « *il appartient au directeur général d'organiser lui-même sa gestion comme il l'entend* ».

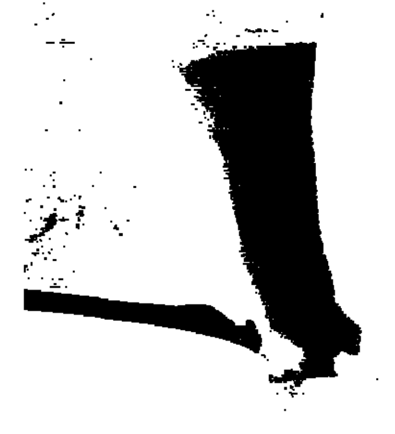
L'autre force de la Régie a longtemps été, grâce à cette autonomie et à des équipes compétentes, de faire des choix industriels, commerciaux, sociaux, hardis. Louis Renault préparait une 11 CV, Lefaucheux a construit, lui, la 4 CV. Il permettait ainsi aux Français d'accéder à la consommation de masse et aux entreprises de se convertir aux méthodes de la production de masse. Sans la nationalisation, Renault n'aurait pas pris ce tournant si vite.

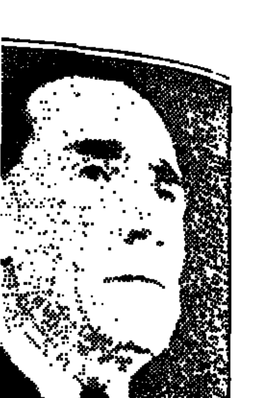
Lefaucheux avait demandé à l'Etat de participer au financement de l'expansion de la Régie en tant qu'actionnaire. L'Etat a refusé. Son successeur, le socialiste Pierre Dreyfus, a obtenu d'un ministre des finances de droite, Valéry Giscard d'Estaing, ce concours des fonds publics à partir de 1963. La contrepartie en était ce que Pierre Dreyfus a appelé pour la Régie « *la liberté de réussir* ».

François Mitterrand, lui, signifie en 1985 à la Régie l'interdiction d'échouer.

La firme à laquelle l'Etat de la Libération assignait l'objectif global d'être un centre d'attraction, porteur de germes d'une société nouvelle, se voit désormais fixer des ambitions plus réduites, à peu près semblables à celles du secteur privé. La Régie ne peut les réaliser, et se redresser, que si elle préserve l'autonomie conquise en 1945.

* Auteur de l'*Histoire des usines Renault*, au Seuil, tome I (1972), tome II en préparation.






Renault en 1937.

res du « char mitrail-
ger qu'il a conçu, ce
qui va s'illustrer sur
s fronts, et sera
par milliers d'exem-
u cours des mois sui-

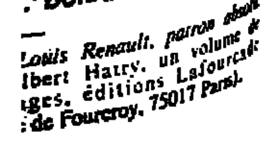
ıerre finie, les usines
ne cessent plus de
ir toujours et encore
it des conflits qui
sement de Billancourt
ault ne manque pas de
conflits que la presse
nalin plaisir – ou une
plus que féroce – à
:nir sans se lasser
En 1929, l'île Seguin
stie. Oubliés la guerre
ement, il faut mainte-
remettre à construire
paix. L'époque est
:oche où Valery Lar-
averse le pays d'Allem
ınt d' « une longue
ute bleu d'azur et ulu-
n argenté », « une
e longue, fine, tran-
ıent puissante », où
orand, fou de vitesse
per ses roadsters hui
s sur mesures comme
stumes de flanelle
:, chez les plus grands
...

ıd surviendra l'autre
Louis Renault est à la
ın empire sur quoi il
en monarque absolu.
ant ses temps de loisir
son château des îles
y, « Escampobar », à
nodern style de l'
ı l'île de Giens, à
e d'Herqueville, dans
, où il invite à ses
tout le gratin du gra-
; biographes, cités par
Hatry, ont vu en lui
ın meneur d'hommes
e et lucide », qui un
: « à la pensée pro-
dont la logique, l'intui-
ıi permettent de voir
oin », qui encore « un
plus qu'un affectif
ı, méfiant, conscient de
ulnérabilités », un
:, enfin, « ayant horreur
ontrainte ».

ı soixante-sept ans
'il est incarcéré. à
;, le 23 septembre 1944,
l'inculpation de « com-
avec l'ennemi » : le
toire du parquet précise
« entre 1940 et 1944
Renault a fabriqué et
pour 6,105 milliards de
de matériel à la Wehr-
». Déjà aphasique, sujet
raves troubles urinaires
Renault est transféré le
obre suivant dans une
ue, où il meurt une
ıe plus tard. Le 16 jan-
945, la Société anonyme
nes Renault est nationa-
Mais il n'empêche que
om de Renault rayonne
monde entier, écrit Gil-
Hatry. L'œuvre s'est pro-
bien au-delà de ce que
uteur avait pu imagi-

archives personnelles de
Renault, dont la famille
dustriel a fait don à la
on d'histoire » – il a
trois gros camions pour
ansporter ! – Gilbert
apprendra assurément
oup. Mais ce « trésor »
nable est loin d'avoir été
illé. La « mémoire » de
lt a du pain sur la planche
t plus guère le temps de
e le volant de bois verni
cabriolet NN 1925, une
de musée. Signé
lt, faut-il le préciser ?

. DURAND-SOUFLAND.



Louis Renault, patron absolu
lbert Hatry, un volume
ages, éditions Lafourcade
de Fourcroy, 75017 Paris.

RVI recaseur d'emplois

A Lyon, les « départs volontaires » ne restent pas sans suite.

RENAULT Véhicules industriels (RVI) en est à l'heure du bilan. Le plan Emploi 1984 a pris fin *en novembre, et plus de deux* mille personnes ont d'ores et déjà quitté le groupe. L'objectif est donc partiellement atteint puisque, en janvier, les sur- effectifs étaient estimés à 3 750 emplois, mais les résultats sont relativement satisfaisants, puisque l'ensemble de ces départs ne sont pas des licenciements.

Parmi les solutions proposées au personnel, on compte 1 350 départs en préretraite, une cinquantaine de réinsertions dans le pays d'origine et 812 reconvertions ou départs volontaires. Trois pour cent de l'effectif de RVI, qui compte au total 24 000 employés, ont adhéré aux départs volontaires. Vingt-cinq nouvelles entreprises ont vu le jour qui seront à leur tour créatrices d'emploi.

La reconversion – ou départ volontaire – permet aux salariés de recevoir une allocation de 50 000 F qui s'ajoute aux avantages normaux de licenciement pour raison économique soit l'indemnité de préavis, l'indemnité de congés calculée en fin de préavis, et l'indemnité de licenciement conventionnelle dont le montant varie suivant l'ancienneté. Ces aides, applicables au personnel recruté avant le 1er janvier 1979, ont permis à de nombreux salariés en leur fournissant le pécule de départ, de réaliser un vieux rêve à *« s'installer à son compte »*.

Pour ceux qui désiraient profiter des possibilités de reconversion, ou trouver un emploi à l'extérieur de l'usine, ou même fonder leur propre entreprise, a été créée, il y a un an, une association loi 1901, l'Association pour la reconversion du personnel (ARP). Structure de conseil plus que d'assistance, l'ARP semble avoir été bien accueillie par le personnel.

Atout majeur, elle n'impliquait aucune dépendance entre le volontaire au départ et l'entreprise : *« Les intéressés venaient me voir*, explique M. Kan, responsable de l'ARP, *et me demandaient un appui sans anticiper de leur décision. Echappant au circuit traditionnel des services du personnel, en dehors des contacts hiérarchiques, la démarche de l'intéressé était sans incidence sur son avancement ou son augmentation au cas où il décidait de rester. »* Le fait d'avoir choisi d'installer le siège de l'association au 29e étage de la tour Frantel à Lyon, en dehors de l'usine, fut une garantie supplémentaire de confidentialité. Sur 812 « départs volontaires », 432 personnes se sont adressées à l'ARP, 110 dossiers ont été constitués et 106 entreprises fonctionnent aujourd'hui, soit en reprise, soit en création.

Réparties un peu partout en France – 5 à Suresnes, 18 à Limoges, 38 dans la région lyonnaise, – elles concernent les domaines les plus divers : serrurerie et plomberie, pressing, librairie, concession automobile, exploitation agricole... et même une société de vente en franchise d'agences matrimoniales.

Certains ont été déçus. Ils attendaient de l'association une prise en charge, ou une aide financière. En fait, ni « manne céleste » ni organisme bancaire, l'ARP s'est voulue une structure d'accueil personnalisé, diffusant des conseils, ouvrant les portes d'organismes mal connus et efficaces, établissant un « menu » adapté à chaque cas.

Pour Boris Kan, le bilan est positif. Cet ancien directeur des ventes directes chez RVI, responsable de l'export, n'était pas à proprement parler un spécialiste du personnel.

En rapport avec les représentants de l'ANCE (Agence nationale pour la création d'emplois), des banques, des grandes sociétés de fournisseurs, il aborde les problèmes, non en responsable du personnel, mais avec une optique résolument commerciale : *« J'essayais d'accompagner les gens dans la réalisation de leur projet et d'abord de le leur faire préciser. J'ai ainsi démystifié certains leurres comme l'installation d'un élevage de lombrics en conseillant à l'intéressé de rester dans l'entreprise. »*

Certains n'ont pu trouver auprès de l'ARP l'aide espérée. Il ne suffisait pas d'avoir des idées. Pour monter une entreprise il faut de l'argent. Par exemple, ce Maghrébin qui voulait se lancer dans l'export de tissus orientaux fabriqués à Givors et à qui il manquait 1 million de francs, ou cet autre, qui pensait organiser un service de pièces détachées entre la France et l'Algérie par colis postaux contre remboursement.

D'autres, au contraire, sont très satisfaits, Jean-François Comte, trente-cinq ans, dix ans passés au service des études, voulait créer son entreprise. Le plan de reconversion l'a aidé à franchir le pas. Avec un ingénieur informaticien et un gestionnaire chargé de la comptabilité, il met au point un micro-ordinateur, « robot domestique » qui régule tout ce qui est électrique dans la maison, du chauffage à la cafetière. Grâce aux différentes allocations, les trois compères, qui ont l'âge moyen du créateur d'entreprise, entre trente-deux et trente-huit ans, ont constitué en janvier 1984 une société coopérative. En novembre, leur prototype est présenté à Expotherm et ces jours-ci au Salon des arts ménagers, tandis qu'une collaboration avec l'AFME se dessine. *« L'aide de l'ARP a été déterminante*, souligne M. Comte. *Elle nous a ouvert des portes, notamment pour l'obtention des prêts bancaires. Un stage rémunéré organisé par la chambre de commerce de l'Ain nous a permis de tenir financièrement pendant le montage du dossier. Maintenant nous bénéficions du réseau des connaissances de l'ARP, du soutien des médias. Le cordon ombilical avec Renault n'est pas coupé. »*

Pour d'autres, les démarches ont été plus complexes. Frédéric Ravaute, trente-cinq ans, *« baroudeur en mouvement perpétuel »*, était depuis onze ans à la direction des Etudes, service fabrication. De retour de sa mission en Algérie, il garde une formidable envie de bouger. Il est d'ailleurs le premier à se présenter dans les bureaux de l'ARP à l'annonce du plan de reconversion. Son projet, monter une entreprise de rénovation automobile. *« J'ai étudié le marché, 60 % des reventes d'occasion se traitent de particulier à particulier ; le marché est énorme. »* Le *peeling*, remise à neuf des véhicules, est très pratiqué aux Etats-Unis, mais ne fait que démarrer en France. Excellente idée, qui pourtant se heurte à des problèmes administratifs depuis six mois. M. Ravaute garde le moral. Avec l'aide de l'ARP, il a pu acheter à Renault un terrain, *« de l'autre côté de la rue »*. Ensuite ce sont *« les aides ponctuelles qui permettent de tenir »*, les rendez-vous bancaires, des conditions préférentielles pour passer les permis de conduire toutes catégories à RVI, la rencontre d'un expert juridique... *« Car tout est compliqué et nous sommes loin des promesses de création d'entreprises en un mois. »* *« En France*, explique M. Ravaute, *une entreprise se construit au même rythme qu'une résidence secondaire. Sans compter les incongruités des services administratifs. Ainsi, l'activité de rénovation n'existe pas au code INSEE de la chambre de commerce. Sans ce code, je ne peux pas obtenir de prêts. Je me bats contre les cercles vicieux. »*

Pour Boris Kan, tous ceux qui sont partis sont des battants, des gens tentés par l'autonomie. La moitié ont trente-cinq ans. Les femmes aussi ont répondu favorablement à ces mesures. Reste une petite amertume : *« Nous connaissons mal le potentiel humain de nos entreprises. Souvent ce sont les éléments les plus combatifs et les plus modernistes qui partent. »*

D. MARTIN-FERRARI.



Manifestation contre les licenciements en septembre 1984.

La forteresse morte

par Jacques Frémontier *

EN ce temps-là – c'était dans nos années glorieuses (je veux dire : notre Verdun, le beau mois de mai et ses automnes) – j'entrais *chez Renault, comme un passager clandestin*, dans la camionnette de la cantine. Des délégués me parrainaient, me *protégeaient : nul contremaître* ne se fût risqué à faire capoter mon aventure.

Aujourd'hui – quinze ans plus tard, – je mendierais en vain *mon visa : j'ai perdu mon* passeport d'illusions. Qui n'a plus d'espérance restera sur le trottoir.

Faute de franchir le mur, j'hésite à dire un mot. Rien de ce monde-là – de cet ailleurs – ne ressemble jamais à ce qu'on en fabule. Rien de ce qu'on y voit, quand on y va vraiment, ne plaît jamais à personne. Quand, en 1971, *je dis ma vérité* – fût-elle biaisée par mes passions, plus vraie pourtant que les ritournelles à la mode, – la direction s'indigne : *une radio perd son budget de publicité pour* m'avoir, une soirée, prêté son antenne. *Une autre année, je pénètre à nouveau dans la forteresse* : le journal du comité d'entreprise (contrôlé par la CGT) veut un reportage à ma façon sur une grève des presses. Censure encore.

Renault de gauche ? Renault de droite ? Nul lieu peut-être ne se prête moins aux manichéismes, aux réductions sommaires. Un PDG *notoirement* progressiste, nommé par Edgar Faure, sous le règne d'un René Coty fort réactionnaire, invente dès 1955 la politique contractuelle, use sous lui quatre présidents pendant vingt ans et se retrouve ministre du cinquième. Son successeur, poulain de Giscard, obtient de Mitterrand l'ambassade la plus convoitée. La droite au pouvoir ne recule ni devant les quatres semaines de congés payés (1962), ni devant l'élargissement des droits syndicaux (1968 et 1969), ni devant la mensualisation des ouvriers (1970). La gauche n'hésite pas à préparer, en joyeux cadeau de quarantième anniversaire, une massive réduction des effectifs salariés.

De ces retournements et de ces enchevêtrements, que peuvent bien penser les ouvriers ? La CGT poussait à la grève au temps où ses amis quittaient la majorité : Billancourt, avant l'été, semblait l'avoir désavouée. Et voici qu'en cet hiver la forteresse, aux élections des délégués, retrouve des scores bien oubliés : près de 77 % pour la centrale de Montreuil, comme aux plus belles années. *Un bond de 12 points en un an !* Est-ce pour la remercier d'avoir refusé la signature d'un accord qui paraissait une réponse « de gauche » au problème des sur effectifs ?

Un polytechnicien « corpsard » succède aujourd'hui un peu brutalement à un HEC formé en Amérique. Un ministre socialiste du redéploiement industriel exalte l'exemple de Peugeot, *« entreprise bien gérée »*, et fustige Renault, le mauvais élève qui a trop tardé à *« resserrer la gestion »*. Que sont nos mythes devenus ?

J'ai chanté, moi – plus que tout autre, – les vertus lyriques de la « forteresse ». Je m'en suis, depuis longtemps, désenchanté.

Heureux, *oui*, heureux que les mythes crèvent. Que la gauche ait enfin le courage de les assassiner. Non, la nationalisation *n'est pas une panacée. La* bonne entreprise, c'est celle qui gagne. La société française n'est pas tenue de financer à perpétuité la survie de gestions et de productions dépassées.

Malheureux, oui, malheureux – et un peu plus ! – que, dans ce naufrage, tant d'hommes perdent et leur emploi et leurs repères.

Voilà. C'est dit. Que nous reste-t-il ? Chantres autrefois abusés de vieilleries tragiques, pouvons-nous être sûrs que nous ne cédons pas, une fois de plus, à des modes, à des passions, à des ignorances ? Que, derrière notre ralliement triste à la « modernité », on ne retrouve pas *« le même appel au secours, la même débilité de jugement, la même superstition disons, qui consiste à croire à la solution politique du problème personnel »* (1) ?

« Cessons, disais-je autrefois, *de rêver la classe ouvrière. »* Dieu merci, j'ai été, jusqu'à plus soif, exaucé ! Le rêve est mort. A autre chose, à un autre projet, à une autre façon de vivre (ou de fuir) la société, puisse la gauche réapprendre à rêver !

(1) Mais peut-on encore citer Duras ?...

(*) Auteur de *la Forteresse ouvrière* (Fayard, 1971).

Laboratoire social

Longtemps Renault fut considéré comme un laboratoire social. A juste titre. Pour ne prendre que quelques exemples, c'est en 1955, avec le premier accord d'entreprise signé par M. Pierre Dreyfus avec les syndicats, que fut instituée la troisième semaine de congés payés. Celle-ci sera ensuite étendue à l'ensemble des travailleurs du pays par voie législative au printemps de 1956.

Cet accord était d'ailleurs exemplaire à plus d'un titre. Le paiement de tous les jours fériés chômés, les indemnités complémentaires pour maladie ou accidents du travail, la retraite complémentaire destinée à assurer au retraité une pension équivalente à 70 % ou 75 % de son dernier salaire, s'ils apparaissent comme des mesures banales aujourd'hui, constituaient une véritable révolution.

L'obtention en décembre 1962 par les salariés de Renault de la quatrième semaine de congés payés marquera d'autant plus qu'elle sera accordée en période de calme social, sans grève ni menace d'aucune sorte.

C'est cela qu'il faut dire à M. Pierre Dreyfus : *« S'il est un résultat dont je me sens fier c'est bien d'avoir contribué à placer la Régie à l'avant-garde de la condition ouvrière en France. »*

Cette avant-garde on la retrouvera dans la grande grève du Mans, en 1971, première explosion des salariés contre la condition d'OS et le travail à la chaîne.

Mais Renault reste-t-il ce laboratoire social naguère vanté ? Sans doute l'effort de la Régie en matière de formation ou d'alphabétisation des travailleurs immigrés est-il considérable. Et nul ne peut nier que les relations sociales sont meilleures à la Régie qu'elles ne peuvent l'être dans les autres usines automobiles françaises. Mais de nombreux constructeurs étrangers, d'autres usines hors l'automobile en France ont introduit depuis longtemps des modes de production différents auxquels Renault commence à peine à adhérer.

L'accord sur la mobilité et la flexibilité, proposé fin octobre 1984 par M. Hanon aux syndicats, cherchait visiblement à renouer avec cette tradition d'innovation sociale. En le refusant, les syndicats ont manifesté plus de conservatisme que la direction. Dans une société (française) bloquée, il est parfois difficile de préparer une paix sociale séparée.

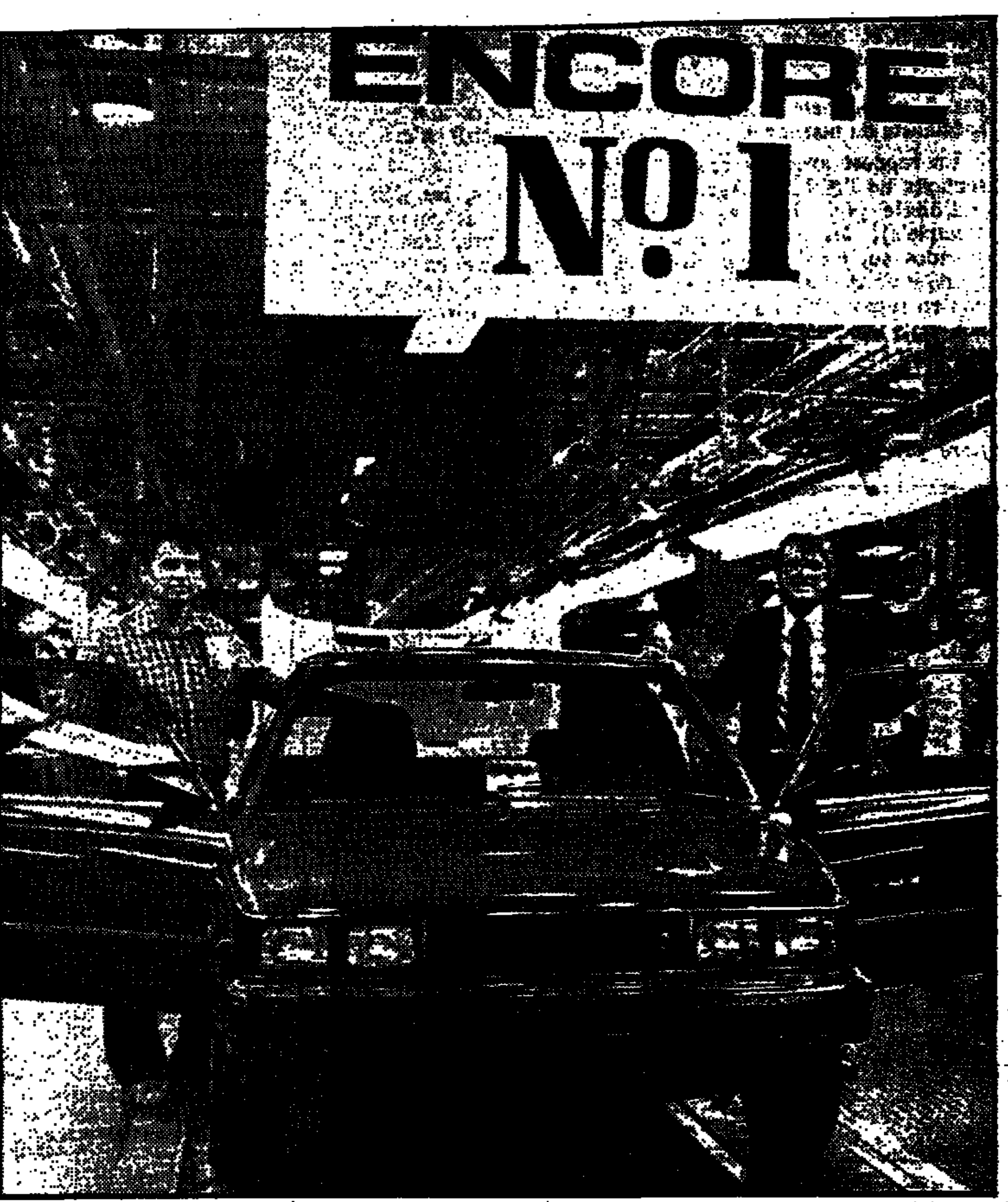
Renault

500 millions de dollars

Importation de produits Renault aux États-Unis en 1984.

LE changement de direction à la régie Renault n'affectera pas l'association de 1978 entre la compagnie française et l'American Motors Corporation (AMC), dont elle détient 46 % du capital. Tel est le sentiment des dirigeants d'AMC, estimant d'abord qu'en tout état de cause la nouvelle direction a des priorités plus importantes que celle de scruter les activités de Renault aux Etats-Unis. Mais, surtout, parce que les résultats obtenus en 1984 sont encourageants. Après avoir enregistré des pertes sensibles, particulièrement lourdes en 1980, où elles atteignirent 90 millions de dollars, AMC avait au cours du dernier trimestre de 1983 amorcé un redressement qui s'est confirmé en 1984. Dans quelques jours, American Motors annoncera un bénéfice compris entre 15 et 18 millions de dollars pour l'année 1984. Ce succès est dû essentiellement aux ventes des jeeps tout-terrain quatre roues motrices Cherokee, Wagoneer (et bientôt Comanche) produites à la cadence de 824 par jour dans l'usine de Toledo (Ohio). Ainsi, sur un total de 356 299 véhicules vendus en 1984, les ventes de jeeps représentent 153 000 unités, une nette augmentation par rapport aux 82 000 vendues en 1983.

Du côté des automobiles, par contre, AMC enregistre un relatif essoufflement des ventes des modèles Alliance et Encore, dérivés américains des Renault 9 et 11. La baisse a été de 11,5 % en octobre, de 20 % en novembre, pour retomber à 16,4 % en décembre. Vingt-cinq marques se battent dans ce secteur hautement compétitif du marché, où Ford avec Escort se classe premier avec 18,4 % du marché, Renault occupant une place honorable, variant entre le deuxième et le cinquième rang, avec 8,8 %.



Les ventes du modèle « Encore » se sont essoufflées à la fin de 1984.

Les dirigeants d'AMC envisagent avec réalisme l'année 1985 qui s'annonce difficile. La conjoncture, en effet, ne favorise pas les petites cylindrées. Le redressement économique et surtout la baisse très sensible du prix de l'essence ont ranimé et stimulé le goût du public américain pour les voitures plus grandes. Aussi bien, les constructeurs américains ayant abaissé le prix de leurs petites cylindrées, AMC a dû baisser les siens de 2,7 %. La cadence de production des Alliance et Encore a été ralentie à l'usine de Kenosha, passant de 960 à 860 par jour. Et l'usine a même dû fermer ses portes pendant quinze jours en début d'année, pour éviter d'avoir des stocks trop importants. Une vigoureuse campagne de relance (publicité, commercialisation) est en cours, mais la filiale américaine de Renault devra lutter dur pour se maintenir face à la concurrence des Japonais, renouvelant rapidement leurs produits, et bien entendu à la compétition de la Nova, d'ores et déjà construite en Californie par Toyota et General Motors, qui sera commercialisée à partir de juin 1985.

« Il faut être présent sur le haut comme sur le milieu de la gamme », a dit M. Dedeurwaerder, un Belge, devenu président d'AMC. Aussi, 742 millions de dollars ont-ils été investis dans l'usine canadienne de Brampton, dans l'Ontario, où le gouvernement provincial a offert des conditions intéressantes au constructeur automobile. L'objectif est de produire en juillet 1987 un nouveau modèle, la X 58 dans le segment 5 ; une production annuelle de 150 000 véhicules a été prévue, entraînant la création de 3 000 emplois.

Le choix de l'usine canadienne, dicté d'abord par des considérations techniques, n'en représente pas moins indirectement un avertissement aux syndicats de l'usine de Kenosha, où AMC connaît certaines difficultés. Des négociations doivent prochainement s'engager sur les modalités de remboursement des concessions salariales faites antérieurement par les ouvriers. Néanmoins, et bien que les coûts de fabrication affectent la rentabilité de Kenosha, AMC souligne qu'il n'a jamais été question d'abandonner cette usine, qui produit 860 automobiles par jour.

Dans l'ensemble, les dirigeants d'AMC envisagent l'avenir avec réalisme mais aussi avec optimisme. Ils considèrent avoir atteint le milieu du chemin d'un plan de cinq ans qui portait sur trois points essentiels : rajeunissement de la gamme de produits, retour aux bénéfices et préparation des nouveaux modèles. Et, bien entendu, ils ne manquent pas de rappeler que l'importation des produits Renault aux Etats-Unis en 1984 a représenté une valeur de 500 millions de dollars et assuré 10 500 emplois en France.

HENRI PIERRE.

Quatre chevaux-mémoire

L'histoire de la petite au capot court.

DANS l'automobile plus que dans toute autre branche de l'industrie, le succès d'une marque passe, dans l'esprit du grand public, par la production d'un modèle bien déterminé « dans le vent » et qui réunit à ses yeux toutes les qualités qu'un propriétaire peut attendre de sa voiture. Rigueur dans la gestion, paix sociale, bon ciblage des gammes, talent des vendeurs, sont des éléments qui ne font pas le poids devant ce critère sentimental, mais aussi éclairé, qui retient et qui décide l'acquéreur. De nos jours plus que jamais, les résultats sportifs que peut connaître un modèle ajoutent en outre à la détermination du choix. On le voit bien avec le succès actuel de la 205 de Peugeot.

Toutes les grandes marques de voitures ont ainsi connu d'heureuses périodes qu'un modèle populaire a déclenchées. Quand la production d'un « modèle locomotive » intervient, de plus au lendemain d'une crise, à l'heure où les choix sont désormais indispensables pour la survie de la marque, la machine se remet en route jusqu'à l'échéance suivante. Alors il faudra à nouveau avoir prévu une relève tout aussi efficace. Il en reste ensuite dans l'histoire de la marque et dans les mémoires un sigle, un nom et quelquefois de la nostalgie.



Mise au point en secret sous l'occupation, la 4 CV sort des chaînes de Renault à la mi-1947 et connaît un succès immédiat. En 1961, elle laissera la place à la Dauphine après être passée entre les mains de plus d'un million de propriétaires.

Pour Renault, l'apparition de la 4 CV a précisément été, au lendemain de la seconde guerre mondiale, le fameux choc psychologique que pouvait espérer Pierre Lefaucheux. Le nouveau patron de ce qui avait été la Société anonyme des usines Renault pour être désormais la Régie nationale des usines Renault avait à remettre sur pied une entreprise dont l'outil de production avait été écrasé sous les bombes et dont l'animateur, Louis Renault, avait connu avant de mourir l'humiliation des lendemains de collaboration. Cette 4 CV va être pour les Français d'abord, pour l'Europe ensuite et pour de plus lointains pays, le symbole de la marque nationale renaissante.

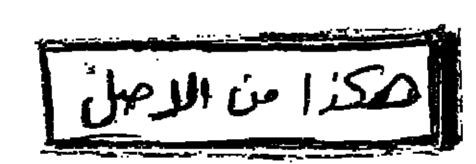
Mise au point en secret et à la barbe de l'occupant pendant les années terribles de 1941 et 1942, la 4 CV est en fait une voiture d'avant-garde. Un groupe de 760 cm³, à 4 cylindres, monté à l'arrière la dote. Le moteur a des soupapes en tête, et une boîte à trois rapports lui permet de jouer des 19 chevaux-moteur fournis. Ce qui paraît bien modeste aujourd'hui mais bien suffisant à l'époque, puisqu'ils enlèvent quatre personnes à 95 kilomètres à l'heure... dans le meilleur des cas. Il faut savoir en outre que la suspension est entièrement indépendante et les freins hydrauliques. Pas ordinaire dans ces années difficiles. Elle préfigure en outre les voitures urbaines que nous connaissons et répond aux soucis des difficultés de l'époque.

Entre la mi-août de 1947 et 1950, où on atteindra les 100 000 voitures construites, les 4 CV vont sortir à la cadence de 300 voitures-jour. Puis les 500-jour mettront définitivement sur orbite l'espèce de hanneton sur quatre roues qui fera, après l'engouement populaire, les beaux soirs des jeunes gens bon chic bon genre des années 50, avant de faire ceux des jeunes filles de bonne famille. Entre-temps, elle aura pris 38 chevaux au moteur. Ce qui n'était pas une paille. Elle s'appellera alors 4 CV sport.

En 1954, cinq cent mille 4 CV seront sorties des chaînes de Billancourt, et Flins entrera dans la course. En 1961, l'année où la 4 CV laissera la place à la Dauphine, un million de propriétaires l'auront eue entre les mains, et on aura construit en Grande-Bretagne le petit prodige, à Acton. Hino la fabriquera pour le marché asiatique. Saigon connaîtra longtemps des taxis 4 CV tout peints de jaune, jusqu'au départ des Américains en 1975. Ce serait bien le diable s'il n'en circulait pas encore quelques-uns dans les faubourgs de l'ancienne capitale du Sud.

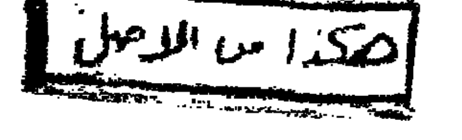
En tout cas, dans Paris, elle fait encore aujourd'hui tourner les têtes quand elle vient se ranger le long d'un trottoir, avec son petit capot court qui servait de coffre et dans lequel on ne pouvait rien mettre, et ses quatre portes dont deux s'ouvraient vers l'avant. Elles permettaient aux plus grands de se coincer entre le siège étroit et son minuscule volant, et aux jolies filles de jouer des jambes en descendant, sans avoir l'air de le vouloir...

CLAUDE LAMOTTE.









Dans l'œil de la pub

Climat de passion pour chaque nouvelle campagne . Excessif.

AVANT le trouble, c'était la fête. Les années 70 furent les années Renault . Avec la Cinq, d'abord, avec la 16 aussi, puis la 18. Renault superstar, reconnue du public le plus large. Ça n'allait pas de soi. La Régie, selon plusieurs enquêtes menées par son agence de publicité, Publicis, n'avait pas, avant, très bonne presse dans l'opinion.

Certes, on achetait beaucoup les autos construites à Billancourt. Mais par résignation. Il y avait d'abord Peugeot et son image en béton armé : solidité, longévité. Investissement de bon père de famille au même titre qu'un placement immobilier ou boursier. Valeur sûre. Il y avait ensuite Citroën : la reine de l'innovation technologique. Certains lui reprochaient son confort trop grand, parfois nauséeux, mais les tableaux de bord épatants, les commandes sans cesse plus nombreuses, les profils dynamiques, une infinité de détails souvent futuristes, plaçaient la marque en tête des rêves secrets des Français.

En ce temps-là, au début des années 60, les gens roulaient Renault par manque de moyens en se promettant bien que c'était la dernière fois. « *Renault*, disait Pierre Dreyfus, le patron de la Régie, *est faite pour équiper la France en automobiles* », comme Debré lui taillait une Constitution et de Gaulle une ambition. Pas de problème de conscience, pas de crise d'identité. Peugeot et Citroën, c'était bon pour la vitrine.

Fort heureusement, la Régie avait, dans les enquêtes auprès du public, la première place au classement de la vitalité. Çà bougeait beaucoup à Billancourt, et pas seulement au plan social. Sur le marché des petites voitures, pas trop chères, on ne pouvait pas faire mieux qu'elle.



D.R.





D.R.

En haut, la première image du film réalisé pour le lancement de la Renault 5 en 1972. Succès médiatique et succès commercial, cette campagne figurait déjà les douze années d'aventure de la petite Renault.

En bas, la dernière image du film réalisé pour le lancement de la Supercinq. Malgré le renfort de Superman et un bon impact sur le public, les ventes ne suivent pas comme on l'espérait. Supercinq ressemble trop à son modèle.

Dans la lignée de la 4 CV et de la Dauphine allait naître, en 1972, la Cinq. Une énergie nouvelle dans l'entreprise aussi et une nouvelle façon de faire de la publicité automobile. Simone Guibert, aujourd'hui directrice de création chez Publicis, en charge des budgets Renault depuis vingt et un ans à divers titres dans l'agence après avoir fait partie de la cellule de publicité-maison chez Renault, a lancé le modèle qui allait bouleverser le marché de la petite voiture.

« *Rien ne plus fut difficile et exaltant*, se souvient-elle. *Le film publicitaire en était à ses balbutiements. Dans les années 60, les constructeurs automobiles avaient décidé d'un commun accord de renoncer à annoncer à la télévision. On n'avait produit que quelques films pour le cinéma. Pour le lancement de la Cinq, nous avons dû réaliser un film pour la télé, en appui d'une traditionnelle campagne de presse et d'affichage.* »

Simone Guibert a pris tous les risques. « *Nous avons décidé de recourir au dessin animé, jamais utilisé en France pour lancer une voiture. Notre Cinq avait des yeux, bleus, des cils et donnait une étonnante impression de vie. Tout de suite, elle a pu créer son univers à elle, à côté du monde ordinaire. L'accroche était : « La Renault 5 dans les aventures de supercar. » Le texte et l'image insistaient sur ses caractéristiques très nouvelles : sa longueur, son coffre extensible, sa maniabilité dans la circulation. La signature de ce premier film était : « La Renault 5, la plus efficace des voitures de ville. » Et tout a bien marché. Pourtant, ça tenait totalement du pari. A cette époque, nous ne faisions pas de pré-test auprès du public. Dreyfus a confié, un an plus tard, à Marcel Bleustein-Blanchet, qu'il n'avait pas aimé le film mais qu'il l'avait accepté par pure confiance dans son chef de publicité et dans son agence.* »

Un second film, toujours dessiné, vient compléter ce lancement. Renault s'en va piétiner les plates-bandes de ses concurrents. La Cinq innove par sa suspension, sa tenue de route, sa nervosité et sa consommation réduite. A l'aise en ville, elle fait du mal sur la route. Plus tard, la Cinq deviendra GTL puis, sur les rues pentues de San-Francisco, Le Car, insolente et joyeuse. 1979 est l'année du film *la Petite et la Grande*. Miniature, elle se faufile partout ; géante, la foule l'assaille de toutes parts, armée d'échelles, pour tenter d'en découvrir l'intérieur.

En 1980, la Cinq devient « sorcière » : elle attaque les poids lourds et les double en riant ; d'un coup de laser elle démolit l'enseigne d'une station-service où elle ne s'arrête pas. Un an plus tard, la sorcière juchée sur son balai survole villes et montagnes. Enfin, en 1983, la Cinq retrouve le dessin animé et, sur quelques accords de musique folk, se joue d'un coyotte lancé à sa poursuite. Signature : « *Attrapez-la chez votre concessionnaire !* » Là s'arrête le travail de Simone Guibert pour le best-seller des années 70.

A l'automne 1984, il faudra « enterrer » cette Cinq pour laisser la place à Supercinq. Au rang du public dans une salle de cinéma, on retrouve la Cinq de 1972, avec ses yeux mouillés de larmes. C'est le presque fameux aujourd'hui « *adieu cher public, adieu monde cruel* ». Un tabac. Quelques jours plus tard apparaît Supercinq. Guidée par un superman — héros déjà un peu ringard — la « Cinq plus cinq que la Cinq » se lance à grande vitesse à travers une ville moderne puis dévore la route. Au plan commercial, des ventes moins importantes que ses promoteurs l'escomptaient ; au plan publicitaire : « *Un vrai succès, quoi qu'on en dise*, affirme M. Jean Lambert, directeur de Publicis. *Le film superman figure parmi les cinq films qui ont eu le plus d'impact sur le public depuis l'introduction des spots publicitaires à la télévision. Un problème se pose pourtant, l'agrément du public à la vision du film est très en retrait sur son impact. Est-ce que cela vient du film ou du produit ? Ce dont je suis sûr, c'est que nous avons, nous publicitaires, créé un gros événement, très fort. Je crois pouvoir dire que le public s'attendait à un produit plus nouveau physiquement. C'est là notre gros problème.*

» *La publicité se saisit d'un produit par son aspect physique. Supercinq est difficile à saisir, difficile à distinguer de l'ancienne. Renault nous avait demandé de la présenter comme une nouvelle voiture sur le plan technologique, mais elle devait conserver toutes les qualités subjectives, presque affectives, de l'ancien modèle auxquelles le public était très attaché.*

» *Cela dit, le lancement de Supercinq n'est pas du tout un échec. Les scores de ses ventes après trois mois sont supérieurs à ceux de la Cinq en 72. Le produit n'a pas fait l'événement instantané que la Régie espérait, mais on peut être sûr qu'il va très, très bien marcher car il est très, très bien conçu sur tous les plans.* » Enthousiaste.

Le directeur de Publicis explique les difficultés actuelles de Supercinq par le contexte de son lancement. « *La sortie de ce modèle après la réussite de la 205 de Peugeot aurait dû entraîner un match passionnant. Or les cartes sont truquées, les deux produits ne peuvent se battre à la loyale car nous assistons à une terrible bataille idéologique entre les deux constructeurs, un face-à-face qui cristallise toutes les idéologies. En ce moment, en termes simples, Renault, c'est la gauche, le secteur public, l'Etat, et Peugeot, c'est la droite, le secteur privé. Dans le temps, Renault et son caractère nationalisé allait très bien de pair avec la petite voiture populaire. Ces jours-ci, ça ne marche plus du tout. Depuis des années, nous avons consacré tous nos efforts à gommer cet aspect d'entreprise nationalisée. L'actualité le ramène de façon tout à fait dramatique à la une de tous les journaux.*

» *Plus rien qui concerne Renault n'est modéré. On dit et écrit beaucoup de choses erronées. La semaine passée, un quotidien prétendait que le taux de pénétration des ventes de la Régie en France était passé de 41 % en 1980 à 30 %, alors que la marque a frôlé les 40 % — 39,8 % pour être précis — et n'est pas descendue aussi bas. Son taux normal est de 37 ou 38 % et elle le retrouvera certainement très vite.* »

D'un point de vue simplement publicitaire, les rapports entre l'entreprise et son agence sont aussi devenus difficiles. « *Avant*, raconte Simone Guibert, *notre situation était plus confortable, nos interlocuteurs chez Renault étaient beaucoup plus perméables à la publicité. Ainsi, quand on a lancé la Cinq, je n'ai eu à la Régie que quatre interlocuteurs en tout et pour tout. Désormais, les structures de Renault se sont beaucoup élargies. La décision « pub » est passée de la direction générale, qui pense en termes d'image de l'entreprise et de « valeur communicante » d'une campagne, à la direction commerciale, qui pense à son réseau, à ses ventes du lendemain. Elle préfère donc des campagnes de produits, des informations sur la technologie, les performances. Et puis ce sont plus de dix personnes qu'il s'agit maintenant de convaincre. Notre relation s'est donc sophistiquée et un peu technocratisée.* »

Renault s'est créé de surcroît des impératifs supplémentaires. Elle a voulu que ses campagnes françaises soient identiques à celles diffusées dans les pays européens. Inéluctablement, ce parti a laminé un peu la force du message concocté par les publicitaires. La Renault 18 est la première voiture lancée par la Régie dans ces conditions. On a, du coup, assez peu personnalisé le modèle afin de permettre à la « cible » de se caler à la voiture. Le lancement comme les résultats commerciaux ne furent pas tonitruants. Malgré la caméra maniée par deux fois par le prestigieux Sergio Leone. La Renault 25 a renoué avec un parti pris d'emphase et d'ambition. Très bien filmée, très bien éclairée, très beau modèle, elle se vend bien. Y compris sur les brisées de BMW et de Mercedes. Pas de compromis pour ce modèle, l'annonceur et le publicitaire ont foncé, avec raison.

« *Chaque fois que nous avons travaillé dans cet esprit*, commente Jean Lambert, *tout a très bien marché. Renault a été la première marque à bien vouloir scier un modèle pour le présenter en catalogue et au Salon de l'auto. Grâce à ses moyens et à son esprit d'ouverture, nous avons remporté d'énormes succès. Ainsi, notre film Fuego, qui mettait la voiture aux prises avec deux hélicoptères de poche, a eu un bel impact et a certainement inspiré les aventures récentes de la 205.* »

Le problème actuel de Renault est le climat de passion qui l'entoure. Chaque modèle, chaque campagne lancés dans les années 70 faisaient l'objet d'éloges manquant souvent de mesure. Aujourd'hui, l'inverse crée des mouvements d'humeur que la Régie ne mérite pas. Les nouveaux stratèges de Renault devront trouver une parade. Jean Lambert, de son côté, voudrait « *que l'on fasse plus de publicité sur l'image de Renault, sur la margue elle-même. Il nous faut faire parler la marque après avoir fait parler les voitures* ». L'entreprise a, autour des forts points d'appui de sa gamme que sont la Supercinq, la 11 et la 25, les moyens de ses ambitions et la force de l'expérience née du trouble actuel.

OLIVIER SCHMITT.

Renault

Billancourt dans ses murs neufs

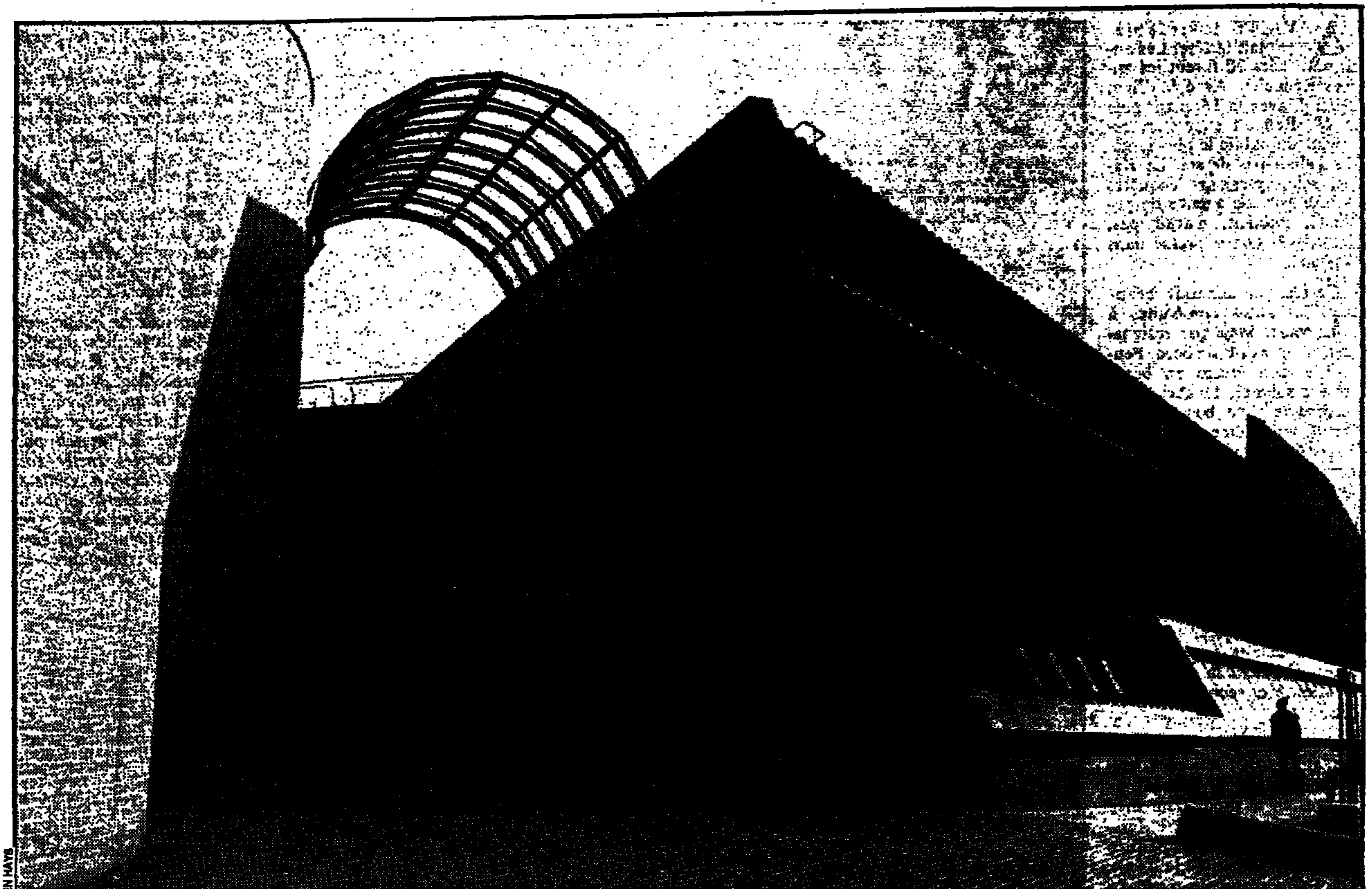
Les ambitions d'une politique architecturale.

L'USINE. S'il est un domaine d'où les architectes ont été, depuis quarante ans, chassés par les ingénieurs, c'est bien l'univers du travail, des ateliers et des entrepôts, où le fonctionnel, l'efficace et le vite-fait-à-bon-marché ont paru pouvoir être obtenus à coup sûr des bureaux d'études, intégrés ou non aux entreprises elles-mêmes.

L'architecte, cet artiste sans parole, futile et prétentieux, a perdu là l'occasion d'exalter, avec les charpentes métalliques ou les grandes structures de béton, une beauté strictement « utile », à la gloire du progrès technique, *comme il* avait pu le faire au dix-neuvième siècle et au début du vingtième siècle.

Quand Fiat déplace, l'an dernier, le Gotha des talents en exercice pour imaginer la rénovation d'une usine à Turin, c'est qu'il s'agit du Lingotto, véritable monument industriel, salué comme tel dès sa construction dans les années 30.

L'art rend aujourd'hui à l'industrie l'hommage qu'elle mérite souvent en développant une nouvelle discipline, l'archéologie industrielle, après une période d'obscurantisme qui a laissé démolir des chefs-d'œuvre, tandis que les bâtiments nouveaux étaient abandonnés à la médiocrité ambiante. Il y a, bien sûr, des exceptions. Olivetti en Italie, IBM ou Cummins aux États-Unis ont depuis longtemps élevé l'architecture de leurs usines, de leurs bureaux, au rang d'élément important de l'image de marque.


HELEN HAYS

En France, les entreprises industrielles soucieuses de qualité architecturale ne sont pas nombreuses au point qu'on puisse ignorer l'exemple donné, depuis quelques années notamment, par la régie Renault.

Cette politique l'a conduite à faire travailler à Swindon, en Grande-Bretagne, le Britannique Norman Foster. Résultat : une petite merveille du style « technologique avancé », très soigné dans les détails, dont Beaubourg avait donné le ton. Un entrepôt dont la toiture est suspendue à une charpente extérieure, où poteaux et câbles signalent de loin l'édifice et symbolisent sa nature « mécanique ». Peint dans le jaune de Renault, l'entrepôt de Swindon répond à celui – rouge et gris – que la firme américaine Cummins implantait au même moment près de Quimper pour sa filiale Fleetguard : une usine carénée comme un camion de concours et surmontée de cette charpente arachnéenne qui fait tourner la tête des spécialistes autant que des badauds.

Le cousinage se lit dans le soin apporté à dessiner les pièces métalliques comme un accastillage de navire, par Foster à Swindon, par Richard Rogers à Quimper, avec l'appui du bureau d'études Ove Arup, qui est aussi pour quelque chose dans la réussite du Centre Pompidou...

Les usines, même dues à des architectes de talent, ne sont pas toujours aussi spectaculaires, et le travail de qualité commandé à des professionnels exige une continuité, une sorte d'entêtement de la part du maître d'ouvrage. Chez Renault, un comité d'expression visuelle a été mis en place depuis plusieurs années sous l'œil attentif et averti du PDG, Bernard Hanon. Menée par François Barré, qui avait dirigé le Centre de création industrielle de Beaubourg et qui est responsable aujourd'hui du parc de la Villette, et par Sébastien de la Selle, «coordonnateur» de cette politique, l'action en faveur de la qualité architecturale a connu, sur un fond de volonté soutenue, des hauts et des bas dus à la conjoncture. Il a fallu renoncer à certains éléments d'un programme trop ambitieux pour les déjà légèrement déficitaires exercices financiers des années 1982 et 1983.

L'arrêt brutal du projet de reconstruction du siège social par l'américain Richard Meier a ainsi été décidé dès 1982 et sans doute se félicite-t-on aujourd'hui à la Régie de ne pas avoir ce chantier à exhiber, sur fond de gaspillage.

D'autres chantiers, plus immédiatement indispensables, faisant appel à des équipes moins célèbres, ont été engagés et plusieurs usines sont en construction en province (Ceria et Coupel à Offranville, Paul Lepaire à Tarbes, Constantini et Regimbal à Annecy) tandis que se termine, au Mexique, l'usine commandée à Ricardo Le Goretta, en vertu du principe qui veut que l'on fasse travailler les professionnels locaux à l'issue de commandes directes ou de consultations restreintes.

Au-delà des édifices ponctuels, arrachés aux habitudes du service constructeur intégré, la direction des travaux neufs, où plus de trois cents personnes continuent de s'occuper des travaux d'entretien, d'agrandissement ou d'aménagement (chaque fois qu'on lance une voiture, il faut pratiquement refaire, du moins à l'intérieur, une usine), un véritable document d'urbanisme est aussi à inscrire au bilan du comité d'expression visuelle : sous le titre de « Billancourt 2000», c'est le plan directeur de ce que pourrait devenir, d'ici à vingt, trente ou quarante ans, le site historique de la Régie.

Au contraire de ces entreprises qui ont quitté la ville (Citroën par exemple), Renault a décidé de rester aux portes de Paris, autour de l'atelier de « Louis », préservé au milieu du dédale de cours et d'ateliers dressés au fil des besoins, qui couvrent plus de 30 hectares, franchissent la Seine vers Meudon et ont emprisonné, tel un paquebot pris dans les chaînes du travail, l'île Seguin.

Première étape de la reconstruction des ateliers de Billancourt, destinés à être le « cerveau technologique » de la Régie : ci-dessus le « 57 Métal », atelier de fonderie construit par Claude Vasconi et inauguré en juin dernier. Ci-contre, la charpente métallique de l'usine-entrepôt de Swindon (Angleterre) due à Norman Foster.

Billancourt reste à Boulogne et se rénove. La première étape du rajeunissement sur place a été inaugurée en juin dernier. Lancé en janvier 1983, ce chantier n'a pas été suivi comme il aurait dû l'être (au rythme de 10 000 mètres carrés par an) par d'autres pièces du puzzle qui réorganiserait, à terme, de part et d'autre d'une magnifique avenue plantée, les bureaux, les laboratoires et les ateliers d'essais de ce que l'on appelle la direction des outillages et des méthodes. C'est-à-dire le cerveau technologique central de la Régie où l'on invente les machines, les moules et les dispositifs qui permettront de tirer à des millions d'exemplaires le travail des dessinateurs et des ingénieurs.

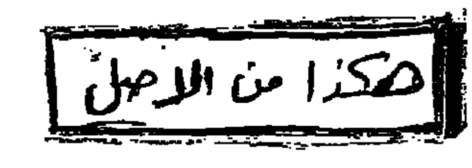
Retard donc. Mais succès du premier jalon. Le «57 Métal», construit par Claude Vasconi (auteur par ailleurs du plan directeur où il a mis en application son expérience des villes nouvelles, confrontée aux demandes d'une communauté de travail précise et exigeante), est, à l'angle du quai de Stalingrad et de la rue du Vieux-Pont-de-Sèvres, la figure de proue du nouveau Billancourt.

Au lieu de reculer derrière des grilles, comme l'auraient voulu les nouvelles directives d'urbanisme de la commune, discutées pied à pied avec les services de l'équipement, au lieu de se cacher dans un volume neutre et banal, le «57 Métal» s'affirme jusqu'au ras du trottoir, avec sa toiture de zinc prépatiné (un matériau choisi pour sa pérennité). Il se coiffe d'une crête de verre et de métal, divisée en sheds généreux, sinueux pour mieux attraper la lumière et la distribuer à l'intérieur, étagée en gradins correspondant aux différentes hauteurs sous plafond nécessaires à cet atelier de fonderie lourde, où la charpente doit pouvoir porter trois tonnes en tout point.

C'est dire que l'élégance doit ici jouer avec la solidité, la résistance, le sérieux, et que l'architecte ne se fait accepter qu'au vu du verdict de la règle à calcul.

Marquée par un portique, nette, familière, la nouvelle entrée au coin du quai sépare deux édifices, construits en même temps, mais de tonalités très différentes : l'atelier lui-même, brutal et costaud ; le restaurant d'entreprise et différents services sociaux, habillés de briques, aux façades courbes et accueillantes. Une architecture parlante.

MICHÈLE CHAMPENOIS.





هكذا من الأصل

Images plus belles, plus intelligentes

Le Forum de Monte-Carlo, temps fort pour les créateurs...

POUR la cinquième année consécutive, l'Institut national de la communication audiovisuelle (INA) convie à Monte-Carlo du 5 au 8 février les spécialistes internationaux des nouvelles images. En cinq ans, animation par ordinateur, images de synthèse, palette graphique, programmes interactifs ont peu à peu quitté les laboratoires pour arriver sur les écrans. Le Forum de Monte-Carlo fera donc une part plus large cette année aux applications des nouvelles images et à leurs enjeux économiques.

Les chaînes de télévision françaises et européennes viendront présenter leurs réalisations et leurs projets en matière de communication interactive. On parlera aussi des nombreuses applications de l'infographie et de l'imagerie électronique en médecine, architecture, publicité ou dans l'enseignement. Le dernier débat sera consacré aux stratégies industrielles sur un marché dont le chiffre d'affaires cumulé jusqu'en 1986 est évalué à 35 milliards de francs. Enfin, l'INA, avec le concours du groupe Bull et de la FNAC, décernera les prix « Pixel » au terme d'une compétition ouverte à une soixantaine de réalisations cinématographiques ou télévisuelles.

∴

En matière d'évolution technologique, les mariages sont à la mode. C'est ainsi qu'ont été célébrées avec pompe, il y a plusieurs années, les noces de l'ordinateur et de l'image, union heureuse si l'on en juge par la prolifération des sémillantes « nouvelles images ».

Comme dans le reste de l'industrie d'informatique, les tendances principales visent la course à la puissance, à la miniaturisation des composants, à l'élaboration de logiciels plus souples et plus performants. Les circuits VLSI (Very Large Scale Integration) spécialisés dans la synthèse d'image commencent à faire leur apparition. Les firmes américaines Silicon Graphics et Phœnix Data Systems commercialisent des stations graphiques permettant la manipulation en « temps réel » de modèles tridimensionnels (images dites « 3D »). Ces capacités, jadis réservées à des systèmes fort coûteux, sont maintenant disponibles à bas prix (entre 500 000 et 1 million de francs), grâce à l'utilisation de circuits VLSI concentrant toutes les fonctions de traitement graphique. Ainsi, le « Geometry Engine » ou le « Solids Engine » des deux firmes citées inaugurent une tendance irréversible et explosive.

Dans la même ligne, la firme américaine Mosaïc propose des « puces géantes » (Wafer Scale Intregration), qui forment un réseau de sous-puces de taille intermédiaire, et qui sont capables d'assurer les mêmes fonctions graphiques qu'un simulateur de vol, c'est-à-dire de synthétiser en temps réel des images « réalistes ». Les Japonais ont ouvert une autre voie, la mise en parallèle d'un très grand nombre de microprocesseurs pour le calcul simultané de chaque point d'image (le pixel).

Ces multiprocesseurs ont des performances, dans le domaine de la synthèse de l'image, pouvant être quarante fois supérieures à celles des supercalculateurs vectoriels de type Cray 1. L'université de Kyoto travaille sur le prototype, appelé Experts, d'un système multiprocesseur à deux niveaux hiérarchiques (la ligne d'image et le pixel). Il faut également citer le système américain Pixar de Lucas Film, destiné au trucage cinématographique et comportant un processeur parallèle le Chap.

En France, différentes équipes se sont attaquées au problème des systèmes multiprocesseurs et des processeurs graphiques. Le CCETT à Rennes, l'université Paul Sabatier à Toulouse, l'IMAG à Grenoble, l'université technologique de Compiègne, le GREPA de Strasbourg ont développé des solutions originales dont certaines ont déjà débouché sur une commercialisation.

Dans le domaine des systèmes dits « bas de gamme », les choses évoluent vite aussi. On vous en donne toujours plus pour de moins en moins cher. Ainsi, la palette graphique Artist (présentée au Nicograph 84 en novembre dernier à Tokyo par Nissho Electronics) est basée sur un simple micro-ordinateur. Elle permet de réaliser des images 2D de très belle qualité (résolution 980 × 780, 16 millions de couleurs) et disposera bientôt d'un logiciel 3D. La version de base coûte 5,9 millions de yens (environ 230 000 F). Cette palette est connectable sur les réseaux de communication large bande développés par Toshiba.

Sur le plan des logiciels, on assiste aux premières retombées des langages de très haut niveau (Ultra-High Level Languages), tels Eurisko, Lisp, Prolog, Visicalc. Des systèmes de visualisation interactives – tels les tableurs de McIntosh, les « tables de travail » virtuelles du poste Star de Xerox – utilisent les concepts d'hypertextes et de « Data Land » (paysage de données). On envisage même d'utiliser des langages de programmation entièrement pictographiques. Ainsi, le langage Mandala permet de programmer directement à l'aide de symboles graphiques, de dessins, d'icônes dynamiques.

Atari poursuit des recherches dans le domaine de la programmation par le geste : en tapotant ou en frottant l'écran, on peut animer, grouper, relier des symboles et construire des programmes. A titre de curiosité, appelée peut-être à un avenir important, citons l'original programme Balsa, qui peut visualiser le déroulement d'un programme et le fonctionnement d'algorithmes complexes. L'image abstraite et cognitive devient un outil de programmation à part entière.

Enfin, les recherches sur les *modèles mathématiques* destinés à la synthèse d'images « réalistes » sont sans cesse plus florissantes. Au dernier Siggraph, à Minneapolis, l'équipe de Lucas Film s'est particulièrement distinguée. On notera le concept de « graftal » pour la synthèse automatique de plantes et d'arbres, *s'ajoutant aux « fractals »* pour les montagnes et les nuages. Les « systèmes de particules » simulent les fumées, les flammes, l'herbe, les feuillages. Deux algorithmes différents ont été mis au point pour simuler les effets de « flous », de « bougés », de pénombre, de transparence, de translucidité, de profondeur de champ. Du côté de l'animation, on admirera les souples déhanchements rendus possibles par le programme Twixt de l'université de l'Ohio, ainsi que les très remarquables squelettes marchant, courant, grimpant.

Le fameux New York Institute of Technology se distingue par les animations de visage stupéfiantes du Dr Fred Parke et les danses ironiques de Rebecca Allen : un ectoplasme synthétique apprend à danser avec Twyla Tharp puis bientôt la surpasse...

Mais, qu'en est-il sur le plan des productions, des résultats ? La création audiovisuelle et cinématographique s'est emparée avec délectation de ces outils. Qu'on en juge. Le Japon d'abord. La NHK (télévision publique japonaise) utilise un sympathique personnage de synthèse, le Dr Holon, pour parler d'épistémologie et de l'avenir de l'intelligence artificielle dans une série d'émissions de télévision « culturelles ». Le constructeur nippon de supercalculateurs Fujitsu trouve apparemment que la synthèse d'images est un bon créneau et finance la production d'un film de quinze minutes pour son pavillon de l'exposition de Tsukuba. On assiste notamment à la cristallisation progressive des molécules d'eau projetées sur un écran géant Omnimax.

N'oublions pas de citer les images lascives du tigre de synthèse présenté par Toyo Links dans *Biosensor* ni les amusantes images pornographiques de *Maitreya*, produit par SEDIC. Aux Etats-Unis, faute de pouvoir citer tout le monde, remarquons les images sublimes d'une forêt de synthèse pendant l'été indien, calculées à grands renforts de supercalculateurs par l'équipe de Lucas Film (*The Aventures of André an Wally B.*), ainsi que la délectable saynète racontant les amours de deux oies de science-fiction (*Snoot and Muttly*). Ce dernier film, produit par l'université de l'Ohio, a reçu le premier prix du concours organisé par le Nicograph 84, juste avant la firme française SOGITEC. Enfin, *last but not least*, citons la sortie du film de science-fiction, *The Last Starfighter*, qui sera présenté en *avant-première au Forum de* Monte-Carlo et qui comporte plus d'une vingtaine de minutes d'images de synthèse. En France, les sociétés de production (SOGITEC, INA, Thomson Digital Image, Control Data France, Computer Video Film, SEP...) apparaissent bien armées pour relever le défi de la concurrence internationale.

Ainsi, les recherches techniques et logicielles multiplient année après année les possibilités expressives et fonctionnelles de la synthèse d'image enfin sortie de son ghetto. La vitalité du marché confirme le caractère « porteur » du secteur. Les taux de croissance voisinent les 40 % par an. Japonais et Américains tiennent des colloques pour étudier la meilleure façon d'envahir le marché européen. Grâce à l'action des pouvoirs publics (le plan « recherche-image »), la France part en position favorable. Le réservoir d'informaticiens, de mathématiciens et de créateurs d'excellent niveau dont elle dispose, lui assure pour les prochaines années de belles opportunités.

En effet, l'avenir des « nouvelles images » est loin d'être derrière elles. Des champs *entiers d'exploration s'ouvrent* déjà. Ainsi, une discipline un peu mystifiée, soit par excès de louanges, soit par excès de doute, l'intelligence artificielle, commence à produire des résultats significatifs.

Parallèlement au Nicograph avait lieu à Tokyo une conférence sur les systèmes dits de « cinquième génération ». Le Dr Kazuhiro Fuchi, directeur du centre de recherche de l'Institute for New Generation Computer Technology (ICOT), responsable de cette conférence, a évoqué le chiffre de 100 milliards de yens (417 millions de dollars) sur dix ans pour le budget du projet cinquième génération, chiffre qu'il est question de doubler. Lors de cette conférence, le Dr Tohru Motooka (université de Tokyo) a annoncé la sortie du premier prototype de « machine à inférence logique en parallèle » (Parallel Inférence Engine). Cette machine, qui fonctionne à partir des principes du langage Prolog développé il y a dix ans par le Français A. Colmerauer, est capable de réaliser plus de trente mille inférences logiques par secondes (quinze fois plus rapide qu'un processeur séquentiel conventionnel) et vise trois cent mille puis un million d'inférences logiques dans deux ans.

Ces performances exceptionnelles peuvent à court terme modifier complètement le rôle des techniques d'intelligence artificielle actuellement confinées à des tâches ultra-spécialisées et, bien entendu, auront des retombées très importantes dans le domaine de l'image.

PHILIPPE QUÉAU
Département de la recherche prospective, Institut national de la communication audiovisuelle.



Quand mousse le péplum

Lautner en proie à une savonnette.

LES téléspectateurs de Moselle et Meurthe-et-Moselle ont eu le « privilège » de découvrir sur Télé-Luxembourg un spot de quarante-cinq secondes signé Georges Lautner. C'est en effet par ce canal que les responsables de Colgate France ont décidé de tester un nouveau savon de beauté, Cleopatra, qu'ils voudraient bien lancer sur le marché français.

Mais voilà, le lancement d'un savon n'est pas une mince affaire. Depuis plus de dix ans, personne ne s'y est risqué. Depuis le coup réussi par Zest et son savon fraîcheur. Alors, on hésite, on teste.

Cela fait plus de quatre ans maintenant que Colgate a demandé à son agence de publicité, Publicis, de préparer une campagne autour d'un nouveau savon de beauté, comme le sont Camay et Lux qui raflaient en 1983 plus de 20 % du marché du savon en France.

Les créatifs de l'agence ont donc imaginé de longue date un concept, centré sur la reine d'Egypte, et une histoire, Cléopâtre au bain. Tout a été testé et retesté. Et les résultats, dit-on chez Publicis, sont parfaitement probants.

Les téléspectateurs de l'est du pays ont vu apparaître le 19 novembre dernier sur leur petit écran le premier grand péplum publicitaire. Dans le couloir d'un palais de l'ancienne Egypte, au son triomphal des trompettes et entourée de sa garde et de ses serviteurs, Cléopâtre s'avance. Très vite, elle arrive dans sa « salle de bains », un formidable atrium qui abrite une vaste piscine remplie de crème et de parfum, les constituants fondamentaux du nouveau savon. Elle se déshabille et, voluptueusement nue, se joue de la mousse abondante de son savon de beauté. Satisfaite, elle le pose sur un petit bateau, un felouque, qui l'emporte au loin, la piscine devenant alors océan. Signature du spot : « *Cleopatra, un nouveau savon qui pourrait bien changer la face du monde. Un nouveau savon, un secret de beauté.* »

« *Nous avons voulu réaliser non pas une démonstration, ce qui est habituel pour ce genre de produit, mais une évocation,* explique Patrice Caze, directeur de production chez Publicis, *un péplum le plus vrai possible et non pas une transposition ou un pastiche. Notre spot devait apparaître comme un morceau de long métrage. Pour cela, nous sommes allés tourner à Cinecitta, qui nous offrait un plateau assez grand, nous avons fait des castings dans plusieurs capitales dont New-York où nous avons trouvé le superbe mannequin qui joue Cléopâtre et recruté plus de vingt figurants, habilement multipliés par la caméra de Georges Lautner* ».

Celui-ci, qui vient d'achever un nouveau long métrage aux studios de Boulogne, se souvient avec gourmandise du tournage de « Cleopatra ». « *D'abord, il y avait un très bon décorateur français, François Delamotte, qui a puisé dans les stocks de Cinecitta ou fait façonner, à partir de modèles déjà utilisés dans des films, des éléments tout à fait magnifiques. Puis il y avait les habilleuses de Cinecitta et un excellent chef-opérateur, Luciano Tovoli. Grâce à lui, nous avons pu donner une réelle ampleur artistique au film, ampleur que nous n'aurions pu rendre financièrement.* »

Un réalisateur de longs métrages de fiction ne se venge-t-il pas un peu du monde de la publicité quand il réclame pour le tournage d'un spot de quarante-cinq secondes un plateau de Cinecitta ? « *J'ai beaucoup de satisfaction d'avoir tourné là-bas*, répond Georges Lautner, *car on y dispose d'un staff qu'on ne pourrait pas reconstituer à Paris. Mais l'ambiance y est glaciale, les bureaux sordides et les loges ignobles.*

» *La réalisation de films publicitaires n'est pas un genre alimentaire mais un vrai métier. Certes, pour moi, c'est un métier d'appoint, mais qui présente de nombreux avantages. C'est une école de rigueur : il s'agit de dire beaucoup en peu de temps. C'est aussi une aventure phénoménale, on a des moyens, des budgets beaucoup plus importants, on est confortable... Et puis, pour « Cleopatra », il a fallu résoudre des tas de problèmes inhabituels pour moi : la température de l'eau de la piscine, sa couleur, sa transparence, sa teneur en mousse. Il a fallu aspirer toutes les saloperies qui nous venaient des eaux du Tibre. J'ai quand même eu la satisfaction personnelle de couvrir moi-même de savon le buste du mannequin.* »

Belle revanche, peut-être, pour le réalisateur, dont le salaire pour ce tournage était inférieur à celui du mannequin... Le coût total de la production du film ainsi que celui de la campagne de lancement qu'il pourrait appuyer sont tenus jalousement secrets. De même que la date du début de la campagne sur les chaînes de télévision. Colgate se méfie de la concurrence. On sait toutefois qu'il s'agit d'un spot habile mais relativement peu cher – 1,5 million de francs ? – et d'une possible campagne, elle, très coûteuse. Car il faudra que Cleopatra s'impose sur un marché tendu, et pour longtemps. A moins que ses promoteurs renoncent à leur projet. Le premier péplum publicitaire finirait en marchandise de rebut.

OLIVIER SCHMITT.

UNE SÉRIE D'ÉMISSIONS

FRANCE Culture Le Monde

Ordinateurs et liberté

« Passage du témoin » de Maxwell Stern à Michel Pérez.

Deux responsables d'entreprise, spécialisés l'un dans le conseil en marketing, l'autre dans le développement de l'informatique, dialoguent sur l'économie et la gestion, non pas en théoriciens, mais en praticiens, qui savent d'expérience de quoi ils parlent, qui ont l'un et l'autre, de par leurs fonctions, une vision internationale de ces questions et qui sont, l'un comme l'autre, attentifs à la « ressource humaine » dans l'organisation économique. — T.F.

M. Stern. — Aujourd'hui, l'informatique personnelle est l'un des thèmes privilégiés des médias. Tout le monde commence à s'y intéresser ; mes clients s'équipent, certains sans hésiter, d'autres plus lentement. S'il s'agit d'un mouvement profond, ce que je crois, cela aura une grande incidence sur notre vie quotidienne, sur les lieux de travail notamment. C'est pourquoi j'ai invité M. Pérez, directeur de la formation et du développement et des ressources humaines chez Apple Europe.

Avant d'occuper cette fonction, il a travaillé dans des secteurs plus « traditionnels », marqués à la fois par le caractère plus banal de leurs produits, le conservatisme du « management » dans les entreprises et des formes particulières de conflits du travail. En quoi diffère une industrie nouvelle de haute technologie et d'innovation comme l'informatique ?

M. Pérez. — Ce sont moins les innovations technologiques, le capital matériel, qui déterminent les performances de l'entreprise que le capital humain ; on l'a bien compris chez Apple.

T. Ferenczi. — Dans le domaine des ordinateurs, c'est pourtant la machine qui a été source d'innovation...

M. Pérez. — Elle a joué le rôle d'un catalyseur : l'ordinateur ne crée rien, c'est un individu qui crée à travers lui. D'où la nécessité de le démystifier.

T. Ferenczi. — La nature de cet outil modifie néanmoins l'organisation du travail et les relations dans l'entreprise...

M. Pérez. — L'introduction de l'informatique a bouleversé les structures hiérarchiques dans l'entreprise. Chacun doit désormais être capable de s'adapter à n'importe quel poste ou fonction, dans une perspective de mobilité tant horizontale que verticale. Au-delà, les structures mêmes de l'entreprise doivent être flexibles. Il faut pouvoir les modifier souvent et rapidement, si c'est opportun.

M. Stern. — Des changements de structures trop fréquents ne risquent-ils pas d'entraver sa bonne marche ?

M. Pérez. — Au contraire, tout le monde y gagne. Autre principe fondamental chez Apple : le respect des individus. Chacun est unique : aussi est-ce l'entreprise qui doit adapter ses fonctions à l'individu et non l'inverse. Contrairement aux pratiques de la plupart des entreprises, nous demandons aux gens ce qu'ils veulent faire, nous nous efforçons d'aller vers eux et de concilier leurs désirs avec nos vues.

T. Ferenczi. — S'agit-il de règles universelles ou ne sont-elles valables que pour les entreprises d'informatique ?

M. Pérez. — Elles sont applicables partout. Le service de gestion des ressources humaines, loin d'être un service fonctionnel où l'on décide seulement d'augmentations de salaire ou d'avantages matériels, est le cœur même de l'entreprise, et son directeur un maître d'armes qui réaffirme les valeurs propres à l'entreprise et essaie de les mettre en pratique. Beaucoup de sociétés parlent de leur culture visionnaire sans jamais la matérialiser : chez Apple, le rêve devient réalité.

M. Stern. — Comment se matérialise ce concept de culture de l'entreprise ?

M. Pérez. — La gestion des ressources humaines n'est pas chez Apple une affaire juridique : ouvrages de droit et consultants suffisent à cet aspect du travail. Nous nous attachons bien davantage au développement des individus. Trois principes fondamentaux remplacent chez nous bien des ouvrages traditionnels de gestion du personnel. Tout d'abord, le concept de l'amibe. Il s'agit de tenir compte du fait que, dès l'instant où vous donnez un travail à un individu, ce travail a déjà changé. Il y a toujours des tâches qu'il délaissera spontanément, et d'autres dont on ne pourra le détourner.

M. Stern. — Qu'arrive-t-il si tout le monde veut faire la même chose et que des tâches essentielles soient délaissées ?

M. Pérez. — Nous organisons des revues d'activité pour l'éviter. Les conflits de fonction sont inévitables dans une organisation ; patrons et subordonnés doivent les analyser afin de les réduire. Par ailleurs, cette revue d'activité nourrit la politique de développement des carrières. Toute fonction a un « cœur » que chacun développera comme il l'entend : aussi jugeons-nous inutiles les descriptions de poste trop détaillées.

» Deuxième concept fondamental chez Apple : celui de *vaisseau spatial*. Dans la plupart des entreprises, le pilote — l'équipe dirigeante — fixe des objectifs en vue desquels il conçoit unilatéralement un plan de formation et de développement de l'équipage — le personnel. Au contraire, chez nous, le pilote fixe le cap et expose sa vision de l'entreprise à son équipage lors des revues de performance semestrielles : les patrons y discutent avec leurs subordonnés des « challenges » que ces derniers sont prêts à mettre en œuvre. Ainsi, par synergie, les forces de chacun s'additionnent : le vaisseau en va d'autant plus vite ou plus loin...

» Troisième concept enfin : celui de la *poubelle*. La « poubelle » du patron offre des opportunités à chacun des membres du personnel : ses « rebuts », c'est-à-dire les tâches qu'il ne veut plus ou ne plus remplir, sont autant de « challenges » pour le subordonné. Une négociation permanente s'instaure entre eux sur cette délégation des tâches. Une chaîne s'établit ainsi entre tous les niveaux hiérarchiques, seul moyen de développer les individus.

M. Stern. — En tout cas, les mots de « patron », « subordonné », « délégation » gardent leur connotation conservatrice.

M. Pérez. — Nous reprenons ce vocabulaire, mais il désigne pour nous tout autre chose. Ainsi, dans la plupart des entreprises, l'excellence consiste à faire bien son travail avec le minimum de supervision. Au contraire, n'est tenu pour excellent chez Apple que l'individu qui, au-delà de son travail strict, a su se prendre en charge pour se développer dans de nouvelles directions.

T. Ferenczi. — S'agit-il d'un modèle idéal d'inspiration américaine ou de principes également mis en œuvre en France ? Ou bien encore leur non-application expliquerait-elle certains retards de notre pays ?

M. Pérez. — C'est un modèle inventé par Apple Europe, largement fondé sur la culture européenne ; nous l'avons par la suite exporté aux Etats-Unis.

» Autre élément nouveau en matière de gestion des ressources humaines : l'élaboration de la grille des salaires. Dans la plupart des entreprises, grade et salaire sont artificiellement liés, pour éviter des tracasseries aux directions du personnel. Chez nous, il est possible d'augmenter son salaire à 200 % ou 300 % au-delà du point limite sans changer de grade. En revanche, la société n'accorde un changement de grade que si elle peut constater qu'un individu en développant le « cœur » de son travail occupe *de fait* des responsabilités supérieures. Révolution que ce principe de séparation entre évolution du salaire et évolution dans l'échelle des grades ! Il n'y a plus de promotion, mais une appréciation permanente du développement des individus.

M. Stern. — Ces méthodes sont-elles applicables en France, où l'on déplore souvent la rigidité de l'organisation des entreprises ?

M. Pérez. — Tout à fait, et ce d'autant que les sociétés françaises sont souvent de petite taille. L'avenir appartient aux petites structures, c'est notre credo chez Apple.

T. Ferenczi. — Ne négligeons pas l'effet des modes : il fut un temps où l'on prônait la concentration ! L'intérêt actuellement renouvelé pour les PME vous paraît-il pouvoir s'ériger en règle générale ?

M. Pérez. — On devrait assister dans les années à venir à une double évolution : d'une part, l'essor des conglomérats et des multinationales, d'autre part, celui des petites unités autonomes, éventuellement à l'intérieur des grandes structures. Ce n'est pas contradictoire.

» S'agissant plus particulièrement des entreprises françaises, leur organisation reste souvent proche d'un système de castes, définies, chacune, par leurs droits et leurs devoirs. Mais tout le monde admet la nécessité de contre-pouvoirs, à un moment où on parle beaucoup de décentralisation et de déconcentration du pouvoir et des décisions dans l'entreprise.

» L'informatique personnelle, en permettant l'accès de tous à l'information et aux décisions, donne aux individus la possibilité de jouer ce rôle de contre-pouvoir. En effet, les deux institutions traditionnelles dans l'entreprise, patronat et syndicats, voient leur rôle s'amoindrir dès que chacun peut prendre en charge lui-même son développement, ses décisions et son information.

» L'individualisme français, latin en général, me semble avoir favorisé la pénétration de l'informatique personnelle dans ces pays.

M. Stern. — Quels changements cette révolution technologique vous laisse-t-elle imaginer dans les années à venir en France ?

M. Pérez. — Tout d'abord, la productivité du *travail* va se trouver accrue de manière extraordinaire, puisque l'informatique personnelle permet de libérer la créativité de chacun. Plus de tâches secondaires dans les bureaux ! En contrepartie, des simulations, des exercices de prévision qu'aucun crayon ni aucun papier ne permettrait. Le travail de secrétaire se transforme en celui d'assistante, qualifiée et responsable, ce qui ne va pas sans bouleverser les relations hiérarchiques traditionnelles : je tape désormais moi-même mon courrier sur mon clavier, mon assistante gère mon budget !

» L'introduction de l'informatique personnelle accroît également la qualité, la fiabilité de l'information et la rapidité de sa circulation : c'est accroître d'autant le pouvoir des individus. Enfin, beaucoup de PME-PMI, notamment aux Etats-Unis, se créent grâce à l'informatique personnelle, qui les dote des mêmes moyens que les grandes entreprises.

T. Ferenczi. — L'informatique personnelle va-t-elle vraiment bouleverser notre vie quotidienne ou ce type d'ordinateur restera-t-il un outil parmi d'autres ?

M. Pérez. — Ni banal ni révolutionnaire, l'*ordinateur* personnel va simplement remplacer le crayon et le papier. Démystifions l'escroquerie intellectuelle qui a consisté à faire croire que l'informatique était affaire de spécialistes et exigeait des systèmes très centralisés ! Ce qui est intéressant pour l'individu, c'est le petit outil avec lequel on converse et qui aide à faire plus vite et mieux n'importe quoi. Et pour lequel aucune connaissance de la programmation n'est nécessaire. On apprend à utiliser un programme en vingt minutes !

M. Stern. — Pour en revenir aux caractères spécifiques d'une industrie nouvelle comme l'informatique, les changements y sont-ils, comme dans la plupart des cas, impulsés d'en haut ?

M. Pérez. — L'implication du « management » est décisive. Il faut que certaines personnes d'« en haut » acceptent le risque. Aussi cette dernière caractéristique est-elle fondamentale pour nous en matière de recrutement. Il y a quelques années, nous recrutions des professionnels venant de grandes entreprises qui prenaient le risque de venir dans une société alors inconnue. Aujourd'hui, nous sommes si connus que nous ne pouvons plus mesurer le risque qu'accepte l'individu en venant chez nous. C'est pourquoi les entretiens avant l'embauche visent à déterminer s'il recherche seulement « la bonne soupe » ou s'il est prêt à créer son travail comme s'il créait sa propre entreprise.

M. Stern. — La bureaucratisation ou, au contraire, une dispersion de ses forces ne guette-elle pas une entreprise qui double son chiffre d'affaires chaque année ?

M. Pérez. — Je ne crois pas qu'Apple ait perdu son âme en se développant. Le rôle du directeur des ressources humaines, ce « prêtre » entre les mains duquel reposent « les Dix Commandements de l'entreprise » est de veiller à la survie de cette âme ; d'éviter les risques que vous évoquez, en prenant, par exemple, s'il le fallait, la décision de dédoubler des établissements devenus trop lourds et trop rigides.

M. Stern. — Une vision analogue de l'entreprise et de sa culture a cours au Japon. C'est pourquoi la formation des nouveaux entrants consiste moins en des apprentissages techniques qu'en inculcation des valeurs et de la culture de l'entreprise. C'est également pourquoi ces entreprises ont si bien réussi à l'étranger, chaque filiale partageant la culture commune tout en gardant son individualité.

M. Pérez. — Chez Apple, il existe des sous-cultures nationales, mais elles sont toutes l'émanation d'une culture spécifique propre à la société.



ISABELLE WATERNAUX

Michel Pérez, quarante-trois ans, est directeur pour l'Europe de la formation et du développement chez Apple, société américaine qui fut l'une des pionnières de l'ordinateur personnel.

France-Culture, samedi 2 février, 19 h 15 : Maxwell Stern-Michel Pérez (rediffusion mercredi 6 février, 14 h 30).

Samedi 9 février, 19 h 15 : Michel Pérez-Jean-Marc Faure (rediffusion mercredi 13 février, 14 h 30).





Cœur de vestale

par Vincent Landel.

ELLE était revêtue de l'habit des cérémonies, et elle n'en finissait pas de contempler son reflet dans l'eau de la rivière que bordaient les huttes.

Ce matin, les femmes l'avaient réveillée de bonne heure, avant que l'aube ne parût, et l'une d'elles, la plus vieille, lui avait dit :

« Te voici parvenue à la quatorzième année, suis-moi. »

Elle avait emboîté le pas de la vieille femme jusqu'à la cabane de bois, un peu en dehors du village, le long d'un sentier planté de chênes gigantesques qui protégeaient la communauté de leurs ombres sereines. Elle s'était étonnée de l'immensité de la plaine, de la pâleur de l'aurore qui naissait au-delà des cimes, et elle avait senti brûler en elle un feu nouveau. Pour la première fois elle portait ses regards au-dehors, abandonnant l'horizon monotone des toits du village et de ses pieux dressés.

Elle avait dévoré des yeux les champs de fleurs et de maïs, tendu l'oreille au ululement des chouettes et s'était laissée envahir par la fraîcheur de l'herbe où se posaient ses pieds nus.

Confusément, elle avait compris que le temps de l'enfance serait bientôt révolu. Elle ne s'était pas étonnée qu'on vînt ainsi la chercher. Elle ne s'était pas même demandé où on la conduisait, car elle avait confiance. La vieille femme qui guidait ses pas était celle-là même qui l'avait élevée, et la compagnie des autres femmes lui était familière. Depuis le jour de sa naissance, on l'avait écartée de son père et de sa mère, et confiée à la vieille Maya ; elle avait appris à vivre aveugle, muette et sans repères, à s'en remettre aux femmes qui l'avaient guidée, protégée, modelée au gré de leur fantaisie. Elle avait accepté la nuit et le silence, livrant ses yeux et sa parole aux membres du clan. Elle n'était rien en soi, simple partie d'un corps plus vaste et plus profond, innocemment blottie au creux d'une autorité plus puissante.

Sans appréhension, elle avait suivi la vieille femme à l'intérieur de la petite masure où elle avait découvert les étalages d'onguents, de peintures et les panoplies de guerres et de fêtes dont les hommes se paraient lors des cérémonies. C'était lui faire grand honneur que de l'autoriser à pénétrer en ce lieu secret, plus riche, plus luxuriant qu'elle ne l'eût imaginé dans ses rêves les plus vastes.

Elle avait reconnu Semma, la première femme du chef, ceinte de son étoffe des banquets ; Bali, sa tendre compagne d'enfance, que Maya avait adoptée depuis que ses parents étaient tombés aux combats de la septième lune ; et la vieille Ohm, qui la regardait toujours à la dérobée comme si elle l'eût soupçonnée de quelque terrible forfait. Il y avait aussi Muhr, la femme de Sohr, le plus valeureux guerrier de la tribu, dont chacun gardait à la mémoire les exploits lors de la dernière campagne contre les gens de Cexozonta, et enfin Gaya et Silen, les inséparables jumelles, filles du village voisin. Et toutes l'observaient avec une lueur d'envie dans les yeux, un désir qu'elle prit pour de la jalousie mais qui n'était en vérité qu'une trouble compassion.

Elles s'étaient approchées d'elle et l'avaient déshabillée lentement, avec des gestes à la fois doux et précis, comme on dévêt un cadavre. Elle s'était laissé faire, gênée d'offrir sa nudité à tant de regards, et elle n'avait pu s'empêcher de cacher sa poitrine quand la bonne Maya avait retiré sa tunique. Les autres riaient, une onde chaude avait parcouru ses joues et ses oreilles. Mais Maya passait déjà une main sur sa frêle épaule, et le contact rassurant de la vieille femme avait eu raison de son malaise. On l'avait alors conduite près d'une bassine emplie d'une eau fumante, en la priant de s'y plonger. Soumise, elle avait obtempéré, tandis que les plus jeunes entreprenaient de la laver délicatement avec de grandes éponges imprégnées d'une substance qui sentait bon la menthe et le bois d'acacia. Après qu'on l'eut séchée, on l'avait transportée, nue, sur un socle de métal où elle s'était assise cependant que Maya apportait un plateau où s'entrechoquaient fioles, pinceaux et plantes. Puis chacune s'était emparée qui d'une crème, qui d'un bâton de couleur, et toutes avaient dessiné sur son visage et sa poitrine d'étranges cercles bleus, mauves et rouges.



LA MOUCHE

Quand elles avaient quitté la hutte, le soleil atteignait son point culminant. Elle s'était avancée de quelques pas, en direction de la rivière où les hommes venaient chaque jour pêcher, et l'eau lui avait renvoyé l'image d'une femme aux lignes longues et minces, d'une radieuse beauté, vêtue d'une robe semée d'ornements de jade vert. Elle avait palpé chaque recoin de la précieuse étoffe comme pour se persuader qu'elle enveloppait bien son propre corps, puis elle avait lancé un regard plein d'étonnement à la vieille femme.

« Tu es digne de recevoir le maître des pluies. Apprête-toi à le rejoindre. »

Elle avait donc été désignée. Depuis peu, les sages s'étaient réunis dans le temple pour élire celle qui aurait le privilège de marier son cœur au dieu de fertilité, afin d'apaiser sa colère. Ils avaient interrogé l'oiseau quetzal au long bec, à la parure de feu, et récité la prière du blé qui apporte les nuages noirs et féconds. Les pourparlers avaient duré trois jours et trois nuits. Pendant tout ce temps, chacune des femmes de la tribu avait désiré être investie du pouvoir de séduire le dieu. Et voici qu'elle avait été désignée, elle, l'innocente, que les anciens avaient préférée aux plus généreuses.

Les larmes s'échappèrent de ses yeux, impuissantes à contenir l'allégresse qui naissait au creux de son ventre. Avant la fin de la nuit, elle serait déesse. Et tous se prosterneraient devant elle, la supplieraient d'intercéder en leur faveur auprès du dieu. Le chef lui-même en abandonnerait ses prérogatives. Elle serait la plus jeune épouse du dieu depuis que le monde était monde, et son nom resterait gravé dans les mémoires à jamais.

Les larmes étaient devenues inutiles. Elles s'essuya les joues d'un revers de la main et se redressa face aux champs de blé.

« Je suis prête. »

Alors qu'elle se dirigeait vers l'assemblée des femmes, fixant chacune droit dans les yeux, un sourire complice se dessina sur les lèvres de Maya. Elle lut dans ce sourire que la vieille femme était fière de son élève. Car Maya n'avait pas un seul instant douté que sa pupille fût l'élue ni que sa beauté n'eût raison des réticences des prêtres dues à son jeune âge. C'est dans ce but qu'elle l'avait élevée, dans le respect des traditions et le recueillement de la méditation. De ses propres mains, elle avait forgé une vestale qui porterait la gloire des peuples de la plaine à son apogée.

Côte à côte, elles entamèrent la longue marche. Elles s'arrêtèrent au seuil de la maison de Catloïchan, et le guerrier et sa famille s'agenouillèrent devant l'élue. Elles visitèrent chaque foyer, chaque tente, et jusqu'à la masure du fou, qu'il fallut contraindre à se prosterner. Tous, hommes, enfants, femmes, vieillards, lui rendirent hommage et vinrent grossir le petit groupe des habilleuses. Quand le soleil amorça son déclin vers la montagne Huixatecatl, la population entière connaissait le nom de la nouvelle épouse du dieu.

Le moment était venu de se rendre à la demeure de Montecuzoma. La foule stoppa devant la maison de craie, et tous s'assirent en rangs de vingt. A pas lents, elle gravit les escaliers qui conduisaient à la porte sculptée et s'enfonça dans la pénombre de la première salle.

Debout, les mains jointes, le chef l'attendait. Il lui tendit le vase de sang qui achèverait de purifier son âme et l'invita à la suivre dans la seconde pièce. Là, il s'étendit de tout son long, face contre ciel, aux pieds de la vierge. Il désigna l'amulette qui reposait sur sa poitrine, accrochée à son cou. Elle la saisit avidement, arrachant la liane qui dessina une mince trace brunâtre sur la peau ridée. Puis, abandonnant l'homme ainsi dépossédé, elle quitta la salle où brûlait l'encens de copal et regagna seule le vestibule d'entrée, serrant le talisman entre ses doigts.

Lorsque, à nouveau, elle aperçut son reflet dans la pierre lisse qui garnissait les murs de la demeure, elle était déjà passée de l'autre côté. Elle adressa un sourire au regard sévère de la déesse que lui renvoyait la pierre ; la petite Laïla était morte, mais les puissances du soir avaient animé un être nouveau, d'une incomparable beauté, habité d'un désir sans limites et d'une *résolution plus intense encore*.

Elle franchit le seuil de l'entrée. Les autres tribus avaient déjà rejoint le clan. Un instant, elle contempla l'horizon des têtes et des chevelures bigarrées qui ondoyaient à perte de regard. Par elle, la cité du lac-de-lune renaîtrait d'une vie nouvelle, à l'abri de la fureur du dieu. Par elle, tous connaîtraient quatorze années de paix et d'abondance. Elle était le commencement d'une ère nouvelle, celle par qui toute chose devrait éclore ou périr.

Elle reconnut aux premiers rangs Xetan, son arc à la main, la chevelure hérissée de plumes, qui l'observait en silence. Elle se souvint l'avoir aimé. Mais lorsqu'il tourna brusquement les talons pour s'enfuir en courant, elle n'éprouva le sentiment d'aucune perte. Sa douleur n'était rien, il ne lui serait plus d'aucun secours. Elle le regarda disparaître à l'horizon, là où s'étendaient les marécages d'où personne ne revenait, jusqu'à ce qu'il ne fût plus qu'un point dérangeant l'espace immobile des ruelles au loin. Au moment où il *s'évanouit dans la pénombre*, elle leva le bras gauche.

Les rythmes jaillirent d'un trait. D'abord quelques battements annonciateurs, suivis par une série de martèlements sourds, réguliers, qui emplirent la nuit d'arbres et résonnèrent au-delà des maisons, jusqu'au fleuve.

Rien n'arrêterait plus le cours de la procession. Elle dévala les quinze marches de l'escalier qui la séparaient de la foule et se dirigea d'un pas ferme vers la sortie du village, précédant la multitude des visages. Maya s'était éclipsée, elle était seule désormais.

Parvenue à la grande porte, elle aperçut le prêtre ceint du pagne rituel, agenouillé auprès du gigantesque dieu de bronze. Au centre du périmètre sacré, Chac-Mool attendait, les bras rejetés en arrière, les mains désignant son ventre. La foule recula de quelques pas, prenant garde à ne pas fouler la ligne de sable qui séparait les deux royaumes.

Au loin, le fleuve grondait.

Elle demeura un instant au bord du cercle, hésitant encore. Elle voulut embrasser une dernière fois du regard les sables et les rocs qui rougoyaient à l'horizon, humer encore les fragrances exhalées par les proches marais et sentir sous ses pieds la chaleur de la terre. Déjà elle aurait pu étreindre le corps du dieu accroupi, elle-même déposer son offrande vivante sur le ventre de métal. Mais la nuit n'avait pas encore enveloppé toute chose, seuls quelques pans d'ombre bravaient encore l'uniformité du crépuscule. Elle ne pouvait que rester là, tendue, immobile, attentive à l'effacement de l'enfance, le ciel en tête et ses mains, ses longues mains abandonnées aux vides, le vide de gauche et celui de droite, et au milieu un corps de sève et de sang, un corps de terre et de poussière.

Lorsque son regard s'abaissa, la nuit avait recouvert la foule. La coquille de la mémoire s'était lentement refermée, et elle ne chercha plus à laisser filtrer les quelques bribes de souvenirs qui résistaient encore. Le temps assigné était révolu. Tout était en place. Les rythmes autour et au-dedans, versés dans l'espace comme une lave. Le mugissement des conques, lointaine corne de brume. La respiration de la foule, vigile impatiente. Et le visage détourné de la statue, au centre du cercle, les yeux indifférents à l'autel de son ventre.

Les feux s'allumèrent, les hommes esquissèrent les gestes de la danse. Elle fit volte-face et franchit la ligne de sable, la tête levée vers le ciel criblé d'étoiles. Le prêtre se redressa et étendit le bras.

Perdue au fond du regard du dieu, elle ne sentit pas la lame qui se frayait un chemin dans sa chair transportée, à la recherche du cœur de la vierge.

● Vincent Landel est né en 1958. Il a publié *le Livre de mon chat* (Gallimard, 1983) et collabore au *Magazine littéraire*.

Poésie

Ernest Pepin

Toi, à la cuisine,
vulve brûlée d'un baiser
et la surprise tiède monte
la spirale des sens.
Vulve vivace comme un ballet d'abeilles
O fragile fusée !
Accourent les millénaires à la rescousse
de l'instant
pour bâtir, pont neuf, nos bras.

Tu prends le train
c'est mon corps qui part
et ton ventre gonflé rebondit
dans ma peur.

Nous donnons la main au printemps
au frottoir du soleil
nous allumons nos rires
Nous rassemblons le miroir brisé
des étoiles.

Ta tête rase est une planète
où gravite
        ma joie.
Les anses de tes yeux comme gîte à désir.
Deux mornes, tes seins à ma soif marronne.
Tes hanches dansent un conte
accordé à la mer.

Je guette au donjon de tes cuisses
le messager touffu et son message cosmique.
Il porte la nouvelle :
        « le soir est une soif
        le volcan est de chair
        et le déluge est vrai.
        On peut naître d'amour
        faire cyclone d'un plaisir
        et massacrer la mort en un
        seul cri. »

Je porte toujours au cou
la pépite de ton sexe
        rose minerai
        soleil premier
        monde en sa première rosée.

Je porte toujours au cou
louve morsure
        ton sexe
deux fois blessure
au séisme
        des naissances.

ERNEST PEPIN.

Ernest Pepin est né en 1950 à Lamentin (Guadeloupe). Proche d'Aimé Césaire, il fut, tour à tour, animateur littéraire, producteur de radio, conférencier. Il a un moment animé le Centre d'action culturelle de la Guadeloupe et a été membre du comité d'organisation du Mémorial Frantz Fanon en Martinique. Il a collaboré aux revues EPI, l'Etoile et la Clef, Europe, Présence africaine, Ethiopiques. Au verso du silence *vient d'être publié aux éditions L'Harmattan. Feu secret, révolte, cette poésie se saoule de baisers fiévreux. La chaleur marque l'office des sens.*

CHRISTIAN DESCAMPS.

Sauf mention contraire, tous les poèmes publiés dans cette rubrique sont inédits.

Les cathédrales, *gestes indestructibles posés au cœur de villes qui changent, sont-elles pour au*

Amiens se rapproche de son chef-d'œuvre

Un quartier neuf aux flancs de la cathédrale et jusque sur le parvis.



ROGER VIOLLET

« *Violente déclaration de guerre aux idées modernes en urbanisme* », le projet de Rob Krier adopté par le conseil municipal prévoit la construction de 300 logements ménageant des places et des passages sous voûte. Une rangée de maisons basses sera construite sur deux côtés du parvis à 33 mètres du porche pour le « fermer ».

AMIENS, au début des années 70, puis en rafale Bourges, Orléans, Reims et Rouen vers 1975 : l'urbanisation des abords de nos grandes cathédrales gothiques fut l'occasion de certaines des plus chaudes polémiques architecturales du moment ; on parlait de « *meurtres devant les cathédrales* ». Et puis on en resta là : le palais des congrès de Rouen fut achevé, il est ce que nous savons ; les alentours de Sainte-Croix d'Orléans furent bâtis par l'académicien Langlois, et ils sont ce qu'ils sont ; les travaux furent stoppés à Amiens où ne fut construit qu'un tronçon de la maison de verre de Bernard Bougeault.

Et voici que tout reprend soudainement, à l'initiative de la municipalité amiénoise, qui a lancé un concours pour le traitement du parvis de sa cathédrale et de près de 5 hectares de quartier en friche ou dégradés. Le projet lauréat, dû à l'architecte luxembourgeois Rob Krier, extraordinairement *néo-médiéval*, va faire renaître assurément les grandes bagarres stylistiques et rouvrir un débat plus que centenaire : faut-il qu'un parvis soit ouvert ou fermé ?

Celui d'Amiens est bigrement ouvert, ouvert à tous les vents, et particulièrement à celui taquin et glacé « de Saint-Leu » : le vent du nord.

La municipalité d'union de la gauche à direction communiste, élue en 1971, réticente à l'égard des problèmes « *bourgeois* » du centre et du tourisme, s'était peu souciée de cette déchirure dans la ville. Aux élections de 1983, la majorité se déplaça au léger bénéfice des socialistes, René Lamps restant toutefois maire. L'adjoint socialiste à l'urbanisme, Serge Delignières, lança alors, avec l'aval du conseil municipal, une compétition internationale : « *Des préoccupations moins dogmatiques et plus culturelles avaient émergé* », explique-t-il aujourd'hui.

Aidé des services municipaux d'urbanisme, il constitua un jury, lança un appel de candidatures, retint cinq architectes de profils tout à fait différents, ce qui lui est d'ailleurs reproché par certains qui estiment qu'il « *pipait* » en quelque sorte les dés dans la mesure où, lui, savait parfaitement ce qu'il souhaitait : « *une star, une diva échantillon* ».

Furent retenus le groupe belge Ausia, familier du logement social et connu notamment pour l'opération roubaisienne de l'Alma-Gare, associé avec un architecte local, Jean-Paul Bertiaux ; deux jeunes architectes « *prometteurs* » : Guy Naizot et, en tandem avec Béatrice Dollé, Guy Henri (l'un coordonne depuis des années les programmes de réhabilitation des quartiers qui entourent la basilique de Saint-Denis, l'autre a animé la politique architecturale de Reims) ; et deux vedettes de grande notoriété : Oriol Bohigas, de Barcelone, et Rob Krier, qui enseigne à Vienne, a construit à Berlin et est surtout l'un des principaux théoriciens d'un urbanisme qui renouerait avec la tradition, un des principaux post-modernes européens.

Il s'agissait de réaménager tout le site de la cathédrale et plus largement des quartiers s'étendant sur près de 700 mètres de long et 300 de large, pour y établir trois cents à quatre cents logements, des commerces et équipements divers ; certains bâtiments universitaires primitivement envisagés sur le campus jamais achevé, et un hôtel, peut-être, *sur le parvis*.

La Commission des abords, la *commission consultative* regroupant diverses associations locales, le syndicat d'initiative et l'office du tourisme, et, finalement, le jury réuni le 17 décembre se prononcèrent pour le projet Krier, comme le souhaitait M. Delignières. Associé au choix, le leader de l'opposition municipale Jean-Claude Broutin, président de l'office départemental HLM de la Somme, s'est déclaré enthousiasmé par le projet lauréat : « *J'ai, ce soir, le sentiment d'avoir participé à une décision historique.* » L'affaire est donc politiquement on ne peut mieux engagée.

Mais c'est dans le monde feutré des architectes que vont se développer les controverses. Car le dessin de Rob Krier est une violente déclaration de guerre aux idées modernes en urbanisme.

Lui-même avait, en 1975, publié un ouvrage *l'Espace de la ville, théorie et pratique*, où il affirmait « *plus utile aujourd'hui de faire du « vieux », qui a fait ses preuves, que de rechercher du « nouveau » au risque de nuire à l'homme* ». Ce livre était dédié « *à la mémoire de Camillo Sitte* », théoricien du dix-neuvième siècle dont *l'Art de bâtir les villes*, édité à Vienne en 1889, prônait « *l'impression de naturel* », le « *pittoresque de tableau* », luttait contre la « *manie de tout dégager* » et affirmait, au grand scandale des fonctionnalistes, que « *tout l'attirail pittoresque du décorateur de théâtre ne nuirait pas à la ville moderne* », Camillo Sitte qui fut la bête noire de Le Corbusier, qui dénonçait dans ses thèses « *le passé au petit pied, le passé sentimental, la fleurette un peu insignifiante au bord de la route... la religion du chemin des ânes* ».

Le projet de Krier tient de l'imagerie, et c'est peu dire qu'il est rétro. Ses pastels fuligineux, estompés, assez irréels, proposent un chapelet de maisons irrégulières à toit pointu, d'allure tout à fait médiévale, étagées sur le terrain en pente, bordant rues et canaux avec, ici et là, en des points stratégiques, quelques « *accents* » qui évoquent des beffrois, des rotondes renaissantes, des baptistères, des porches archaïques, le tout couronné de lanternes ou de clochetons.

Il dit avoir « *travaillé comme un réparateur de tapis sur ce tissu urbain, en en respectant les qualités de rythme, de texture et d'échelle* », avoir voulu « *continuer la tradition, et ne pas y apporter une architecture coloniale, soi-disant moderne et progressiste* ».

Un axe piéton, « *type Ponte Vecchio* », part en biais depuis l'ancien archevêché, enjambe de ses ponts trois canaux et quatre rues. L'intérieur des îlots est traité en espaces publics continus, riches en portiques et en passages couverts, articulés par des bâtiments plus spectaculaires « *en rotule* ». Quelques petites tricheries sur l'épaisseur des bâtiments, beaucoup plus maigres qu'il n'est d'usage (5 à 10 mètres), permettent de monter des placettes là où il n'y aura que des courettes, orientées, qui plus est, est-ouest et donc peu éclairées. Mais il ne s'agit encore que d'un concours d'idées, et cela peut être amélioré.

Le problème le plus délicat, constant dans ces urbanismes de scénographie, sera de faire en sorte que le décor ne paraisse pas insupportablement *artificiel*, que la construction effective des immeubles avec les techniques contemporaines ait quelque cohérence avec le plan néo-médiéval ou néo-classique et ne donne pas le triste sentiment de parodie de quatre sous qu'on éprouve le plus généralement devant les architectures d'accompagnement et certaines opérations de la reconstruction de l'époque pétainiste.

Ce que Spoerry a réussi à Port-Grimaud, Rob Krier le réussira-t-il à Amiens, avec les architectes locaux, les entreprises des années 80 et dans le cadre des prix HLM ? Pourra-t-on à nouveau se rendre à la cathédrale, comme le souhaitait Ruskin, « *par n'importe quelle étroite rue de traverse* » ?

On ne peut que l'espérer, comme on peut espérer que le parvis que l'architecte a prévu, resserré à 25 mètres des emmarchements du porche, et à 33 mètres seulement de la façade, nous restituera cette émotion dont parlait Proust dans la préface à sa traduction à la *Bible d'Amiens*, « *en voyant monter vers le ciel ce fourmillement monumental et dentelé de personnages (...) plus haut encore, ne recevant plus que vagues et éblouis les regards des hommes (...), cette ascension géante, immobile et passionnée* ».

Faites l'expérience : regardez l'édifice à cent pas, puis fermez les yeux, avancez de cinquante pas et rouvrez-les. La différence est proprement à couper le souffle !

Et pourtant, certains là-bas s'inquiètent : Raymond Dewas, qui fut conseiller municipal entre 1940 et 1944, et, à ce titre, rapporteur du plan Dufau, déclare qu'on ne pourra plus contempler la cathédrale « *dans toute sa splendeur* » et vante la « *chance immense, due en partie au hasard* », qu'a sa ville de « *disposer d'un grand espace libre* » ; et des riverains affirment : « *Finies, les photographies de la cathédrale ! Même depuis les façades actuelles du parvis, c'est à peine si l'on peut saisir l'ensemble de la façade... Même les Japonais, avec leurs grands angles et leurs appareils perfectionnés !* » Mais faut-il regarder, ou bien photographier, clic, clac, et remonter dans l'autocar ?

FRANÇOIS CHASLIN.

● **Les cinq projets sont exposés à la bibliothèque municipale d'Amiens.**



هكذا من الاصل



es pour au

tant intouchables ? Elles, sûrement, mais leurs abords immédiats ? Dix ans après, l'affaire des parvis rebondit à Amiens.

Guerre de perspectives

Avant, après Viollet-le-Duc, les points de vue diffèrent.

DEUX conceptions principales s'affrontent depuis toujours : l'une veut que l'édifice soit plus beau lorsqu'il est plus dégagé ; l'autre affirme que l'émotion est plus intense lorsqu'il émerge d'un tissu urbain qui l'enserre étroitement.

A Amiens, les discussions remontent au dix-huitième siècle, quand Jean Pagès proposait un parvis aussi profond que les tours sont hautes, soit 65 mètres, pour éviter que « *la teste du spectateur se renverse* ». Tout au long du dix-neuvième siècle allaient en disputer les tenants du goût classique et régulier et ceux du gothique et du pittoresque « *balzacien* », dit-on assez vite, souvent en manière de reproche ; enfin ceux de la ville moderne et ceux du dédale moyenâgeux ; les spéculateurs aussi et les nostalgiques.

En 1831, l'architecte Courtin avait fait graver un premier projet de « *rue d'axe* » perpendiculaire au porche principal, large de 20 mètres et longue de 300, qu'on se proposait, quelques années plus tard, de faire précéder d'une vaste place. Dès 1841, on entreprit de dégager la cathédrale des diverses constructions adventices : écuries, celliers, échoppes, sacristies et masures, qui, au cours des temps, s'étaient agglutinés sur ses flancs et parmi les contreforts de l'abside, et l'on décida de porter à 40 mètres la profondeur du parvis, qui était encore très irrégulier et qui approchait jusqu'à 25 mètres de la façade. En 1844, le conseil municipal entérinait ce choix.

Certains dégagements de monuments avaient, depuis quelques années, suscité ici et là de violentes critiques. Alors que Chapuy, en 1829, dans sa célèbre *Description des cathédrales de France,* avait joyeusement célébré cette tendance nouvelle en dessinant au premier plan de ses lithographies (dont une vue d'Amiens) des groupes d'ouvriers attaquant à la pioche les vieilles maisons qui masquaient ces églises, Schmit affirmait au contraire que « *l'isolement est un non-sens* », et, en 1837, déplorait qu'on ait fait de celle de Paris « *un gros éléphant au milieu du désert* ».

Montalembert, le fameux pourfendeur du « *vandalisme* » devant la Chambre des pairs, avait, dans un discours de juillet 1845, déclaré lui aussi qu'« *elles n'ont pas été faites pour le désert comme les pyramides d'Egypte, mais pour planer sur les habitations serrées et les rues étroites de nos anciennes villes* ».

En 1849, âgé de trente-cinq ans seulement, Eugène-Emmanuel Viollet-le-Duc, déjà tout auréolé du prestige que lui conféraient ses restaurations de Vézelay et de Notre-Dame de Paris, fut chargé de celle de la cathédrale d'Amiens. Il prôna le dégagement de l'abside et la prolongation de l'impasse des Soufflets à travers les jardins de l'évêché pour établir une rue circulaire autour de l'édifice, mais construisit pourtant une nouvelle sacristie qui ne pouvait que nuire à ce projet.

Jacques Foucart-Borville a raconté par le menu, dans une livraison du Bulletin de la Société des antiquaires de Picardie, les innombrables propositions, arrêtés municipaux et polémiques de presse qui se succédèrent ensuite pendant un demi-siècle.

Les travaux de dégagement avaient été entrepris à Paris, Bourges, Orléans et Reims mais Amiens était toujours entourée de « *la triste ceinture qui l'environne, la prive d'air et l'étouffe* » ; dans tout le pays, on voulait suivre l'exemple d'Haussmann, toujours soucieux que ses boulevards convergent vers quelque grand édifice formant « *point de vue* ».

Violllet donna son avis et fournit même une esquisse qui fut mise au net par Léon Gaucherel, son ami et élève, qui l'avait autrefois accompagné dans son rituel voyage initiatique en Italie ; on est stupéfait, aujourd'hui, à la vue de tels projets, qui prouvent combien le modèle formel élaboré par le préfet de Paris dès les premières années du second Empire avait su fasciner l'époque : le dessin de Gaucherel évoque un quelconque îlot haussmannien et semble un fragment picard des grands travaux de Paris.

Montalembert, dans ses *Mélanges d'art et de littérature,* continuait de protester contre cette tendance universelle à uniformiser les paysages urbains et à supprimer l'ancien pittoresque : « *un immense ennui,* y prédisait-il, *menace d'être le caractère distinctif de la civilisation future* ».

Une pétition recueillait la signature de mille cinq cents Amiénois favorables aux travaux ; une souscription réunit 10000 francs et, avec l'accord de Viollet, le maire trancha en faveur d'une « *rue d'axe* » de 18 mètres. Rien ne se fit. En 1862 puis en 1864, Herbault revint à la charge, associé cette fois avec son confrère Daullé : ils proposaient un vaste square, la place Napoléon, de plus de 5 000 mètres carrés, dont l'exécution aurait pu être confiée à Viollet-le-Duc. Le conseil municipal refusa l'idée en 1869 comme trop chère.

Après la guerre de 1870, Jean Herbault soumit un nouveau tracé, constitué de deux squares plus modestes et d'une rue d'axe de 12 mètres. « *Nous jetterons bas les dernières murailles qui masquent encore le portail comme un voile couvre une statue, et alors notre incomparable basilique apparaîtra aux yeux émerveillés dans toute sa majesté* », écrivait-il alors. C'est lui-même, hélas ! qu'il devait un jour jeter bas, se défenestrant en 1878 au palais de justice de la ville qu'il venait d'édifier et dont on craignait qu'il ne s'effondrât à cause de certains vices de construction.

Son projet pour les abords de la cathédrale n'eut pas de suite, bien qu'ayant, dit-on, soulevé l'enthousiasme de l'opinion publique, du fait des hésitations de Viollet dont le jugement sur le dégagement des édifices avait évolué et qui, dans une lettre au maire, avait en 1872 émis de sérieuses réserves : « *En principe,* écrivait-il, *je vous avouerai que je n'ai pas un goût très vif pour les rues d'axe aboutissant à un grand édifice.* » Reconnaissant avoir « *jadis* » appuyé de sa « *faible opinion* » des solutions qui allaient pourtant en ce sens, il soutenait l'avis que « *les monuments en général, et ceux du Moyen Age en particulier, ne sont pas faits pour être vus en géométral, mais suivant certains angles. Et cela est tout naturel : le point géométral est unique, les autres sont infinis en nombre* ».

« *La rue projetée n'a point d'avenir* », fut-il donc décidé, et le conseil municipal fixa à 60 mètres le nouvel alignement du parvis. Deux ans plus tard, Viollet recommandait un report de 2 mètres et conseillait que l'on construisît des façades très simples combinant pierre et brique ; il offrait gracieusement le croquis de quelques maisons. Encore deux ans et la ville confirmait la distance de 60 mètres et élargissait les deux accès diagonaux à la place. Il fallut attendre ensuite près de trente années.

En 1902, l'architecte local Edmond Douillet édifia enfin une aimable rangée de six maisons néo-gothiques, mêlant pierre et pans de bois, inspirées de divers exemples régionaux et établies à 55 mètres des contreforts de la cathédrale. Les querelles entre professionnels firent rapidement moquer ces « *pastiches anémiés des styles éteints* », mais les limites du parvis sur sa rive ouest étaient enfin arrêtées, reprises par le plan « *d'aménagement, d'embellissement et d'extension* » de la ville établi en 1919 sous l'autorité de l'architecte Louis Duthoit, petit-fils du décorateur Aimé Duthoit, qui avait travaillé à la cathédrale avec Herbault puis Viollet-le-Duc dès 1833, fils d'Edmond Duthoit, qui, comme architecte, avait été l'un des principaux collaborateurs de Viollet, son « *jeune lieutenant* », et enfin grand-père de Jean-Pierre Duthoit, que le ministère de l'urbanisme a chargé, il y a deux ans, d'une étude sur le sempiternel problème des abords de la cathédrale d'Amiens... Six générations d'architectes et maîtres d'œuvre : ces affaires se mènent souvent ainsi, sur des rythmes extrêmement lents, le dossier circulant parfois, comme ici, au sein d'une même famille, avec d'évidentes continuités et de brutales remises en cause.

A Amiens, le grand choc, après un siècle d'hésitations de la politique municipale, ce fut la guerre : en 1940, puis de 1943 à la Libération, les bombardements détruisirent pratiquement toute la moitié ouest de la ville, à partir d'un axe longeant presque exactement le portail de la cathédrale. L'architecte Dervaux, chargé en 1941 du premier plan de reconstruction, semblait partisan « *par exception* » d'une avenue ouverte dans l'axe du portail. La première esquisse de son confrère Dufau (futur architecte en chef du nouveau Créteil et auteur, en 1967, du pamphlet *Pour la démolition de Paris*) reprenait l'idée d'une grande avenue articulant toute une chaîne de places d'esprit classique. L'année suivante, il ne proposait plus qu'une courte rue d'axe, qu'il devait abandonner dans son troisième plan ; il rectifiait et élargissait par ailleurs toutes les voies de la ville.

Le Journal d'Amiens, en 1941, avait affirmé qu'à la vue de la cathédrale « *dégagée* » par les destructions, il devenait « *impossible de ne pas se rendre à l'évidence : ce monument gagne en grandeur et en majesté tout ce que les maisons lépreuses qui l'enserraient lui volaient d'air et de lumière* ». *Le Progrès de la Somme* invitait à trouver un juste milieu et préconisait « *une avenue axiale, de longueur et de largeur limitées, et un écrin de maisons très rapprochées* ». Louis Hautecœur, historien et secrétaire général aux Beaux-Arts de l'Etat français, avait expliqué que les gothiques avaient cherché que « *église montât vers le ciel* » et qu'il fallait pour cela « *retenir l'observateur au pied de l'édifice* », et une étude de Jean-Charles Moreux dans la revue officielle *l'Architecture française* avait, à l'été 1942, précisé la doctrine et mis en garde contre des cathédrales qui dominent « *un océan de tristesse* ».

Il y eut encore de multiples polémiques pour ou contre le dégagement du monument, Pierre Dufau écrivant finalement qu'il fallait que toutes les rues concourent à « *son apothéose* », que « *le piéton la devine, l'aperçoive, la voie, l'admire, la perde et la retrouve sans cesse : elle doit être une présence* ». Il fit rafistoler le front des maisons néo-gothiques de 1902, dont ne subsistent que les deux extrêmes, fit construire le quartier dans un style moderno-régionaliste de brique et de béton armé, et ouvrit au nord, vers le quartier de Saint-Leu en contrebas, un « *bas parvis* » avec terrasses et jardins, qui forme aujourd'hui une béance par laquelle s'engouffre un vent glacial.

Les choses en restèrent là, le commerce s'établissant plus au nord, le long de la rue des Trois-Cailloux, déplaçant le centre de gravité traditionnel de la ville et laissant la cathédrale mal perchée au-dessus de 5 hectares de plus en plus dégradés, sous-urbanisés, de terrains vagues, de parkings, de maisons délabrées.

Une maison de verre noir entreprise par Bernard Bougeault avec l'accord de la Commission nationale des abords en 1968, qui devait, selon son auteur, n'être « *que reflet* » et donc « *compter peu dans le site* », fit un fameux scandale et vit son permis de construire annulé en 1971. L'architecte Courouble étudia comment terminer, au-delà de ce chicot inachevé, la face nord du parvis. Son projet vient d'être abandonné car, entre-temps, était lancé le nouveau concours.

F. Ch.

Les polémiques à propos de la dimension du parvis et de la meilleure façon de « présenter » l'édifice ont nourri la chronique tout au long du dix-neuvième siècle. On aperçoit (photo du haut) l'une des maisons néo-gothiques construites en 1902, à 55 mètres du porche. L'esquisse crayonnée de Rob Krier *(ci-dessous)* donne une idée du style médiéval et « pittoresque » qu'il envisage pour ce quartier nouveau.



D.R.

Marcel Rigout, ou l'abstention à voix haute

Communiste, ancien ministre, Limousin et « dissident ».

Le Parti communiste, qui réunit son congrès du 6 au 10 février à Saint-Ouen, en Seine-Saint-Denis, est agité, depuis les élections européennes de juin 1984, qui avaient ramené son audience à 11,20 % des voix, par un débat très vif sur ses orientations et sur les responsabilités encourues par la direction d'une formation qui, en juin 1979, réunissait encore 20,52 % des voix.

Dans ce débat, Marcel Rigout, ministre de la formation professionnelle dans le gouvernement de Pierre Mauroy, et la fédération communiste de la Haute-Vienne, ont été parmi les partisans les plus déterminés de la modernisation de leur parti contre les choix de la direction. Les particularités du communisme limousin et de ses dirigeants ne sont pas étrangères à cette attitude.

« *LE Marcel, il est ministre !* » Le 24 juin 1981, la nouvelle avait couru Limoges et la Haute-Vienne comme une traînée de poudre. Et lorsque Marcel Rigout, l'un des quatre communistes du premier gouvernement de l'union de la gauche, était descendu du train retour de Paris, dans la superbe gare modern style des Bénédictins, il y avait une foule énorme pour le recevoir.

Manifestation toute spontanée et très significative de l'esprit du terroir : le Limousin aime ses fils qui réussissent à Paris, à condition qu'ils ne dédaignent pas le pays. Il y avait dans cet accueil quelque chose de très traditionnel qui ressemblait au triomphe fait à Raymond Poulidor ou, plus près de nous, aux basketteurs du CSP Limoges.

Quatre ans plus tard, c'est une autre notoriété qui brusquement s'impose. D'un tout autre type, puisqu'elle éclate le 27 janvier dernier à la conférence fédérale de la Haute-Vienne préparatoire au vingt-cinquième congrès du PCF. Une notoriété beaucoup moins bien vécue par l'intéressé : la presse nationale s'est ruée à Limoges, et même la presse internationale : des collaborateurs du *Washington Post*, le « tombeur » du Watergate, ont été signalés dans le secteur.

Mais Marcel Rigout n'y est plus pour personne, et ses proches font savoir qu'il refuse catégoriquement de jouer le rôle de meneur d'une quelconque dissidence. Communiste il est, communiste il restera. La fédération de la Haute-Vienne n'est pas sa propriété. Elle a fait ce qu'elle croyait devoir faire, à la majorité de ses militants ; quant au résultat final de ses travaux, il reste en tout point conforme aux statuts du PCF et au fonctionnement du centralisme démocratique.

De fait, Marcel Rigout est un exemple accompli de ce type d'homme que Gramsci nommait les *« intellectuels organiques »* : des gens qui n'ont aucune chance sociale au départ et qui acquièrent tout par le militantisme syndical et politique. Selon la célèbre phrase de Gabriel Péri à la veille de son exécution : ils se sont *« sauvés du péril d'une existence à demi »*.

Détails biographiques : Marcel Rigout est né en 1928 à Verneuil-sur-Vienne. Aujourd'hui, c'est la grande banlieue de Limoges, mais, à l'époque, c'était encore la campagne profonde. Dernier-né d'une famille de huit enfants, un père scieur de long et compagnon du Tour de France. Deux particularités qui ne sont pas rien en Limousin, où le prestige de l'aristocratie ouvrière née à la fois de la tradition migrante (voir au dix-neuvième siècle *les Mémoires de Martin Nadaud*, garçon maçon devenu député, puis préfet de la République après avoir été proscrit par Napoléon III) et du grand savoir-faire technique des ouvriers de la porcelaine, du cuir, de l'émail et de la tapisserie, demeure très vif.

Certificat d'études à treize ans, en pleine occupation, puis, tout de suite, le travail salarié : ouvrier agricole, puis couvreur. Nous sommes en 1943, et toute la famille travaille pour la Résistance. Dans la région, le cas est assez courant mais pas sans risque : Verneuil-sur-Vienne est à quelques kilomètres seulement d'Oradour-sur-Glane.

A seize ans, Marcel Rigout participe, les armes à la main, à la libération de Limoges.

La libération, c'est aussi le retour à la vie civile, c'est-à-dire pour un jeune ouvrier sans formation à l'impasse : le travail de manœuvre sur les ballasts de voie ferrée puis, à partir de 1945 à l'arsenal de Limoges (devenu depuis une filiale de Renault-Véhicules industriels). *« J'étais OS sur de vieilles machines dans le service du décolletage, c'est-à-dire que je découpais des rondelles de métal à longueur de journée. Travail inintéressant, fatigant, car nous travaillions sur des tours Bourel avec une courroie attachée au corps. »*

C'est là qu'il devient militant syndical, puis politique : en 1948, à vingt ans, il est membre du secrétariat fédéral du PCF en Haute-Vienne.

En 1950, Marcel Rigout est licencié en même temps que six autres militants syndicaux. Motif : *« Ne remplit plus les conditions pour appartenir à un établissement de la défense nationale... »* La guerre froide bat son plein. Il entre alors en stage de formation professionnelle des adultes qui lui donne sa première qualification réelle : tourneur sur métaux, ce qui ne lui permet pas pour autant de trouver du travail : il est « grillé » dans toutes les entreprises métallurgiques de la place de Limoges.

Faute de trouver un emploi, il devient permanent à la fédération de la Haute-Vienne du PCF. En 1953, le jeune Marcel Rigout est appelé à Paris à la direction nationale des Jeunesses communistes. *« Mais,* écrit-il, *le Limousin me manquait et, lorsque la situation se fut améliorée, que les camarades eurent été libérés, je demandai à retourner au pays. »*

Cette préférence le fait secrétaire fédéral de la Haute-Vienne de 1956 à 1959, puis directeur du quotidien communiste régional, *l'Echo du Centre* (Limousin, Dordogne), et de sa filiale, *la Marseillaise du Berry*.

Carrière électorale enfin. Marcel Rigout est candidat en 1958 dans la plus rurale des trois circonscriptions de la Haute-Vienne (Saint-Junien – Saint-Yrieix), face à un socialiste solidement implanté, Jacques Boutard. Il est battu. Battu de nouveau aux législatives de 1962, élu en 1967. A l'époque, en Limousin, ne s'affrontent politiquement que la SFIO et le PCF. Avec une virulence née de la Libération et, aussi, d'une période où le Parti socialiste, qui avait, au moment du Front populaire, conquis l'intégralité de la représentation parlementaire de la Haute-Vienne (cinq députés et deux sénateurs), acceptait très mal la concurrence active de son jeune rival de gauche.

« Pour faire barrage au communisme, votez socialiste », proclamaient, alors, les candidats SFIO. Côté communiste, un mot d'ordre qui passait parfois très difficilement dans la base, mais dont Marcel Rigout était un artisan acharné.

Il est enfin élu, en 1967, contre le sortant socialiste. Marcel Rigout reprendra en 1973, le siège perdu en 1968. Dans l'intervalle, il est devenu, en 1970, conseiller général du canton de Pierre-Buffière, le pays natal du chirurgien Dupuytren.

En Haute-Vienne, la pratique d'un travail commun socialistes-communistes fut donc effective dès avant le programme commun et, lorsque vint la première rupture nationale de l'union de la gauche, en 1977, le département résista aux ruptures subalternes. Les budgets continuèrent d'être votés de concert et les grandes décisions prises en commun. Marcel Rigout, vice-président du conseil général et du conseil régional, ne fut certes par le seul artisan de cette situation particulière, mais il en fut le porte-parole : *« Il faut préserver des bases d'union pour l'avenir »*, disait-il alors.

En même temps, il pratiquait son travail de député en homme de terrain. Permanences quasi hebdomadaires sur les foires et les marchés de sa circonscription, notamment à Saint-Yrieix-la-Perche, où il avait beaucoup aidé l'homme qu'il avait vaincu électoralement, M. Boutard, à remplacer l'ancienne foire bovine traditionnelle, très importante sur le plan de l'élevage régional, par un moderne marché au cadran. Ces permanences, c'était, disait-il, *« un travail d'assistante sociale »*, mais, ajoutait-il à l'époque, *« un député, cela sert aussi à ça »*.

En sortant de ces permanences où il y avait foule, il passait chez son charcutier favori acheter du boudin aux châtaignes et rentrait chez lui, à Saint-Genest-sur-Rozelle, retrouver son épouse, Danielle, sa fille, son chien, son chat et son élevage de pigeons. Un tas de petits rites qu'il conserva toujours, devenu ministre. Ce genre de fidélité, les Limousins n'y résistent pas.

GEORGES CHATAIN.



Marcel Rigout arrivant au siège du PCF après la nomination de Laurent Fabius à l'Hôtel Matignon.

La filière limousine

EXISTE-T-IL un particularisme limousin au PCF ? A l'époque du centralisme démocratique, poser la question aurait constitué un blasphème. Aujourd'hui, à la lumière de l'abstention de Marcel Rigout lors d'une fameuse réunion du comité central, puis de la conclusion des travaux préparatoires au vingt-cinquième congrès de la conférence fédérale de la Haute-Vienne, cela devient possible. Même et y compris pour regarder différemment le passé, malgré l'opacité d'alors.

Sans remonter jusqu'à Georges Guingoin et aux événements troubles qui ont suivi la libération, Limoges et la Haute-Vienne ont souvent su faire preuve de caractère, à défaut de pouvoir se montrer indépendants, dans leurs relations avec le parti. Peut-être parce que les dirigeants locaux avaient participé à la Résistance et y avaient tenu des rôles non négligeables comme, justement, Marcel Rigout et Jean Tricart.

Si le premier est connu, grâce à sa carrière de ministre de la formation professionnelle, le second l'est moins. Or, leurs deux destins se confondent, même dans le dévouement au PCF.

Né le 30 septembre 1915 à Ambazac (Haute-Vienne), cultivateur, militant paysan, officier FFI, Jean Tricart deviendra député communiste de 1946 à 1958. Avec Marcel Rigout, il dirigera le quotidien du PCF dans cette région de longue tradition ouvrière. *L'Echo du Centre*, et, surtout, avec le futur abstentionniste, fera partie de ceux qui décideront d'en poursuivre la publication quand, à la suite des revers électoraux provoqués par l'arrivée du gaullisme, le parti perdra beaucoup de ses sièges à l'Assemblée nationale.

A l'époque, la fédération de la Haute-Vienne refuse de se plier à l'ordre du bureau politique du PCF qui, faute d'argent, supprime ses subventions au journal. Contre vents et marées, les deux hommes maintiennent en vie *L'Echo du Centre*, condamné par l'appareil.

Quand il évoque cette période, Marcel Rigout aime à dire que ce fut *« l'épreuve la plus dure »* de sa vie de militant, *« plus dure encore que celle de la Résistance »*. Jean Tricart dit, à quelques mots près, la même chose.

Ce journal devint leur seul objectif, leur raison d'espérer que l'influence de leur parti renaîtrait d'un sévère revers et, aujourd'hui il existe encore, malgré les vicissitudes. Pour ce faire, cependant, le quotidien se rapprocha de la vie locale, se consacra à la chronique des événements des villes et des campagnes du Limousin, en se faisant moins propagandiste et en prenant ses distances avec les nouvelles nationales. *« Il faut qu'un journal parle de ce qui se passe dans les villages »* soulignait Marcel Rigout quand il évoquait cette aventure. *« J'ai refusé de publier* in extenso *les résolutions du comité central parce que ça prenait une page entière et que les lecteurs n'en voulaient pas... »*

Réaliste avant l'heure ? Toujours est-il que, fatigué par cette expérience, Jean Tricart renonce à ses mandats électifs en Haute-Vienne. Lui qui a été le secrétaire fédéral ne conserve plus que son siège de membre du comité central où il avait été élu en 1956 (il le quittera en 1978).

A l'heure de la retraite, pourtant, Jean Tricart reprendra du service quand son parti lui demandera de venir en région parisienne, en mission, pour s'occuper de Poissy et plus encore de Simca-Chrysler, devenu plus tard Talbot. Lui-même dira ensuite qu'il agissait là par abnégation.

C'est que Poissy-Simca-Chrysler posait un terrible problème au PCF et à la CGT. Le syndicat CFT, dans les années 70, qui allait se transformer en CSL, régnait en maître sur la ville et sur l'usine. Il fallait desserrer l'étau, et l'histoire mouvementée de ces temps retiendra la violence et la suspicion qui abîmeront physiquement et moralement des militants politiques ou syndicaux. Revenue à la quasi-clandestinité, la CGT de Poissy considérait alors tout adhérent à la CSL, même s'il y était contraint, comme un traître, comme un ennemi.

Avec l'arrivée de Jean Tricart, les choses se mettent à changer. On admet que *« compte tenu du climat de répression »*, un travailleur peut avoir intérêt à s'inscrire à la CSL et on le persuade, sans rien y changer, de rejoindre les rangs de la CGT. Peu à peu, le climat se modifie et, racontait Jean Tricart, *« la première fois qu'une équipe de militants est revenue d'une distribution de tracts devant l'usine sans se faire casser la figure, eh bien, ma femme et moi, nous avons pleuré. »*

Une manifestation de syndicalistes à Poissy en 1974, la première depuis des années, annonce que tout bascule. En 1977, Jean Tricart sera élu maire de la ville de Poissy avec une liste de la gauche qui perdra de nouveau en 1983. Mais la mission du communiste limougeot était accomplie ou, du moins, voulut-il le faire croire. Le 5 octobre 1981, il démissionnait de son mandat, et Joseph Tréhel, marié à Nora Tréhel, déléguée syndicale CGT Talbot-Poissy, lui succédait. Toutefois, et comme pour faire taire des rumeurs qui circulaient alors, *l'Humanité* publiait peu après une lettre de Jean Tricart à Georges Marchais rappelant les raisons de santé qui l'avaient conduit à se retirer, et réaffirmant son attachement au parti et au comité central.

Sommes-nous loin du Limousin et des événements actuels internes du PCF ? Sûrement pas. Parmi les six abstentionnistes du comité central, outre Marcel Rigout, on relève le nom de Ivan Tricart secrétaire fédéral de l'Essonne, le fils du député de la Haute-Vienne...

ALAIN LEBAUBE.

